TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 117

DERNIÈRE ÉDITION 3

MARDI 28 OCTOBRE 1980

L'indice des prix a augmenté de 0,9 % en septembre

LIRE PAGE 43



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 65 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Vers un « ordre mondial de l'information » ?

En ratifiant par consensus, c'est-à-dire sans vote, le texte de l'UNESCO définissant le « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication », les délégués à la conférence générale réunie à Belgrade ont accepté un compromis gros de malentendus.

Si l'on s'en tient à la lettre, les Soviétiques et leurs alliés du groupe socialiste acceptent que l'on supprime « les obstacles intérieurs et extérieurs à la libre circulation de l'information » et reconnaissent la nécessité de « la pluralité des sources et des canaux d'information ». Les Occidentaux, pour leur part, acceptent « l'élimination des effets négatifs de certains monopoles publics ou privés et des concentrations excessives », autrement dit la surveillance des agences de presse internationales et des grands trusts « multimédias ».

Est-ce une révolution ? Evidemment non, et cela pour deux raisons. D'abord, le « consensus » n'a été obtenu qu'à l'arraché, chacun se ralliant à contrecœur pour en finir avec un débat qui dure depuis deux ans. Plusieurs délégués n'ont pas caché que le texte leur semblait difficilement acceptable, mais ils ne voulaient pas rejeter formellement une résolution qui donne satisfaction aux pays du tiers-monde en reconnaissant « le déséquilibre du flux de l'information » et « le droit de chaque nation d'informer l'opinion publique mondiale de ses intérêts ».

La deuxième raison, plus profonde, tient à l'enjeu même du débat : il ne coûte rien à des diplomates accrédités par leur gouvernement (les délégués à la conférence générale) de prendre des engagements dont ils savent pertinemment qu'ils ne seront pas tenus. On pourra toujours, dans les pays socialistes, invoquer la « responsabilité » du journaliste ou le « respect du droit public » pour censurer une information. Quant aux gouvernements occidentaux, ils ne peuvent intervenir dans l'organisation de leur presse — nationale ou multinationale — sans contrevenir au principe même qu'ils ont défendu tout au long de la conférence de Belgrade : le droit, pour les journalistes et les organes de presse, de définir eux-mêmes les règles de la profession.

A cet égard, la réaction du « New York Times » est significative : ce journal dénie à tout négociateur américain le droit de parler au nom de la « presse libre des Etats-Unis ». Les diplomates peuvent se rencontrer, débattre et contresigner des résolutions, rien n'obligera la presse occidentale à se plier à des règles contrevenant à sa déontologie.

Le seul consensus véritable auquel on soit parvenu à Belgrade, paradoxalement, est que chacun doit rester maître chez lui en matière d'information. Qu'il s'agisse des Etats-Unis, de l'U.R.S.S., de la Chine ou de Cuba, tous les délégués ont fini par admettre que, tant qu'à appliquer des règles jugées contraires aux intérêts nationaux, ils préféraient s'organiser eux-mêmes.

Le nouvel ordre mondial de l'information reste peut-être une « ardente obligation »... mais d'abord pour les autres.

(Lire nos informations page C.)

Le sort des otages américains

• Les partisans d'une libération sont majoritaires au Parlement de Téhéran
• Bagdad accuse Washington de fournir des armes aux forces iraniennes

Le Parlement iranien, dans lequel une majorité est acquise à une libération sous conditions des otages américains, n'a pris aucune décision au cours des deux séances à huis clos de ce lundi 27 octobre. Rien ne sera vraisemblablement décidé avant mercredi. Mardi est en effet jour férié, et les députés se rendront auprès de l'imam Khomeiny à l'occasion de la grande fête chiite de l'Eid Ghadir Kom.

A Washington, la prudence des dirigeants contraste avec l'optimisme de la presse qui, dès samedi, a envoyé quelque deux cents journalistes et techniciens à Francfort pour y accueillir — le cas échéant — les diplomates américains.

A Bagdad, M. Saadoun Hammadi, ministre irakien des affaires étrangères, a accusé les Etats-Unis d'apporter à l'Iran « un soutien matériel aussi bien que moral » *et de lui* « fournir des armes ».

Sur le terrain, la situation des défenseurs de Khorramchahr semblait désespérée ce lundi matin.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le suspense aura duré jusqu'au bout. Lundi matin, tandis que se tenait la deuxième réunion à huis clos du Majlis, on se demandait encore si la libération des otages américains était définitivement acquise. Près de deux heures après le début de la séance de dimanche matin, celle-là publique, on ignorait si l'affaire serait seulement débattue. La question était, certes, inscrite à l'ordre du jour, mais les parlementaires examinaient tranquillement, article par article, des projets de loi concernant, entre autres, l'irrigation des terres en friche et les pensions des retraités.

Le Majlis est à l'image de la révolution iranienne. Certains députés arrivent à l'Assemblée accompagnés de farouches gardes du corps, mitraillette au poing.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

La tension entre Tokyo et l'Europe

La Commission de Bruxelles invite une nouvelle fois le Japon à limiter ses exportations

Alors que le déficit commercial de la C.E.E. à l'égard du Japon devrait dépasser 9 milliards de dollars (39 milliards de francs) en 1980, contre 7 milliards en 1979, le représentant spécial de Tokyo pour les négociations commerciales, M. Okita, entame ce lundi 27 octobre, à Bruxelles, des entretiens avec les membres de la Commission européenne.

Ces derniers demanderont, une nouvelle fois, une limitation des exportations japonaises vers la C.E.E. dans certains secteurs sensibles (automobiles, électroniques, machines-outils...).

D'autre part, les ministres de l'industrie des Neuf se retrouveront jeudi 30 octobre pour tenter de mettre définitivement au point la limitation autoritaire de la production d'acier européenne. (Lire p. 43.)

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — « *Une politique d'exportations japonaises trop agressive risque de détruire le système commercial international.* » Ce passage alarmiste donne le ton d'un rapport rédigé par un groupe d'experts de la Commission européenne pour préparer la visite qu'effectue M. Saburo Okita, le représentant spécial du gouvernement japonais pour les négociations commerciales, à partir de ce lundi 27 octobre, à Bruxelles. Les statistiques justifient, il est vrai, la préoccupation grandissante des autorités communautaires : le déficit commercial de la C.E.E. vis-à-vis du Japon, qui s'est accru d'environ 1 milliard de dollars par an depuis 1973 pour attendre 7 milliards en 1979 (30 milliards de francs environ), dépassera vraisemblablement les 9 milliards de dollars en 1980 (39 milliards de F).

« *Au cours des années 60 et 70, l'Europe a subi, du fait notamment de la forte concurrence japonaise, un recul sérieux, tant sur son marché que sur les marchés tiers, dans des secteurs aussi importants que la construction navale, la sidérurgie, les roulements à bille. A l'aube des années 80 elle ne peut se permettre que ce soit maintenant au tour de son industrie automobile et de son électronique d'être brutalement affaiblies.* »

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 43.)

—POINT—

Le parti unique de l'audiovisuel

A l'heure où des satellites par dizaines vont bientôt anéantir l'idée même de frontières pour tout ce qui touche à l'audiovisuel, il y a quelque chose de dérisoire dans le principe, et d'odieux dans la méthode, à lancer contre les animateurs de radios locales ces centaines d'hommes, casqués comme pour l'assaut, armés comme pour la guerre.

La référence à la loi ne suffit pas à expliquer ce recours à la violence : des coups contre des idées, des magistrats lancés contre des parlementaires et des amendes pénales contre l'inoffensif gazouillis des cibistes, ces radio-citoyens.

En l'espèce, le gouvernement veut moins montrer qu'il connaît la loi — on le voit moins sourcilleux lorsqu'il s'agit de faire appliquer l'ordonnance de 1944 sur les propriétaires de journaux — qu'il entend prouver sa capacité à faire taire ce qui paraît déplaisant à sa politique en général, à sa politique de l'information en particulier.

Le contrôle invisible et indolore que subissent les société issues de l'O.R.T.F. n'étant pas réalisable contre Radio-Dufour, Radio-Lafleur, Radio-Quinquin, ou Radio-Festival, ou encore Radio-Riposte ont conduit l'assaut contre les unes et les autres, le cas échéant contre le siège d'un parti, investi comme le repaire d'un forcené !

Le gouvernement cède à l'illusion, ou à la tentation de la feinte ignorance, en méconnaissant que l'illégalité du jour a bien souvent été la légalité du lendemain. Partis, syndicats, mutuelles ouvrières, que n'a-t-on pas dit sur ces initiatives avant qu'elles ne deviennent un élément de la vie quotidienne, au point parfois que leur existence est mentionnée par la Constitution.

Pas plus qu'on n'imaginerait revenir, pour la vie politique, aux « candidats officiels » de Napoléon III, on ne peut croire au maintien de ce « parti unique de l'information » qui est encore le lot des Français pour la radio et la télévision.

(Lire page 14.)

LA FIN DE LA VISITE DE M. BARRE A TUNIS

Le gouvernement tunisien s'engage à libérer une partie des avoirs français bloqués

(Lire page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Course de vitesse

Les fervents du cyclisme savent que les courses de vitesse sur piste commencent souvent par une séance de surplace qui éprouve les muscles des concurrents et les nerfs des spectateurs.

L'approche de l'élection présidentielle fait irrésistiblement penser à ce spectacle sportif. M. Mitterrand met manifestement en œuvre une tactique que l'on pourrait résumer ainsi : plus je pédale moins vite, moins j'avance plus vite. Quant à M. Chirac, il semble plutôt s'inspirer du précepte : moins je pédale plus vite, plus j'avance moins vite.

Un danger cependant : il arrive parfois que le spectateur, lassé par le surplace, quitte le stade avant la fin...

PHILIPPE LABARDE.

Un bilan des États-Unis

A dix jours du scrutin, le président Carter et M. Ronald Reagan étaient pratiquement à égalité dans les intentions de vote, indique un sondage de l'institut Gallup publié dans le dernier numéro du magazine « Newsweek ». Selon ce sondage, effectué du 17 au 20 octobre, le président sortant recueille 41 % des intentions de vote, contre 40 % pour le candidat républicain et 10 % pour le candidat indépendant John Anderson ; 9 % des personnes interrogées sont encore indécises.

Nous commençons aujourd'hui notre série sur les Etats-Unis avec l'article d'Alain Clément sur les institutions.

I. — Une démocratie plébiscitaire

par ALAIN CLÉMENT

Il n'est pas possible de comprendre le système politique américain sans commencer par évoquer l'attachement extraordinaire qu'il suscite. Quel que soit par ailleurs son degré de participation civique, le citoyen américain n'imagine pas de solution de rechange au cadre institutionnel dans lequel il vit et qui fêtera bientôt son deuxième centenaire. Le temps qui s'est écoulé depuis la rédaction de la Constitution, en 1787, a vu la population américaine se multiplier par cinquante-cinq et traverser de nombreuses crises ; à aucun moment les fondements de la Constitution n'ont été remis en cause.

Cette paisible longévité tient sans doute pour une bonne part au caractère irrévocable de la révolution américaine des années 1776-1783. Affirmant d'emblée un « patriotisme » républicain intransigeant, elle ne laissa à ses adversaires, « loyalistes » partisans d'un accommodement avec la couronne britannique, d'autre issue que le silence ou l'exil. Contrairement à l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne, les Etats-Unis n'ont pas connu de « Restauration », fût-ce à l'état de velléité ou de nostalgie romantique. Les émigrés ne sont pas rentrés. Les mesures prises contre eux ne furent pas rapportées.

Ce n'est pas Babel

Dès l'origine, le nécessaire était fait pour que l'on parle d'une table rase. Et bientôt la référence nationale se confondit avec la dévotion aux institutions en place. L'allégeance s'adressait autant au mode de gouvernement qu'au drapeau. C'est si vrai que, durant la guerre de Sécession, le Sud se donna un autre drapeau que le « stars and stripes » mais calqua pour l'essentiel la Constitution de la Confédération sur le modèle en vigueur au Nord — et toujours en vigueur de nos jours dans les cinquante Etats.

Il est facile aujourd'hui d'ironiser sur le culte unanimiste voué dès la maternelle à un édifice constitutionnel qui a révélé à l'usage bien des défauts. L'Américain moyen est persuadé qu'il bénéficie d'un régime politique quasi providentiel et que tous les autres n'en sont que les succédanés ou le repoussoir. Cette complaisance ethnocentrique n'est pas un pur mirage. Non que la démocratie américaine, quoique unique en son genre, soit incomparable : il se trouve simplement qu'elle a incomparablement fonctionné. Au-delà de ses vertus et de ses vices, elle a permis à des cargaisons de déracinés non pas de se fondre en un seul peuple, mais de s'amalgamer fructueusement au sein d'une même nation. Songeons qu'à New-York, en 1980, on dénombre encore cent quarante langues « parlées activement ». Pourtant, nul ne s'y trompe : c'est bien New-York, non Babel.

(Lire la suite page 5.)

ARTISTES ALLEMANDS A BORDEAUX

L'homme éclaté

Cet été, le Centre d'arts plastiques contemporain de Bordeaux (C.A.P.C.) est allé à Venise, à la Biennale, où il était invité, et disposait à lui seul d'une église entière pour présenter « son expérience » : entendre par là une *dizaine d'années d'expositions* de qualité au cours desquelles les orientations du Centre ont pu s'élargir au plan national et international sans forcément négliger la création dans la région, sans oublier un travail pédagogique ingrat auprès des scolaires. Tout cela est bien. Et Bordeaux à Venise (« le Monde » daté 15-16 juin), c'était bien.

Et maintenant le C.A.P.C. reprend ses activités avec une exposition qui réunit trois Allemands — Beuys, Baselitz et Penck, — dont l'idée a dû justement germer à Venise : Beuys, qui a été de toutes les dernières biennales, ouvrait (avec Warhol) l'exposition sur les années 70 au pavillon central. Penck, un Allemand de l'Est, qui a réussi à avoir un marchand à l'Ouest depuis une dizaine d'années, était représenté également à l'intérieur du pavillon ; Baselitz était, avec un autre Allemand, Kiefer, un peu plus jeune, au pavillon de la République fédérale.

Baselitz et Penck sont inédits en France. Quant à Beuys, le fameux Beuys, aucun musée, aucun centre culturel français ne s'est encore attaché à présenter vraiment son travail comme cela a été fait en Allemagne, et aussi aux Etats-Unis.

L'exposition bordelaise montre des dessins, seulement des dessins, mais beaucoup de dessins, pas loin d'une centaine pour Penck, autant pour Baselitz, et trente-cinq pour Beuys. Des dessins qui s'échelonnent dans le temps, de 1945 à 1973 pour Beuys, de 1955 à 1975 pour Baselitz, de 1965 à 1977 pour Penck. Voilà qui permet de mesurer à quel point ce artistes préoccupés d'être, d'identité, d'expression de soi, se sont affirmés en marge des grands courants de l'art contemporain. Même Beuys.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 27.)

Réunie en Papouasie-Nouvelle-Guinée

LA CONFÉRENCE DES ÉTATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD A ÉVOQUÉ LA CRÉATION D'UNE ORGANISATION POLITIQUE RÉGIONALE

(Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial P. DE BEER.)

Le Monde

idées

LA « PUB »

Comme l'écrit Gérard Cornet, la publicité, la « pub », est une mal-aimée : c'est qu'elle a besoin, à son avis, d'une éthique claire. C'est aussi que son marché mondial est dominé par des agences américaines. Pour Jean-Claude Boulet, cependant, la vraie question n'est pas celle de la nationalité d'une agence, mais de sa qualité. Pourquoi, d'ailleurs, les agences françaises, qui doivent « oser investir », ne chercheraient-elles pas elles aussi, comme le demande Maurice Lévy, à s'internationaliser ?

Publicité et entreprises : les associées de l'économie

par MAURICE LÉVY (*)

LA crise larvée que nous connaissons aujourd'hui met en relief un certain nombre de faiblesses dans notre comportement, et les souligner relève quasiment du lieu commun. L'économie française a vécu pendant des dizaines d'années sous le régime du libéralisme surveillé. Le pire de tous. *Celui qui donne bonne* conscience à la fois aux pouvoirs publics et aux entreprises. Les règles du jeu sont simples : le chef *d'entreprise a pu prendre* juste assez de décisions pour être responsable de ses succès, et les dispositions *administratives ont été suffisamment* contraignantes pour justifier ses erreurs, voire les légitimer.

L'une des conséquences de ce système se *trouve dans ce que* nous pourrions appeler l'atrophie de la pensée concurrentielle : la conception de la concurrence se réduit et se rétrécit à l'extrême. Les combats à visage découvert sont rejetés, et l'on reste sur des schémas *dépassés : la concurrence dure n'est* pas de bon aloi ; il ne faut pas se montrer trop agressif ; il n'est pas de bon ton d'être un gagneur ; il est souvent suspect de faire des profits.

Lorsque le premier ministre réhabilite le profit des entreprises et leur permet de reconstituer leurs marges, le premier moment de stupeur passé, l'initiative est saluée *presque unanimement : on vient de* découvrir que ce sont les entreprises qui font l'économie.

Lorsque les prix au détail sont libérés, c'est l'envolée, et l'on s'en étonne : on vient de découvrir que le réflexe concurrentiel n'existe plus vraiment. Et demain on découvrira *ce que beaucoup d'entreprises — les* plus dynamiques — savent déjà : c'est qu'il n'existe pas de véritable concurrence sans publicité.

La publicité, outil de développement, outil de concurrence, outil de choix. Les consommateurs le savent. *Ils en ont encore mieux compris* le fonctionnement grâce au petit *écran* ; les « spots », devenus familiers, font partie de leurs programmes préférés.

Il reste maintenant à de nombreuses entreprises à découvrir *l'utilité et le rôle économique de la* publicité. En effet, la France est un des pays industrialisés qui investissent très faiblement dans la publicité. Avec 0,73 % de son P.N.B. consacré à la publicité, la France est trente-deuxième investisseur, loin derrière la Nouvelle-Zélande (1,79 %), Porto-Rico (1,61 %) et même Taïwan (1,01 %), sans parler des Etats-Unis, champions de l'économie *de marché, qui consacrent 2,03 % de* leur P.N.B. à cette activité considérée comme essentielle à leur économie.

Et les statistiques nous jouent vraiment des tours pendables, car elles nous apprennent dans le même *temps que les pays* qui investissent le plus en publicité sont également ceux qui réussissent le mieux sur le plan international. Résultat sans *surprise : ce sont ceux qui ont le* mieux maîtrisé la compétition interne sur tous les plans (produits, circuits commerciaux, offre-prix, communi*cation) qui sont les plus aptes à se* battre loin de leurs bases, sur des marchés hostiles.

Lorsqu'un *industriel* songe à faire de la publicité *pour la première fois*, il nous confie son désarroi. La publicité est toujours trop chère. Il ne sait pas très bien comment elle *fonctionne*. C'est un domaine où les vérités se côtoient et se confondent rarement. Et, surtout, ce n'est *ni scientifique ni rationnel, c'est un* peu magique. Il nous faut alors le rassurer et lui montrer des cas concrets, proches du sien. Mais surtout le convaincre que la publicité est une aventure à deux. Un vrai « partenariat », une longue association *fondée sur une confiance* et une estime réciproques.

Les chefs d'entreprise doivent savoir que leurs agences de publicité savent souvent être de vrais partenaires. Les publicitaires ne sont pas forcément des hommes légers évoluant dans un milieu brillant. Ce sont également des responsables d'entreprise conscients de l'effort financier consenti, de la valeur des sommes engagées qui pèsent sur un compte d'exploitation de manière lourde, trop lourde aux yeux des gestionnaires.

Un bon publicitaire doit savoir être encombrant et s'emparer du produit. Il doit tout savoir du produit, de ses concurrents, de ses utilisateurs. Et tout doucement, sans qu'il s'en rende très bien compte, alors qu'il croit apprendre à le connaître froidement, à en apprécier les qualités pour mieux les vanter, il finit par l'aimer. Ça y est ! C'est notre pro*duit. Nous en sommes pénétrés.* Nous le vivons par toutes nos fibres, avec toute notre sensibilité. Et c'est d'une manière forte et passionnée que nous incarnons la marque, et que nous en devenons le gardien.

Et c'est alors que nous sommes un vrai partenaire, à la *fois* de raison et de passion. Et notre conseil est d'autant plus apprécié que nos intentions n'apparaissent plus uniquement commerciales. Le client sent — il le sent toujours — que c'est dans son intérêt, celui du produit, *de ses parts de marché*, de sa marque, que nous agissons. Et nous devenons pour lui à la fois un associé responsable et un aiguillon.

Les entrepreneurs français doivent oser investir *en* publicité. Beaucoup ont su montrer l'exemple, et leurs *succès sont suffisamment éclatants* pour s'imposer aux yeux des timorés. Ils doivent consentir ces investissements avec la même conscience, la même rigueur, et la même foi qu'ils mettraient à installer une nouvelle unité de fabrication. *Leur agence doit être choisie en fonction* de deux critères simples : la capacité à traiter le problème et celle à *nouer des relations de profonde confiance, d'homme à homme, d'entreprise à entreprise.*

Et celles qui ont des ambitions internationales doivent placer leur confiance dans les groupes publicitaires qui ont osé franchir les frontières. Tout comme les Améri*cains ont permis à leurs agences de* s'internationaliser, les Français doivent *favoriser* cette volonté lorsqu'elle existe. Ils auront ainsi des partenaires pour les comprendre et les accompagner, *partout*.

(*) Administrateur, directeur général de Publicis Conseil.

Le mal d'amour

par GÉRARD CORNET (*)

LA publicité est une mal-aimée. Les publicitaires en *souffrent*. Cette « pub » si violemment attaquée, mais si quotidiennement consommée, est-ce une ambition déraisonnable *de la vouloir faire aimer ?*

Saluons d'un éclat de rire les numéros d'humour, les clins d'œil et autres clowneries qui ont le mérite d'amuser la galerie.

Tout ce mousseux mènera-t-il *jamais dans* le lit *des publicitaires* les amazones de la contestation consumériste ? Autant leur demander d'attraper *volontairement ce qu'elles pensent* être la vérole de la surconsommation.

Les meilleurs numéros de séduction n'éluderont pas le débat de fond qui sous-tend le mauvais procès fait à la publicité. *Est-elle donc la cause d'une* surconsommation, autrement dit du gaspillage, que l'on reproche à notre société ? Détient-elle, cette publicité, une puissance manipulatoire considérable, orientant de pauvres consommatrices désarmées vers de pseudo-besoins ?

Ou bien faut-il lui rendre raison, admettre que, malgré des excès et des errements *qu'elle* peut et doit corriger, elle est un facteur de progrès, facilitant la diffusion des innovations, la fluidité des échanges et qu'elle favorise finalement un mieux-vivre ?

***

Le gaspillage des biens n'est *pas dû à la publicité mais à* l'abondance. Quant à l'influence de la publicité sur la demande globale, selon un nouvel économiste, elle pourrait bien être nulle. La demande dépend en fait des revenus disponibles. *Même à l'échelon d'une* branche qui a le vent en poupe comme l'automobile, il serait hasardeux de penser que la publicité peut, à elle seule, toutes choses restant égales, augmenter sensiblement et durablement la demande *globale* de véhicules. A contrario, même pour les campagnes antitabac, dont on souligne les résultats tangibles, il faut bien voir que la publicité relaye et amplifie ici l'opinion du corps médical, qu'elle s'appuie aussi *sur* le courant écologique.

Ce n'est pas la publicité qui fait ou défait les modes, donne *envie de porter des* robes ou des jupes, de se maquiller, d'être mince, de paraître jeune. La publicité s'appuie sur des tendances profondes de la société, sur les courants d'idées *porteurs*. Elle ne peut pas grand-*chose si elle va à contre*-courant, nombre d'échecs sont là pour le prouver !

En revanche, elle exerce, c'est son rôle, une influence sur les arbitrages que chacun fait entre les produits, entre les marques, entre les services.

Mais qui décidera et au nom de quoi, dans une société encore libre, quels sont les pseudo-*besoins qui seraient ainsi générés ?* C'est au consommateur d'en juger : il choisit, il paie, il utilise. Il arbitre. Libre-arbitre ? Tout consommateur sait clairement, dès l'âge de raison, que la publicité vise à le séduire, à le *convaincre*.

La publicité n'est pas là pour lui faire de la morale. Mais elle a son éthique. Que cette éthique *soit affirmée plus haut, plus* clair. Qu'elle soit vigoureuse, prospective, audacieuse. Qu'elle soit enseignée, appliquée ! Bravo ! C'est à cela que travaille le Conseil national de la publicité !

Cela suffira-t-il à la faire aimer ? Non. Qu'elle soit encore plus belle, qu'elle étonne, qu'elle amuse, qu'elle informe (oh ! le mot ambigu), *on lui fera toujours deux griefs : celui* de la puissance et celui de servir l'argent.

***

Les publicitaires devraient donc avoir pour souci dans les prochaines années d'éviter l'effet de lassitude provoqué par un excès de *répétition* et d'agressivité. Certes, la marge de manœuvre *est délicate entre l'inefficacité et* le trop-plein, mais elle *existe*, par exemple, dans le renouvellement et la qualité de la création *et dans les vertus de l'auto*-discipline.

Convenons aussi qu'une puissance s'équilibre par une contre-puissance. Il y a celle de la loi, bien sûr ; mais gardons-nous dans un pays libre de trop légi*férer sur tout et de casser* l'initiative créatrice. Une réponse naturelle à ce problème d'équi*libre serait la montée* du contre-pouvoir des organisations de consommateurs. A condition qu'un consensus soit trouvé sur *les règles du jeu à respecter*

Une autre suggestion serait que notre profession apporte un soutien accru à des causes d'intérêt général. L'art du publicitaire pourrait dans ce domaine s'affranchir de beaucoup de *contraintes et risquer l'œuvre* d'art. L'art en publicité : les grandes firmes japonaises, dit-on, redécouvrent le mécénat. Pour*quoi* notre profession ne mobiliserait-elle pas davantage les grands créateurs de notre temps ?

Ces suggestions ne sont pas faites pour déculpabiliser ni détourner d'un esprit critique *nécessaire. Elles visent simplement* à ce que notre société tire le meilleur profit de cet art appliqué qu'est la communication publicitaire. Qu'elle ne lui fasse pas de faux procès, se voilant la face sur ses propres tares en *trouvant un bouc émissaire.* Qu'elle permettent à la publicité d'œuvrer avec efficacité en faveur d'une croissance désor*mais fondée sur l'innovation* qualitative ; de surgénérer cette innovation. D'accepter que le jeu publicitaire comporte naturellement, humainement, une bonne part de subjectivité : la part du rêve. Mais de savoir *que, dans notre type d'économie*, il correspond à une fonction essentielle : valoriser les novations et accélérer leur diffusion. Alors, faire aimer la pub en elle-même ? Ne rêvons pas ! Tendre sur estime serait *déjà* bien. C'est le vœu que nous formulons pour l'avenir de la publicité.

(*) Président-directeur général de l'agence L.K.M.

U.S. go home

par JEAN-CLAUDE BOULET (*)

LA France publicitaire se divise en deux blocs : les gros groupes français — Havas, Publicis, R.S.C.G. — et les multinationales américaines. Il existe aussi un tiers-monde, *mais de plus en plus aligné sur* l'un ou l'autre bloc.

Dans ce climat à la Yalta on ressent chaque jour davantage un courant d'opinion tendant à exclure les agences de publicité non françaises des secteurs pro*ches de l'administration*, des entreprises nationalisées et d'un certain nombre de secteurs de l'industrie française. Je souhaite aborder ce sujet.

Le marché mondial de la publicité est dominé par des agences *d'origine* américaine. C'est un fait. Elles ont commencé plus tôt avec des clients à ambition mondiale.

En effet, dès 1925-1930, des sociétés américaines comme Coca-Cola, Colgate Palmolive, *Esso, TWA... se sont lancées* à la conquête de nouveaux marchés hors des Etats-Unis. Pensant qu'une agence de publicité pouvait être un partenaire-conseil valable, elles ont encouragé leurs agences à suivre leur développement international et à ouvrir des bureaux partout dans le monde. C'est ainsi que des réseaux tels que J.W. Thompson et McCann Erickson se sont développés entre 1930 et 1960. Le réseau international de Young & Rubicam ne s'est développé qu'après 1960 et sans clients d'origine américaine, à l'exception de Procter & Gamble.

Pendant la même période, les publicitaires français se souciaient peu de développement international pour une raison bien simple : *rares étaient* les multinationales d'origine française et encore plus rares celles qui se préoccupaient d'entraîner leur agence dans leur aventure exportatrice.

Seuls deux réseaux, Lintas et Intermarco, furent créés en *Europe* avant 1970, mais ils le furent dans le sillage de deux grandes sociétés multinationales Philips pour Intermarco, et Unilever pour Lintas.

Après les rachats d'Intermarco par Publicis en 1974, et de Lintas par le groupe américain Interpublic en 1979, tous les réseaux *européens, à deux ou trois* exceptions près, sont d'origine américaine.

Alors, que penser de cette vague anti-américaine qui réapparaît régulièrement comme s'il fallait sermonner un adversaire par crainte de son aptitude ?

Certains affirment qu'il est inconvenant de donner du travail aux « Américains », alors qu'il y a tant de Français au chômage. Comme si utiliser les services d'une agence de publicité « américaine » avait quelque chose à voir avec le fait d'acheter une voiture américaine fabriquée en Amérique par des ouvriers américains.

Or, en France, qui travaille chez Young & Rubicam, Mc Cann Erickson, Impact-F.C.B. ? Des Français, des Européens, bien sûr, à 98 % ou 99 %.

D'autres pensent que si des agences françaises s'installaient *aux Etats-Unis les Américains* ne leur feraient pas de cadeau. C'est certain. Ils n'en ont pas l'habitude.

Havas et Eurocom ont échoué dans leur tentative aux Etats-Unis, en 1978, non parce qu'ils ont été boycottés par des industriels américains, mais bien plus parce qu'ils ont racheté une mauvaise agence. T.B.W.A. s'est implanté à New-York en 1978, mais avec 30 millions de dollars de chiffre d'affaires et quarante collaborateurs, l'agence fait figure de pe*tite* boutique.

Les industriels américains choisissent une agence de publicité en fonction de trois critères : la compétence, la créativité et la continuité. Ils savent qu'en choisissant une grande agence, ils *s'associent à un partenaire suffisamment* puissant pour engager, former et conserver plus de collaborateurs de talent qui travailleront à leur service.

La taille des annonceurs

Une agence française se faisant remarquer par un travail de grande qualité aurait toutes les chances de gagner des budgets à New-York, mais le problème *serait justement de gagner* les dix ou quinze premiers clients.

Si, par contre un groupe français pouvait racheter une importante agence américaine — et ce n'est pas impossible — je suis convaincu qu'aucune difficulté réelle ne viendrait de la nationalité du groupe acquéreur. La récente acquisition par l'agence française Le Bélier de 10 % du *capital de l'agence N.C.K. en est* une première illustration.

Un autre mythe à propos des agences américaines est qu'elles sont toujours en priorité au service des multinationales américaines. Ce mythe-là a la vie dure. Pourtant c'est peut-être le plus inexact.

Les agences internationales sont à la recherche d'un juste équilibre entre clients locaux et clients internationaux, car, lorsqu'on se place au niveau européen, il devient absurde et même malsain de constituer un vrai réseau si c'est pour collaborer par exemple avec Dunlop ou Michelin en France, Uniroyal en Grande-Bretagne et Pirelli en Italie.

La vérité, la vraie réalité, c'est qu'il y a bien peu de Coca-Cola ou de Ford européens prêts à choisir une agence à l'échelle d'un continent, prêts à entamer *avec elle une collaboration de* plusieurs décennies, prêts à avoir des conflits avec leurs managers locaux qui souhaitent toujours travailler avec une petite agence locale non liée au siège.

Connaissez-vous beaucoup d'annonceurs français et même européens prêts à cela ? Parmi nos clients, j'en ai rencontré trois en *dix ans* : Kronenbourg, Talbot et Maison Phénix. Je les remercie.

Il y a aussi Renault avec Publicis-Intermarco, SEB-Calor, Tefal, avec EuroAdvertising, l'Oréal avec McCann Erikson et Univas. C'est peu, très très peu même.

Un architecte espagnol ou un médecin américain peuvent exercer librement en France à condition d'avoir les diplômes ou les équivalences nécessaires. Alors pourquoi certains veulent-ils refuser à des agences de publicité internationales le droit de *conseiller des clients français, des* entreprises françaises, notamment des entreprises nationalisées ?

La *communication* est-elle un *secteur si crucial de l'économie* française qu'elle justifie un traitement différent, ou bien les agences ont-elles accès à de tels secrets qu'il soit nécessaire de les tenir à l'écart ? Sincèrement, je ne le pense pas.

Les gouvernements de nos voisins européens ne le pensent pas non plus. Ainsi le gouvernement britannique est-il l'un des plus *gros clients de l'agence anglaise* B.M.P., qui fait partie du réseau français Univas-Eurocom. L'appartenance de B.M.P. à un groupe français ne l'a jamais empêchée de collaborer avec qui que ce soit outre-Manche.

La *raison* d'être d'une agence de publicité est de trouver des idées qui profitent à ses clients. La nationalité de l'émetteur de l'idée n'a en l'occurrence aucune importance. La réussite extraordinaire aux Etats-Unis de la coc*cinelle de Volkswagen* est due aux idées d'une agence américaine.

Ayons le souci de la performance et de la pertinence, pas celui de l'origine du signataire.

Donnez-moi une idée de campagne exceptionnelle pour Young & Rubicam — *je ne vous demanderai pas si vous êtes juif ou palestinien.*

(*) Président-directeur général de Young and Rubicam France.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN ET LE SORT DES OTAGES

(Suite de la première page.)

D'autres, plus modestement, dégainent leur pistolet pour le déposer au vestiaire, avant de pénétrer dans la somptueuse enceinte de ce que fut le Sénat impérial : murs en marbre vert ou capitonnés de cuir beige, coupole aux courbes harmonieuses, lustres de cristal. Religieux en turban blanc ou noir, jeunes gens en chemise sport, « *bourgeois* » en complet veston, femmes en tchador, s'installent dans les luxueux fauteuils couleur grenat disposés en forme d'hémicycle.

On se croirait à Westminster. Les parlementaires de la République islamique sont peut-être encore plus tatillons que leurs collègues britanniques en matière de procédure et tout aussi respectueux de la diversité d'opinions qui s'expriment avec une surprenante brutalité. Le président de l'assemblée, l'ayatollah Rafsandjani, tranche les différends avec un flegme imperturbable, non sans se référer à la Constitution ou au règlement intérieur de l'Assemblée. L'article afférent, lu par un de ses adjoints du haut du podium, suffit à mettre un terme instantanément à une vive polémique.

L'annonce, en cours de séance, du bombardement meurtrier de Desfoul, décrit dans des termes émouvants par le député de cette ville, un jeune homme barbu en chandail bleu clair, faillit renvoyer aux calendes grecques le débat sur les otages. « *Je propose que l'on ajourne* sine die *l'examen de la question !* », lance un député. « *Il serait scandaleux de discuter du sort de cinquante-deux Américains bien portants, tandis que l'on massacre nos citoyens !* » « *Il ne faut pas donner à M. Carter un prétexte supplémentaire pour nous discréditer,* rétorque un autre, *et, en tout cas, nous devons nous conformer à l'ordre du jour !* » « *Les otages devraient rester en détention jusqu'à la fin de la guerre !* », hurle un troisième. « *Assez de démagogie ! Soyons sérieux et prenons une décision sans tarder !* », répondent en chœur plusieurs députés. L'ayatollah Rafsandjani lit un projet de résolution présenté par un nombre réglementaire de membres de l'Assemblée, demandant l'ajournement.

Autre manœuvre des « *jusqu'auboutistes* » : ils insistent pour que l'éventuel débat sur les otages soit public et non à huis clos, comme le recommandait un groupe de députés. Les séances publiques étant habituellement radio-télévisées, les « *durs* » espéraient ainsi « *démasquer aux yeux du peuple* » ceux qui, parmi leurs collègues, sont favorables à la libération des captifs américains.

La mise aux voix des deux projets de résolution a fourni aux observateurs le premier signe de l'humeur prévalant dans l'Assemblée : une majorité s'est prononcée contre l'ajournement et pour le huis clos. Le processus d'un règlement entre Téhéran et Washington était de toute évidence amorcé, comme devaient le confirmer des indiscrétions recueillies à l'issue de la séance. Une fois n'est pas coutume, « *libéraux* », tel l'ancien premier ministre, M. Bazargan, et « *révolutionnaires* » — par exemple l'hodjatoleslam Mohamed Montazeri, connu pour son implacable hostilité à l'« *impérialisme américain* », — ont convergé pour recommander la libération des otages aux conditions posées il y a quelques semaines par l'imam Khomeiny.

Sur ce dernier point, l'attitude de la commission *ad hoc*, chargée de déterminer le sort des détenus américains, est beaucoup plus significative. Contrairement à ce que l'on croyait, elle n'a proposé aucune condition supplémentaire. Le rapporteur de la commission, qui est également vice-président du Majlis, l'hodjatoleslam Khoeini, nous a déclaré dimanche soir avec un grand sourire entendu : « *Nous ne nous serions jamais permis de nous écarter, même d'un pouce, des directives de l'imam.* » Il faudrait donc en conclure qu'il n'est plus question de demander au président Carter de retirer les Awacs d'Arabie Saoudite ou de présenter des « *excuses publiques* » pour les « *crimes commis par les Etats-Unis en Iran pendant plus de trente-cinq ans* ».

Des avantages accrus

En fait, nombre de responsables s'accordent pour estimer en privé que l'Iran ne pourrait obtenir davantage de concessions des Américains et que le « *prix* » offert par le chef de la Maison Blanche aujourd'hui est bien plus élevé que celui auquel Téhéran pourrait prétendre après les élections présidentielles. La « *plus-value* » déjà versée par Washington a pris la forme de déclarations publiques condamnant l'agression de l'Irak, demandant le retrait des forces de Bagdad du territoire iranien et garantissant l'intégrité territoriale de la République islamique.

Les avantages immédiats que pourrait tirer Téhéran de la libération des otages sont supérieurs : la récupération des fonds bloqués dans les banques américaines, la levée de l'embargo commercial imposé par les Etats-Unis et l'Europe des Neuf, la fin de l'isolement de l'Iran sur la scène internationale, autant d'atouts indispensables à l'effort de guerre, passé en tête des priorités des dirigeants iraniens.

Ainsi, la quasi-unanimité qui s'était manifestée lors de l'occupation de l'ambassade américaine, le 4 novembre dernier, vient d'être reconstituée, paradoxalement dans un sens opposé : à l'exception des Moudjahidin du peuple, qui ont officiellement demandé au Parlement d'ajourner le débat sur les otages jusqu'après les élections américaines — essentiellement pour des raisons tactiques, — toutes les autres formations politiques, musulmanes ou marxistes, y compris le parti communiste Toudeh, sont favorables à un règlement aux conditions posées par l'imam Khomeiny : « *Nous ne sommes pas pour la prise d'otages en soi* », nous a déclaré M. Kianouri, le secrétaire général du Toudeh. « *L'opération qui a permis de mobiliser le peuple contre l'impérialisme américain a perdu de son utilité ; la guerre fomentée contre nous par les Etats-Unis est amplement suffisante pour que nous puissions poursuivre le même objectif.* »

Le hodjatoleslam Khoeini, qui fut à l'origine de l'occupation de l'ambassade américaine en tant que mentor des étudiants islamiques, est plus explicite : « *Nous avons cueilli tous les fruits de notre entreprise* », nous disait-il dimanche soir, la mine satisfaite. « *Nous avons fait échec à la tentative des « libéraux »* (pour lui, le terme est péjoratif) *de s'emparer des rouages de l'Etat ; nous avons acculé le gouvernement de M. Bazargan à la démission ; l'arbre de la révolution a grandi et s'est fortifié ; nous avons démontré, tant à notre peuple qu'à l'opinion internationale, que nous avions les moyens, non seulement de résister, mais aussi de vaincre la toute-puissante Amérique qui croyait tenir l'Iran dans le creux de la main...* »

M. Khoeini, qui est également président de la commission des affaires étrangères du Majlis, tient à « *dissiper les illusions de Chemiran* (les beaux quartiers de Téhéran), *et celles que l'on pourrait nourrir à l'étranger : l'éventuelle libération des otages ne signifiera pas la fin de notre combat contre l'Amérique. Ce combat, qui vise à trancher tous les liens de dépendance à l'égard des Etats-Unis, économiques, culturels, militaires, sociaux, n'est qu'à ses débuts. Certains n'ont toujours pas compris que la révolution islamique est par essence anti-impérialiste et rien ne la détournera de sa voie* ». C'est dire que la signification des votes émis dimanche par M. Bazargan et ses amis se situe aux antipodes de celle conférée par M. Khoeini et ses pairs.

Le président de la commission des affaires étrangères traite avec une cinglante ironie le comportement du président Carter. Ce dernier, à l'en croire, aurait pu obtenir « *depuis belle lurette* » la libération des otages, « *si seulement il avait été disposé à payer le prix qu'il est prêt à payer aujourd'hui pour assurer sa réélection* ». M. Khoeini conclut son réquisitoire par une mise en garde : « *Si Carter n'accepte pas telles quelles les conditions posées par le Majlis, il aurait tort de croire que nous manquons de moyens de pression à l'égard des Etats-Unis, même après les élections présidentielles. Nous avons suffisamment démontré, je pense, que la République islamique estime qu'elle a les mains libres, qu'elle ne se conforme à aucune règle ou usage que l'on essaierait de lui imposer de l'étranger.* »

Le hodjatoleslam Khoeini n'a fait aucune allusion à la nouvelle missive confidentielle que Washington a adressée au gouvernement de Téhéran, jeudi dernier 23 octobre. Dans sa lettre, croyons-nous savoir, le gouvernement américain réitérerait son acceptation de trois des quatre conditions posées par l'imam Khomeiny. Quant à la quatrième — la restitution de la fortune du chah, — Washington se serait engagé à soutenir toute action judiciaire qui serait entreprise à cet effet par les autorités iraniennes. Reste à savoir si le Majlis se montrera lui aussi conciliant.

Les *impondérables*, singulièrement réduits depuis vingt-quatre heures, persistent, mais le dénouement du drame qui se joue depuis un an paraît imminent.

ERIC ROULEAU.

LE BOMBARDEMENT DE DESFOUL PAR DES MISSILES SOL-SOL A FAIT AU MOINS CENT VICTIMES CIVILES.

Alors que Bagdad explique la lenteur de la progression de son armée par la volonté d'éviter de faire des victimes civiles dans la population du Khouzistan, l'armée irakienne a bombardé la ville de Desfoul dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre, faisant au moins cent victimes parmi la population, surprise dans son sommeil ; dimanche matin, l'agence iranienne Pars annonçait que soixante-quatre corps de civils avaient déjà été dégagés des décombres des quartiers résidentiels détruits par cinq missiles géants sol-sol de 2 tonnes du type Frog-7, de fabrication soviétique. Desfoul a ainsi subi son deuxième bombardement par missiles (le premier, le 8 octobre, avait fait cent soixante-dix morts et plus de trois cents blessés, selon les autorités locales).

La bataille de Khorramchahr se se poursuit avec violence ; lundi 27 au matin, Radio-Téhéran a annoncé que la ville (rebaptisée Khouninchahr, la « ville du sang ») est désormais isolée du reste du pays. En revanche, la situation apparaissait moins critique pour les Iraniens à Abadan.

Liban

M. Chafic Wazzan a formé son gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban a été doté durant le week-end d'un gouvernement, au terme d'une vacance qui aura duré quatre mois et demi. La longueur de cette crise est due au blocage politique qui rend très difficile et parfois impossible, tout changement ministériel, de même qu'il n'a pas été jusqu'à présent possible de renouveler le Parlement, dont les députés élus en 1972 n'ont pas été remplacés en 1976 au terme de leur mandat.

Le pourrissement de la situation amène les Libanais à se demander si l'élection présidentielle de l'été 1982 pourra avoir lieu normalement.

En attendant ces échéances, le cabinet, formé tard dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 octobre par M. Chafic Wazzan, devrait « gouverner » comme ses deux prédécesseurs, avec des pouvoirs politiques et coercitifs quasi nuls, son rôle se ramenant à faire fonctionner le moins mal possible les services publics. Sa constitution était néanmoins devenue impérative pour ne pas bloquer la promulgation du budget de 1981.

Le cabinet Wazzan n'a pas suscité d'enthousiasme mais il n'a pas non plus provoqué d'hostilité insurmontable. Les principales forces politico-militaires du pays n'y attachent pas grande importance, considérant, à l'instar du chef des Phalanges, M. Pierre Gemayel, que « *c'est un cabinet pour l'expédition des affaires courantes* ». Après quelques soubresauts — dont l'intention prêtée à un ministre d'Etat, M. Abou Fadel, de *démissionner* — il obtiendra sans doute la confiance du Parlement.

Le premier ministre, chef du Rassemblement islamique, homme de la droite musulmane, sunnite classique, juriste de formation, aspirait de trop longue date à cette fonction pour ne pas se prêter au compromis. Il s'est donc efforcé de constituer un cabinet de vingt-deux membres, où tous les équilibres sont respectés : confessionnel bien sûr, mais aussi régional ; la Syrie, l'O.L.P. et les différentes forces combattantes libanaises ont été également ménagées. C'est dans ce même esprit de compromis que M. Wazzan s'applique à surmonter les quelques accès de mauvaise humeur qui se manifestent ici et là.

Coïncidence significative : la formation du cabinet a été accompagnée de violents affrontements dans le quartier chrétien d'Aïn Remanneh, entre une fraction du P.N.L. dirigé par un « seigneur de la guerre » du nom de Hanache, qui avait échappé aux milices phalangistes en juillet, et ces dernières. Les combats se sont déroulés au canon et au mortier, et se poursuivaient lundi matin. Un organe de presse phalangiste accuse le groupe de Hanache d'être devenu un agent palestinien et de bénéficier de l'appui militaire direct de l'O.L.P. L'armée libanaise, bien que déployée dans ce secteur, ne paraît pas être intervenue.

LUCIEN GEORGE.

LA COMPOSITION DU NOUVEAU CABINET

Voici la composition du nouveau cabinet :

Premier ministre et ministre de l'intérieur : M. Chafic Wazzan ;

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères : M. Fouad Boutros (inchangé) ;

Défense : M. Joseph Skaff (inchangé) ;

Santé publique : M. Nazih El Bizri ;

Justice : M. Kathchik Babikian ;

Education nationale et beaux-arts : M. René Mouawad ;

Information : M. Michel Edde ;

Economie et commerce : M. Khaled Joumblatt ;

Ministre d'Etat : M. Joseph Aboukhater ;

Postes et communications : M. Michel El Murr (inchangé) ;

Ressources hydrauliques et électriques : M. Anouar Al Sabbah (inchangé) ;

Finances : M. Ali Al Khalil (inchangé) ;

Ministres d'Etat : MM. Mahmound Ammar et Mounir Abou Fadel ;

Travaux publics et transports : M. Elias Al Heraoui ;

Industrie et pétrole : M. Mohamed Youssef Baidoun ;

Ministres d'Etat : MM. Kaissar Nasr et Sami Abou Younes ;

Habitat : M. Selim Al Jahel ;

Travail et affaires sociales : M. Abdel Rahman Al Labban ;

Agriculture : M. Moustapha Derneika ;

Tourisme : M. Marwan Hamade.

Israël

● **LE SORT DES MAIRES DE HEBRON ET DE KHALKHOUL.** — Affaiblis par une grève de la faim commencée le 20 octobre, MM. Kawasmeh et Melhem ont été transférés samedi 25 octobre de la cellule du Pont-Allenby à la prison de Ramleh, près de Tel-Aviv, où toute visite leur est refusée. La Cour suprême doit statuer le 31 octobre sur leur dernier appel, à la suite de la confirmation de leur expulsion de Cisjordanie par une commission militaire d'appel, le 19 août dernier. — *(A.F.P.)*

OCÉANIE

RÉUNIE EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

La Conférence des États et territoires du Pacifique sud a évoqué la création d'une organisation politique régionale

De notre envoyé spécial

Port-Moresby. — La capitale de la Papouasie-Nouvelle-Guinée — pays qui est intervenu en août pour rétablir l'ordre dans l'île d'Espiritu-Santo, au Vanuatu — a accueilli du 18 au 24 octobre la vingtième réunion de la Conférence du Pacifique sud. Cet organisme, qui n'a statutairement aucune attribution politique, regroupe vingt-huit Etats et territoires (1). Pourtant les débats ont moins porté sur les thèmes économiques et sociaux prévus que sur la question de la pollution nucléaire et sur l'opportunité de créer une organisation politique des pays de la région destinée à leur donner plus de poids sur la scène internationale.

Les dirigeants du pays hôte ont à trois reprises réclamé la formation d'un tel organisme similaire à ceux qui existent dans d'autres régions, comme l'Organisation des Etats américains, la Ligue arabe ou l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Ouvrant la conférence, le premier ministre, Sir Julius Chan, a déclaré : « *La communauté océanienne a encore beaucoup à apprendre en ce qui concerne la coopération, l'unité et la direction politique qui lui permettraient d'assurer au mieux son développement.* » Les pays du Pacifique « *peuvent mettre en commun leurs ressources, leur expérience, leur culture et leur sagesse pour s'opposer à des tentatives déterminées pour empêcher tout progrès* ». « *Nous voulons être pris au sérieux* » s'est-il écrié. « *Je trouve inadmissible,* a-t-il conclu, *que des menées étrangères favorisent nos dissensions.* »

Le ministre des affaires étrangères, M. Noël Levi, a voulu mettre fin à un mythe. « *Pour le reste du monde, notre région est un légendaire paradis inondé de soleil, une belle région dépourvue de poids politiquement.* » C'est pourquoi « *il est temps que les Etats océaniens constituent une alliance politique. C'est alors seulement que nos vues sur des problèmes aussi cruciaux que les essais nucléaires, le rejet de déchets nucléaires et la décolonisation pourront être étudiés sérieusement* ».

Enfonçant encore une fois le clou, le ministre des industries primaires, M. Roy Evara, a parlé d'un « *bloc des îles du Pacifique* » qui exclurait, en fait, la Nouvelle-Zélande et l'Australie et pourrait obtenir un statut d'observateur aux Nations unies. Ces propositions n'ont suscité aucune réaction de la part des pays nouvellement indépendants et n'ont guère été bien accueillies par les Etats « occidentaux ». Toutefois, le processus de décision est lent dans cette partie du monde. « *Les représentants des pays membres vont soumettre nos propositions à leurs gouvernements,* nous a déclaré le secrétaire général des affaires étrangères, M. Paul Matane, *et je crois que ce projet resurgira, peut-être dans un an.* » On peut penser que la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui, avec ses trois millions d'habitants et ses 462 000 kilomètres carrés, représente 60 % de la population et les trois quarts des terres émergées de la zone, inquiète quelque peu, par sa taille et ses ambitions, la poussière des territoires océaniens.

Pas de mention des essais nucléaires français

L'unanimité s'est, en revanche, pratiquement réalisée pour condamner les projets d'immersion de déchets radioactifs dans le Pacifique, en dépit de fortes réticences américaines et britanniques. « *La mer est notre terre, nos champs et nos forêts* », a affirmé un délégué. Le représentant du Commonwealth des îles Mariannes du Nord — territoire sous tutelle américaine — s'en est violemment pris au Japon, qui, selon lui, entend commencer à déverser ses déchets radioactifs dès mars au large de leurs côtes. A la grande surprise de beaucoup, la résolution adoptée n'a fait aucune mention des essais nucléaires français dans le Pacifique qui avaient été à l'origine, il y a un an, d'un débat tendu au sein du forum des Etats du Pacifique sud. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, pourtant peu favorables à ces expériences, avaient empêché la condamnation de la politique française (*le Monde* du 11 juillet 1979).

Cette conférence a été marquée par l'accession au groupe de nouveaux membres, dont le dernier Etat indépendant de la région, le Vanuatu, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, et trois territoires sous tutelle américaine et qui avancent vers l'autodétermination, et peut-être l'indépendance, les îles Mariannes du Nord, les îles Marshall et les Etats fédérés de Micronésie. Avec l'entrée de ces quatre membres, la conférence se trouve désormais divisée en deux groupes nominalement égaux, quatorze Etats indépendants et quatorze territoires disposant d'une autonomie plus ou moins grande. Car l'originalité de cette conférence est de mettre Etats et territoires sur le même pied d'égalité. Il y avait, par exemple, quatre délégations arborant le drapeau tricolore, celles de la France, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie et des îles Wallis et Futuna.

D'autres sujets plus techniques ont aussi fait l'objet de débats. La situation de la femme a donné lieu à des incidents, les délégués étant presque tous des hommes... La question de la pêche, cruciale pour la région dont c'est la ressource principale — Tuvalu n'a, par exemple, que huit mille habitants sur vingt-six kilomètres carrés pour une zone maritime de neuf cent mille kilomètres carrés —, a été une fois de plus discutée sans résultats. Les pays océaniens s'inquiètent de voir les Américains, les Japonais, mais aussi les Taïwanais et les Coréens du Sud pêcher le plus souvent sans conclure d'accords avantageux pour les pays riverains.

Le Pacifique peut apparaître comme bien éloigné aux pays européens. Mais les ressources potentielles qu'il détient — poissons, voire nodules minéraux, — son importance sur les plans de la stratégie et des communications, font de lui une région dont le rôle ne cessera de grandir. En particulier au sein de ce nouveau concept de communauté du Pacifique récemment mis en avant au Japon ou au Etats-Unis, et qui réunirait non seulement les Etats océaniens, mais aussi les pays d'Amérique et d'Asie riverains du grand océan.

PATRICE DE BEER.

(1) Les Etats membres de la conférence sont : l'Australie, les Etats-Unis, Fidji, la France, Kiribati, Nauru, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Royaume-Uni, les îles Salomon, Samoa-Occidental, Tonga, Tuvalu et le Vanuatu. Les territoires membres sont les îles Cook, les Etats fédérés de Micronésie, Guam, le Commonwealth des îles Mariannes du Nord, les îles Marshall, Niue, Norfolk (au sein de la délégation australienne), la Nouvelle-Calédonie, Pitcairn, la Polynésie française, les Samoa américaines, les territoires sous tutelle (américaine) des îles du Pacifique, Tokelau et Wallis et Futuna. Il existe aussi une organisation à caractère plus politique, le Forum des Etats du Pacifique, qui regroupe les Etats indépendants de la région.

PROCHE-ORIENT

Égypte

D'AFRIQUE EN ASIE PAR VOIE... SOUTERRAINE

(De notre correspondant.)

Suez. — Creusé par des nuées de fellahs égyptiens sous les ordres du Français Ferdinand de Lesseps, le canal de Suez séparait artificiellement depuis 1869 l'Egypte de sa province du Sinaï. Pour la première fois depuis cent onze ans, on peut de nouveau se rendre d'Afrique en Asie, ou vice versa, par voie de terre.

Bien qu'il puisse se flatter d'avoir rendu en 1975 le canal à la navigation, le raïs a voulu, au moins sur un point, aller si l'on peut dire à l'encontre de l'œuvre de Lesseps en remettant en liaison directe les deux continents, par un vaste tunnel, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Suez, et qu'il devait ouvrir au trafic ce samedi 25 octobre. Cet ouvrage, qui porte le nom d'Ahmed-Hamdi, premier soldat égyptien tué en franchissant le canal en octobre 1973, pourra absorber trois cents véhicules à l'heure dans l'hypothèse d'une circulation normale (60 kilomètres-heure) et mille en cas de nécessité.

Il mesure 4 220 mètres de long, dont 1 750 mètres pour le tunnel proprement dit, qui est creusé à plus de 40 mètres sous la voie d'eau. Les travaux ont occupé huit cents ouvriers durant deux ans et leur coût a été, comme prévu par le plan initial, de 250 millions de francs.

Le tunnel, qui permettra à partir de juin 1981 (la ventilation, l'éclairage et les systèmes de sécurité restent à installer) de se rendre du Caire à Jérusalem sans les aléas du bac, n'aura pas un rôle limité aux relations humaines et commerciales. Il comporte une conduite amenant de l'eau du Nil pour le programme agricole de la sèche péninsule sinaïtique. Dans la perspective d'un développement désenclavé de celle-ci, quatre autres tunnels sont prévus sous le canal, ce qui est excessif, estiment nombre d'experts étrangers, celui-ci n'ayant que 160 kilomètres de long. Mais l'Egypte veut multiplier les liens avec sa province en cours de restitution à la mère-patrie.

J.-P. P.-H.

ASIE

Afghanistan

L'armée connaît un sérieux problème de recrutement

Le haut fonctionnaire afghan, M. Akhtar M. Paktiawal, qui avait dénoncé, le 24 octobre, l'intervention militaire soviétique dans son pays, lors de la conférence générale de l'UNESCO, à Belgrade (*le Monde* des 26 et 27 octobre), est arrivé le même jour à Munich. Il a indiqué qu'il avait demandé l'asile politique en R.F.A. Il a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que le peuple afghan souhaitait *conserver* l'amitié de l'U.R.S.S. mais avait été trahi. Les Soviétiques, a-t-il déclaré, ont assuré qu'ils voulaient aider l'Afghanistan, *mais en réalité ils « se sont comportés en conquérants ; ils volent, persécutent, tuent »*. M. Paktiawal a ajouté que les *forces soviétiques* resteraient en Afghanistan pendant des années si les pays occidentaux n'exerçaient pas de fortes pressions sur Moscou pour qu'elles s'en retirent.

Parlant lors du débat sur le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, à la conférence de l'UNESCO, le délégué afghan avait déclaré qu'il saisissait cette occasion pour affirmer que la communication était « *coupée* » entre son peuple et le monde, qui n'entendait plus sa voix puisque « *les Soviétiques contrôlent maintenant toutes les communications* ». Formé dans une université américaine, M. Paktiawal avait occupé des *fonctions importantes au* ministère de l'éducation, mais en avait été exclu sous le régime Amin. Un autre membre de la délégation afghane, Mme Faiqa Mukhtarzada, appartenant au ministère des affaires étrangères, était également passée à la dissidence peu de temps avant la déclaration de son collègue.

Le gouvernement de Kaboul, dans un message à la conférence de Belgrade, a dénoncé lundi la « trahison » de son délégué à l'Unesco et annoncé qu'il retirait les pouvoirs accordés à M. Paktiawal.

En Afghanistan, le régime rencontre des difficultés dans ses efforts pour reconstituer l'armée. Selon Yves Heller, envoyé spécial de l'A.F.P. et premier journaliste d'une agence occidentale à avoir obtenu l'autorisation de se rendre dans la capitale afghane depuis plusieurs mois, les milieux proches du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.D.P.A.) reconnaissent que le recrutement dans les forces armées pour faire face aux désertions se heurte au fait que de nombreux jeunes gens — parfois même des sympathisants du régime — se montrent peu empressés de faire leur service militaire et cherchent même à y échapper.

On déclare dans les *mêmes* milieux que l'enrôlement forcé — par rafles notamment — n'a plus cours à l'heure actuelle. Mais ceci est *contesté par d'autres sources*. Un mouvement de grève a été d'ailleurs lancé, la semaine dernière, par les professeurs et les étudiants *de l'université de* Kaboul pour protester contre l'obligation faite aux jeunes d'interrompre leurs études pour se rendre à la caserne. Cette décision a conduit de nombreux étudiants à partir à l'étranger pour échapper à la conscription. Avant le début du mouvement, les autorités ont tenu, semble-t-il, à rassurer l'opinion en indiquant que seuls les jeunes gens de plus de vingt et un ans seraient appelés sous les drapeaux.

L'envoyé spécial de l'A.F.P., qui a pu se rendre dans les régions orientales de Djellalabad et en certains endroits de la vallée du Kunar, indique que peu de militaires afghans étaient visibles. Il semble, écrit-il, que la plus grande partie des engagés volontaires proviennent de « *l'organisation démocratique de la jeunesse* », « *auxiliaire du parti* », qui affirme être forte de 50 000 à 60 000 *membres* de seize à vingt-cinq ans.

Des « brigades d'ordre social »

La presse afghane a annoncé le 15 octobre la formation du « *premier bataillon indépendant* » de l'armée, *composé* de membres de cette formation, qui compose des « *brigades de l'ordre social* » dont les activités en province, selon leurs responsables, ont un caractère militaire, éducatif et économique. Elles interviennent ainsi aux côtés des militaires.

D'autre part, le maintien au pouvoir du président Karmal et la présence militaire soviétique, *constituent* les *éléments* indispensables à la poursuite de la révolution, de l'avis des membres du Parcham (le drapeau), la faction pro-gouvernementale du P. D. P. A., rapporte l'*A.F.P.* M. Karmal est considéré comme une personnalité indispensable à l'équilibre des forces au sein du parti dirigeant qui observent actuellement une sorte de « paix armée ».

De nombreux Afghans font un choix politique plus par rapport à la présence soviétique qu'à la ligne politique du régime. Et, dans cet esprit, ce qui est reproché à l'actuel gouvernement c'est moins son orientation que sa responsabilité dans la présence de l'armée soviétique et l'intervention militaire de Moscou. Celle-ci représente une « tache indélébile » pour le régime, selon beaucoup de Kaboulis même s'ils admettent certains aspects positifs du programme *suivi par le régime* Karmal. Ils soulignent notamment qu'ils se sentent plus libres de parler que sous les régimes précédents. Cependant la sécurité du président Karmal reste une priorité. Le chef de l'Etat et du parti n'est apparu que deux fois en dix mois en public et cet « isolement » tranche, écrit encore l'*A.F.P.*, avec le comportement de ses prédécesseurs.

M. LUNS DÉNONCE LA « RELATIVE INCONSISTANCE » DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES DÉCIDÉES CONTRE L'U.R.S.S.

Parlant samedi 25 octobre devant un séminaire organisé à Grospierres (Ardèche), M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a dénoncé la « *relative inconsistance* » des sanctions économiques adoptées contre l'U.R.S.S. après l'invasion de l'Afghanistan. « *L'Union soviétique*, a-t-il dit, *continue de bénéficier d'importants crédits que les pays occidentaux lui accordent à des conditions de loin plus favorables que celles qu'ils offrent chez eux aux particuliers et aux entreprises privées... Il semble également que le flux des technologies de pointe exportées vers l'Est par quelques-uns au moins des pays occidentaux n'ait subi aucun ralentissement sensible en dépit de tout ce qui a été dit en faveur de sanctions.* »

D'autre part, tout en se défendant de vouloir modifier le traité de l'Atlantique nord, M. Luns a fait valoir l'intérêt d'une extension de sa zone d'application. « *L'alliance ne pourra plus limiter son attention à la zone géographique définie dans ce traité*, a-t-il dit, *si elle veut continuer à protéger, comme elle a su le faire dans le passé, les intérêts vitaux de ses membres.* »

Enfin, le secrétaire général de l'OTAN a estimé que la France dispose d'une « *vraie force de dissuasion, avec une capacité de riposte immédiate à toute attaque, ce qui fera réfléchir à deux fois les Soviétiques* ». De même, sur le plan naval, « *grâce à la flotte française, on n'a pas trop de souci à se faire en Méditerranée* ».

Chine

A LA SUITE D'INCIDENTS AU XINJIANG

Le pouvoir central lance un avertissement aux fauteurs de troubles « quelle que soit leur nationalité »

De notre correspondant

Pékin. — Que s'est-il passé au Xinjiang au printemps dernier ? Dans le courant de l'été, des rumeurs avaient commencé à circuler à Pékin faisant état de heurts sérieux survenus entre des éléments de la population *ouïghoure et des fonctionnaires* (ou des militaires) de nationalité han en poste dans la région. Les incidents auraient été assez graves pour que les familles de certains de ces fonctionnaires soient évacuées et rapatriées vers Pékin. On parlait de morts et de blessés, mais de manière trop vague pour que l'on puisse se faire une idée exacte des événements.

On n'en sait guère plus aujourd'hui, mais la réalité des incidents vient d'être confirmée à l'occasion de la mission accomplie ce mois-ci au Xinjiang par M. Wang Zhen, membre du bureau politique du P.C. et spécialiste de cette région pour y avoir longuement servi au lendemain de la libération. Parlant le 9 octobre à Urumchi, lors d'un meeting organisé autour de M. Wang Zhen, l'un des secrétaires du comité régional du parti, M. Temur Dawamad, a évoqué « *des faits survenus récemment, nuisibles à l'unité entre les nationalités comme à l'unité entre l'armée et la population, et qui ont eu un effet adverse.* » « *Nous devons*, ajoutait-il, *traiter avec sévérité les quelques personnes qui incitent aux dissensions et qui sapent l'unité. Nous devons isoler ces quelques mauvais éléments.* »

M. Wang Zhen lui-même, au cours de la même réunion, n'a pas fait expressément allusion aux incidents, mais il a présenté « *le renforcement de l'unité entre toutes les nationalités* » du Xinjiang comme « *la tâche primordiale* » dont dépendait l'intérêt de chacun et de tous. Au nom du respect de la loi, il lançait un avertissement sévère : « *Nous ne tolérerons pas les actes contraires à la loi ou irresponsables. Nous sommes résolus à lutter contre tous les malfaiteurs qui sapent l'ordre social. Tous les criminels seront punis, quels qu'ils soient et quelle que soit leur nationalité.* »

Mais M. Wang Zhen allait plus loin en mettant expressément en cause le rôle d'agents soviétiques : « *Nous devons nous rendre compte*, disait-il, *que les sociaux-impérialistes soviétiques intensifient leurs activités de subversion et prendre garde aux discordes qu'ils sèmeront parmi nous afin de saper l'unité de notre patrie.* »

Ces paroles doivent être rapprochées d'informations diffusées au mois de juillet par une radio « clandestine » dite « *du 1er août* » (date anniversaire de la fondation de l'armée populaire de libération chinoise), généralement considérée comme une émanation des services spéciaux vietnamiens et soviétiques.

Ces informations, hautement sujettes à caution en raison de leur origine, avaient spécifiquement fait état d'incidents survenus en avril au Xinjiang occidental dans la région d'Aksu.

S'il faut faire une large part à l'intoxication, il n'en est pas moins certain désormais que des troubles ont eu lieu au Xinjiang *qui justifient* sinon l'alarme, du moins une attention très particulière du pouvoir central chinois.

A la différence d'autres régions de minorités nationales, le Xinjiang a été considéré par Pékin comme une terre de peuplement. Au lendemain de la libération, on y comptait 6 à 7 % de Hans. Avec plus de quatre millions de représentants, ceux-ci forment aujourd'hui près du tiers de la population régionale sans pour autant s'intégrer dans un monde toujours profondément musulman, dont les séparent des barrières ethniques, sociologiques, religieuses. En dépit d'un incontestable effort de promotion économique, cette évolution relativement récente n'est pas sans créer une situation délicate et porteuse de sourdes tensions.

Il n'est pas impensable enfin que les remous qui affectent des pays islamiques peu éloignés — reliés au Xinjiang par de très anciennes et traditionnelles relations — aient trouvé un écho dans cette région et y aient constitué *un ferment supplémentaire* d'agitation.

ALAIN JACOB.

MENACÉS PAR LA FAMINE, LA PIRATERIE, LES PROXÉNÈTES

Cinq millions d'enfants réfugiés dans le monde...

De notre correspondante

Genève. — Une « table ronde » organisée à Genève du 21 au 23 octobre, sous les auspices du Haut Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) et avec la participation d'une vingtaine de personnalités de tous bords, dont plusieurs prix Nobel, a débattu des problèmes que pose la *présence dans le monde* de cinq millions d'enfants réfugiés, menacés par la famine en Afrique et la piraterie en Asie. Des témoignages bouleversants ont été entendus, comme celui d'un délégué du H.C.R., qui donna des précisions sur les attaques, les pillages, les viols répétés, les enlèvements et les séquestrations dont furent victimes, le 14 octobre, des jeunes filles et des enfants fuyant le Vietnam. Les numéros d'immatriculation des bateaux de ces pirates ont pu être relevés, mais ces derniers peuvent continuer à agir en toute impunité.

Le professeur Léon Schwarzenberg a précisé, pour sa part, que, parmi les orphelins dans les camps de Ko, Sareo, Kanpo, mille trois cents garçons et cinq cent huit filles avaient été recensés. Si les filles ne sont que 28 %, c'est qu' « *ont les vend à des patrons de bordels* ». « *Que dire de ce monsieur, qui arrive par charter d'Europe et d'Amérique à Bangkok, qui paie le droit de violer des jeunes filles, quand il ne s'agit pas de petites filles, vendues à l'encan ? Que dire, sinon qu'il s'agit là aussi de pirates, mais de pirates bien vêtus, et qui ont quelquefois pignon sur rue* ».

Une police de l'ONU

Un responsable des enfants au H.C.R., M. Kim Bond, a déclaré : « *Nous savons qu'une jeune fille de l'un des camps a été récemment vendue par des Thaïlandais à un bordel situé dans une ville proche du camp ; selon des indications certaines, beaucoup d'enfants ont disparu de la même manière.* »

Au cours des derniers débats, les participants évoquèrent à plusieurs reprises l'île des pirates Kao-Kra (Thaïlande), véritable enfer où des enfants réfugiés sont torturés et violés. Le H.C.R. ne peut ni faire face à tant d'horreurs ni, par exemple, dans les camps de Somalie, où sont réfugiés des centaines de milliers d'enfants, empêcher les mères de privilégier les garçons et de sacrifier les filles. L'actrice Liv Ullmann, après avoir évoqué Anne *Frank*, a *demandé pourquoi on* n'utilisait pas les chômeurs pour produire ce dont les enfants du monde ont besoin pour vivre ; pourquoi *ne pas lancer* un plan Marshall pour les pays déshérités ?

M. Sean McBride, prix Nobel, a estimé que, devant l'horreur de la piraterie dont sont victimes les enfants réfugiés, une cour de justice, inspirée du tribunal de Nuremberg, devenait nécessaire. A son appel, la table ronde s'est mise d'accord sur une résolution demandant la convocation d'un tribunal international pour juger « *tout individu ou toute collectivité qui aura spolié, maltraité ou violé un enfant réfugié dans les camps ou hors des camps du H.C.R.* » Un « *procureur suprême* », habilité à présenter la défense des enfants réfugiés, devrait être désigné. Une proposition tendant à faire juger par ce tribunal des membres de l'armée thaïlandaise, dont la *passivité* devant les attaques de pirates a été reconnue, n'a pas été retenue dans le texte final.

Il a été également admis que la présence d'une « *police* », de même que celle « *d'unités militaires placées sous le contrôle de l'ONU* » dans les camps et hors des camps, devenait indispensable. La table ronde a lancé un appel au président de l'Assemblée générale de l'ONU, à M. Waldheim et à tous les gouvernements afin que le Conseil de sécurité adopte des mesures pour faire cesser « *les actes inhumains, les viols, les enlèvements d'enfants réfugiés, parfois très jeunes* ».

ISABELLE VICHNIAC.

PÉKIN RÉCLAME LE « RETRAIT COMPLET » DU CAMBODGE DES TROUPES VIETNAMIENNES

La Chine a solennellement posé, ce lundi 27 octobre, le retrait « complet » des troupes vietnamiennes du Cambodge comme condition à un règlement de la question cambodgienne. « La clef d'une diminution de la tension en Asie du sud-est et d'une solution à la question du Kampuchea est constituée par le retrait complet des troupes vietnamiennes du Kampuchea », a déclaré le premier ministre chinois Zhao Ziyang, au cours d'un banquet offert en l'honneur de son homologue thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, arrivé le lundi 27 octobre à Pékin pour une visite officielle de trois jours. Ce voyage, le premier en Chine du chef du gouvernement de Bangkok depuis sa désignation en mars dernier, intervient à un moment où Pékin multiplie ses mises en garde contre les activités militaires du Vietnam et au lendemain du débat sur le Cambodge aux Nations unies. Dimanche, M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, avait d'ailleurs reçu à Pékin M. Ieng Sary, l'un des principaux dirigeants khmers rouges, de retour de New-York, où il avait assisté à ce débat.

L'agence Chine nouvelle, dans un commentaire daté de Bangkok, a accusé une nouvelle fois, dimanche, le Vietnam d'« accélérer ses préparatifs le long de la frontière du Kampuchéa et de la Thaïlande ». Depuis l'incursion de soldats vietnamiens en territoire thaïlandais en juin dernier, Pékin n'a pas manqué une occasion de rappeler qu'il se tiendrait aux côtés de ce dernier pays en cas d'agression de Hanoï. Selon des informations en provenance de Bangkok, le général Prem aurait l'intention de tenter de convaincre les dirigeants chinois de la nécessité de mettre en place une nouvelle équipe pour diriger la résistance armée antivietnamienne au Cambodge.

Enfin, à Phnom-Penh, sept fonctionnaires ont été récemment exécutés pour « activités antivietnamiennes », indique Chine nouvelle, citant la radio des Khmers rouges. — (A.F.P.).

Un bilan des États-Unis

(Suite de la première page.)

Dans leur subconscient, les Américains sont obscurément reconnaissants à leur système politique de leur avoir évité le pire : la lutte de tous contre tous. Il ne leur a épargné ni les iniquités raciales ni les injustices sociales. Peut-être même les a-t-il perpétuées plus longtemps que n'aurait fait un autre mode de gouvernement mais, sauf envers les Indiens, il a conjuré l'inexpiable en détournant vers des aspirations individuellement positives les facteurs d'intolérance et d'exclusion inhérents à un agrégat humain aussi disparate.

Le mérite en revient-il à la prescience des Pères fondateurs et aux institutions qu'ils léguèrent à la postérité ? Le seul fait que celles-ci aient duré aussi longtemps sans rencontrer la moindre contestation tendrait à démontrer non qu'elles sont infaillibles, mais qu'elles étaient dès le début comme assorties à l'évolution qu'allait suivre la société américaine. Pour donner son plein effet à l'expansion territoriale et démographique, il fallait un agencement institutionnel qui maintienne en suspension ou en sursis les coalitions et les conflits d'intérêts. Or, c'est justement à quoi répondait le grand dessein des constituants de Philadelphie. Instruits par l'expérience de leurs débats qu'il y a des situations si chargées de tension qu'une solution claire et nette provoquerait la déflagration, ils s'ingénièrent à créer un système où, sous l'invocation de la séparation des pouvoirs, aucune instance n'aurait le dernier mot parce que ni les passions ni les factions n'y trouveraient un point de cristallisation.

Cette disposition convenait à un milieu et à une époque qui regardaient la concentration du pouvoir politique comme un mal en soi, générateur d'oppression et d'arbitraire. Pour la même raison, on chercherait en vain dans le texte constitutionnel et la pratique qui en découle trace d'un souci de dégager une volonté populaire distincte de la souveraineté immanente du peuple et d'opposer une majorité aux minorités. L'exécutif — le président, — ne l'oublions pas, est élu au suffrage indirect avec tous les aléas qu'il comporte. Tous les quatre ans, les experts frémissent à l'idée que sorte du collège électoral un président minoritaire — ça s'est vu — ou... pas de président du tout, auquel cas c'est à la Chambre statuant à la majorité des Etats représentés, et non des voix, qu'il revient de désigner le vainqueur.

La composition du Sénat — deux sénateurs par Etat, quelle que soit la taille de ce dernier, indique assez qu'il s'agit de respecter le particulier, non de faire saillir une volonté générale. Quant à la Chambre, élue, elle, au suffrage universel direct et dans des circonscriptions révisées tous les dix ans pour tenir compte des déplacements de population, son trop court mandat (deux ans seulement) et l'accaparemment des affaires par les commissions et les sous-commissions, réduisent à peu de chose son rôle de caisse de résonance. On pourrait difficilement l'accuser d'instituer un « régime d'assemblée ». Ses plus constantes traditions sont nettement oligarchiques.

Les rapports respectifs de l'exécutif et du législatif, laissés dans le vague par la Constitution, sont plutôt des rapports de faiblesse réciproque que de force. Le président peut proposer *tous* les grands projets qu'il estime d'intérêt national, le Congrès, maître absolu de la bourse, en dispose avec une sage lenteur et n'en laisse subsister que ce qui lui agrée. Aucune procédure d'exception ou d'urgence n'est prévue pour en accélérer les travaux. A l'inverse, le Congrès est trop empêtré dans ses arcanes pour en remontrer au président et infléchir la grande politique. On s'en est aperçu durant la guerre du Vietnam.

Les *congressmen* ne s'émurent que sur le tard de son enlisement et n'osèrent prendre aucune mesure concrète capable d'en dévier le cours (ils se rattrapèrent à propos du Cambodge, livrant le pays à Pol Pot pour se punir de l'avoir abandonné aux entreprises du Dr Kissinger). La procédure budgétaire qui, malgré maintes réformes, défie l'analyse rationnelle et, *a fortiori*, le résumé, fournirait un bon exemple du fouillis des compétences que se partagent l'exécutif et le législatif.

Les « branches » du gouvernement

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la fonction de « magistrature suprême » échoie à la Cour du même nom. C'est devant la Cour suprême, composée de neuf juges nommés à vie par le président avec l'assentiment du Sénat, qu'aboutissent les grands litiges qui peuvent diviser l'opinion. Elle seule possède l'indépendance d'esprit, le loisir et souvent le courage nécessaire pour formuler les décisions juridico-morales qui engagent la conscience américaine. A ce titre, ses jugements sont fréquemment discutés, mais il ne viendrait à l'esprit de personne de les considérer comme nuls et non avenus. Ils ont, littéralement, force de loi.

En France, par exemple, c'est une loi qui, après des débats passionnés, réglemente l'interruption de grossesse.

Aux Etats-Unis, c'est la Cour qui en a été saisie et qui, après une enquête approfondie d'un de ses membres, le juge Harry Blackmun, chargé par ses pairs de rédiger le mémoire qui servit à ses conclusions, se prononça pour la liberté d'avortement durant les trois premiers mois de la gestation au nom du droit de la personne à disposer d'elle-même. Rappelons également la part éminente prise depuis un quart de siècle par la Cour dans le combat pour les droits civiques des Noirs et leur réalisation dans la vie sociale. Quel que soit le domaine où elle intervient, c'est bien évidemment grâce à l'activité de la Cour suprême que la Constitution américaine doit de rester un « document vivant », source permanente du droit des individus face à la collectivité, et non un parchemin daté et desséché.

Les trois « branches » du gouvernement, pour employer la terminologie américaine, bien que censées provenir d'un tronc commun et puiser à la même sève, fleurissent à l'écart les unes des autres. La « circulation des élites » en pâtit. Même quand un président a fait ses classes au Congrès (comme Truman, Kennedy, Johnson, Nixon), il n'a rien de plus pressé, une fois entré à la Maison Blanche, que de s'entourer de gens à lui dont l'assiduité sourcilleuse, sinon le zèle courtisan, tend à faire écran à ses anciens collègues. Retranchement d'autant plus pernicieux que les membres du cabinet présidentiel, sauf exception confirmant la règle (le sénateur Muskie devenant secrétaire d'Etat), sont recrutés hors du Congrès, si bien que ce dernier en arrive à traiter l'ensemble de l'exécutif comme une sorte de puissance étrangère.

On voit ce qui contribue à faire du système américain tout autre chose qu'un régime parlementaire. Non que le Parlement (le Congrès) n'ait rien à dire : son pouvoir de légiférer est immense et l'initiative des lois lui appartient. Ce qui manque, c'est le ressort même du parlementarisme, à savoir des partis politiques organisés à l'échelle nationale, assurant la médiation entre l'électorat et les élus comme la jonction entre l'exécutif et le législatif. Les partis américains ne sont plus que les fantômes de ce qu'ils furent. Démocrates et républicains ne sortent de leur hibernation qu'à la chaleur d'une campagne électorale.

Dans l'intervalle des élections fédérales, les Etats-Unis ne connaissent pas de « vie politique » au sens où on l'entend en Europe. Les partis ne tiennent pas d'assises régulières, ne réunissent pas de « comités directeurs », ne publient pas de communiqués : leurs présidents sont généralement inconnus du grand public et ne recherchent d'ailleurs pas la publicité, conscients qu'ils sont de leur rôle d'intérimaire.

Au Congrès, les groupes ignorent la discipline de vote et interviennent rarement comme tels. Chaque personnalité parle en son nom, jamais au nom du parti politique tout entier. N'émerge comme « chef de parti », tous les quatre ans, et pour quelques semaines seulement, que le candidat à la présidence désigné par la convention. Elu ou battu, il rejette son parti dans les limbes.

L'importance des « primaires »

La décadence des partis politiques aux Etats-Unis a des causes diverses, mais l'une d'elles joue un rôle considérable parce qu'elle remplace l'affiliation et la fidélité au parti par une légitimité immédiate : la prolifération des « primaires ». On connaît surtout celles qui jalonnent la course d'obstacles aux prétendants à la candidature présidentielle. Mais le procédé a gagné les élections à la Chambre et au Sénat, celles des gouverneurs d'Etat et, à un degré ou à un autre, un nombre croissant de fonctions électives.

Le corps électoral est de plus en plus associé directement à la sélection des candidats, qui, du coup, ne doivent plus rien à une quelconque « investiture » partisane. Le vainqueur d'une « primaire » est en fait un candidat indépendant qui s'est librement accolé une étiquette. Son succès n'est dû qu'à sa capacité de convaincre et de collecter des dollars. Payante ou non, la télévision fait le reste. Dans le meilleur des cas, le parti n'est plus qu'une toile de fond, non pas tout à fait interchangeable — il reste des vestiges d'« enracinement » politique — mais secondaire. A tous les niveaux, la « primaire » constitue désormais un petit plébiscite.

Qu'y a-t-il de commun entre cette démocratie plébiscitaire et la république tempérée envisagée par les constituants de 1787 ? Fort peu, serait-on tenté de répondre, si la Cour suprême n'était là pour garantir la perpétuité opérante des grands principes initiaux. A la faveur des guerres, l'administration centrale s'est développée jusqu'à devenir pléthorique. La télévision a modifié profondément l'environnement du jeu électoral, sans que l'on puisse encore discerner jusqu'où ira la transformation des mœurs qu'elle implique (on en est au point où les présentateurs ravissent la vedette aux hommes politiques). Peut-être en fait-elle trop, ce qui expliquerait la démission d'une partie des abstentionnistes, spectateurs à force d'être saturés de spectacles. La presse, « quatrième pouvoir », singulièrement protégée par le premier amendement de la Constitution, s'est définitivement installée dans son rôle de vestale de l'intérêt public.

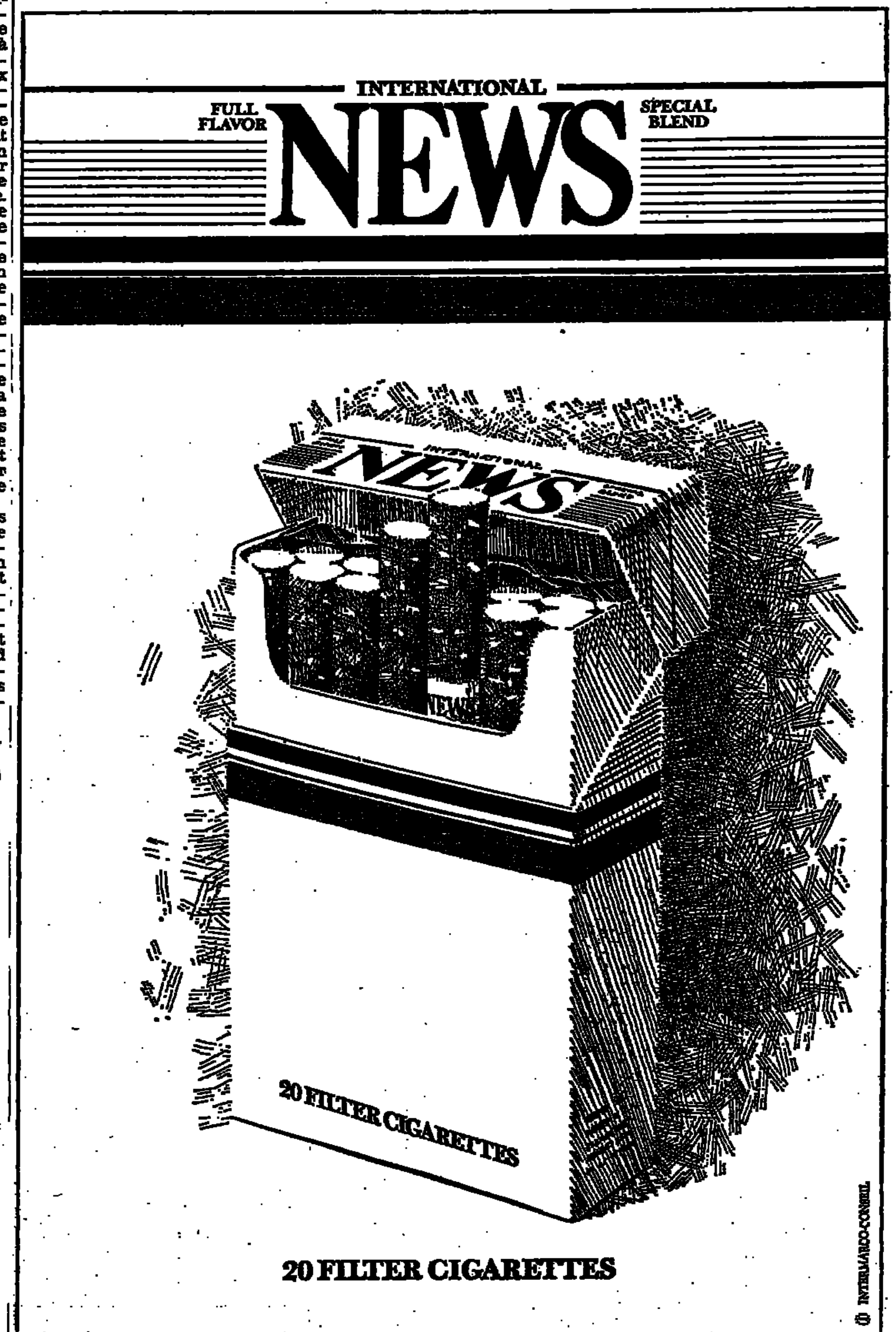
Pourtant, le fil du discours historique ne s'est pas rompu. D'instinct les Américains s'insèrent dans la descendance de leurs grands ancêtres. Malgré tout ce qui les en sépare, ils restent de connivence avec eux. Comment pourrait-on définir cette continuité ? En disant peut-être que ce qui relie les uns aux autres les générations d'Américains, c'est le refus de l'Etat comme grandeur autonome ne renvoyant qu'à son superbe et arrogant isolement. Le « gouvernement », oui, parce qu'il suppose la proximité des gouvernés et leur pression constante, éclairée ou pas, sur les gouvernants. La monocratie étatique, non, à aucun prix — même s'il doit en résulter le gaspillage d'énergies et d'argent qui s'observe si souvent à Washington. Aussi se résoudrait le paradoxe qui fait que si *« la plus vieille Constitution écrite du monde »* traîne avec elle une bonne dose d'archaïsme, elle laisse en même temps toute sa chance à cette liberté non « médiatisée », non tamisée, non domestiquée qui est sans doute le rêve des peuples à l'aube du vingt et unième siècle.

ALAIN CLÉMENT.

Prochain article :

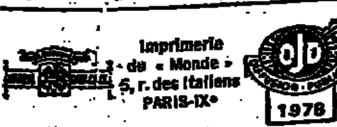
UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT







Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

AFRIQUE

Maroc

ALORS QUE LES COMBATS SE POURSUIVENT AU SAHARA

Rabat multiplie les gestes de conciliation en direction d'Alger

Pour la première fois depuis 1975, les représentants de dix organisations du Sahara occidental favorables à l'intégration de la région au Maroc sont venus défendre leur point de vue devant la commission de décolonisation des Nations unies. Vendredi matin 24 octobre, nous câble notre correspondante Nicole Bernheim, le secrétaire général du PUNS (Partido de union nacional sahraoui), M. Khalihenna Ould Errachid, a indiqué au cours d'une conférence de presse que ces dix organisations « représentent les véritables habitants du Sahara occidental, décidés à soutenir devant les Nations unies, après l'Organisation de l'unité africaine, l'honneur et l'intégrité de leur peuple ».

Les débats à la commission de décolonisation dureront sans doute plusieurs semaines. Un projet de résolution favorable au Polisario va être prochainement déposé, qui obtiendra sans doute, comme l'année dernière, une majorité des voix. Notre correspondante nous signale toutefois que les Marocains ont multiplié les contacts avec diverses délégations africaines et islamiques modérées, ainsi qu'avec la presse, et qu'ils pourraient tenter de faire, à leur tour, présenter une résolution à la commission de décolonisation.

De notre correspondant

Rabat. — Que se passe-t-il entre le Maroc et l'Algérie ? La question pourrait paraître saugrenue puisque, aussi bien, les guérilleros du Polisario basés en Algérie n'ont apparemment rien perdu de leur agressivité. Un communiqué marocain publié jeudi 23 octobre a annoncé que les forces armées royales avaient encore repoussé une violente attaque du Polisario au sud de Ras-al-Khanfra, tuant cent cinquante guérilleros et détruisant soixante véhicules (1). Le Polisario a, en outre, attaqué à l'autre bout de la frontière algéro-marocaine la petite ville de M'Hamid, au nord du massif de l'Ouarkziz, ratissé en mai dernier par l'armée marocaine.

Mais, précisément, toute l'équivoque actuelle des relations maroco-algériennes a commencé avec le discours du roi lors de la rentrée du Parlement (*le Monde* daté 12-13 octobre). Le souverain avait alors saisi l'occasion pour lancer un appel solennel à l'Algérie, se refusant, disait-il, à croire que ses dirigeants avaient pu prendre la responsabilité d'une telle attaque contre M'Hamid, ville chère à tous les Marocains depuis l'appel que son père, Mohamed V, avait lancé au lendemain de l'indépendance pour la récupération de territoires sahariens.

Depuis, le roi a pris, à l'occasion du tremblement de terre de El Asnam, d'autres initiatives. Tout d'abord, il a adressé un télégramme chaleureux de condoléances au président Chadli, dans lequel il lui disait « *sa foi en la communauté de nos deux peuples* ». Puis, le 20 octobre, le jour de la grande fête du Sacrifice (Aïd al Adha), on apprenait brusquement que le souverain *lançait un appel au peuple marocain pour qu'il vienne en aide aux sinistrés d'El Asnam en leur faisant don de toutes les peaux des moutons sacrifiés à l'occasion de la fête dont le nombre est évalué à trois millions. Dans le communiqué publié à cette occasion, le roi Hassan II déclarait « *reprendre ainsi une tradition courante au Maroc, en Algérie et en Tunisie alors que les trois pays étaient sous domination étrangère* ». Le roi ajoutait : « *Outre qu'elle constituait à l'époque une source de financement appréciable pour les mouvements nationalistes en lutte contre l'occupant étranger, cette noble tradition était une occasion pour chacun de se mobiliser et d'apporter sa contribution à la cause commune.* »

Qu'y a-t-il derrière cette succession d'initiatives et d'appels en direction de l'Algérie ? Les rumeurs de négociation en coulisse ont recommencé évidemment à courir à Rabat. Outre les contacts attribués périodiquement au conseiller royal M. Guedira et au général Dlimi, chef des aides de camp du roi, qui dirige l'état-major chargé des opérations au Sahara, contacts qui auraient eu lieu encore dernièrement (en juillet en Suisse, puis en septembre à Paris), mais dont il n'a jamais été possible d'obtenir confirmation, *des démarches directes* ont-elles eu lieu ? Selon des sources bien informées, un aide de camp du roi, le colonel Skiredj, un aviateur, qui fait partie de l'état-major du général Dlimi, se serait rendu le dimanche 19 octobre en Algérie, où il aurait fait un très bref séjour. De là à penser qu'il s'agirait d'un message du roi Hassan II au président Chadli, il n'y a qu'un pas, que certains ici n'hésitent pas à franchir. Il est évidemment impossible d'obtenir la moindre confirmation de cette rumeur.

ROLAND DELCOUR.

(1) Le Polisario, dans un communiqué publié à Alger, fait état de la mort de trois cent dix soldats marocains et de la destruction de soixante-dix-neuf véhicules.

Tunisie

LA FIN DE LA VISITE DE M. BARRE

Le gouvernement tunisien s'engage à libérer une partie des avoirs français bloqués

Tunis. — La visite de M. Raymond Barre en Tunisie a permis d'apurer en grande partie le seul contentieux existant entre Paris et Tunis. Le gouvernement tunisien a officiellement annoncé dimanche 26 octobre sa « détermination » à procéder « dès à présent et dans des délais relativement courts » à un déblocage des avoirs français retenus depuis l'accession du pays à l'indépendance. Cette libéralisation concerne 85 % des petits comptes actuellement bloqués, soit environ onze mille comptes sur treize mille. Le « geste » de Tunis répond au soutien que la délégation française a apporté aux orientations politiques et économiques du gouvernement tunisien. Il répond aussi en particulier à l'accord « ferme » donné par M. Barre à la création d'une banque franco-tunisienne d'investissement. La déclaration commune, rendue publique avant le retour de M. Barre à Paris, souligne que les entretiens se sont déroulés « dans un climat de profonde amitié et de compréhension réciproque ».

De notre envoyé spécial

Le déblocage des fonds retenus en Tunisie règle pour l'essentiel un problème vieux de vingt-quatre ans. Le gouvernement tunisien va autoriser le transfert de tous les petits comptes dans la limite pour chacun de 2 000 dinars (*20 000 francs environ*) en accélérant les formalités afin que les intéressés puissent percevoir leur argent dans un délai de deux mois. Le montant total de ces petits comptes s'établit à 40 millions de francs, ce qui ne constitue que le cinquième du montant global des fonds bloqués (220 millions).

Tous les titulaires de comptes pourront néanmoins souscrire à l'emprunt d'Etat qui avait été clos en 1975 et qui sera réouvert le 31 octobre 1980 jusqu'à la fin de 1982. Les détenteurs de comptes auront ainsi la possibilité de participer aux investissements tunisiens et les intérêts retirés de leur participation seront immédiatement transférables. Une clause particulière est prévue en faveur *des titulaires de comptes parvenus* à l'âge de la retraite : le montant de la somme immédiatement transférable sera dans ce cas portée à 25 000 dinars (250 000 francs).

Mais le bilan de la visite de M. Barre est surtout positif pour les dirigeants tunisiens, auxquels le premier ministre français a manifesté un soutien à la fois politique, économique et diplomatique. Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue samedi matin, M. Barre a apporté son appui personnel à la politique intérieure de décrispation et à la politique économique de développement conduites par le chef du gouvernement tunisien, M. Mohamed Mzali, auquel il a rendu hommage pour sa volonté de mener « *une politique qui tend à ce que la Tunisie tout entière soit rassemblée et unie* ».

M. Barre a également répondu à l'attente de ses interlocuteurs en confirmant la participation de la France à la création d'une banque franco-tunisienne d'investissement. « *Notre engagement est un engagement ferme* », a-t-il notamment indiqué. Le capital de cette banque sera de l'ordre de 250 millions de dollars, libérable en cinq ans. La participation de la Tunisie sera de 40 %, celle de la France de 30 % et celle des pays arabes de 30 %. L'Irak avait été pressenti, mais la poursuite du conflit irako-iranien pourrait aboutir à une participation de capitaux en provenance des Emirats arabes unis et du Qatar. Les Tunisiens désirent, côté français, la participation d'Elf-Aquitaine auprès de la B.N.P., de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit agricole. M. Barre demandera aux *opérateurs français de procéder* à la création de cette institution dans les meilleurs délais.

La France et la Tunisie vont s'efforcer d'autre part de promouvoir la création de sociétés mixtes de pêche — il en existe déjà une — et de développer en commun les techniques modernes d'irrigation en zone aride.

M. Barre n'a pas déçu non plus ses interlocuteurs chaque fois qu'il a réaffirmé l'importance que la France attache à la sécurité de la Tunisie : « *Je crois que ceux qui miseraient sur les facteurs de décomposition de la Tunisie se tromperaient lourdement. Ceux qui cherchent à compromettre l'œuvre réalisée par le président Bourguiba nourrissent en fait des espoirs complètement vains.* »

M. Barre a, d'autre part, rendu hommage à « *l'action des travailleurs immigrés qui œuvrent pour la prospérité de la France* » et condamné « *la campagne indigne menée surtout en France contre une prétendue politique du gouvernement français dirigée contre les travailleurs immigrés* ».

Un hommage à M. Mendès France

Honneur suprême au pays d'Hannibal : M. Barre est devenu, samedi 25 octobre, citoyen d'honneur de la ville de Carthage par la volonté du maire de celle-ci, M. Chedli Klibi. Tous deux ont rendu hommage à Pierre Mendès France, ancien président du conseil, qui prononça à Carthage, le 31 juillet 1954, le discours historique proclamant l'autonomie interne de la Tunisie et ouvrant la voie à l'indépendance. Carthage étant le siège de la Ligue des Etats arabes, dont M. Klibi est le secrétaire général, M. Barre a profité de la circonstance pour assurer que la politique de la France au Proche-Orient n'est pas inspirée par « *cette odeur de pétrole, dont parlent les uns et les autres* », mais par une volonté « *d'assurer partout le respect de la liberté et de la dignité des hommes* ».

ALAIN ROLLAT.

Algérie

La visite de la reine Elizabeth

LE TRAITÉ D'AMITIÉ DE 1765 EST « TOUJOURS EN VIGUEUR »

(De notre correspondant.)

Alger. — Venant de Tunis à bord de son yacht le « Britannia », la reine Elizabeth d'Angleterre est arrivée, le samedi 25 octobre, à Alger pour une visite officielle de deux jours. Plusieurs dizaines de milliers d'Algérois s'étaient spontanément déplacés pour lui réserver au port un accueil chaleureux.

Premier chef d'Etat occidental invité à prononcer un discours devant l'Assemblée nationale, la reine a évoqué les temps où s'affrontaient marine royale et corsaires algériens, et elle a estimé que le traité d'amitié conclu en 1765 entre ses ancêtres et le royaume d'Alger était « toujours en vigueur ». Ces références historiques ont été très appréciées, *ainsi d'ailleurs* que le vœu formé par la souveraine pour la population d'El Asnam. La reine Elizabeth a d'ailleurs rendu visite, le jour même de son arrivée, à des victimes du séisme soignées à l'hôpital Mustapha. Le prince Philip s'est rendu dimanche dans les zones sinistrées.

Les relations anglo-algériennes *se situent encore* à un niveau relativement modeste sur le plan politique comme en matière commerciale. La Grande-Bretagne est le huitième partenaire de l'Algérie et sa part du marché n'est que de 3 % environ. Londres espère améliorer cette position dans le cadre du prochain plan quinquennal.

La reine Elizabeth devait quitter Alger *ce lundi* pour Rabat, dernière étape de sa tournée maghrébine. — D. J.

DIPLOMATIE

La conférence générale de l'UNESCO a adopté le document sur le « nouvel ordre de l'information »

La conférence générale de l'UNESCO a ratifié « par consensus », *samedi 25 octobre, le texte de compromis sur le « nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ». Plusieurs délégués occidentaux ont manifesté leur réserve à l'égard du texte, en particulier ceux du Royaume-Uni, du Danemark et des Etats-Unis. Le délégué suisse a préféré s'absenter pour ne pas ratifier un compromis selon lui « inacceptable ».*

L'accord a en outre permis l'adoption d'un « programme international de développement de la communication », *supervisé par un conseil intergouvernemental de trente-cinq membres. Seul est resté en suspens le problème du « fonds » qui doit financer ce programme. Les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils ne peuvent* « prendre quelque engagement que ce soit » *à cet égard.*

Le texte de la résolution

La conférence générale invite les Etats membres à procéder à une large diffusion du rapport (1) et à l'étude des conclusions et des recommandations approuvées par la commission (2), convaincue que celle-ci méritent de retenir l'attention de tous les Etats membres. Elle invite les Etats *membres à ne pas perdre de vue* le fait que la diversité des conditions sociales, culturelles et économiques requiert une variété de solutions dans la définition et la mise en œuvre de politiques et de *systèmes nationaux comme dans* l'identification et l'élimination des obstacles qui entravent le développement de l'information et de la communication ;

— à *garder également* à l'esprit la nécessité essentielle de sauvegarder la liberté d'opinion, d'expression et d'information ;

— à assurer au peuple l'accès le plus large et le plus démocratique possible au fonctionnement des mass media. (...)

La conférence générale considère que le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication pourrait reposer entre autres bases sur :

1) L'élimination des déséquilibres *et des inégalités qui* caractérisent la situation actuelle ;

2) L'élimination des effets négatifs de certains monopoles publics ou privés et des concentrations excessives ;

3) La suppression des obstacles internes et externes qui s'opposent à une circulation libre et à une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information et des idées ;

4) La pluralité des ressources et des canaux d'information ;

5) La liberté de la presse et de l'information ;

6) La liberté des journalistes et de tous les professionnels des moyens de communication, liberté inséparable de la responsabilité ;

7) La capacité des pays en développement de parvenir à améliorer leur propre situation, notamment en s'équipant et en formant leurs cadres, en améliorant leur infrastructure ;

8) La volonté sincère des pays développés de les aider à atteindre ces objectifs ;

9) Le respect de l'identité culturelle et du droit de chaque nation d'informer l'opinion publique mondiale de ses intérêts, de ses aspirations et de ses valeurs sociales et culturelles ;

10) Le respect du droit de tous les peuples à participer aux échanges internationaux d'informations sur la base de l'équité, de la justice et de leurs intérêts mutuels ;

11) Le respect du droit public des groupes ethniques et sociaux et des individus à accéder aux *sources d'information et à participer* activement au processus de la communication.

Ce nouvel ordre mondial de l'information et de la communication devrait reposer sur les principes fondamentaux du droit international tels qu'ils sont inscrits dans la charte des Nations unies.

(1) Rapport McBride sur l'information et la communication.

(2) Il s'agit de la commission de l'UNESCO chargée de la culture et de la communication.

Les Neuf cherchent à préciser leur déclaration de Venise sur le Proche-Orient

Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, auxquels s'était joint pour la première fois leur collègue grec, M. Mitsotakis, ont tenu, samedi 25 octobre, à Echternach, près de Luxembourg, une de leurs réunions « informelles » consacrées à la discussion des problèmes internationaux.

L'un des principaux thèmes de discussion, indique-t-on de source française, a été la préparation d'un document qui sera soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement, lors de leur réunion des 1er et 2 décembre, à Luxembourg, sur le conflit israélo-arabe. Après la mission que M. Thorn a accomplie durant l'été dans divers pays du Proche-Orient, il s'agit de mettre en œuvre les principes de la déclaration de Venise, par laquelle les Neuf avaient fait *connaître, en juin dernier*, leur point de vue sur un règlement d'ensemble. Plusieurs contributions ont été déposées par divers Etats membres sur les quatre principaux chapitres de ce règlement (sécurité d'Israël, évacuation des territoires occupés, autodétermination des Palestiniens et statut de Jérusalem), ce qui devrait permettre de rédiger un document plus précis que celui de Venise. Il n'est pas question, pour le moment, d'envisager d'autres initiatives telles qu'un recours à l'ONU.

Les ministres ont aussi abordé *le dialogue euro-arabe, qui va* reprendre après une longue interruption due aux divisions suscitées dans le camp arabe par les accords de Camp David. Une première réunion est prévue à la mi-novembre au niveau des secrétaires d'Etat, une session ministérielle devant intervenir au milieu de l'an prochain.

Quant au conflit irako-iranien, il a été discuté à la lumière de la lettre que Bagdad a fait parvenir le 18 octobre au président de la commission européenne et dans laquelle l'Irak se disait prêt à cesser le feu. Les Neuf n'envisagent pas pour le moment de prendre une initiative. M. Thorn, *ministre luxembourgeois et président* en exercice de la Communauté, a rappelé, par ailleurs, que la Communauté lèvera toutes les sanctions décidées contre l'Iran si les otages américains sont libérés.

A propos de la conférence de Madrid enfin, les ministres ont notamment appuyé les propositions françaises sur l'organisation et les buts d'une conférence sur le désarmement en Europe, y compris sur l'extension jusqu'à l'Oural de la zone de limitation des armements. Réaffirmant leur désir de détente, ils abordent la conférence de Madrid, a dit M. Thorn, « *dans l'esprit positif d'Helsinki. Si Madrid est compromis, ce ne sera pas notre faute* ».

LE MINISTRE ISRAÉLIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES SE RENDRA EN VISITE PRIVÉE A PARIS DÉBUT DÉCEMBRE.

Jérusalem. — M. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, doit se rendre à Paris au début du mois de décembre, en visite privée à l'invitation du Fonds social juif unifié. Mais un porte-parole du gouvernement a démenti, le 26 octobre, les informations publiées dans la presse israélienne, selon lesquelles le premier ministre, M. Begin, devait faire étape à Paris en novembre, à l'occasion d'un voyage aux Etats-Unis.

La visite de M. Shamir devrait revêtir une certaine importance dans la mesure où elle permettrait de manifester l'intérêt que porte le gouvernement israélien au sort de la communauté juive de France, notamment après les récents attentats antisémites.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

- LA VIOLENCE POLITIQUE. — M. Ramon Valladares, membre de la commission des droits de l'homme du Salvador, a été tué dimanche 26 octobre dans le centre de San Salvador. Au début du mois, la secrétaire de la commission, Maria Magdalena Henriquez Pineda, avait été tuée après avoir été enlevée. Les bureaux de la commission ont déjà été la cible de deux attentats à la bombe, dont l'un a coûté la vie à trois personnes. La violence politique au Salvador a fait plus de six mille morts depuis le début de l'année. — *(Reuter.)*

Philippines

- LE MOUVEMENT DU 6 AVRIL, groupe de guérilla urbaine, qui a revendiqué ces derniers mois plusieurs attentats, dont celui perpétré dimanche 19 octobre contre le président Marcos, affirme dans un tract qu'aucune des personnes contre lesquelles un mandat d'arrêt a été lancé après la dernière explosion n'est impliquée dans cette affaire. Les poursuites ordonnées par le gouvernement visaient trente personnalités de l'opposition, dont une dizaine résident aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

- TROIS MORTS AU COURS D'UNE MANIFESTATION. — Trois Africains, dont deux adolescents de douze et quatorze ans, ont été tués samedi 25 octobre au cours de violents incidents survenus dans les cités satellites noires de Langa et de Guguletu, dans la grande banlieue du Cap. Les deux jeunes gens ont été atteints par des projectiles tirés par le service d'ordre. — *(A.F.P.)*

Zaïre

- LIBÉRATION DE PRISONNIERS. — Environ trois mille cinq cents prisonniers, parmi lesquels une Angolaise et une Américaine, détenus à la prison de Makala, au Zaïre, et bénéficiaires des mesures de grâce présidentielle, ont été libérés, a annoncé, dimanche 26 octobre, la radio zaïroise captée à Brazzaville. — *(A.F.P.)*

Zambie

- LE PRESIDENT KAUNDA DENONCE UNE TENTATIVE DE COUP D'ETAT. — Les forces de sécurité zambiennes ont capturé plus de quarante hommes lourdement armés, venant du Zaïre, qui projetaient un coup d'Etat contre le gouvernement zambien, soutenus par des éléments à l'intérieur et à l'extérieur du pays, a déclaré, ce lundi 27 octobre, le président zambien Kenneth Kaumdra. Plus d'une dizaine d'éléments de ce groupe sont encore en liberté, a précisé le président. Quatre personnalités, MM. Musakanya, ancien diplomate et ancien président de la Standard Bank Zambia Ltd., Elias Chipimo, directeur de la Zambia Industrial Marketing Corporation (ZIMCO), Patrick Chisanga, et Edward Shamwana, juriste, ont été arrêtées, ce week-end, à Lusaka. Le 22 avril dernier, le président Kenneth Kaunda avait accusé MM. Chipimo et Musakanya, ainsi que d'autres personnalités, de comploter pour l'assassiner. Le correspondant de l'Agence France-Presse, M. François Cros, est détenu en Zambie depuis le 17 octobre dernier. — *(A.F.P.)*

Pologne

Les syndicats Solidarité sont divisés sur la manière de riposter au pouvoir

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Le coup a porté et l'épreuve politique qu'il faut surmonter en ce début de semaine est redoutable. Placés dans une situation impossible par le guet-apens juridique dans lequel on les a fait tomber vendredi dernier, les syndicats indépendants Solidarité n'ont d'autre choix pour s'en sortir que des solutions dangereuses et leur cohésion est mise à l'épreuve. Ils doivent en principe, ce lundi 27 octobre dans l'après-midi, décider de leur riposte après une réunion de leur commission nationale et un meeting aux chantiers Lénine. Mais, dès dimanche, les débats s'annonçaient houleux et commençaient à se cristalliser sur l'attitude à adopter face au « faux enregistrement » de vendredi.

Pour les uns, il fallait — tout en dénonçant et en refusant les modifications apportées de force aux statuts par le tribunal de Varsovie — considérer l'enregistrement comme un fait acquis et exiger des autorités qu'elles en tirent les conséquences. Autrement dit, qu'elles mettent fin aux entraves apportées dans plusieurs régions à la création des syndicats ; qu'elles autorisent le déblocage des comptes bancaires où



(Dessin de PLANTU.)

se sont déjà accumulés dons et cotisations ; qu'elles permettent surtout à Solidarité de créer sa propre presse et lui accordent des temps d'antenne à la radio et à la télévision.

Pour les autres, utiliser ce jugement même comme une arme était une manière d'admettre le coup de force, de céder donc, et d'ouvrir la voie à un nouveau durcissement du pouvoir ne permettant d'espérer aucun progrès dans l'application des accords de Gdansk.

La question est moins académique qu'il n'y paraît, car derrière ces deux attitudes se profile un débat plus profond sur l'analyse politique de la situation. Pour certains, la direction ne pouvait, tant vis-à-vis de l'appareil que des autres pays socialistes, admettre que les statuts des nouveaux syndicats ne comportent pas de mention particulière du rôle dirigeant du parti. Cette réalité étant prise en compte, il serait maladroit et superflu de se polariser sur ce problème, puisque cela ne pourrait que renforcer les courants dogmatiques du parti, et que des mots ajoutés à des statuts ne peuvent, dans la pratique, rien changer à l'action des syndicats. Dangereuse illusion, répond-on de l'autre côté, où l'on considère au contraire que le mouvement vient d'essuyer sa première attaque frontale.

Dernier problème : les moyens d'action proposés par les uns et les autres à l'appui de leurs propositions tactiques respectives. Pour tous, la certitude est la même : il faut exercer une pression sur le pouvoir pour qu'il accepte soit d'enregistrer les statuts sans modifications, soit de concéder les avantages auxquels l'enregistrement actuel devrait donner droit, et là, nouveau débat qui, cette fois-ci, recoupe tous les courants et sous-courants : grève immédiate, grève après avertissement, grève limitée ou illimitée, générale ou partielle, campagne de meetings dans tout le pays, distribution massive du texte des « vrais » statuts et organisation immédiate des élections internes sur leur base. Les moyens sont nombreux, mais relèvent tous de l'épreuve de force ou y conduisent.

A Gdansk, les dockers ont commencé à refuser d'echarger les pommes de terre destinées à l'exportation parce qu'elles manquent sur le marché intérieur, et pensent à en faire autant pour la viande et le beurre. Si les négociations salariales dans les chemins de fer, prises en main maintenant par un des vice-premiers ministres, ont fini par aboutir ce lundi en fin de matinée, la grève est inévitable dans beaucoup d'autres branches à cause des salaires aussi.

Dès samedi, le syndicat de Gdansk, contre l'opinion de M Walesa, a décidé d'avertir le premier ministre que, s'il ne venait pas discuter avec les ouvriers du chantiers Lénine avant mardi soir, la grève reprendrait dans la région. Le même jour, la direction des syndicats de Varsovie a décidé de proposer la capitale pour une grève illimitée si le principe d'un « avertissement » régional avant la grève générale était retenu. On sent partout, enfin, une radicalisation du mouvement suscité par le coup de force de vendredi.

Avant même de se réunir, les délégués nationaux de Solidarité étaient obligés — et beaucoup y étaient décidés — d'appeler, sous une forme ou sous une autre, à l'action. Si le pouvoir ne sait pas maintenant lâcher du lest, seule l'unité de Solidarité pourrait empêcher la tension de monter trop fort et trop vite. Mais tout le monde parmi les autorités varsoviennes et parmi les alliés de la Pologne souhaiterait que la tension ne monte pas ?

BERNARD GUETTA.

Grande-Bretagne

Le succès de la manifestation pour le désarmement nucléaire illustre la renaissance du mouvement pacifiste

De notre correspondant

Londres — Plus de soixante-dix mille personnes ont participé dimanche 26 octobre à la grande manifestation organisée par le mouvement Campagne pour le désarmement nucléaire (C.N.D.). Précédés par un gigantesque ballon symbolisant une explosion nucléaire, les manifestants ont défilé pendant cinq heures, de Hyde Park jusqu'à Trafalgar Square, derrière des banderoles aux inscriptions significatives : « Inactif aujourd'hui, radio-actif demain », « Les survivants envieront les morts », « Envoyez Mme Thatcher en missile de croisière ». Venus de toutes les régions du pays, ils ont entendu divers orateurs, dont M. Benn, le leader de la gauche travailliste, l'historien E. Thompson, l'actrice Susannah York, et M. Evans, chef des nationalistes gallois.

Auparavant, à la télévision, M. Michael Foot, un des dirigeants du Labour, candidat à la succession de M. Callaghan, avait affirmé que la Grande-Bretagne devait désarmer la première, ajoutant que s'il devenait premier ministre il renverrait les missiles Cruise et Pershing aux Etats-Unis.

Cette manifestation, la plus importante que le C.N.D. ait organisée depuis vingt ans, confirme la renaissance du mouvement pacifiste britannique après une longue période d'éclipse. Apparemment, le C.N.D. a retrouvé l'audience qu'il s'était assurée à la fin des années 50, marquées par la marche sur Aldermaston (une base nucléaire à cent kilomètres de la capitale) et d'innombrables manifestations visant à faire interdire la bombe atomique, organisées sous son égide. L'influence du C.N.D. avait ensuite décliné après la crise de Cuba, en 1962 : la validité du concept d' « équilibre de la terreur » et la possession d'armes de dissuasion paraissaient alors justifiées.

L'année suivante, le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires affaiblit l'argumentation pacifiste. Puis la guerre du Vietnam en modifia les objectifs : les militants protestaient d'abord contre l'intervention américaine, et non contre la guerre nucléaire tout court. Mais l'invasion de l'Afghanistan raviva les doutes sur l'efficacité de la dissuasion nucléaire. Et, surtout, la décision du gouvernement conservateur d'acquérir les Trident pour remplacer les fusées Polaris démodées et de permettre le stationnement de cent soixante missiles Cruise américains sur le territoire britannique mobilisa de nouveau les pacifistes.

La crainte de voir la Grande-Bretagne devenir la première cible d'une guerre atomique, l'inquiétude entretenue par la distribution des brochures officielles sur la défense antinucléaire, favorisèrent l'éclosion de petits groupes pacifistes qui se sont regroupés dans le C.N.D., dont les effectifs sont passés en un an de deux mille à six mille militants. L'organisation compte maintenant trois cent cinquante petits groupes, au lieu de trente l'an dernier. Le tirage de son magazine est passé de quelques centaines d'exemplaires à douze mille.

Il est vrai que, de leur côté, les partisans du désarmement unilatéral de la Grande-Bretagne, très influents au parti travailliste dans les années 60, ont fait un retour en force au dernier congrès du Labour à Blackpool. D'autre part, il semble que les Eglises soient prêtes à participer plus activement au mouvement pacifiste. En tout cas, le Dr Greet, un des dirigeants méthodistes, a invité les fidèles à signer la pétition d'un mouvement pacifiste récent réclamant l'abolition des armes nucléaires et de destruction massive et la réduction progressive des armements conventionnels.

Ce courant pacifiste souffre toutefois de son éparpillement et de la variété des motivations de ses membres, des hommes d'Eglise aux trotskistes, des communistes orthodoxes aux écologistes, en passant par les travaillistes de gauche...

HENRI PIERRE.

● *Manifestation internationale antinucléaire en Belgique.* — Entre cinq mille et dix mille personnes, venues de France, de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, des Pays-Bas et de Belgique, ont manifesté samedi 25 octobre devant la centrale nucléaire de Mol, près d'Anvers (Belgique). Elles entendaient manifester contre les projets de développement nucléaire belges qui, à leur avis, menacent la sécurité de leurs voisins européens. — *(A.F.P.)*

Portugal

M. Marcelo Caetano ancien premier ministre, est mort

M. Marcelo Caetano, ancien premier ministre portugais, chassé du pouvoir en avril 1974 par la « révolution des œillets », est mort, le dimanche 26 octobre, d'une crise cardiaque dans sa résidence d'exil de Rio-de-Janeiro. Le président Eanes a adressé ses condoléances à la famille de l'ancien chef du gouvernement, qui est inhumé ce lundi au Brésil.

Lorsqu'il succéda en 1968 au docteur Salazar, écarté du pouvoir pour raisons de santé et qui devait mourir en 1970, Marcelo Caetano entendait « rénover dans la continuité » le salazarisme. Peu d'hommes, en fait, avaient été aussi étroitement que lui associés à la direction des affaires portugaises depuis quarante ans, et il avait été présenté, dès les années 50, comme le dauphin officiel du régime.

Né à Lisbonne le 17 août 1906 d'une famille modeste, il occupa une chaire de professeur de droit de 1933 à 1968 et le poste de recteur de l'université de Lisbonne de 1952 à 1962. Cet universitaire catholique et austère, fortement marqué par les idées maurrassiennes, qui avait animé des mouvements d'extrême droite et manifestait, comme jeune professeur, une admiration réelle pour le régime mussolinien, était considéré avant la guerre comme le théoricien du système corporatif. Commissaire à la jeunesse de 1940 à 1944, il devint ministre des territoires d'outre-mer de 1944 à 1947, puis assura pendant deux ans la présidence de l'Union nationale (Rassemblement salazariste).

Président de la chambre corporative de 1949 à 1955, il participa à nouveau au gouvernement comme ministre de la présidence, assistant le docteur Salazar jusqu'à sa démission, en 1958. C'est à cette démission puis à son abandon des fonctions de recteur de l'Université, en 1962, après que la police était intervenue contre des étudiants hostiles au régime, qu'il devait sa réputation de « libéral » en arrivant à la présidence du conseil. Sa disgrâce n'avait été que relative, et le modeste professeur de droit de Lisbonne, qui ne s'était en fait guère écarté des allées du pouvoir, restait le conseiller fidèle du docteur Salazar. Les velléités de « libéralisation » qu'il avait exprimées en prenant le poste de premier ministre le 26 septembre 1968 ne résistèrent pas longtemps aux violentes critiques des « ultras », et c'est en fait sur eux qu'il appuya son autoritarisme jusqu'en 1974.

Les quelques réformes accordées pendant la première année du gouvernement Caetano (octroi du droit de vote aux femmes, rénovation des cadres économiques du gouvernement, allégement de la censure sur la presse) ne suffirent pas à assouplir la dictature imposée depuis un demi siècle aux Portugais. En 1974, le pays, ruiné par les guerres coloniales en Afrique, était au bord de la faillite économique et le régime de M. Caetano se caractérisait, comme celui de son prédécesseur, par les rigueurs de sa police politique et de sa censure.

Après la publication de son livre, le Portugal *et son avenir, dans lequel il soutenait que la guerre outre-mer ne pouvait être gagnée par les moyens militaires, le général Spinola était démis de ses fonctions, ainsi que le général Costa Gomez, en mars 1974. Mais il était trop tard, et c'est sans conditions que Marcelo Caetano, réfugié dans la caserne de la garde républicaine, se rendait le 25 avril au gouvernement provisoire, constitué par le « mouvement des forces armées ».*

Arrivé au Brésil en mai 1974, l'ancien premier ministre enseignait le droit à l'université Gama Filho, à Rio. Gracié il y a deux ans par un décret du président Eanes, il avait toujours refusé, contrairement à son compagnon d'exil, l'ancien président Americo Tomaz, de retourner au Portugal. — C. T.

Italie

Après l'investiture du gouvernement de M. Forlani

M. CRAXI RELANCE LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

(De notre correspondant.)

Rome. — Le cabinet quadripartite de M. Arnaldo Forlani a obtenu, samedi 25 octobre, l'investiture de la Chambre des députés par 362 voix contre 250 : démocrates-chrétiens, socialistes, républicains et sociaux-démocrates (dont les partis composent le gouvernement) ont voté pour lui. Les neuf députés libéraux (droite) se sont abstenus, tandis que les néo-fascistes, les radicaux, l'extrême gauche et le parti communiste ont voté contre. C'est maintenant le problème de l'avortement, relancé par un discours du secrétaire général du parti socialiste, M. Craxi, qui est au centre des polémiques et doit dominer le débat au cours duquel les sénateurs accorderont à leur tour l'investiture au cabinet de M. Forlani.

Relançant la question délicate de l'avortement et des interventions du Vatican et de l'épiscopat contre les lois de la République italienne, M. Craxi a-t-il voulu saisir l'occasion de se démarquer de la coalition gouvernementale et de démontrer que son parti — en particulier après le « pacte d'entente » avec les sociaux-démocrates — en est la clé de voûte ? Ces thèmes brûlants sont apparemment un bon moyen de « donner le *la* » à cette « *troisième force laïque* » que M. Craxi veut constituer entre la démocratie chrétienne et le parti communiste.

Dans son discours, M. Craxi s'est donc attaché, à la fois, à critiquer le P.C.I., dont il a mis en cause le comportement dans l'affaire Fiat, et à renforcer la coalition des partis laïcs face à la D.C. en dénonçant « *des interventions de fanatisme archaïque* ». En toute hypothèse, la question de l'avortement risque de dominer l'année politique : au printemps prochain, les Italiens devront être appelés à un triple référendum pour abroger la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, à l'initiative du petit parti radical (qui trouve la législation actuelle trop répressive) et de deux mouvements catholiques, partisans, au contraire, d'une interdiction totale ou partielle de l'avortement.

(Intérim.)

Turquie

● EXECUTION D'UN TERRORISTE. — M. Serdar Soyergin, qui avait reconnu avoir tué un syndicaliste de gauche quelques jours après le coup d'Etat militaire du 12 septembre, et qui appartenait à un mouvement terroriste d'extrême gauche, a été pendu dimanche 26 octobre à la prison civile d'Adana. Il avait été condamné à mort le 1er novembre par une cour martiale, devant laquelle il avait en outre répondu du meurtre d'un capitaine, au cours d'une fusillade avec un détachement militaire. Cette exécution est la troisième à laquelle il ait été procédé en Turquie depuis le coup d'Etat. — *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

Union soviétique

M. Lessetchko, vice-premier ministre, est remplacé par le ministre des télécommunications

De notre correspondant

Moscou. — La démission de M. Kossyguine a entraîné, le samedi 25 octobre, un petit remaniement : sur les douze vice-premiers ministres du gouvernement soviétique, un *vétéran*, vice-président du conseil depuis 1962, M. Mikhaïl Lessetchko, a pris sa retraite. L'agence Tass n'a *fourni aucun détail, mais l'âge* (M. Lessetchko a soixante et onze ans) ne semble pas une raison suffisante pour expliquer ce départ, d'autres ministres étant beaucoup plus vieux.

Est-ce alors parce que M. Lessetchko travaillait depuis plus de vingt ans auprès de M. Kossyguine, déjà lorsque ce dernier était président du plan d'Etat ? *Si tel est bien le cas*, il faut logiquement s'attendre à d'autres départs parmi les proches de *l'ancien président* du conseil.

Le remplaçant de M. Lessetchko est un « jeune homme » de cinquante et un ans, M. Nicolas Talyzine. Membre du parti depuis 1960 seulement, M. Talyzine a débuté comme électricien, avant de s'inscrire à l'institut des télécommunications de Moscou. Docteurs ès sciences techniques en *1970, professeur en 1975*, il était depuis 1965 vice-ministre, puis premier vice-ministre des télé*communications. En 1975*, il avait pris la tête de ce ministère, où il est maintenant remplacé par M. Vassili *Chamchine*.

La *semaine* dernière, M. Valentin Makeev, cinquante ans, avait été nommé vice-*président* du gouvernement en remplacement de M. Tikhon Kisselev, élu premier secrétaire du P.C. *de* Biélorussie et membre suppléant du bureau politique. Si l'effectif des vice-présidents est complet, le poste de premier vice-président, qu'occupait M. Tikhonov avant de prendre la succession de M. Kossyguine, n'a pas encore été pourvu.

D. V.

La Cour de justice et le traité de Rome

A la suite de la lettre de Mme Lise Funck-Brentano, avocat (Le Monde daté 19-20 octobre sur l'article de Maurice Duverger « Le gouvernement des juges européens » (le Monde du 20 septembre), notre collaborateur nous adresse la réplique suivante qui, pour nous, met un point final à la controverse.

On peut estimer que la Cour de Luxembourg met le droit communautaire « *au service des peuples* ». On ne peut pas prétendre qu'elle assure avec impartialité « *le respect du droit dans l'interprétation et l'application du traité* », comme l'article 164 lui en fait obligation. Sa jurisprudence méconnait en effet la règle essentielle en la matière : « *les limitations de l'indépendance des Etats ne se présume pas* » (1). Cela signifie qu'elles doivent être explicites et qu'on ne saurait les atteindre au-delà des textes par *voie* de raisonnement. Grâce à une dialectique astucieuse, les juges européens font exactement le contraire.

Depuis l'arrêt Van Gend et Loof rendu en 1963, ils affirment que l'acte de Bruxelles a créé un « *nouvel ordre juridique de droit international* ». Son existence n'est pas contestable. Mais son contenu reste limité aux éléments *définis par les Etats dans le traité* qu'ils ont signé et ratifié, conformément au principe rappelé ci-dessus.

Ce dernier n'aurait pu être écarté que si eux-mêmes l'avaient expressément décidé, de façon incontestable. Non *seulement* ils *ne l'ont pas fait, mais ils ont* manifesté clairement une volonté contraire dans l'article 235, édictant *que si des interventions de* la Communauté apparaissent indispensables pour atteindre ces objectifs « *sans que le présent traité ait prévu les pouvoirs d'action requis à cet effet* », les dispositions appropriées peuvent être prises par le conseil statuant à l'unanimité.

Quand la Cour de justice affirme que dans le silence des textes « *il convient de se référer au système général du droit communautaire* » tel qu'elle l'imagine (paragraphe 12 de l'arrêt A.E.P.R.), elle méconnait à la fois les dispositions précédentes et la règle générale ci-dessus rappelée.

Est-ce manquer à l'objectivité *que comparer cette interprétation* fondée sur la finalité communautaire qui transcenderait les textes et les *principes juridiques* à l'interprétation léniniste fondée sur la finalité révolutionnaire ? — A dire vrai, les seuls qui pourraient récuser ce parallèle seraient les spécialistes du droit soviétique : son laxisme originaire restant moins grand que celui des magistrats de Luxembourg. Est-ce manquer à l'objectivité que confronter leur tendance à déformer les mots dans un sens fédéraliste au langage de bois utilisé dans les pays communistes qui les déforme dans un sens marxiste ? — On en jugera par un exemple parmi d'autres, celui de l'arrêt Van Deyn Home office. Il déclare que la réserve de l'ordre public, de la sécurité publique, de la santé publique, expressément *maintenue* par les Etats dans les articles 48 et 56 du traité relatifs à la circulation des travailleurs et *à la liberté d'établissement*, « *ne saurait être déterminée unilatéralement par chacun des Etats membres sans contrôle des institutions de la Communauté* ». La Cour devient ainsi le juge suprême des ordres publics nationaux, ce qui annule en fait la réserve établie par les dispositions formelles du traité. Le Pascal des *Provinciales* aurait aimé ce type de raisonnement.

***

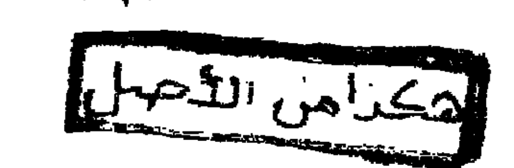
On peut s'étonner que les vilipendeurs des appareils d'Etat estiment que l'appareil luxembourgeois défend mieux les intérêts des peuples, alors qu'il est encore moins démocratique, encore plus élitiste et technocratique. On peut douter que la Cour de justice soit aujourd'hui le plus sûr garant des progrès de l'unité européenne. *On* peut évidemment ébaucher un parallèle entre ses magistrats et les grands légistes de Philippe Le Bel, les Marigny, les Flotte, les Nogaret, qui ont construit le pouvoir national contre le féodalisme : à condition de rappeler que ces derniers n'agissaient pas de leur propre chef, mais comme auxiliaires du roi, lequel incarnait alors la légitimité. N'est-il pas plus raisonnable finalement de partager l'opinion d'un juriste pondéré, le président Bonlouis, approuvé par beaucoup de ses pairs, quand il n'estime « *ni sain, ni raisonnable de laisser aux juges la responsabilité de la construction communautaire ?* »

Dans les trois siècles précédents, l'Europe s'honore d'avoir développé l'état *de droit*, qui *donne* au citoyen des garanties encore très imparfaites ; mais supérieures à *toutes* celles *imaginées* auparavant. Les peuples n'auraient rien à gagner si l'unité du *Vieux Monde* ne reposait pas sur une communauté de droit, où les juges respectent les dispositions des *textes* qu'ils sont chargés d'interpréter, au lieu de les manipuler pour les objectifs politiques, si nobles soient-ils.

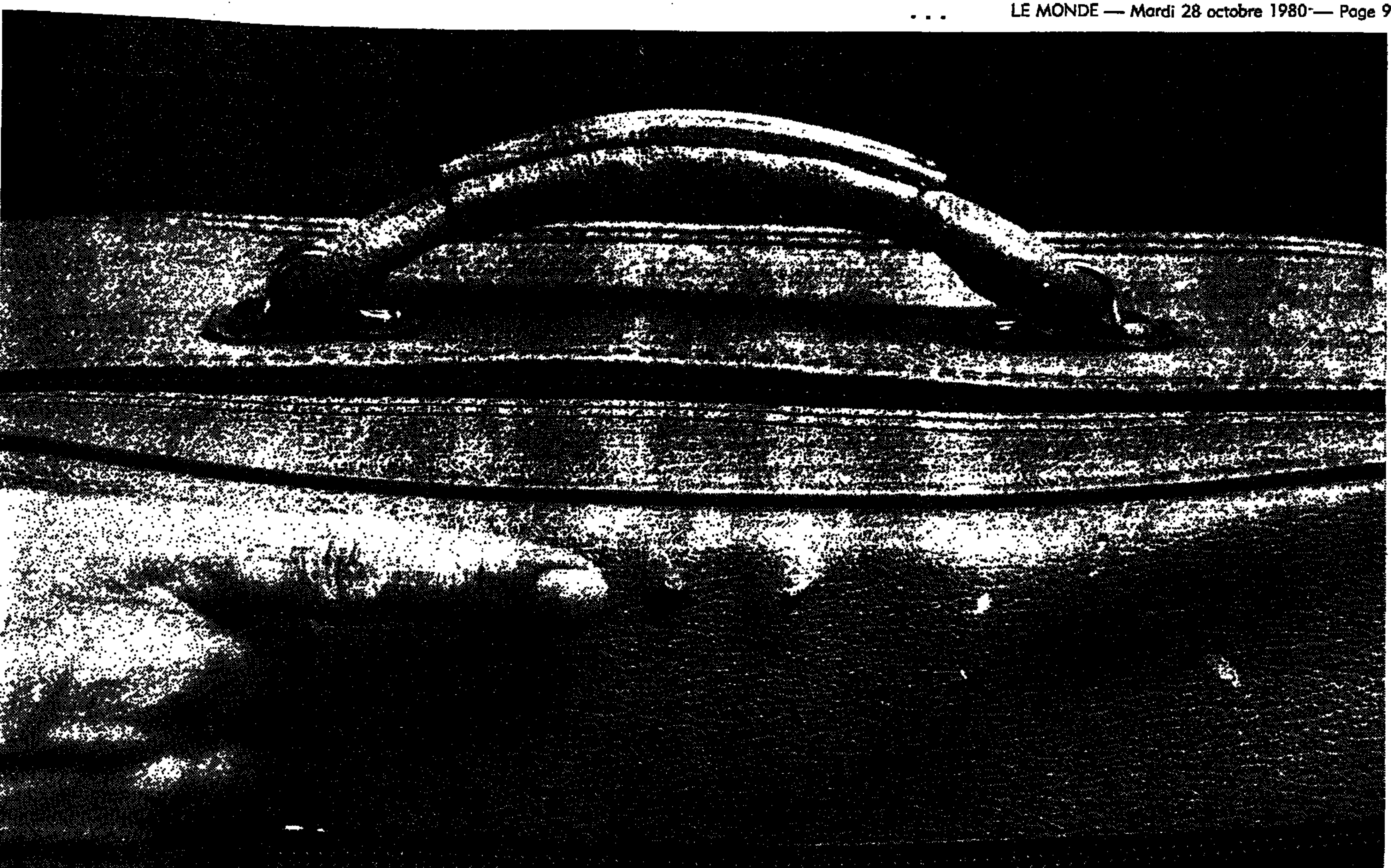
Ces tricheries subalternes n'accélèrent pas le mouvement vers la fédération. Elles le freinent plutôt, au moment où le retour à la guerre froide lui offre des chances de se développer dans des domaines nouveaux : diplomatique et militaire. Quand l'affaiblissement des Etats-Unis fait *douter de leur capacité de décision* pour empêcher l'invasion de l'Europe, celle-ci doit se préoccuper *sérieusement* de sa propre défense. Que des gaullistes aussi passionnés qu'Alexandre Sanguinetti et le général Buis aient lancé l'idée d'une dissuasion franco-allemande, cela ouvre des horizons qu'il serait urgent d'explorer. Mais comment convaincre les Etats d'accepter de nouvelles limitations de souveraineté, quand on s'ingénie à détruire les garanties *entourant* celles *qu'ils ont* déjà consenties ? Si la Communauté ne repose pas sur le respect des *règles* qui *la* fondent, comment pourrait-elle inspirer confiance ?

MAURICE DUVERGER.

(1) Arrêt de la Cour permanente de justice internationale du 7 septembre 1927.



هكذا من الأصل



Cher propriétaire, ce défaut ne vous rappelle-t-il vraiment rien?

A qui donc dans le monde peut bien appartenir ce sac dont nous vous montrons ici un détail que nous espérons familier au propriétaire?

C'est pour n'avoir pas vu plus loin que le bout de notre nez – erreur indigne d'une compagnie aérienne internationale – que nous devons revenir une fois de plus sur le fameux sac oublié (24-9-80, à 14 heures 30, bar-transit, aéroport Zurich, numéro de garde 13/114 698). Certes, le fait de supposer qu'on perd plus facilement un bagage quand on est plus préoccupé par ses affaires que par ses valises, était une hypothèse exacte.

Mais de là à affirmer que les hommes d'affaires se déplacent essentiellement en Europe fut évidemment une conclusion trop hâtive et dénote d'un certain aveuglement occidental.

Selon toute apparence, même une compagnie aérienne internationale conserve malgré tout, inconsciemment une certaine façon de penser sinon nationale du moins continentale.

Le fait que le sac de voyage ait été trouvé dans le bar-transit ne signifie pas automatiquement un voyage à travers notre incomparablement belle vieille Europe, mais tout peut-être un vol vers le reste du monde, tout aussi incomparable. Vers l'une des 90 destinations de Swissair. Ou vers l'une des innombrables destinations de nos respectés collègues.

Signalement du sac de voyage trouvé le 24 septembre à l'aéroport de Zurich: 55x35x25 cm, cuir marron, poche extérieure avec étui-adresse vide.

Donc, cher propriétaire du sac, au Moyen ou en Extrême-Orient, en Afrique, en Amérique du Nord ou du Sud (ou peut-être quand même en Europe?), dans l'une des plus de 90 destinations d'Abidjan à... justement pas Zurich. Chers passagers du monde entier à qui il manque un sac: regardez bien le détail de ce sac.

Vous rappelez-vous dans quelles conditions le cuir a été endommagé?

Veuillez, s'il vous plaît, vous manifester auprès de Swissair. Où que vous soyez dans le monde, Swissair s'y trouve très probablement aussi. Dans quelque 260 endroits, pour être précis.



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

M. François Mitterrand s'efforce désormais de créer les conditions de sa propre candidature

M. François Mitterrand n'a pas annoncé dimanche 26 octobre sa candidature à la présidence de la République, mais il s'est mis en situation d'être désigné. En fait, le premier secrétaire du P.S. s'efforce de créer les conditions de sa propre entrée en lice. Pour cela, il se retranche derrière le choix que fera son parti : « Je vous écoute, *a-t-il dit,* cela dépend de vous. J'en tiendrai compte. Le 8 novembre, je dirai cela au parti socialiste. Je serai là où le devoir commande. »

Dimanche 19 octobre, intervenant quelques heures avant M. Michel Rocard et sachant que le député des Yvelines s'apprêtait à annoncer sa candidature, M. François Mitterrand promettait de se prononcer dans un délai de huit jours. Dimanche 26 octobre, le premier secrétaire du P.S. s'est donné un délai supplémentaire de quinze jours : il a fixé au 8 novembre la date de sa décision Ce jour-là, en effet, doit se réunir le comité directeur chargé d'enregistrer les déclarations de candidature à la candidature socialiste.

Formellement, le député de la Nièvre n'a guère modifié sa position. A la question : serez-vous candidat, il n'a répondu ni oui ni non, puis il a souhaité que le débat démocratique se développe au sein du P.S. (*le Monde* du 31 octobre). En revanche, il a éclairé ses propres intentions. Nul doute désormais qu'il souhaite briguer une troisième fois l'Elysée.

Son intervention devant les militants des Bouches-du-Rhône était certes dans la forme, un appel à l'unité des socialistes. Elle était surtout, dans le fond, une invite aux socialistes pour qu'ils indiquent au premier secrétaire « *où le devoir* » lui « *commande* » d'aller ; une invitation à faire en sorte que le devoir corresponde au souhait profond de M. Mitterrand.

Le soulagement avec lequel cette prise de position a été accueillie par l'assemblée générale du « courant » Mitterrand, réunie ce même dimanche à Paris, est significatif : en souhaitant que des « primaires » se déroulent au sein du parti, en indiquant qu'il tiendrait « *le plus grand compte* » des appels qui lui sont adressés par les commissions exécutives fédérales, en laissant donc entendre qu'il acceptait de descendre lui-même dans l'arène du « *débat démocratique* », M. Mitterrand a, en quelque sorte, avalisé la stratégie et l'analyse politique de ses amis, en même temps qu'il les a encouragés à persévérer.

Cette stratégie, d'autant plus facile à mettre en œuvre que la majorité contrôle l'appareil, vise à créer les conditions de la candidature *du premier secrétaire*, en multipliant les appels en sa faveur, en instaurant un débat analogue à celui qui avait précédé le congrès de Metz, et en obligeant M. Michel Rocard à un duel avec M. François Mitterrand (*le Monde* du 18 octobre).

Jusqu'à présent, le « courant Mitterrand » était placé dans une situation délicate : il militait pour un champion qui refusait de courir. Combien de fois M. Mitterrand n'a-t-il pas dit : « *Je ne suis pas candidat, je n'ai pas, pour le moment, l'intention de l'être* » ? Cette fois, une telle formule n'a pas été prononcée, même si elle a été répétée, en privé, devant les journalistes à l'issue du discours public. Désormais, les partisans du premier secrétaire vont pouvoir se remobiliser et amplifier le mouvement qu'ils ont lancé à partir des commissions exécutives fédérales. A ce jour quarante de ces instances — dont la composition reflète mathématiquement les résultats du congrès de Metz — ont adressé un appel au premier secrétaire.

La question est donc de savoir quelles sont les raisons du maintien formel d'une position d'attente, et quel est l'objectif réel du premier secrétaire. La position d'attente au soir du 26 octobre était attendue. En effet, M. Mitterrand ne pouvait pas dire à Marseille : je ne suis pas candidat. C'eût été laisser le champ libre à M. Michel Rocard, et courir le risque qu'une partie du « courant Mitterrand » pousse un candidat de substitution.

C'eût été aussi laisser retomber la pression et la mobilisation consécutive à *la déclaration* de candidature du député des Yvelines. Celle-ci a été jugée, par les amis du premier secrétaire, mauvaise dans la forme et dans le fond. Deux thèmes ont été développés : la prestation de M. Rocard relevait d'un mélange des genres maladroit — il s'est adressé au pays pour annoncer une candidature à la candidature; le souci du député des Yvelines était de « *passer par-dessus la tête des militants* » pour en *appeler au pays. Cette* campagne a permis d'accélérer le processus enclenché au sein des commissions exécutives fédérales.

M. Mitterrand ne pouvait pas non plus, dès dimanche soir, déclarer sa candidature. Compte tenu des propos qu'il a tenus sur son souhait de ne pas être candidat, c'eût été apparaître comme un homme contraint d'acquiescer aux volontés de ses propres amis. Certains d'entre eux ne faisaient-ils pas observer, avec quelque amertume prématurée, que M. Mitterrand avait eu besoin de leur concours au congrès de Metz, et qu'il leur devait bien, cette fois, d'être candidat ?

Le premier secrétaire avait donc intérêt à prolonger l'attente de ses supporters. L'élément nouveau apporté par la déclaration de Marseille est que cet attentisme ne s'accompagne plus d'interrogations multiples sur les véritables intentions du premier secrétaire. Cette clarté soudaine s'explique.

L'objectif essentiel du « courant Mitterrand », d'accord sur ce point avec l'autre composante de la majorité du P.S., le CERES, est, au-delà du scrutin de 1981, de conserver le contrôle du parti, *et donc de* préserver la ligne politique du « projet socialiste ». Jusqu'à présent M. Mitterrand et ses amis appréciaient différemment les moyens d'atteindre cet objectif. Le premier expliquait qu'il se faisait fort de continuer à diriger le P.S. si M. Rocard était désigné comme candidat. Les seconds professaient que seule une nouvelle candidature de M. Mitterrand permettrait d'éviter que M. Rocard, même battu à l'élection présidentielle, ne prenne le contrôle du P.S.

En fait, M. Mitterrand se heurtait à un seul obstacle : encourir le reproche d'avoir empêché la candidature de celui qui est, selon les sondages d'opinion, *le* meilleur candidat socialiste. Or ce dernier, depuis le « serment » fait au congrès de Metz (de ne pas être candidat contre le premier secrétaire), était prêt à s'immoler sur l'autel de l'unité *du parti. Ce dont M. Mitterrand* ne voulait à aucun prix ; c'est pourquoi il avait « délié » de son serment le député des Yvelines.

Pour éviter que l'on puisse lui adresser un tel reproche, M. Mitterrand s'est retourné vers les militants : si le débat va, comme il le souhaite, jusqu'à son terme normal et s'achève par un vote départageant MM. Mitterrand et Rocard, nul ne pourra plus dire que le premier secrétaire s'est obstiné dans une voie dommageable au parti. En cas de malheur, le parti ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même.

Le débat démocratique devrait donc avoir lieu. D'autant qu'il permet au P.S. de se distinguer, à son avantage, des autres partis, dont les candidats « *se posent eux-mêmes la couronne sur la tête* ».

« Oser dire ce que nous sommes »

Le discours de M. Mitterrand à Marseille n'était cependant pas limité à la question de la candidature. La partie la plus importante, au moins aux yeux de l'intéressé, tient en une phrase : le P.S. doit « *oser dire ce qu'il est, oser dire ce qu'il veut* ». La tonalité très dure de ce message — contre le capitalisme multinational, contre la division internationale du travail, contre le P.C. « *qui a renoncé à la victoire du peuple de la gauche* » — montre bien que le premier secrétaire partage l'analyse de ceux qui, tels M. Jean Poperen, considèrent que la question décisive est celle du rapport des forces au sein de la gauche. C'est donc du premier tour du scrutin de 1981 que tout dépendra et, dans cette perspective, le P.S. doit, par un discours très « à gauche », concurrencer le P.C. sur son terrain (celui de la protestation). Les socialistes doivent tenir un langage dur pour pouvoir recueillir les électeurs communistes le jour où le P.C. perdra de son audience du fait de son attitude à l'égard des socialistes.

Une telle démarche a également pour avantage, aux yeux de M. Mitterrand, de « cadrer » le débat qui doit se dérouler devant les militants, en vue de la désignation du candidat socialiste. Elle permet d'opposer, même si le premier secrétaire s'en défend, un socialisme dur au socialisme mou qui serait celui de M. Rocard. M. Mitterrand a d'ailleurs fait référence, à Angoulême comme à *Marseille*, au « *projet socialiste* » en dehors duquel un candidat ne peut prétendre « *représenter le socialisme* ».

Mais plutôt que le « projet socialiste », ce sera sans doute la réécriture de ce projet par M. Mitterrand lui-même — c'est-à-dire le livre que le premier secrétaire a écrit et qui doit paraître le 8 novembre, — qui servira de « cadre » au débat dans les fédérations.

Reste à savoir si M. Rocard *acceptera ce débat, et quelle sera* l'attitude de M. Mauroy. L'un et l'autre ont souvent affirmé qu'ils soutiendraient le premier secrétaire si celui-ci était candidat. Or, en bonne logique, M. Mitterrand devrait être conduit à accepter, le 8 novembre, les appels des commissions exécutives fédérales proposant sa candidature.

A Metz, M. Rocard avait pris un engagement envers le parti. Au mois de février, il avait souhaité être candidat de « *consensus* ». *Le député des Yvelines considère* en effet que, pour gagner, il lui faut pouvoir être un homme libre, soutenu par un parti rassemblé autour d'un premier secrétaire épaulant le candidat. Faute de quoi il serait un candidat *affaibli, puis battu. La perspective* de primaires dans le parti ne devrait donc guère lui convenir. En tout état de cause, les déclarations de M. Rocard, puis de M. Mitterrand, auront fait justice d'une idée : que les choses pourraient se passer sans heurt, sans turbulences, par un accord tacite entre les deux hommes.

Le P.S. est désormais sous le coup de deux électrochocs : la déclaration de M. Rocard, puis la perspective de primaires dans ses rangs. *Il reste à mesurer si in fine* le candidat officiel se trouvera fortifié ou affaibli par ce traitement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les militants de l'« Union dans les luttes » vont faire campagne pour le désistement à gauche au second tour

Trois cents militants de gauche et d'extrême gauche, représentant plus d'une centaine de « collectifs » constitués à partir de la pétition « Pour l'union dans les luttes », se sont réunis dimanche 26 octobre à Paris. Ils ont décidé de relancer la diffusion de cette pétition — qui, depuis sa publication, au mois de décembre 1979, a recueilli cent quarante mille signatures — en lui adjoignant un appel en vue de l'élection présidentielle.

Adopté après un débat entre militants de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) et oppositionnels du P.C.F., ce texte affirme, comme le souhaitait la L.C.R. :

« *Pour battre Giscard, il faut le dire clairement dès aujourd'hui, le désistement est nécessaire, au deuxième tour, entre les candidats représentatifs de la gauche, au profit de celui que le suffrage universel aura placé en tête. Aucune tactique d'état-major ne peut prévaloir contre cette nécessité. D'ailleurs, seule cette perspective de victoire mobilisera réellement les travailleurs.* »

L'appel ajoute, ce qui va dans le sens des positions défendues par les militants communistes critiques présents à la réunion : « *Le désistement est nécessaire, mais il n'est pas suffisant. Les élections de mars 1978 nous ont donné le triste spectacle d'un accord de façade, purement électoraliste. La leçon ne doit pas être oubliée. Ce qu'il faudrait, c'est plus ; c'est la perspective d'un gouvernement d'union des forces de gauche, c'est donc un accord politique entre les partis de la gauche dont le contenu satisfasse d'abord les revendications les plus urgentes des travailleurs et de notre peuple en matière de conditions de vie et de travail, de liberté, telles qu'elles s'expriment à la base.* »

Les participants ont décidé de préparer des « états généraux », régionaux et nationaux, pour le premier trimestre de 1981, dans la perspective d'une « *manifestation publique d'ampleur nationale* ».

La presse quotidienne dans l'attente du « duel Mitterrand-Rocard »

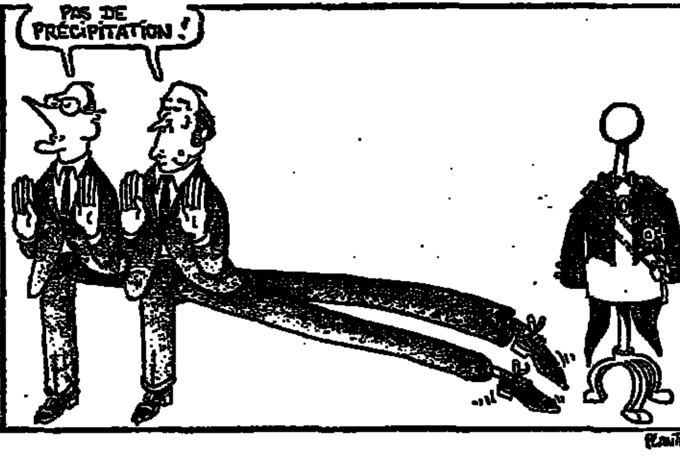
Si *l'Humanité* n'accorde que quelques lignes en bas de page intérieure aux déclarations de M. François Mitterrand et leur refuse l'honneur d'un titre, l'ensemble de la presse quotidienne réserve un large écho au discours prononcé à *Marseille* par le premier secrétaire du parti socialiste.

« *Encore une fois*, estime *Libération, il a décidé de ne rien décider.* » Mais un fait est acquis : « *M. Mitterrand n'entend absolument pas se contenter de la place de patriarche à lui offerte par le prétendant Rocard. S'il choisit finalement de laisser courir le petit, ce sera sous surveillance, après l'avoir, par quelques paires de claques bien appliquées, rappelé au respect qui convient à l'égard du chef de famille.* »

« *Un pas vers la candidature* », titre *le Matin* sur toute la largeur de sa page une. Pour l'éditorialiste de ce journal, l'engagement de M. François Mitterrand aura le sens « *d'un défi à Michel Rocard* ». « *A moins, naturellement, que le député des Yvelines ne fasse machine arrière. Mais peut-il s'effacer après s'être engagé comme il l'a fait le dimanche précédent, au risque de paraître, en s'inclinant sans combattre, manquer du caractère et de la résolution indispensables à quiconque prétend briguer la plus haute charge de l'Etat ? Ce serait compromettre sa carrière politique pour longtemps peut-être.* »

Le Quotidien de Paris, sous le titre : « *La fessée de Mitterrand à Rocard* », considère, par la plume de son directeur, Philippe Tesson, que cette façon « *élégante et cruelle de renvoyer à ses études Michel Rocard était devenue l'arme ultime pour renverser à son avantage une situation qui tendait à lui devenir désagréable. (...) Ce n'est pas un réquisitoire qu'il a dressé contre le député des Yvelines, et c'eût été maladroit. C'est plutôt une bonne correction qu'il lui a administrée, comme il sied dans une affaire de famille.* »

Le quotidien *les Echos* résume ainsi la situation nouvelle : « *François Mitterrand, candidat au duel avec Michel Rocard* », tandis que Charles Rebois, éditorialiste du *Figaro*, conclut son article en soulignant que « *la loi du parti sera dure pour Michel Rocard* ».



(Dessin de PLANTU.)

Le premier secrétaire du P.S. : cela dépend de vous !

Accueilli dimanche 26 octobre à Marseille par M. Deferre, maire de Marseille qui lui a souhaité « *longue vie à l'Elysée* », M. Mitterrand a tout d'abord fait l'éloge de la procédure de désignation du candidat socialiste. Après avoir noté que cette méthode vaut aux socialistes de nombreuses critiques, M. Mitterrand a indiqué : « *C'est vrai que cela se passe autrement chez les autres. La conception qu'ils ont du pouvoir, Giscard comme Marchais et Marchais comme Chirac, pouvoir monarchique ou pouvoir partisan, ils l'appliquent à leur candidature et se posent tout seul la couronne sur la tête, en attendant que le peuple la dépose.* »

Evoquant ensuite « *la clause d'amitié ou bien de révérence* » énoncée par les autres candidats, selon laquelle aucun d'eux ne saurait être candidat si M. Mitterrand l'était lui-même, le premier secrétaire a précisé : « *Je souhaite, au contraire, que le débat que suppose entre nous le choix sérieux, réfléchi, de notre candidat ait lieu jusqu'au terme normal, c'est-à-dire jusqu'à ce que les socialistes se soient eux-même prononcés. De nombreuses fédérations ont fait appel à moi. Je les en remercie. Au-delà de ma personne, j'y vois un acte d'adhésion renouvelé à la ligne politique que, ensemble, nous avons tracée à Epinay il y aura bientôt dix ans et précisée récemment encore par le « projet socialiste. » J'y vois aussi pour moi un acte de confiance où je puise force et courage. C'est en tout cas une donnée dont je tiendrai compte, le plus grand compte, lorsque, le 8 novembre, notre comité directeur fera connaître le nom des candidats.* »

M. Mitterrand a ensuite insisté sur la nécessaire unité des socialistes, dans les termes qu'il avait employés le 19 octobre à Mulhouse. Il a rappelé que sa « *tâche essentielle* » est « *de préserver et d'accroître l'unité du parti* ». Il a ensuite déclaré : « *Rien ne se fera sans nous. La France a besoin d'un parti socialiste qui ose dire ce qu'il est, qui ose dire ce qu'il veut (...). Un parti socialiste à la pointe du combat contre l'exploitation de l'homme par l'homme (...), capable d'affronter les nouveaux féodaux du capitalisme multinational.* » Il a ajouté : « *La seule façon de battre Valéry Giscard d'Estaing, c'est de s'unir. Les dirigeants communistes ont, eux, semble-t-il, décidé de renoncer à la victoire du peuple de la gauche. Drôles d'anti-Giscard, ces gens qui font tout pour qu'il soit réélu et choisissent pour cible le parti socialiste plutôt que de combattre avec nous, comme hier, les forces du grand capital. Mais c'est nous qu'on écoutera partout où l'on veut vivre, partout où l'on prépare pour la France les lendemains de nos enfants.* »

Après avoir demandé une nouvelle fois aux socialistes de rejeter « *les divisions, les querelles et les disputes* », M. François Mitterrand est revenu sur la perspective de l'élection présidentielle en affirmant : « *D'autres que moi peuvent nous conduire à cette étape. J'ai dit : je tiendrai compte de la volonté des socialistes. Cela dépend de vous. Alors nous verrons bien quel est le meilleur moyen. A vous de me le dire. Je vous écoute sans me presser, sûr d'avoir raison lorsque j'exprime votre volonté. Le 8 novembre, je serai là où le devoir commande.* »

S'exprimant quelques heures plus tôt à Angoulême, M. Mitterrand avait notamment affirmé : « *Le mal est à l'intérieur de la gauche, mais on le guérira si nous sommes fidèles à nous-même. (...) Que l'on ne se défie pas du dialogue et du débat au sein du parti, risques et chances de la démocratie ; tous les éléments sont réunis pour notre victoire, si nous sommes fidèles aux grands axes de nos choix, définis dans le projet socialiste.* »

Soulignant que le P.S. est « *le parti du pluralisme* », M. Mitterrand a insisté sur « *l'instrument de combat incomparable* » que représente le « projet socialiste ». « *Qui s'écarte de ce projet ne représente pas le socialisme, mais à chacun de la défendre avec son tempérament, sa capacité d'explication et la réflexion qui correspond à sa tendance* », a-t-il déclaré.

QUATRE ÉLECTIONS CANTONALES

CALVADOS : canton de Livarot (2e tour).

Inscr., 4 548 ; vot., 3 044 ; suffr. expr., 3 000. MM. Joseph de Neuville, div. maj., 1 104 voix, ELU ; Jean Prado, div. maj., 848 ; Jean-Pierre Betton, P.S., 529 ; Robert Jubé, Mouvement normand, 519.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Gilles Dudouit (mod. maj.) récemment décédé, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 2 114 voix contre 697 à M. Prado, 389 à M. Martel (P.S.) et 191 à M. Launay (P.C.). Il y avait eu 3 391 suffrages exprimés et 3 453 votants sur 4 557 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 4 548 ; vot., 2 782 ; suffr. expr., 2 707 ; MM. de Neuville, 929 voix ; Prado, 624 ; Jubé, 579 ; Betton, 496 ; William Bourdon, P.C., 79.]

COTE-D'OR : canton de Seurre (2e tour).

Inscr., 5 766 ; vot., 3 773 ; suffr. expr., 3 698. MM. Jean-Noël Couzon, mod. maj., cons. mun. de Seurre, 1 960 voix, ELU ; Jacques Toulouse, P.S., maire de Seurre, 1 738.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Robert Michelin (P.S.), qui s'était démis de son mandat à la suite de sa nomination de conseiller au tribunal administratif. M. Michelin avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 2 126 voix contre 1 248 à M. Georges Garlard (mod. maj.), qui avait fait acte de candidature entre les deux tours.

Au premier tour de cette élection partielle, M. Couzon qui était soutenu par les partis de la majorité, était arrivé en tête avec 1 516 voix contre 1 254 à M. Toulouse et 567 à M. Guy Veillet (P.C.), adjoint au maire de Seurre. Il y avait eu 3 277 suffrages exprimés et 3 347 votants sur 5 761 inscrits.

M. Couzon qui, au premier tour, avait recueilli 46,26 % des suffrages exprimés, l'a emporté avec 53 % au second tour, en obtenant 444 suffrages supplémentaires. En revanche, le candidat socialiste, dont le score au second tour est de 46,99 % des voix, a perdu vingt-trois suffrages par rapport au total des voix de gauche du premier tour, qui représentait 53,73 % des suffrages exprimés.]

EURE : canton de Pacy-sur-Eure (2e tour).

Inscr., 7 326 ; vot., 4 274 ; suffr. expr., 4 111. MM. Jean-Luc Miraux, mod. maj., sout. R.P.R., adj. au maire de Pacy-sur-Eure, 1 782 voix, ELU ; Claude Grente, P.S., cons. mun. de Pacy-sur-Eure, 1 368 ; Jean-Jacques Rousseau, ss. étiq., m. de Villegats, 961.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jérôme Bossuyt, R.P.R., décédé dans un accident de la route. Suppléant à l'Assemblée nationale de M. René Tomasini, ancien député de la 4e circonscription de l'Eure, qui a été élu sénateur le 28 septembre dernier, Jérôme Bossuyt l'avait emporté au second tour des élections cantonales de 1979, avec 2 786 voix contre 2 054 à M. Grente et 141 à M. Philippe Courtois (mod., maj.), qui s'était retiré après le premier tour. Il y avait eu 4 981 suffrages exprimés et 5 230 votants sur 7 241 inscrits.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 7 300 ; vot., 4 121 ; suffr. expr., 4 042. MM. Miraux, 1 086; Paul Delabre, ss. étiq., m. de Merey, 925 ; Grente, 839 ; Rousseau, 798 ; Fabrice Bernardi, P.C., 394.

La majeure partie des voix recueillies par M. Delabre au premier tour s'est portée au second tour sur M. Miraux, dont le score est passé de 26,86 % à 43,34 %. M. Rousseau n'enregistre qu'une légère progression de 163 suffrages et d'un peu plus de trois points et demi de pourcentage.

Le candidat du P.S., qui a obtenu 33,27 % des suffrages exprimés, a gagné 135 voix par rapport au total des voix de gauche du premier tour qui représentait 30,5 % des suffrages exprimés.]

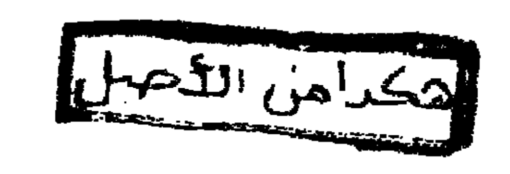
VAL-DE-MARNE : canton de Boissy-Saint-Léger - Sucy-en-Brie (2e tour).

Inscr., 18 828 ; vot., 10 157 ; suffr. expr., 9 964. MM. Jean-Marie Poirier, U.D.F., maire de Sucy-en-Brie, anc. dép., 5 428 voix, ELU ; Roger Guillemard, P.S., sout. P.C. et M.R.G., maire de Boissy-Saint-Léger, 4 536.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Francis Campuzan (P.S.), décédé, qui avait été élu au second tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 831 voix contre 5 770 à M. Poirier, conseiller général sortant.

M. Poirier, porte-parole de l'Elysée, était arrivé en tête au premier tour de cette élection cantonale partielle avec 4 236 voix, contre 3 355 au candidat unique de la gauche, M. Guillemard (P.S.), 604 à Mme Catherine Bonnel (écol.), 375 à M. Gérard Broussois (R.P.R.) et 282 à M. Jean-Pierre Girault (Féd. des élus autogestionnaires, conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger). Il y avait eu 8 852 suffrages exprimés et 8 963 votants sur 18 829 inscrits.

Battu de 61 voix en 1976, M. Poirier retrouve son siège avec 882 suffrages d'avance sur son adversaire socialiste. Il gagne 1 192 voix d'un tour à l'autre et près de 7 points de pourcentage (54,47 % contre 47,85 %). De son côté, M. Guillemard a amélioré ses positions (+ 1 181 voix et + 7,62 points de pourcentage), mais pas suffisamment pour conserver ce siège au P.S.]



PRÉSIDENTIELLE

Nous livrerons le combat tous ensemble et pour le gagner !

lance M. Chirac aux cadres du R.P.R.

M. Jacques Chirac a franchi une nouvelle étape et atteint un palier : en s'adressant, dimanche 26 octobre, aux quelque mille deux cents cadres du R.P.R. réunis à Paris, le président du mouvement a accentué encore son opposition à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Tous ses auditeurs ont bien compris qu'il serait candidat à l'élection présidentielle mais qu'il ne fallait pas encore le dire. M. Chirac lui-même ne le dira — il l'a confirmé — que début janvier, se réservant ainsi un ultime délai de réflexion. Le R.P.R. réunira ensuite un congrès extraordinaire pour choisir le candidat qu'il devra soutenir. Mais, d'ici là, M. Chirac ne prendra plus la parole pour traiter de ce problème. Les cadres du mouvement qui, à plusieurs reprises, lui ont réservé de longues ovations, ont jugé comme une grande habileté et une marque de dignité cette nouvelle attitude et ce silence qu'il s'impose pour ne pas « se mêler à des débats qui ne sont pas dignes de l'enjeu présidentiel ».

En énumérant les qualités que devra incarner le candidat gaulliste, le maire de Paris a peint un portrait-robot qui a été reconnu comme un autoportrait. Il a évoqué publiquement le cas de M. Debré en lui rendant hommage, mais en regrettant qu'il n'ait pas pratiqué « un minimum de concertation ». Quant à la candidature de Mme Garaud, dont le nom n'a pas été cité, elle pouvait être visée dans la dénonciation de ceux qui utilisent l'élection présidentielle pour « délivrer un message personnel », alors que les candidats devraient avoir la « préoccupation exclusive de gagner ». Il a aussi dénoncé les « croisades antisoviétiques » qui, au même titre que « l'alignement sur l'Union soviétique », sont des attitudes excessives contraires à la détente et non conformes aux intérêts de la France.

Sur un ton calme, pesant lentement ses mots comme pour mieux convaincre, M. Chirac a justifié toute son action passée et ses combats pour protéger le mouvement contre ses adversaires de la majorité. Il a dénoncé ceux qui ont « trahi de Gaulle et voté « non » en 1969 (1) pour s'affirmer comme le seul homme résolu à empêcher que le gaullisme ne disparaisse.

Ayant répété que le seul moyen de changer de politique était de changer de président ou que le président change lui-même, le chef du R.P.R. a présenté une critique argumentée et sans nuance, « un diagnostic sévère et pessimiste », a-t-il dit, de l'action de M. Giscard d'Estaing dans les domaines des institutions, de l'autorité de l'Etat, de la place de la France dans le monde et de l'action économique et sociale qui valait condamnation globale et qu'il a résumé ainsi : « Aujourd'hui, je suis très inquiet pour la France. »

Il a enfin justifié que le groupe R.P.R. ne renverse pas le gouvernement bien qu'il condamne sa politique par le fait que la réalité du pouvoir se trouve aujourd'hui à l'Elysée. En quelque sorte, c'est l'élection présidentielle qui permettra de censurer l'exécutif.

M. Chirac a éludé le problème de l'attitude du R.P.R. au second tour puisqu'il pose comme objectif de campagne que le candidat gaulliste franchira la barre du premier tour, postulat qu'il affirme avec un bel optimisme qui se veut communicatif.

En dénonçant « le doute, le compromis, l'acceptation, la nonchalance » comme les nouveaux ennemis de l'intérieur, en reprochant à M. Giscard d'Estaing d'avoir, par « manque d'ouverture d'esprit », compromis la cohésion de la majorité, en s'affirmant comme le garant du maintien de « l'esprit gaulliste et de la vigueur de sa vocation », M. Chirac a bien donné le ton de la campagne fondée sur « la tactique de l'offensive rapide et déterminée » qu'il semble maintenant presque résolu à entamer avant trois mois.

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Giscard d'Estaing avait recommandé le « non » au référendum de 1969.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Aujourd'hui, j'exprime de grandes inquiétudes. Les institutions, je les vois sournoisement, mais sûrement, effritées. Il faut soit reforger une majorité comme elle a existé, soit forger une nouvelle majorité.* » A propos de convergences avec les socialistes, l'orateur déclare : « *Je n'ai jamais entendu les responsables socialistes remettre en cause le choix de l'union de la gauche. Nous n'avons pas à servir d'aide, d'une façon ou d'une autre, à des hommes que nous avons toujours combattus et que nous avons vocation à combattre.* »

Il évoque aussi « *ceux qui ont toujours critiqué, combattu ou trahi de Gaulle, ou qui, en votant « non » en 1969, l'ont fait partir. Reforger une majorité implique une volonté politique qui ne peut émaner que du chef de l'Etat, et il n'a témoigné jusqu'ici, et je le regrette, que de peu d'ouverture d'esprit.* » M. Chirac a ajouté : « *Ce diagnostic sévère, ce pessimisme n'aurait-il pas dû nous pousser à renverser le gouvernement ? Nous n'avons pas voté la censure pour trois raisons : j'ai longtemps espéré qu'un dialogue s'ouvrirait ; la rupture de la majorité comportait pour les institutions un risque considérable ; enfin, le fonctionnement actuel des institutions fait que le seul pouvoir est celui du chef de l'Etat. Renverser le gouvernement n'aurait eu aucune conséquence. Aujourd'hui, le seul moyen de changer de politique est soit de changer de président, soit que le président change lui-même de politique, ce que nous avons souhaité et que nous souhaitons encore.* »

M. Chirac décrit les trois caractéristiques du candidat que soutiendra le mouvement gaulliste : « *affirmer le refus de ce qui semble inévitable ; appeler au rassemblement et au sursaut ; symboliser l'essence même du gaullisme, c'est-à-dire la permanence, le renouveau et l'espérance* ». Il poursuit : « *Notre stratégie est de gagner et, pour gagner, notre candidat doit impérativement être présent au second tour. Est-ce objectivement possible ? Je vous affirme que « oui ». Je prendrai ma décision seul avec pour exclusive préoccupation le maintien de l'esprit du gaullisme et la rigueur de notre vocation. Il n'y aura qu'un seul candidat soutenu par notre mouvement. Un combat de cette nature doit faire appel non à la guerre de tranchées, mais à une tactique offensive, rapide et déterminée. Ne voulant pas me mêler à un débat qui n'est pas digne de l'enjeu présidentiel, j'ai annulé toutes mes prestations à la radio et à la télévision jusqu'au 1er janvier, sauf en tant que maire de Paris ou député de la Corrèze. Le climat actuel ne grandit pas le combat. Ce combat sera capital. Nous le livrerons tous ensemble, et pour le gagner ! J'ai besoin de votre confiance, je suis sûr de votre aide et de votre amitié et, ensemble, j'en suis sûr, nous gagnerons.* »

Auparavant M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., avait déclaré : « *La propagande actuelle n'a pas pour but que de vous atteindre par le trouble et le doute. Or rien n'est joué. S'il n'existe plus de majorité aujourd'hui ce n'est pas de notre fait. L'élection présidentielle a toujours été l'occasion de la constitution d'une nouvelle majorité.* »

M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R. a indiqué : « *Au nom de cette majorité, que Jacques Chirac a sauvée du désastre électoral en 1978, nous avons supporté plus qu'il n'est raisonnable. Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas tenu suffisamment à l'écart de l'U.D.F., il n'a pas engagé son premier ministre à adopter la même attitude pour qu'il puisse prétendre aujourd'hui émaner de cette majorité. Le président de la République ne représente à présent qu'une idée giscardienne qui est plus un comportement qu'une politique. S'il est candidat, il sera le candidat d'une tendance. Il ne peut prétendre nous représenter dans un ensemble majoritaire. Majorité séparée, opposition divisée, tentative de division au sein du R.P.R. et du parti socialiste. Voilà une France coupée en quatre, espère-t-on la morceler en six ?* »

M. Michel Noir, délégué national à l'animation, a évoqué la candidature de Mme Garaud en disant : « *L'élection présidentielle, c'est autre chose que de faire une fixation sur l'U.R.S.S.* »

● *M. Brice Lalonde*, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, a apporté son soutien, dimanche 26 octobre, aux militants anti-nucléaires qui occupent le site où doit être construite une centrale à Golfech (Tarn-et-Garonne). Vendredi, à Crouzet-Migette (Doubs), M. Lalonde s'était prononcé contre le canal Rhin-Rhône à grand gabarit.

M. CRÉPEAU (M.R.G.) VEUT « EMPÊCHER LA RÉÉLECTION DE GISCARD »

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, commencera, à partir du 15 novembre, une tournée dans vingt et une régions. Cette pré-campagne du candidat radical de gauche à l'élection présidentielle lui permettra d'expliquer les thèmes principaux du Manifeste radical qui doit être publié au début du mois prochain.

La campagne proprement dite de M. Crépeau, qui se déclare décidé à « *aller jusqu'au bout* », ne commencera qu'à la fin de janvier, après la réunion, à Paris, d'une convention nationale du M.R.G. M. Crépeau se rendra alors dans tous les départements.

Ces initiatives ont été rendues publiques samedi 25 octobre, à l'issue de la réunion du comité directeur du M.R.G., qui a décidé, afin d'aider au financement de la campagne, de demander une participation financière aux militants et aux élus du mouvement.

M. Crépeau a indiqué qu'il veut être l'instrument d'une recomposition du paysage politique français. Le président du M.R.G., qui se place déjà dans la perspective de l'après 1981, estime qu'il « *convient d'aller vers une autre majorité républicaine, qui n'est pas autre chose qu'une majorité mendésiste* ». M. Crépeau souhaite ainsi tirer les conséquences du virage que le P.C.F., selon lui, a amorcé « *à l'échelle d'une décennie* ».

Pour le scrutin de 1981, M. Crépeau a réaffirmé que son objectif est de « *faire tout ce qu'il peut pour empêcher la réélection de Giscard* ».

M. BERNARD PONS : nous avons été presque rejetés de la majorité.

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., hôte dimanche 26 octobre du Club de la presse d'Europe 1, a notamment déclaré :

« *Très franchement, oui, je souhaite à titre personnel que Jacques Chirac soit candidat. (...) Aujourd'hui, nous sommes bien obligés de constater — et je dois dire que cela a été plus marquant après les élections législatives de 1978 — que nous avons été en quelque sorte négligés d'abord à l'intérieur de la majorité et presque rejetés ensuite dans cette majorité. (...)*

» *Si demain le P.S. déclare qu'il prend acte d'un certain nombre d'événements qui sont intervenus récemment sur la scène politique, s'il dit que l'union de la gauche n'existe véritablement plus et que le P.S., majeur et déterminé, est totalement indépendant, alors il y aura certainement quelque chose de nouveau sur la scène politique française. Mais nous n'en sommes pas encore là. (...)*

» *Il faut que le président de la République dise que la politique économique et sociale qui a été conduite au cours de ces dernières années a montré qu'elle était mauvaise puisque les résultats sont là et que les Français les constatent. Si le président de la République reconnaît que cette politique est mauvaise pour la France, alors il y aura quelque chose de changé.*

» *Il le peut ; c'est une des possibilités qui lui sont données. Car le fait de changer de premier ministre peut démontrer qu'il veut changer d'orientation politique en matière économique et sociale.*

» *Nous serons présents à l'élection présidentielle, nous, gaullistes, avec un candidat qui sera décidé à tenir un discours et à faire des propositions pour la France, un candidat qui sera décidé à gagner.* »

● *Le bureau politique du Centre indépendant* (distinct du Centre national des indépendants et paysans) que préside M. Max Pallas, conseiller municipal de Bordeaux, estime que la candidature de Mme Marie-France Garaud « *est destinée à ramener Michel Debré dans le cadre étroit du gaullisme historique, en lui soustrayant ce que fut le courant à la fois libéral et conservateur du gaullisme pompidolien* ». « *L'intérêt supérieur de la France exige que le prochain président de la République ne soit pas prisonnier d'une poignée de politiciens au rancart qui après vingt-deux ans, estiment avoir toujours un compte à régler avec le régime,* ajoute le bureau politique. *Michel Debré doit rassembler tous ceux qui entendent assurer la pérennité de la Ve République et être en mesure d'imposer un nouveau contrat de majorité présidentielle conforme à l'esprit de la Constitution et sans lequel la France deviendrait aussi ingouvernable que l'Italie.* »

Un sondage « Histoire-Magazine »-Sofres
80 % DES FRANÇAIS JUGENT POSITIVE L'ACTION DE DE GAULLE

La revue *Histoire-Magazine* publie dans son numéro d'octobre un sondage réalisé par la Sofres sur les jugements que les Français portent sur de Gaulle dix ans après sa mort. Trente-sept pour cent des personnes interrogées estiment que de Gaulle occupe dans l'histoire une place « parmi les grandes figures, comme Clemenceau », et 31 % qu'il se situe « au tout premier rang, comme Napoléon », 27 % considèrent qu'il est un « personnage important parmi d'autres ». De Gaulle est avant tout l'homme de l'appel du 18 juin (37 %), puis l'homme de la libération (26 %), enfin le fondateur de la Ve République (15 %).

Au total, l'action du général a été « très positive » pour 26 % des personnes interrogées et « assez positive » pour 55 %. Quant aux conditions dans lesquelles de Gaulle est revenu au pouvoir en 1958, 34 % estiment que celles-ci ont été conformes à la légalité, mais 30 % jugent qu'elles ont « constitué en fait un véritable coup d'Etat ». Les actions les plus positives réalisées par le général en tant que chef de l'Etat sont ainsi classées : l'élection du président de la République au suffrage universel, 42 % ; la stabilité politique, 31 % ; l'indépendance accordée à l'Algérie et aux pays d'outre-mer, 27 % ; l'intéressement des travailleurs, 25 % ; le rapprochement avec les pays de l'Est, 23 % ; la création d'une force de frappe, comme l'évolution de l'économie, 21 %.

En revanche, parmi les décisions qui sont reprochées au général figure « l'opposition à l'Europe politique (13 %) ; le retrait de la France de l'OTAN (12 %) ; l'indépendance de l'Algérie (12 %).

● *Le Mouvement des radicaux de gauche organise*, jeudi 30 et vendredi 31 octobre à Marly-le-Roi (Yvelines) une rencontre préparatoire à la deuxième conférence des partis radicaux, libéraux et centristes et des partis et mouvements agrariens d'Europe et d'Amérique du Nord. Cette conférence internationale pourrait avoir lieu en 1981 sur le thème : « Sécurité et coopération, emploi rationnel des ressources économiques et du travail des hommes ».

POLITIQUE

POINT DE VUE

Un président audiovisuel

par LAURENT FABIUS (*)

CE n'est pas un hasard si l'une des premières lois promulguées par Valéry Giscard d'Estaing a concerné l'audiovisuel. On était en été 1974. Un septennat commençait, supposé s'attaquer aux grandes difficultés de la France ; mais, toutes affaires cessantes, le premier soin du chef de l'Etat fut de pulvériser l'O.R.T.F. et de refaçonner les médias. Oh, certes, il ne faut rien idéaliser. Du temps de ses prédécesseurs, radio et télévision n'étaient pas des modèles. Avec Valéry Giscard d'Estaing, un nouveau pas est franchi : la France vit désormais sous une présidence audiovisuelle.

● Première constatation : la dépendance à l'égard de l'exécutif. Signe le plus voyant : la *nomination des dirigeants* de l'audiovisuel. Les individus ne sont pas en cause, mais le système qui les régit, dans lequel l'accès aux plus hautes fonctions implique en général un stage probatoire auprès de l'Elysée. Avec un trait nouveau : cette dépendance n'a *plus besoin de cabinet noir d'où partiraient* les directives. L'autocensure réalise l'essentiel. Car, spontanément, on pense giscardien. D'où ces émissions fabriquées bien à point, ces face-à-face qui se transforment en biais-à-biais. Si une voix veut *chanter trop fort la liberté, elle* apparaît déplacée. Il n'est donc pas étonnant... qu'on la déplace. Ni qu'on étouffe les radios libres dont le grand tort pour le pouvoir est précisément d'être libres. Sinon, comment expliquer qu'un si formidable appareil se donne le ridicule d'inculper, par exemple, le principal responsable de l'opposition pour quelques minutes de Radio-Riposte, difficilement captée par quelques centaines de convaincus ?

● Une telle dépendance conduit évidemment au déséquilibre. Nous nous sommes peut-être parfois trompés sur ses formes. Nous avons cru que l'inégalité de traitement *était* surtout, voire uniquement, une affaire de minutage. La réalité est plus subtile. Bien sûr, le temps d'antenne a son importance. Autrement, pourquoi ce ballet quotidien des ministres dans les journaux *radio-télévisés ? Mais le déséquilibre* dépasse aujourd'hui les problèmes de chronomètre. La tranche horaire, la présentation, le choix des extraits, le montage, tout cela joue un rôle *décisif. Désormais* l'opposition n'est plus absente, sa présence est utilisée contre *elle-même. Voulez-vous* Georges Marchais ? Vous l'aurez. Ici, là, *plaidant* pour l'U.R.S.S. *ou* fustigeant les socialistes. Enregistre-t-on l'intervention d'un responsable socialiste ? On diffusera le passage, si bref soit-il, dans lequel il *évoque* les *divisions* de la gauche ou les *débats* internes du P.S. Organisera-t-on sept mois avant les élections des *émissions pré-présidentielles ? Assurément* et plutôt quatre fois qu'une. En invitant et en réinvitant les candidats à la candidature, on provoquera la lassitude de l'opinion devant ces « politiciens » qui monopolisent l'antenne, cependant que Valéry *Giscard d'Estaing, lui, cultivant la* différence, sera tenu en réserve, au-dessus, s'occupant bien entendu non pas de sa réélection mais des intérêts de la France. Car, seul de tous les responsables politiques, le président peut décider souverainement durée, méthode et thème de ses interventions. Malheureusement absent quand le courage exigerait *une présence (par exemple* l'attentat de la rue Copernic), omniprésent quand la *quête* des voix y trouve son compte.

L'idéologie du consensus

● Un autre élément entre en jeu : *la stratégie des voyages radio-télévisés.* Aujourd'hui c'est la Chine. Il est bon que le chef de l'Etat se rende à *l'étranger* pour discuter des affaires du pays et du monde. Et il est normal que les grands médias en rendent compte. Mais Valéry Giscard d'Estaing a encore mieux compris que ses devanciers combien ces voyages, grâce à l'audiovisuel, *pouvaient en même temps lui être* électoralement profitables. A l'étranger, par définition, le président représente tout le pays, au-delà de ses divisions. Les journalistes qui suivent ces voyages, coupés de leurs sources habituelles de renseignements, *sont plus dépendants* de l'information officielle. S'ils ne résistent pas solidement, ils tendent à devenir les porte-parole de la vision présidentielle. Dans l'idéologie du consensus, chère à la pensée giscardienne, se produit donc à travers ces voyages un renforcement réciproque du message (le consensus) par le média (la radio-télévision) et *par le support (le déplacement à* l'étranger). Stratégie d'autant plus « intéressante » que, pour les voyages internationaux, une absence de l'opposition n'est pas perçue comme choquante.

● Déséquilibre. Dépendance. Le troisième D est une certaine démission. Une erreur souvent commise est de ne porter le regard que sur les émissions d'information. C'est à *l'ensemble des programmes qu'il faut* s'intéresser. Le service public de la radiodiffusion-télévision devrait assumer « la mission de répondre aux besoins et aux aspirations de la population, en ce qui concerne l'information, la communication, la *culture, l'éducation, le divertissement* et l'ensemble des valeurs de civilisation » (1). On en est malheureusement assez loin. Ici ou là, des améliorations se produisent. Elles concernent l'écume. Sur le fond, presque rien ne bouge. La *part de la création reste faible.* La programmation fait place trop réduite aux émissions de qualité, enrichissantes sans provoquer l'ennui. Le rôle de la télévision dans l'éducation n'est pas assez pris en compte. Le parisianisme domine. L'américanisation imprègne. Les relations cinéma-télévision ne sont pas satisfaisantes. Fondamentalement, le contraste se maintient entre la richesse de l'outil et la relative pauvreté du contenu. *Télévision et radio servent trop souvent* d'instruments de normalisation à travers lesquels on nous présente quotidiennement, pour les besoins de l'idéologie du consensus, une France aseptisée, sans conflits, et finalement imaginaire. On continue, dans la *meilleure hypothèse, d'interroger les* syndicats pour connaître les *problèmes, et le patronat ou le gouvernement pour apprendre* les solutions. En somme, le moyen de communication le plus moderne renforce la forme la plus traditionnelle du pouvoir : personnelle, sans contrepoids, excessive. Si l'on poursuit dans cette voie, le président de la République n'aura bientôt plus besoin de gouvernement, il lui suffira d'une « bonne » télévision.

La recherche d'un système

Tout cela, qui est essentiel pour la démocratie, ne peut laisser sans *réaction.* Mais les quatre réactions les plus fréquentes ne sont pas toujours pertinentes. Ainsi, récuser *en bloc l'audiovisuel comme une* technique *manipulatoire par* définition, c'est tout confondre. La réponse doit être, non pas une récusation anachronique, mais la recherche d'un système où les rapports avec le pouvoir soient les moins *manipulatoires* possibles. Deuxième réaction fréquente : rejeter la responsabilité *sur les journalistes. On passe à côté* de la question. L'immense majorité des journalistes veut faire son travail honnêtement. Au lieu de les flatter ou de les dénigrer, ce qui au fond relève du même *mépris*, mieux vaut essayer de leur permettre *d'accomplir leur travail comme ils* le souhaitent, sans *révérence ni* exclusion. Autre thème : la maîtrise télévisuelle de V. Giscard d'Estaing. Il est stupide de condamner la possession d'une technique de communication. La critique doit *s'exercer*, et avec vigueur, lorsqu'il ne s'agit plus de télégénie, mais de téléanesthésie. Enfin la critique manque son but quand elle ne s'accompagne pas de *propositions.* Combien de gens partagent notre condamnation des excès actuels et pensent : « au fond, s'ils étaient au pouvoir, ils feraient avec l'audiovisuel exactement la même chose ». L'opinion a parfaitement le droit de ne pas *nous* croire sur notre mine. *Et il est tout à fait sain qu'on nous* demande nos engagements.

1. Premier changement : l'indépendance. Si elle ne se décrète pas, au moins peut-elle se préparer. Un excellent moyen serait de casser le *cordon ombilical entre les responsables* de l'audiovisuel et l'Elysée. Les présidents de chaînes, selon moi, pourraient être choisis non plus par le gouvernement mais librement par le conseil d'administration de chaque organisme, dans *lequel les représentants* de l'Etat seraient minoritaires. L'indépendance des dirigeants devra se répercuter sur l'ensemble du personnel et de ses garanties. Je sais bien que, ce faisant, tout gouvernement se prive à l'avance d'une arme puissante : des directeurs de médias à son service. Mais les socialistes doivent avoir une autre *ambition : donner à la société française* et à l'audiovisuel un nouveau cours, un nouveau souffle, la liberté.

2. *La liberté* a besoin du pluralisme. Le pluralisme a besoin du service public Voilà deux autres notions-clés. Radio et télévision doivent être au service de la collectivité. D'où un certain nombre de changements à engager. D'abord, reconnaître à l'Etat le monopole technique de la diffusion, et récuser toute confiscation du monopole par le gouvernement, *devenu monopole politique* de la programmation. Il convient de mieux équilibrer l'accès à l'antenne pour les différents courants de pensée et d'opinion. L'information des consommateurs et des usagers disposera d'un temps au moins égal à celui de la publicité. Ces propositions rejettent la création d'une ou plusieurs chaînes privées. Pourquoi ? *En fonction d'une idée simple :* nous voulons éviter que la télévision soit confisquée par le gouvernement et (ou) par l'argent. Introduire des chaînes privées n'élimine pas le premier risque et renforce le second. Le troisième canal du satellite de télévision *directe sera* donc *affecté* au service public. On passera avec les stations périphériques des conventions pour définir leurs obligations et leurs droits ;

3. Troisième pilier : la décentralisation et la création. Il s'agit *d'abord d'améliorer les moyens pour* ce qui existe : permettre, à travers la Société française de production, que le secteur *public* joue un rôle exemplaire dans la production ; élargir l'ambition et les capacités des stations régionales, en liaison avec *l'accroissement de pouvoir des régions.* Ensuite, à la fois par souci du pluralisme et de la décentralisation, nous devons accueillir, avec les adaptations nécessaires, la « citizen band », dire *oui* aux radios locales, aux radios communautaires et oui au droit d'émettre. Des associations regroupant les intéressés pourront créer librement des radios locales. *Elles bâtiront leurs programmes,* comme elles le souhaitent. Les difficultés financières ne peuvent être passées sous silence. Si l'on pense ne pas pouvoir éviter un financement partiel par la publicité, au moins faudra-t-il lui tracer des limites précises : par exemple, cinq minutes non cumulables par heure. Quant à la *création,* il n'appartient pas aux responsables politiques de formuler des propositions d'une *façon* normative. Notre tâche doit être de donner la parole aux intéressés. A eux de dire comment, concrètement, ils entendent construire cette radio-télévision *de création* (2), *de culture et* de communication réelle, c'est-à-dire à double sens.

Ces propositions, nécessairement résumées, soulèveront plusieurs objections. Elles sont les bienvenues *pour nourrir et faire progresser la discussion. Sauf une,* qui sert souvent d'argument suprême : « Les autres pays ne font pas mieux que *nous.* » Et *même si c'était vrai !* Les enfants regardent aujourd'hui la télévision deux heures par jour, c'est-à-dire un mois plein par an. L'audio*visuel peut être un facteur d'abêtis*sement ou d'épanouissement extraordinaire. Il n'est pas trop tard pour réagir. A une condition : penser un peu moins au profil d'un président audiovisuel et un peu plus au Français.

(*) Porte-parole du P.S., député de Seine-Maritime.

(1) Article premier de la loi du 7 août 1974.

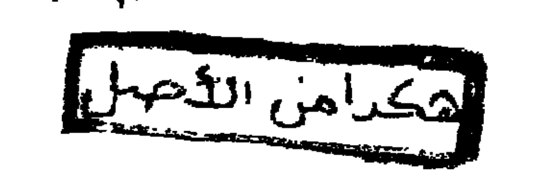
(2) C'est un des thèmes du colloque de l'audiovisuel « Radio-Télé demain », qu'organisait le P.S. à Pavillons-sous-Bois les 25 et 26 octobre.

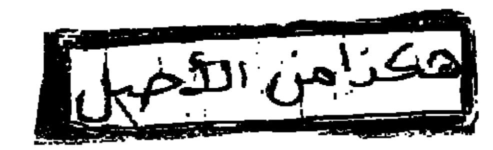
UN COLLOQUE DU P.S. : « RADIO - TÉLÉ DEMAIN »

Le parti socialiste organisait, les 25 et 26 octobre aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) un débat sur le thème « Radio-télé demain ».

A défaut de M. François Mitterrand, annoncé pour l'ouverture *de ces journées, mais appelé* en province, le candidat à la candidature, M. Jean-Pierre Chevènement, fit une intervention sur le sujet, en présence de MM. Laurent Fabius, Claude Estier et Paul Quilès. Une centaine de participants, dont une majorité appartenant au monde de l'audiovisuel, garnissaient la salle des fêtes lorsque M. Serge Moati, réalisateur de télévision *(Ciné-Roman, Mont-Oriol)* et Mme Nicole Questiaux, situèrent l'objet du colloque : « *réfléchir sur les nouvelles technologies, ne pas en avoir peur, trouver le moyen de les dominer pour qu'elles servent à plus de liberté, plus de démocratie, plus de bonheur* ».

A partir de ces louables intentions, six exposés destinés à engager le débat n'ont fait, apparemment, qu'ajouter à la complexité du problème et à la diversité des enjeux : industriels, commerciaux, culturels, politiques. M. *François-Régis Bastide* s'est employé à diriger la réflexion commune qui a débouché sur des points d'interrogation : Est-ce une révolution qui s'annonce ou une simple évolution ? Faut-il abandonner le monopole au profit d'une notion de service public, soumis au régime de la concurrence ? S'il vient au pouvoir, le P.S. est-il pour le remplacement d'une idéologie dominante par une autre idéologie dominante ? A quelles conditions peut-on rendre attractives les expériences *communautaires ? Laissera-t-on* la télématique et les satellites de télévision directe décimer le secteur de l'emploi sans avoir, simultanément, un plan de reclassement ? — C. D.





Le Monde

société

DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

La C.G.T. organise une journée de protestation après les opérations de police contre « Radio-Quinquin »

Après les incidents qui ont marqué, pendant le week-end, les interventions des forces de l'ordre contre les émetteurs de Radio-Quinquin, la radio libre de la C.G.T. dans le Nord, le bureau confédéral de la centrale syndicale organise, mardi 28 octobre, une journée de protestation. Une manifestation aura lieu à Lens à 17 heures.

Les forces de police sont intervenues à plusieurs reprises : samedi, à la mairie d'Auby ; dimanche matin, de nouveau à Auby, puis, dans la journée, à Lens, à Rouvroy-sous-Lens et à Avion. Les incidents les plus notables avaient eu lieu samedi à Auby, dont le maire est communiste : sept personnes, dont quatre membres des forces de l'ordre, avaient été blessées.

Le bureau confédéral de la C.G.T. appelle « les travailleurs de tout le pays à soutenir ceux du Nord-Pas-de-Calais en protestant massivement, sans tarder, contre l'emploi massif et brutal des forces de répression contre Radio-Quinquin ». Il demande que les « travailleurs donnent une puissance décuplée à l'action nationale du 28 octobre », organisée sur l'initiative de l'union départementale C.G.T. Cette journée devrait être marquée par des « délégations-manifestations » auprès de la préfecture et des sous-préfectures.

Une nouvelle radio libre de la C.G.T. s'est mise à fonctionner, lundi matin 27 octobre, dans la région de Creil (Oise) : Radio-Jacquerie, qui émet depuis la mairie communiste de Montataire.

Auby, ville investie

De notre correspondant

Lille. — Dimanche 26 octobre, au milieu de la matinée, d'importantes forces de l'ordre avaient investi la petite commune d'Auby afin de saisir le matériel émetteur de Radio-Quinquin, la radio de la C.G.T. du Nord installée dans les locaux de la mairie. Près de neuf cents gendarmes avaient pris position aux environs de 9 heures. Il est vrai que la veille, une première tentative de la police pour s'emparer de l'émetteur s'était soldée par un échec et par des violences.

Samedi, en effet, tandis que vingt-cinq policiers en civil du groupe national d'intervention de la police franchissaient les grilles la sirène de la mairie alertait la population. Aussitôt, près d'un millier de personnes, certaines accourues des communes voisines, convergeaient vers l'hôtel de ville, où quatre-vingts gendarmes mobiles avaient pris position à l'intérieur du bâtiment. Les policiers se sont heurtés à des militants syndicaux qui gardaient les lieux. Dehors, une brève échauffourée faisait sept blessés : quatre policiers, dont l'un souffre d'une lésion à la tête, et trois syndicalistes parmi lesquels M. Herbin, secrétaire de l'union locale C.G.T. de Douai.

Les forces de police agissaient sur réquisition du procureur de la République. Une heure après leur intervention, elles se retireront sans avoir pu s'emparer du matériel émetteur.

Selon le maire communiste d'Auby, M. Aldebert Valette, et les syndicalistes présents lors de cette première intervention, les policiers ont lancé des grenades lacrymogènes sur les militants de la C.G.T. A la préfecture de police du Nord on indiquait, au contraire, que ce sont les forces de l'ordre qui ont été attaquées avec divers projectiles.

L'opération de dimanche matin a revêtu, elle, une ampleur telle que la mairie d'Auby était rendue inaccessible aux militants alertés, tout comme la veille, par la sirène. De même, les habitants des localités voisines ont été refoulés aux entrées de la ville. Les pompiers ont dirigé une lance d'incendie contre les forces de l'ordre qui s'en sont rapidement emparés et ont à leur tour... arrosé les pompiers.

Pendant ce temps, des spécialistes ont procédé au démontage de l'antenne de Radio-Quinquin, haute de 50 mètres. L'opération n'a pas duré moins de quatre heures. A 14 heures les forces de l'ordre se sont retirées sans avoir pu cependant s'emparer de l'émetteur lui-même, celui-ci ayant été mis en lieu sûr dès le début de l'intervention. Si des incidents graves ont pu être évités pendant toute la présence des forces de l'ordre, une brève échauffourée s'est cependant produite au moment où les derniers policiers s'apprêtaient à quitter la ville.

Au cours de leur intervention de dimanche à la mairie d'Auby, les policiers ont saisi diverses armes. Il ne s'agit pas d'armes à feu, mais d'« armes par destination », précise-t-on à la préfecture de police du Nord, à Lille. Cet armement était constitué de barres à mine, de cocktails Molotov, de frondes permettant de tirer des billes en acier, de planches à embouts cloutés et de manches de pioche.

L'opération d'Auby constitue l'aspect le plus spectaculaire d'une action policière d'envergure dans le Nord et le Pas-de-Calais. En effet, au moment même où les forces de l'ordre investissaient Auby, les policiers intervenaient à la « Maison des mineurs » à Lens (Pas-de-Calais), où est installé un autre émetteur de Radio-Quinquin. Après une vive échauffourée, ils parvenaient à procéder au démontage de l'antenne sans toutefois pouvoir s'emparer — là non plus — de l'émetteur. A Lens, leur intervention a pris fin à midi.

Les policiers ont eu la main plus heureuse à Avion où un autre émetteur de Radio-Quinquin fonctionnant dans un appartement situé dans une H.L.M. a été enlevé.

Une nouvelle opération a eu lieu enfin, au cours de la soirée de dimanche, dans un immeuble de Rouvroy-sous-Lens où la présence avait été localisée. Mais lorsque les policiers ont fait irruption, il n'y avait plus ni matériel ni occupant dans l'immeuble.

Au cours de la soirée, les policiers se sont aussi présentés à l'entrée de l'église Saint-Géry, à Rouvroy-sous-Lens. Ils ont enfoncé deux portails et effectué une visite complète de l'édifice. Diverses portes ont été fracturées. Les policiers espéraient trouver dans le clocher un autre émetteur. Ils sont repartis bredouilles. M. Yves Coquelles, maire (P.C.F.) de Rouvroy-sous-Lens, nous a dit son intention de déposer une plainte pour dégradation d'édifice communal.

Déjà, le 4 juin, le matériel de Radio-Quinquin avait été saisi à Auby. Quelques jours plus tard, la C.G.T. reprenait ses émissions. Celles-ci avaient lieu, jusqu'à dimanche, tous les jours de la semaine et bénéficiaient, semble-t-il, d'une écoute croissante, dans le Douaisis et le bassin minier. — *(Intérim.)*

LES RÉACTIONS

● *La C.G.T.* — Le bureau confédéral de la C.G.T. estime que les travailleurs du Nord et du Pas-de-Calais ont confirmé *« leur détermination à ne pas se laisser bâillonner ni par la violence, ni par le brouillage de leur radio de lutte, ni par le silence des grands moyens d'information sur leurs actions, leurs raisons et leurs résultats, comme ce fut le cas pour la marche des mineurs à Paris »*. Le bureau confédéral ajoute que *« l'emploi massif et brutal des forces de répression contre Radio-Quinquin à Auby, et contre la Maison des mineurs à Lens, est un défi que les travailleurs et les populations laborieuses du Nord et du Pas-de-Calais relèvent fermement à juste titre »*. Dimanche soir, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., avait indiqué que sa centrale continuerait à *« faire des radios »*, et même de l'audiovisuel : *« C'est irréversible*, avait-il précisé, *car c'est la volonté populaire ; et le temps n'est plus où, en période de crise, les travailleurs courbaient l'échine. Ils ont pris la parole et ils ne se la laisseront pas reprendre. »*

● *P.C. : M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique, a protesté, dimanche, *« contre la violence intolérable dont est victime la radio de lutte C.G.T. (Radio-Quinquin) »* et *« exprimé la solidarité totale* (du parti) *aux travailleurs qui se battent pour leur liberté »*. Il *« constate, une fois de plus, que Giscard d'Estaing et ses ministres Barre et Bonnet, trouvent des moyens pour frapper les travailleurs, alors qu'ils en refusent pour protéger leur sécurité (...) »*. *« L'activité de Radio-Quinquin*, estime M. Juquin, *est justifiée par la situation insupportable qui existe aujourd'hui dans les grands moyens d'information. »*

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du P.S., proteste, lundi 27 octobre, contre l'intervention des *forces de police à Radio-Quinquin*. Le parti socialiste *« réaffirme son attachement à la liberté d'expression et sa solidarité avec les travailleurs en lutte »*.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes « s'élève contre les brutales interventions des forces de police »* et rappelle que *« déjà la semaine dernière la police était intervenue à Montreuil contre Radio-Dufour en lutte, radio libre de la C.F.D.T.*

Elle conclut : *« Une fois de plus le gouvernement est incapable d'offrir d'autre réponse que la répression à ceux qui, devant les carences du service public, tentent de faire entendre leur voix par d'autres moyens. »*

● *Le Syndicat indépendant de la police nationale* (S.I.P.N., gardiens de la paix) *« s'indigne que* [la première] *intervention de la police ait pu se faire sans la moindre préparation et avec un minimum de policiers (douze) face à soixante-dix à quatre-vingts gros bras de la C.G.T. armés de barres de fer »*.

● *Saisie de Radio-Festival* à Rennes. — La police est intervenue, vendredi 24 octobre, en fin d'après-midi, à Rennes, pour saisir le matériel utilisé depuis le 21 octobre par une radio libre, Radio-Festival, qui émettait cinq heures par jour sur modulation de fréquence entre 90 et 105 mégahertz. L'émission avait débuté quinze minutes plus tôt. Les animateurs ont été conduits dans les locaux de la police judiciaire d'où ils sont sortis peu avant 20 heures. Radio-Festival, lancée à l'occasion du Festival de la chanson de Rennes, du 21 au 26 octobre, pouvait être entendue jusqu'à 20 kilomètres de Rennes, selon ses promoteurs, le Collectif rennais d'informations et l'Association d'informations rennaise. — *(Correspondance.)*

DEUX DÉPUTÉS R.P.R. POUR LA LIBÉRALISATION DE LA « CITIZEN BAND »

M. Antoine Rufenacht, député (R.P.R.) de Seine-Maritime, a annoncé, samedi 25 octobre, qu'il déposera *« avant la fin de l'année une proposition de loi qui permettra de donner enfin un cadre légal à l'utilisation de la citizen band »*. Cette déclaration fait suite à une manifestation organisée samedi matin au Havre par une centaine de cibistes utilisateurs de la C.B. (fréquence des citoyens) protestant contre la condamnation de plusieurs d'entre eux par le tribunal correctionnel du Havre.

D'autre part, M. Jean-Louis Masson, député (R.P.R.) de Moselle, a déposé une proposition de loi en ce sens (35 canaux d'une puissance de 5 watts sur la bande des 27 MHz). Les représentants de l'Automobile Club de l'Ouest avaient annoncé au début de ce mois *« qu'ils avaient reçu officiellement des pouvoirs publics l'assurance d'une libéralisation de la citizen band sur 27 MHz »*.

Au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, on précise qu'un projet de libéralisation est examiné actuellement par le gouvernement

Une réunion d'Échange et Projets

Les droits de l'homme et les « dictatures douces »

A l'occasion de son numéro « Balayer devant notre porte », consacré aux droits de l'homme, l'association Echange et Projets, que préside M. Jacques Delors, député au Parlement européen (P.S.), vient de réunir sur ce thème une conférence de presse en présence de MM. Maurice Grimaud, délégué général de cette association et ancien préfet de police de Paris, et Jean-Denis Bredin, avocat au barreau de Paris et professeur à Paris-I.

C'est *« un engouement général un peu suspect pour les droits de l'homme »* qui, expliqua-t-on, est à l'origine de cette étude. D'autant que c'est *« une illusion de croire qu'on a gagné quand on a des textes protégeant les droits de l'homme puisque ces textes se violent, se tournent, se suspendent et qu'aucune société n'est à l'abri d'une rechute »*.

« Or il existe dans la conscience des Français un sentiment diffus selon lequel ce qui est défendu aux citoyens est permis dans certaines circonstances à l'Etat. »

Après que M. Grimaud eut suggéré la création d'une *« commission de protection des droits de l'homme et des libertés individuelles »*, dont la composition et les pouvoirs seraient calqués sur ceux de la commission Informatique et Libertés, M. Jean-Denis Bredin indique que l'évolution actuelle en matière de droits de l'homme s'organise autour de quatre rubriques :

— *« Multiplication des crimes excusables ou normaux parce que la société les juge nécessaires à sa défense »* (bavures policières, *« légitime »* défense, assassinat policier — Mesrine, — suicides dans les prisons) ;

— *« Les manipulations du pouvoir judiciaire »*, notamment pour ce qui concerne la Cour de sûreté de l'Etat, qui permet des *« détentions infinies »* (allusion à l'affaire Delpey), et conduit, d'autre part, cette juridiction d'exception à une *« mystique de l'espionnage »*.

« Or, observe l'avocat, *on assiste à une servilité croissante des élites françaises »*, en même temps que *« chez les juges, à une exaltation de l'intérêt général qu'ils assimilent, faute d'y voir clair, au service du gouvernement »* puisque, en outre, existe une *« communauté d'idéologie entre une large partie du monde judiciaire et la caste dominante »* ;

— *« Le traitement arbitraire des étrangers »* (autorisations, conditions et refus de séjour) ;

— *« Le pouvoir, et l'Etat lui-même, se situent au-dessus du droit. »* De sorte que *« se passer des lois en cas d'urgence ou en raison d'un intérêt supérieur est une idée qui progresse. »*

L'ensemble de ces remarques, observa l'ancien vice-président des radicaux de gauche, *« ne fait pas une dictature »*, à ceci près que *« l'avenir des régimes autoritaires pourrait être à des dictatures douces qui respecteraient les libertés confortables* (aller et venir, expression), *mais se débarrasseraient des libertés individuelles plus sophistiquées* (presse, sûreté individuelle). »

« Nous ne sommes plus capables, indiqua enfin M. Bredin, *que d'indignations très courtes, et un combat de quatorze années, comme ce fut le cas avec l'affaire Dreyfus, n'est plus possible et le pouvoir le sait. »*

★ *Echanges et Projets* : 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Abonnement : quatre numéros, 100 F.

Faits et jugements

Perquisition au Centre Jussieu

Après la découverte de la bombe à la Bourse, le 20 octobre, le parquet de Paris a ouvert une information contre X... — concernant cet attentat et plusieurs autres précédemment commis — pour destruction ou tentative de destruction d'édifices par explosifs, fabrication ou détention d'engins meurtriers ou incendiaires, tentatives de meurtres.

M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction, s'est rendu, dimanche 26 octobre, en compagnie de M. Jean Liboubon, premier substitut, et du commissaire principal Foll, chef adjoint de la brigade criminelle, à la faculté des sciences de Jussieu pour y procéder à une perquisition, de 7 heures à 13 heures, en présence de deux représentants des universités de Paris-VI et de Paris-VII.

Sur une terrasse de Jussieu avait en effet explosé, le 16 octobre, un engin qui a accusé quelques dégâts légers, mais qui paraît identique à celui de la Bourse : sur les deux réveils, le contact était réalisé quand l'aiguille parvenait sur le chiffre 3 : les fils et les piles étaient les mêmes.

Le laboratoire de police scientifique qui a fait ces constatations a également noté des ressemblances entre ces deux engins et ceux qui ont été trouvés le 2 mai 1979 rue de Javel devant une permanence de l'U.D.F. ; le 14 mai 1980 près du commissariat central du 13e arrondissement et le 7 juin près du commissariat central du 5e arrondissement.

La perquisition aurait permis de saisir des cocktails Molotov dans des gaines d'aération et des grenades à plâtre.

Déconfiture d'une société chargée de réaliser le Carnaval d'été de Nice.

Nice. — Le parquet de Nice vient d'ouvrir une information, confiée à M. Michel Mallard, juge d'instruction, après la déconfiture de la société *Monster's* liée par contrat au comité des fêtes de la ville de Nice pour réaliser et commercialiser un carnaval d'été qui devait, dans l'esprit des promoteurs, constituer un pendant au carnaval d'hiver. De fait, après deux opérations : les 21 juillet et le 12 août 1979, — brefs spectacles dont la qualité fut au demeurant contestée, — la société *Monster's déposait son bilan en octobre 1979* et le tribunal de commerce de Nice prononçait sa mise en liquidation le 30 novembre. Le passif de la société était estimé à 1 700 000 francs.

Au printemps 1979, M. Jean-Pierre Ponthieu, créateur de la *Monster's*, avait proposé à M. Jean-Paul Claustres, directeur du comité des fêtes de Nice, la maquette d'un carnaval d'été. Au terme du contrat établi, le comité des fêtes et M. Ponthieu devaient investir chacun 700 000 francs. En contrepartie, la ville de Nice avait la primeur du carnaval pour trois corsos et M. Ponthieu gardait la possibilité d'exploiter les chars réalisés pendant cinq ans non sans payer des royalties au comité des fêtes sur chacune des affaires traitées. Le matériel restait la propriété du comité.

Nul ne sait ce qu'est devenu M. Ponthieu après qu'il eut encaissé une partie de l'argent versé à la *Monster's* par le comité des fêtes à titre de cachet ou d'honoraires en rétribution de son idée et de ses maquettes. — *(Corresp.)*

Condamnation d'un immigré.

Un travailleur immigré algérien âgé de vingt-trois ans, M. Omar Dihmani, a été condamné, mercredi 22 octobre, par le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) à deux mois d'emprisonnement, dont un ferme, pour *« outrage et rébellion contre un agent de la force publique »*.

Le 28 septembre, l'oncle de M. Dihmani arrivait avec ses deux filles en France, où il souhaitait séjourner trois mois, comme l'y autorisait son passeport. Il était en possession de son billet de retour et d'un certificat de son employeur à Blida. Malgré cela, il faillit être refoulé. Puis la police de l'air et des frontières tamponna son billet de retour avec un cachet l'obligeant à rentrer en Algérie le 8 octobre et *« interdisant le report, sauf accord »*, de ce départ.

Le 7 octobre, M. Dihmani se présentait à l'aéroport d'Orly-Sud au guichet de la police, en compagnie de son oncle et de la secrétaire de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), pour obtenir ce report. Selon M. Dihmani, le préposé, un inspecteur en civil, a été grossier avec lui. Après une altercation, les deux hommes se sont battus. M. Dihmani a été immédiatement interpellé, tandis que la personne du FASTI qui l'accompagnait obtenait sans difficulté le report de réservation.

● *M. Joseph Zurita*, quarante-six ans, d'origine marocaine, l'un des auteurs présumés de l'attentat contre un militant basque, M. Juan Jose Echave — qui coûta la vie à l'épouse de celui-ci, le 2 juillet 1978 (*le Monde* du 4 juillet 1978), — vient d'être mis en liberté.

M. Zurita, qui résidait en Suisse, avait été arrêté au mois de juillet près de Divonne-les-Bains (Ain), où il venait fréquemment au casino. Il avait été inculpé dans l'affaire Echave et incarcéré à la maison d'arrêt de Bayonne, mais l'information n'avait été rendue publique qu'un mois plus tard (*le Monde* du 14 août).

● *L'Association des étudiants protestants de Paris* s'est constituée partie civile, le 24 octobre, par l'entremise de Mes Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel auprès de M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte contre X... après l'attentat par explosif qui a endommagé, le 19 avril, leur foyer, 46, rue de Vaugirard. Quatre étudiants furent blessés. Ce forfait avait été revendiqué par un « club Charles-Martel ».

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 21 octobre, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort, a voté contre l'amendement sur l'Europe supranationale présenté par M. Michel Aurillac (R.P.R., Indre), lors du scrutin à main levée qui a eu lieu sur cet amendement le 9 octobre.

Un gendarme est grièvement blessé par des malfaiteurs.

Un gendarme, âgé de vingt-neuf ans, père de deux enfants, M. Daniel Imbert, a été grièvement blessé à la tête, samedi 25 octobre, par trois malfaiteurs qui venaient de commettre une attaque à main armée à la caisse d'épargne de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Prévenus rapidement par le système d'alerte de la banque, vers 14 h. 30, trois gendarmes s'étaient trouvés, dans la rue animée par la foire hebdomadaire, face aux malfaiteurs, deux hommes et une femme blonde.

Le gendarme Imbert avait garé son véhicule près de la voiture G.S. Citroën de la bande. Les malfaiteurs ont tiré une vingtaine de coups de feu pour forcer le passage. Malgré d'importantes recherches dans le département, ils n'ont pas été retrouvés.

Un policier a, d'autre part, été blessé, plus légèrement, samedi 25 octobre, dans la soirée, à Haguenau (Bas-Rhin) alors qu'il s'apprêtait à appréhender un détenu permissionnaire en cavale, Marcel Schmitt, âgé de vingt-trois ans. Le policier a été traîné sur une dizaine de mètres par la voiture du malfaiteur qui n'a pas été rattrapé.

● *Douze attentats en Corse.* — Douze attentats ont été commis en Corse dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 octobre : quatre à Porto-Vecchio, sept à Ajaccio ; en Haute-Corse, une villa située à Sainte-Marie-Poggi appartenant à M. François Lepitre, producteur de champagne dans la Marne, a été endommagée en l'absence du propriétaire.

Aucune de ces actions n'a été revendiquée. Les enquêteurs notent que tous visaient les propriétés des continentaux dans l'île de Beauté.

CORRESPONDANCE

Les saisies d'explosifs en Ardèche

Mme Nicole Bridier, propriétaire de la ferme du Fiou, à Veyrières (Ardèche), nous écrit, à la suite de l'article intitulé « Nouvelle découverte d'explosifs dans l'Ardèche » (le Monde *daté 28-29 septembre*) :

Les recherches n'ont nullement été poursuivies le 28 septembre, comme il fut annoncé. La propriétaire du Fiou a toujours été présente (et n'a jamais quitté sa propriété depuis). Etant sculpteur, elle y avait fondé des ateliers de dessin, de sculpture et de poterie, et avait loué son terrain et ses ateliers cet été à un comédien, qui y avait installé une colonie. Celui-ci avait eu effectivement des difficultés à faire admettre officiellement son entreprise, qui pourtant était faite pour le bien des enfants.

Cet incident, n'ayant aucun rapport avec l'affaire Conty ni Action directe, est déjà classé par la police, et n'a perturbé aucunement la vie de la ferme et des ateliers, toutes les activités continuant leurs cours normaux

ANCIENS COMBATTANTS

MANIFESTATION A PARIS

L'Union française des associations de combattants (deux millions de membres) a appelé à manifester le 25 octobre dans toute la France pour que les pouvoirs publics tiennent leurs engagements. A Paris, le rassemblement a eu lieu devant l'Opéra, où les porte-parole de diverses générations du « feu » ont exprimé leur amertume devant plusieurs milliers de personnes.

Le représentant des anciens d'Algérie, M. Castrec, puis M. Morizlot, vice-président de l'UFAC, membre de la commission tripartite, enfin M. René Peyre, président de l'UFAC, ont rappelé les points sur lesquels existe encore un contentieux avec le gouvernement : attribution trop lente et parcimonieuse de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord, absence de nouvelles mesures dans le budget 1981, « bruits » officieux d'une possible « rallonge » ne représentant, selon M. Morizlot, que 0,55 % du budget des anciens combattants au profit de catégories restreintes de pensionnés, refus catégorique du gouvernement de reconnaître les 14,26 % de rattrapage sur l'application du rapport constant reconnus par la majorité des deux tiers de la commission tripartite, refus des pouvoirs publics de rendre à la célébration du 8 mai 1945 son caractère de jour férié et chômé.

Mais ce qui irrite les associations d'anciens combattants, c'est surtout la désinvolture avec laquelle le gouvernement semble traiter leurs problèmes.

Ainsi, M. Morizlot calcule-t-il que les mesures envisagées par les pouvoirs publics, au profit des « moins favorisés des pensionnés », représentent pour telle catégorie 6 francs de plus par mois. Il souligne aussi que M. Barre refuse d'appliquer les conclusions de la commission tripartite (constituée à sa demande il y a deux ans), donnant raison à l'administration, contre les dix représentants du Parlement et les dix du monde combattant.

C. D.

PRESSE

● *M. René Bonnefoy*, journaliste, traducteur d'écrivains américains et anglais, romancier sous le pseudonyme de Roger Blondel et peintre sous celui de B.R. Bruss, vient de mourir (*le Monde* du 4 octobre). Ami de Pierre Laval, il avait été, sous l'occupation allemande, secrétaire général à l'information dans le gouvernement de Vichy.

● *L'Association des journalistes de l'environnement*, qui vient de tenir son assemblée générale annuelle, a procédé au renouvellement de son bureau :

Président : Jean-René Albertin (*Eco 3 Magazines*) ; *vice-présidents* : Marc Ambroise-Rendu (*le Monde*), Geneviève Schweitzer (*le Figaro*) ; *secrétaire général* : Michel Gotin (*Dauphiné libéré*) ; *trésorier* : Marie-Jeanne Husset (*Ça M'Intéresse*) ; *délégué permanent* : Christian Soty (*A.C.P.*)

DES « CAS SOCIAUX » DIVISENT UNE VILLE DES VOSGES

Le rodéo des garnements de Neufchâteau

De notre correspondant

Epinal. — En moins de six mois, une série d'événements a bouleversé la vie de Neufchâteau, petite ville des Vosges jusqu'alors fort calme. Un hold-up à la perception. Un marchand de frites ambulant « braqué ». Quelques vitrines enfoncées. Des petits bals du samedi soir qui tournent mal. Sans compter quelques stations-service cambriolées. Et puis, dans la nuit du 8 au 9 octobre, la folle équipée d'une quinzaine d'adolescents d'un établissement de la ville, l'Institut spécialisé d'éducation surveillée (ISES).

Dans des *conditions* encore mal définies quant aux provocations dont ils auraient été l'objet, en moins d'une heure, et en deux vagues successives, ces garçons volent une voiture, se livrent à un véritable rodéo, enfoncent une vitrine, endommagent plusieurs véhicules, rouent de coups un infirmier, et saccagent le bureau d'un ambulancier. Ce dernier, pour se libérer, fait usage de son fusil chargé de sel... et atteint au visage un éducateur venu chercher les fuyards : celui-ci a porté plainte.

Finalement, après intervention des gendarmes, des éducateurs et des sapeurs-pompiers, le calme revient. Mais le bilan est lourd. Quatre des principaux auteurs de cette « virée » mouvementée sont écroués à Epinal et à Remiremont : deux Portugais, un Algérien, un Français, tous mineurs.

Aujourd'hui, les 9 650 habitants s'interrogent. Pourquoi ce climat d'insécurité ? A deux pas de Domrémy, Neufchâteau, qui s'étend paresseusement le long des rives sinueuses du Mouzon et de la Meuse, vit dans un climat de colère et d'incompréhension.

« *Bien sûr, ce qui vient de se passer est intolérable* », explique M. François Bolmont, le maire socialiste, un enseignant retraité. « *Mais il ne faut rien exagérer : il serait dangereux de transformer ces jeunes gens en boucs émissaires.* » Et parce que trois des quatre jeunes gens arrêtés sont étrangers, il s'écrie : « *Attention, racisme !* » Un point de vue que partage en partie le commandant de la brigade de gendarmerie : « *On essaie de leur coller sur le dos tous les méfaits commis ici. Ce n'est pas juste. D'ailleurs hormis cette soirée, il n'y a jamais rien de très grave à leur reprocher, sinon de temps à autre quelques voitures « empruntées » et de petits chapardages.* »

L'absence de distractions à Neufchâteau rend difficile la cohabitation de la population, avec « *ces types pas comme les autres* », comme le dit un cafetier qui leur a fermé sa porte depuis belle lurette. « *Oh !* ajoute-t-il, *ils n'ont jamais rien cassé dans mon bar mais leur vocabulaire choquait mes clients.* »

L'ISES n'accueille, en très grande majorité, que des « cas sociaux » placés là par le juge des enfants, donc très peu de délinquants. « *La réaction de rejet d'une partie de la population*, précise un des dix-neuf éducateurs, *est avivée par une poignée d'habitants qui critiquent les méthodes de réinsertion en milieu ouvert, telles qu'elles sont pratiquées ici et qui ont fait leurs preuves. A les écouter, il faudrait mettre nos élèves derrière des barreaux pour se protéger des exactions commises par d'autres.* » Le retour à la maison de correction en quelque sorte.

Qu'on envoie des C.R.S.

Les habitants de la rue Kennedy, une artère qui mène à l'ISES, parlent de « *laxisme* » et font circuler une pétition qui, dénonçant le comportement « scandaleux » des pensionnaires, réclament des mesures de police renforcées. Un retraité explique : « *Vous comprenez, ici on ne dort pas tranquille. Les garnements, on ne doit pas les laisser sortir comme ils veulent. Il faut les boucler la nuit venue.* »

M. Hubert Voilquin, député U.D.F. de la circonscription, tient un langage assez proche. « *Il y a un choix à faire entre les méthodes de remise dans le droit chemin et le laxisme de la surveillance.* » M. Poulet, président des commerçants, renchérit : « *Si les éducateurs ne suffisent pas, qu'on envoie des C.R.S.* » Position extrême que ne partagent pas semble-t-il tous les commerçants, et qui fait dire du côté de la mairie, à majorité *union de la gauche depuis 1977*, que certains exploitent ces événements malheureux à des fins politiques.

Bref, les faits sont apparus assez graves aux yeux du ministre de la justice pour que, le 10 octobre, il ordonne une enquête et envoie à Neufchâteau un inspecteur général délégué à l'éducation surveillée. Depuis, les esprits auraient plutôt tendance à se calmer et ceux qui avaient suggéré la mise en place de milices d'autodéfense se taisent.

YVAN COLIN.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RELIGION

UN MONUMENT DE LONGUE DURÉE

Le «Dictionnaire de spiritualité»

Je veux parler du *Dictionnaire de spiritualité*, dont vient de s'achever le dixième volume (lettre M), près d'un demi-siècle après la parution du premier fascicule. De longues années s'écouleront encore avant que ne soit traité le dernier mot de la lettre Z, un autre demi-siècle peut-être. Nous sommes au beau milieu de cette longue durée car, à mesure qu'il avance, le dictionnaire est plus exigeant, plus complet. De sa première page à la dernière, il reflétera l'évolution de la pensée religieuse au long de tout un siècle — et un siècle particulièrement chargé en événements et en révolutions de toute sorte, même spirituelles.

Les ouvriers du dictionnaire meurent à la tâche et l'œuvre continue, car elle n'est pas celle de tel ou tel, mais celle d'une communauté tout entière qui l'anime et qui la soutient. Cette communauté, c'est la Compagnie de Jésus, ce sont les jésuites de langue française. Le dictionnaire fut commencé à Enghien, en Belgique, où se trouvait alors le scolasticat des jésuites. C'est là que le Père Rayez, qui est mort sans avoir vu achevé le dixième volume, avait commencé de travailler au dictionnaire. Il en est arraché par la guerre, par la défaite, par la Résistance ; il est un moment aumônier national de la JEC (Jeunesse étudiante catholique) et aussi de la prison politique de Fresnes. Puis il retourne au *Dictionnaire de spiritualité*, où il demeurera jusqu'à sa mort en 1979 aux Fontaines, près de Chantilly, où est aujourd'hui la direction du dictionnaire.

Si je donne quelques détails sur la carrière de ce religieux, c'est qu'elle me paraît caractériser assez bien la qualité de ceux qui font le dictionnaire. Ils sont, certes, des chercheurs, spécialisés dans un domaine bien délimité ; mais ils ont aussi une expérience tout autre que purement livresque. Qu'est-ce, en définitive, que la spiritualité, qui donne au dictionnaire son titre ? Elle ne se confond nullement avec la théologie, qui est surtout une élaboration de concepts. Elle est une vie. Toute existence humaine a un aspect spirituel et c'est pourquoi la spiritualité n'a rien à voir avec une doctrine métaphysique nommée spiritualisme, qui postule une dualité de l'esprit et du corps. Les plus fermes matérialistes ne sont nullement dépourvus de spiritualité.

C'est dire qu'un dictionnaire de cette nature, bien que la notion même de spiritualité soit une notion assurément chrétienne, ne borne nullement son attention au monde catholique ou même chrétien. Dégager la spiritualité du réel humain, c'est embrasser toute l'étendue de ce réel et une pareille enquête n'intéresse pas seulement quelques spécialistes. Il s'agit en réalité d'un travail scientifique dans un domaine bien déterminé. Ai-je besoin de dire que le projet n'est pas d'ordre apologétique ou simplement édifiant, mais de nature scientifique ? Il relève des sciences humaines et, à ce titre, un grand ouvrage comme celui-ci est un instrument indispensable de recherche et de travail.

Il s'agit, bien sûr, d'un ouvrage collectif. Les articles essentiels sont demandés à ceux qui sont désignés par leurs travaux, en sorte que plusieurs de ces articles, particulièrement importants, ont fait l'objet d'une édition spéciale, plus accessible au public cultivé que le dictionnaire lui-même, qui est un de ces grands ouvrages de références que l'on consulte plutôt dans les bibliothèques publiques. C'est un monument, en effet, une somme, dont le mérite essentiel revient à ceux qui le dirigent depuis cinquante ans. Ils se succèdent les uns aux autres, se transmettent le flambeau, comme se succèdent les générations qui, tout en obéissant aux mêmes principes, n'ont pas les mêmes préoccupations, car les préoccupations changent avec les époques. L'un des mérites d'une œuvre qui s'échelonne sur tant d'années, c'est d'être le reflet assez fidèle des changements qui ne cessent de se produire, et qui sont ceux mêmes de l'histoire vivante.

*Un ouvrage de cette nature vaut par la perfection des détails ; mais surtout par la conception d'ensemble qui préside à sa réalisation. Si éminents qu'ils soient parfois, les auteurs qui signent les articles ne sont que des exécutants. Ils réalisent une commande dont le choix et la dimension ont été fixés par les maîtres d'œuvre, ces religieux savants, judicieux et opiniâtres, dont le Père Rayez fut l'un, un maillon de cette chaîne sans quoi de pareils travaux ne sauraient être envisagés. Et pourtant quelle personnalité forte et rayonnante fut ce Père Rayez, que la guerre, l'occupation, la Résistance et la libération arrachèrent un moment aux travaux du dictionnaire ! La maison des Fontaines, au cœur d'un des plus beaux parcs d'Ile-de-France, constitue donc un lieu idéal pour la grande entreprise qui se poursuit sans hâte, mais avec régularité et qui prend de l'ampleur, comme toutes les œuvres de ce genre à mesure qu'elle avance. Il n'est même pas impossible que la beauté des arbres, les charmes innombrables de l'étang plein d'oiseaux et l'ampleur du ciel aident les responsables successifs à maintenir leur route à travers les courants d'un siècle agité.

JACQUES MADAULE.

★ *Dictionnaire de spiritualité. Ascétique et mystique*, 10 volumes parus (lettres A à M). Chez Beauchesne, à Paris.

Ramana Maharshi un vrai gourou parmi les faux prophètes

L'histoire est à peine croyable à une époque où les mass media décrètent souverainement si un événement mérite ou non d'être connu. Un jeune hindou, né dans une famille modeste en *1879* dans l'extrême sud de l'Inde, a une expérience mystique fulgurante à l'âge de dix-sept ans. Frappé par la certitude qu'il doit mourir un jour, il prend conscience d'être habité par un esprit immortel, le « soi », la seule chose réelle de son existence. Il ressent l'appel intérieur de se rendre sur le mont sacré d'Arunachala, dans le Tiruvannamalai (province de Madras).

Il passe vingt-cinq ans en silence dans les grottes naturelles de cette montagne, puis, jusqu'à sa mort, en 1950, dans un ashram fondé par ses disciples au pied de la montagne. Il n'a pas reçu de formation intellectuelle en dehors de l'école de son village ; il ne connaît aucune langue étrangère (sauf quelques rudiments d'anglais) et n'a jamais étudié les grandes traditions orientales — encore moins d'autres religions comme le christianisme. Il a laissé peu d'écrits et n'a rien fait pour attirer l'attention sur lui ou propager son message.

Pourtant, de son vivant, il reçoit d'innombrables visiteurs, de l'Inde et du monde entier, et aujourd'hui il est considéré comme un des plus grands sages du vingtième siècle. C'est Sri Ramana Maharshi, qui est non seulement vénéré dans toute l'Inde mais a exercé une influence profonde sur de nombreux Occidentaux, dont les plus connus sont Karlfried Durckheim, Jules Monchanin, Henri Le Saux, Jacques Maritain, Thomas Merton, etc.

Parmi ceux qui ont eu le privilège de rencontrer le Maharshi se trouve Henri Hartung, animateur du Centre de rencontres spirituelles et de méditation, à Fleurier, en Suisse, et membre du Comité international — présidé par le dalaï-lama — constitué pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de Ramana Maharshi. Son témoignage, récemment publié, non seulement montre le rayonnement toujours plus étendu, en Inde et bien au-delà, de l'ermite de Tiruvannamalai, mais permettra à une nouvelle génération d'accéder au message du Maharshi.

Le passage du « moi » au « soi »

Ce message est à la fois très simple et très difficile à mettre en pratique. A partir de l'unique question « *Qui suis-je ?* » — que le Maharshi s'est d'abord posée à lui-même avant de la proposer à ceux venus le consulter, — il prône une « *observation intérieure* », appelée aussi « *introspection analytique* », pour aboutir à cette découverte centrale : je suis un esprit qui transcende le corps ; au-delà de mon corps, au-delà de mes pensées, surgit l'esprit qui m'inonde de vérités « *sans que mes activités cérébrales soient en jeu* ». Par le rejet des enveloppes illusoires qui paraissent mais qui ne sont pas le « moi », on atteint le « soi », principe suprême, divin. Ce passage du « moi » au « soi » est le but de toute vie spirituelle.

Une telle expérience, qui est au cœur de l'hindouisme, est-elle accessible à d'autres croyants ? La question est posée par Henri Hartung : « *Que veulent dire ces notions auxquelles je suis si peu habitué : plongé en moi-même, recherche intérieure, le soi, le principe suprême, Dieu ? Quand Ramana prononce ce dernier mot, évoque-t-il le Dieu des juifs, des chrétiens, des musulmans ?* »

Certains penseurs chrétiens demeurent réticents. Parlant du « *gouffre* » qu'il aperçoit « *entre les sommets du christianisme et de l'hindouisme* », le Père Monchanin dit, de Ramana Maharshi : « *Il n'y a pas un atome de chistianisme en cette belle conscience sereine.* » Mais, après sa quatrième visite au Maharshi, il s'avoue séduit : « *Il y a du mystère dans cet homme qui a retrouvé, seul, l'essence de la mystique de l'Inde : une négation impitoyable de tout ce qui n'est pas l' « unique nécessaire » — sans rien pouvoir dire ni penser de cet unique, sinon qu'il est unique, et de ce nécessaire, sinon qu'il est tel par soi-même.* »

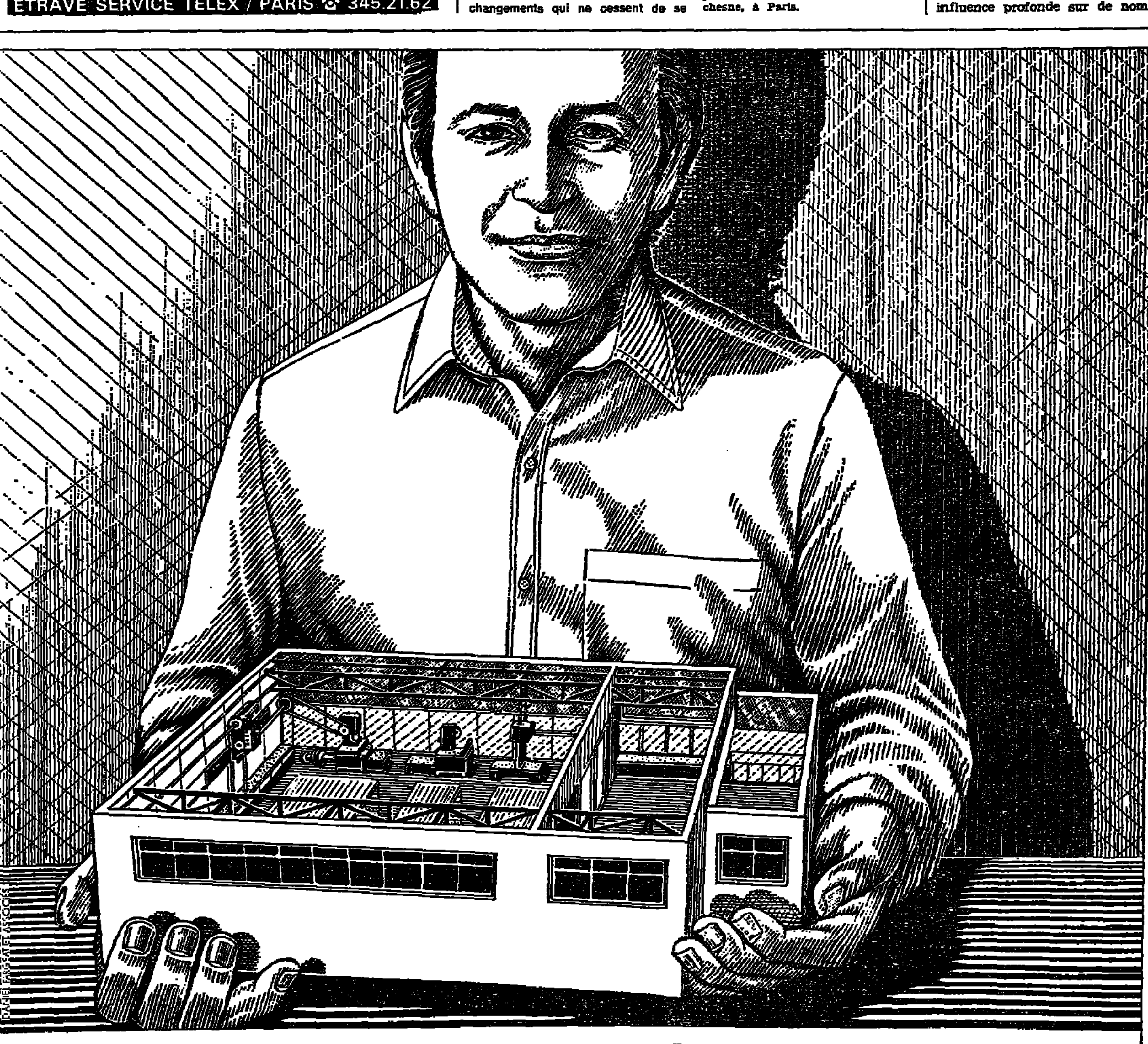
Pour Henri Hartung, en revanche, le langage du Maharshi est universel. Même s'il est avant tout celui de la tradition hindoue, « *il est également celui des spirituels de toutes les époques, tous disant finalement la même chose, exprimant le seul et même message avec un langage adapté à la sensibilité propre de ceux auxquels ils s'adressent.* » Et, dans un chapitre sur le christianisme, l'auteur donne des exemples de réponse faites par le Maharshi à des chrétiens, qui montrent « *une unité mystérieuse de langage* » entre lui et Jésus.

Quand un homme perçoit pour la première fois son véritable moi, dit le Maharshi, par exemple, *quelque chose surgit des profondeurs de son être et prend possession de lui. Ce quelque chose est éternel, infini, divin en un mot : on l'appelle tantôt le royaume des cieux, tantôt l'âme, tantôt le Nirvana. Nous autres hindous l'appelons délivrance ; appelez-le comme vous voudrez. Quoi qu'il en soit, quand cela se produit, l'homme ne se perd pas, il se trouve.* » Ces paroles évoquent, en effet, celles du Christ : « *Celui qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera.* »

Un des mérites du livre de Hartung, et non le moindre, est de donner au lecteur occidental le désir de mieux connaître la vie et la pensée d'un gourou indien authentique, alors que tant de faux prophètes venus de l'Asie avec leurs sectes de pacotille portent préjudice à la véritable spiritualité orientale.

ALAIN WOODROW.

★ *Présence de Ramana Maharshi*, par Henri Hartung. Editions du Cerf 1979, 183 pages. Environ 35 francs.



Le synode sur la famille a abouti à des conclusions plus pastorales que doctrinales

Cité du Vatican. — Le synode romain sur la famille s'est terminé le 25 octobre à la chapelle Sixtine par la lecture du « message aux familles chrétiennes », dont la rédaction a été fort laborieuse, et par le discours de Jean-Paul II, dont on trouvera ci-après quelques extraits. Les Pères se sont ensuite rendus en procession à la basilique vaticane en chantant le « Te Deum » et enfin sur la tombe de saint Pierre.

Le synode s'est séparé sans que l'on sache si le pape a ou non l'intention de publier les propositions qui synthétisent les travaux des évêques. Mais on sait que plusieurs dizaines de conférences épiscopales en ont exprimé le désir à Jean-Paul II.

Ces propositions, au nombre de quarante-trois, couvrent quarante-quatre pages. Les points chauds traités sont essentiellement : l'encyclique « Humanae vitae », les divorcés remariés, le mariage des baptisés non croyants, les mariages mixtes (« le Monde » du 24 octobre). Il y est, en outre, question du nouveau code canonique sur lequel un droit de regard ultime est réclamé par les évêques avant sa prochaine promulgation. Les propositions recommandent, d'autre part, la rédaction ultérieure d'une charte des droits de la famille ainsi que d'un directoire de pastorale familiale.

Les membres du synode ont élu les douze nouveaux titulaires du secrétariat permanent. Il y en a trois par continent. Pour l'Europe, ce sont : Mgr Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles ; le cardinal Josef Ratzinger, archevêque de Munich ; le cardinal George Basil Hume, archevêque de Westminster. Le cardinal Etchegaray — ni aucun autre prélat français — ne figure donc plus dans cette liste. De son côté, Jean-Paul II a désigné trois membres supplémentaires : le cardinal Ladislas Rubin, président de la congrégation pour les Eglises orientales ; Mgr Paul Tzadua, archevêque d'Addis-Abeba, et Mgr Charles-Marie Martini, jeune archevêque de Milan, qui passe pour un des prélats les plus ouverts d'Italie.

Quelques portes entrebâillées

De notre envoyé spécial

« Un merveilleux synode ! », s'est écrié devant les journalistes le cardinal Laurent Picachy, archevêque de Calcutta, un des trois présidents de l'assemblée. *« Un synode pour rien »*, disaient en privé certains observateurs qualifiés, tandis qu'une majorité d'évêques estimaient que *« si le synode n'avait pas été jusqu'au bout de ses possibilités, il avait néanmoins accompli un petit pas en avant »*.

Dans son discours de clôture, Jean-Paul II n'a pas ménagé ses compliments à ses conseillers, mais c'est là la loi du genre... Pour l'instant, les synodes ont un rôle modeste et épisodique ; ils illustrent la mise en route d'une sorte de collégialité au deuxième degré puisqu'on ne peut la comparer à celle d'un concile, ni par le nombre des participants, ni par l'autorité et la valeur des travaux.

Le thème de ce synode — la famille — aurait pu donner à l'assemblée un relief assez exceptionnel car, tant en théologie qu'en pastorale conjugales, les positions de l'Eglise apparaissent plus ou moins anachroniques, mais, pour reprendre, par exemple, l'expression du message des évêques canadiens, *« l'attente de solutions rapides et définitives que certains espéraient n'aura pas été comblée encore qu'une étape ait été franchie »*.

Beaucoup d'évêques sont des hommes déchirés. Ils perçoivent les requêtes des fidèles, les « signes des temps », mais leur révérence envers la doctrine est telle qu'un blocage se produit. Le cas est flagrant avec l'encyclique *Humanae Vitae* sur la régulation des naissances. On affirme, à qui mieux mieux, que l'intuition profonde est juste, mais les conclusions qu'en tire Paul VI sont bien difficiles à défendre. Les pères ont donc demandé que les théologiens travaillent en collaboration avec le magistère pour trouver une nouvelle argumentation pouvant aboutir au même résultat et qui serait en accord avec la sensibilité moderne. Quadrature du cercle ? Au lieu du biologisme de Paul VI et de ses présupposés thomistes sur la loi naturelle, on utiliserait des concepts « personnalistes » voire bibliques. La tâche ne sera pas simple. Il est illusoire de croire qu'on peut toucher aux fondements et à la forme sans qu'il y ait des répercussions sur le fond. La demi-mesure préconisée au synode peut paraître, selon le point de vue où l'on se place, ou bien téméraire ou bien naïve. Ou encore, à plus ou moins longue échéance, comme l'amorce d'un changement doctrinal qu'on ne s'avoue généralement pas même à soi.

En tout cas le rappel lancinant par les évêques de la justesse de la visée de l'encyclique ressemble parfois à la méthode Coué. Signalons, ici, l'intervention courageuse de Mgr José Ruis Navas (Equateur) : *« Il n'existe pas de méthode contraceptive catholique. La morale dépend aussi et surtout de l'amour. »*

Pour les divorcés remariés, les choses demeurent en l'état à propos de l'indissolubilité du mariage et de la mise à l'écart de l'eucharistie. Toutefois, une étude est timidement demandée en direction de l'Eglise orthodoxe qui, à certaines conditions on le sait, admet le remariage. D'autre part, les prêtres sont invités à considérer attentivement la diversité des cas particuliers de leurs fidèles, de telle sorte que les intéressés ne se sentent pas réprouvés en bloc et qu'ils puissent profiter au maximum, s'ils le désirent, des secours de l'Eglise. La valorisation du mariage non sacramentel pourrait, si elle était agréée par le pape et par le droit canon, mettre fin à une situation difficile. Prendre en considération le consentement humain serait conforme à la justice et à la vérité.

Sur ces points comme sur d'autres, le synode a souffert d'une pénurie d'experts qualifiés. Tout s'est passé comme si l'on s'était méfié d'eux. Cependant, si Vatican II a réussi à faire évoluer la doctrine c'est en grande partie à cause de ses théologiens invités à seconder les évêques et à approfondir les dossiers. A force de se vouloir pastoral, ce synode a négligé la recherche doctrinale. Il a pourtant été bien inspiré de ne pas, comme les assemblées antérieures, disjoindre la pratique de la théorie.

Le maître-mot du synode fut *« la gradualité »* (*le Monde* du 24 octobre), la doctrine étant sauve il s'agit, pour les pasteurs, de comprendre que les fidèles, bien qu'ils soient tenus de tendre à la perfection évangélique, ne sont pas forcément capables, malgré leurs efforts, de l'atteindre. Auquel cas il est opportun de ne pas traumatiser et de ne pas décourager les gens. A chacun selon sa mesure immédiate. Mais Jean-Paul II a soigneusement précisé dans son discours qu'il ne fallait pas tomber dans le laxisme et la facilité et encore moins dans ce que l'on appelle couramment *« la morale de situation »*. Tel ou tel père du synode a fait valoir justement que la « miséricorde » — ce qui n'est pas synonyme de commisération — n'était pas un accessoire mais qu'elle faisait partie intrinsèque de la doctrine. La « progressivité » ou le « cheminement » est le propre du chrétien dont la conversion est toujours à faire ou à refaire.

Le Christ est venu pour sauver et libérer non pour condamner. Dieu seul sonde les reins et les cœurs. Ce n'est pas à ce niveau là que se situe la médiation du prêtre.

Le synode évitera difficilement le reproche d'avoir au total peu parlé de l'amour humain, de la relation homme-femme et de sa puissance de transfiguration humaine et religieuse. Le désir est la santé de l'amour et il concerne la totalité de l'être humain. C'est le moteur du dialogue interpersonnel et ce qui lui donne son prix et son charme La théologie catholique est parfois très courte sur ce thème car elle cherche à le déprécier ou à le réduire à sa dimension charnelle (à cet égard on doit rendre à Paul VI cette justice d'avoir, le 4 mai 1970, prononcé devant les Equipes Notre-Dame un discours d'une grande qualité qui n'est guère connu).

Une des principales lacunes du synode aura été la manière fort succincte et même contestable de parler de la femme. Quelle occasion perdue ! Les intéressées le comprendront difficilement. Le cardinal de Curie, Mgr Egidio Vagnozzi, a, dans son intervention, avancé que le travail professionnel de la femme est un pis-aller. A ses yeux, la femme est essentiellement épouse et mère. Les propositions finales ont été plus avisées en invitant les maris à partager les tâches matérielles du foyer. Les pères canadiens du synode ont insisté, pour leur part, dans un message collectif, pour que soit *« intensifiée la promotion de la femme. Un effort sérieux s'impose dans l'Eglise*, ont-ils ajouté, *pour une meilleure compréhension de la sexualité humaine »*. Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield (Canada), est d'avis que *« l'Eglise se doit de reconnaître comme un fait positif le mouvement féministe qui est un pas de plus vers l'instauration du Royaume de Dieu »*.

Ce sont sans doute les évêques du tiers monde qui furent les plus à l'aise dans ce synode et qui lui auront donné le meilleur d'eux-mêmes. La fin de la prédominance de l'Occident au sein de l'Eglise se précise, avec toutes les conséquences que cela entraînera. L'acculturation pourrait être le thème du prochain synode. La contraception n'est pas du tout ressentie comme une urgence dans les pays pauvres qui critiquent les efforts des pays riches en ce sens. A ceux-ci, ils reprochent la pauvreté de leur spiritualité, plus délétère à leur sens que la pauvreté matérielle de leurs peuples.

Au total, ce synode, pour timoré qu'il ait été, a fait ressortir que les évêques sont plus proches de leur peuple qu'autrefois et qu'ils prennent davantage les laïcs au sérieux. Ils semblent plus disposés à articuler doctrine et praxisme. Des portes se sont entrebâillées pour rendre cette doctrine plus humaine, pour en mieux discerner les conséquences et pour entreprendre une interprétation de la loi plus conforme aux besoins modernes. L'Eglise « forteresse » dont parlait le cardinal Hume semble céder le pas à l'Eglise « en pèlerinage », certes hésitante sur les moyens à employer, mais qui commence à prendre conscience qu'il lui faut en inventer de nouveaux.

HENRI FESQUET.

Dans son discours

Jean-Paul II loue le jugement « lucide et courageux » des évêques

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Dans son discours, Jean-Paul II parle des propositions du synode comme d'« un fruit particulièrement précieux ». *Il loue* « le jugement spécifique, sûr et perspicace, lucide et courageux » *concernant les questions doctrinales et pastorales. Il précise que seuls peuvent être admis à l'Eucharistie les divorcés remariés* « qui vivent en complète continence » *(ce n'est que la confirmation de la doctrine actuelle).*

Parlant de l'encyclique Humanae vitae, *le pape réaffirme qu'elle est prophétique et* « inspirée par un sens aigu des situations actuelles ». *Il s'agit maintenant de mettre plus clairement en lumière les fondements bibliques et les raisons personnalistes de cette doctrine.*

A propos de la « gradualité » :

« Il n'est pas question de considérer la loi comme simple idéal à atteindre dans le futur mais bien comme un commandement du Christ afin de surmonter sérieusement les obstacles (...). Ce que l'on appelle la « loi de gradualité » ne peut s'identifier à la « gradualité de la loi », comme s'il y avait des degrés et des formes de préceptes différents selon les personnes et les situations diverses. »

En ce qui concerne le travail des femmes :

« La société doit être constituée de manière à ne pas obliger les femmes à un travail en dehors du foyer pour des motifs économiques mais il faut que la famille puisse vivre honorablement même quand la mère se consacre totalement à celle-ci. »

H. F.

Le message final

« L'ÉVANGILE EST UNE BONNE NOUVELLE AUSSI POUR LES FOYERS »

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Le message du synode aux familles chrétiennes évoque le « grave problème » de la pauvreté dans le monde et le fait qu'elle empêche les jeunes de se marier. Il rappelle les « violences » faites à la famille par certains gouvernements ou organismes internationaux.

« Pour résoudre leurs problèmes sociaux, économiques ou démographiques, des familles sont acculées à accepter des moyens immoraux tels que la contraception ou, pis encore, la stérilisation, l'avortement et l'euthanasie. Nous protestons vigoureusement contre ce fait. »

Commentant l'encyclique « Humanae Vitae », le message rappelle que « la transmission de la vie ne peut être séparée de l'union conjugale ».

A propos de l'homme et de la femme, « mari et femme sont différents mais ils ont une dignité égale. On doit respecter leur différence mais on ne pourra jamais s'en prévaloir pour justifier la domination de l'un par l'autre. L'Eglise, en collaboration avec l'Etat, doit affirmer avec force et défendre la dignité et les droits de la femme ».

Le texte se termine par une longue citation de Paul VI (discours aux Equipes Notre-Dame), où on lit notamment à propos des difficultés rencontrées par les époux pour respecter l'enseignement de l'Eglise :

« Il faut le dire hautement : jamais l'angoisse ni la peur ne devraient se trouver chez des âmes de bonne volonté, car, enfin, l'Evangile n'est-il pas une bonne nouvelle aussi pour les foyers et un message qui, s'il est exigeant, n'en est pas moins profondément libérateur. (...) Le chrétien dans son désarroi, au lieu de s'abandonner à la révolte stérile et destructive, accède, dans l'humilité, à la découverte bouleversante de l'homme devant Dieu, un pécheur devant l'amour du Christ sauveur. » — H. F.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE DE L'EXTRÊME DROITE AU CENTRE ASSAS

« Ici, on est chez nous »

Au lendemain de l'attentat de la rue Copernic, l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-FEN des personnels enseignants et non enseignants de l'université Paris-II, à laquelle est rattaché le centre Assas, a critiqué dans un communiqué « la présence à Assas de groupes *fascistes* et nazis, les fréquentes manifestations de racisme (...), la passivité des autorités de l'université et de son président devant de tels agissements ». *Commencée le 16 octobre, la rentrée universitaire au centre Assas n'a, pour l'instant, été marquée par aucun incident.*

Ils disent : « *Ici, on est chez nous.* » Ils revendiquent le territoire conquis, comme pour ne pas faire mentir la rumeur étudiante : «*Assas, c'est la fac des fachos.* » En salle 406, le mercredi 22 octobre, pour la première réunion d'information du Groupe union et défense (GUD), le principal groupe d'extrême droite de l'université Paris-II. Ils ne sont guère qu'une cinquantaine sur près de dix-sept mille étudiants. L'effectif dément la réputation. Pour le reste — l'intolérance et les ambitions, — la réunion le confirme.

L'intolérance est proclamée. « *Assas, c'est nous,* dit M. Zanettacchi, le responsable du GUD. *Sans notre action, elle ne serait pas devenue la meilleure université de droit en France. Celle où on travaille, celle où il n'y a pas de grève...* »

L'organisation se veut politique. Aussi ses animateurs s'essaient-ils à quelque analyse. On apprendra donc qu'aux Etats-Unis il n'y a guère de différence entre « *un marchand de cacahuètes et un cow-boy de cinéma* », sinon que « *le cow-boy tire peut-être plus vite* » ; qu'en Iran « *Khomeiny a été mis en place par les Russes, grâce aux Palestiniens installés dans le pays* » ; qu'en France le libéralisme prépare « *la décadence de l'Europe* » parce qu'il « *laisse se développer librement le communisme* ». Aussi le GUD, qui est lié au Parti des forces nouvelles (P.F.N.), fera-t-il campagne pour le candidat de ce parti, M. Pascal Gauchon. N'oublions pas, conclut M. Zanettacchi, que, « *si nous sommes anticommunistes le libéralisme reste notre principal ennemi* ».

Bienveillance

Après ce survol, on en vient à l'essentiel. Une actualité plus proche : « *C'est la première et la dernière fois qu'on en parle.* » L'attentat de la rue Copernic dérangerait-il ? Ou, comme nous le dit plus tard M. Zanettacchi, ne serait-il, aux yeux du GUD, qu'un « *épiphénomène dans la vie politique française* » ? Il reste que les temps sont incertains et les ambitions plus modestes : « *Il n'y a pas eu d'action spectaculaire pour cette* rentrée, explique « Bobo ». *On n'a pas joué les gros bras. C'est que la situation n'est pas favorable à l'extrême droite avec les événements récents.* »

Il faut donc « *rester discrets* », se démarquer des « *provocateurs* » et rendre vaines les « *calomnies* ». « *Il ne s'agit pas de devenir démocrates, on ne l'est pas encore* (rires dans l'assistance), *mais d'adopter une autre méthode pour attirer les étudiants.* »

Tactique bienveillante qui ne suffira peut-être pas à la tâche. Car il faut aussi se surveiller soi-même : le racisme n'étant guère en vogue, il s'agit de l'extirper des comportements militants. Brutalement, comme une épine. « *Si on surprend un militant à faire des réflexions antisémites dans le hall,* avertit, en haussant le ton, M. Zanettacchi, *il recevra deux baffes.* »

Mais les traditions sont tenaces. Ainsi Gilles explique aux militants que l'attentat de la rue Copernic « *ce n'est pas l'extrême droite* », qu'Israël « *l'a utilisé pour sa propagande* » et qu'il faut s'attendre « *à des provocations* » contre l'extrême droite venant... « *des juifs, des Arabes, des Noirs* ». Rondement menée, la réunion se termine sans débat sur l'énoncé des rendez-vous de la semaine. Parmi eux, un « cross », samedi matin, dans un des bois de Paris.

Sur le chemin de la sortie, le vaste hall du centre universitaire donne corps aux discours militants : *tous* les panneaux d'affichage politique relèvent de groupes d'extrême droite. Le Front national de la jeunesse s'en prend aux « *milliers d'imbéciles* [qui] *hurent dans les rues : le fascisme ne passera pas* ». L'Unité nationaliste écrit, à propos de la rue Copernic, « *qu'il est plus utile de parler d'autre chose* ». « *Soldats du Christ* », les Etudiants catholiques vilipendent le « *marxisme athée* » et le « *libéralisme permissif* ». Et la Fédération des étudiants nationalistes, en dessous du dessin d'un squelette armé d'une faux, souhaite la « *bienvenue* » à ses ennemis...

Parmi les étudiants qui passent, indifférents, un éléments « *modéré et apolitique* » affirme qu'il ne faut pas juger l'université Paris-II « *sur une dizaine d'activistes* » et assure que le bruit court d'une dissolution du GUD à la demande des autorités universitaires. Il se trompe. M. Jacques Robert, président de l'université Paris-II, qualifié de « *giscardo-socialiste* » par le GUD, n'envisage pas de prendre de mesures contre ces militants, « *tant qu'ils expriment leurs idées sans sortir des limites raisonnables* ». S'il reconnaît que « *le problème est réel* » et que « *l'atmosphère dans le hall n'est pas très favorable à l'expression libre d'opinions de gauche* », il ajoute néanmoins : « *Peut-on gérer une telle maison sans un minimum de bavures ? Il est positif que les étudiants travaillent, que le niveau soit élevé, qu'il n'y ait pas de grève (...). En voulant obtenir le pluralisme et la perfection totale, ne risque-t-on pas de détériorer cet actif ?* »

Le calme règne donc au centre Assas.

EDWY PLENEL.

DÉFENSE

A LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Des parlementaires manifestent « une réelle inquiétude » devant la lenteur de l'équipement de l'armée de terre

La commission des finances de l'Assemblée nationale a attiré l'attention du ministre de la défense sur ce que son rapporteur, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a appelé la « lenteur excessive » de l'équipement de l'armée de terre qui suscite « une réelle inquiétude » des parlementaires.

Selon cette analyse, l'équipement des forces terrestres n'aura été modernisé que pour moitié en 1982. « *La faiblesse généralisée des forces dans le domaine des appuis* » et « *la faiblesse intrinsèque des divisions d'infanterie* » n'assurent pas à la France « *une défense exempte de toute incertitude* » dans une situation internationale où, déjà, « *la balance des forces classiques est défavorable à l'alliance atlantique* ».

Les divisions de réserve, constituées à la mobilisation, seraient les seules unités à être dotées de la presque totalité de leur équipement en 1982, si l'on en croit le rapporteur. Mais, la commission le constate elle-même, il s'agit le plus souvent de matériels anciens, d'une génération parfois dépassée et provenant de l'équipement des divisions d'active.

Assez curieusement, le premier parlementaire à avoir attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet fut, dès 1976, lors de la préparation de la loi sexennale de programmation militaire 1977-1982, le rapporteur de la commission des finances de l'époque, M. Joël Le Theule, aujourd'hui ministre de la défense.

« *En 1985,* écrit le successeur de l'actuel ministre de la défense à la commission des finances de l'Assemblée, *nos divisions blindées, outil essentiel de notre armée de terre, n'auront en matériels neufs ni la totalité de leurs chars, ni la totalité de leurs véhicules transports de troupe, ni la totalité de leurs mortiers, et leur artillerie ne sera dotée qu'au tiers des canons de 155 à grande cadence de tir.* »

« *Nos divisions d'infanterie,* ajoute M. Cressard, *n'auront la totalité de leurs pièces anti-chars qu'en 1984, la totalité de leurs automitrailleuses, de leurs véhicules de l'avant blindé (VAB) et de leurs VAB équipés de missiles anti-chars Hot qu'en 1985. A cette date, leur artillerie ne sera composée qu'à moitié de canons de 155 tractés.* »

Le rapporteur R.P.R. de la commission complète sa démonstration d'une série de tableaux qui comparent les objectifs à la réalité, selon les livraisons faites à l'armée de terre année par année jusqu'en 1985.

On constate ainsi qu'à cette date les divisions blindées — il y en a huit en France et en République fédérale d'Allemagne — auront reçu 95 % de leurs chars AMX-30 (au total, mille cent vingt-quatre engins), 85 % de leurs blindés légers AMX-10 P de combat de l'infanterie, 83 % de leurs mortiers de 120 millimètres, 46 % de leurs véhicules de l'avant blindé et 37 % de leurs canons de 155 millimètres à grande cadence de tir.

Infériorité

De leur côté, les divisions d'infanterie — il y en a sept en France y compris la 11e division parachutiste, la 9e division d'infanterie de marine et la 27e division alpine — auront reçu en 1985 toutes leurs automitrailleuses, tous leurs véhicules de l'avant blindé et leurs camions tactiques, mais seulement 65 % de leurs engins blindés de reconnaissance AMX-10 RC et 52 % de leurs canons tractés de 155 millimètres.

L'état-major s'est acharné, de 1976 à 1980, à mettre sur pied la nouvelle organisation de l'armée de terre, qui prévoit trois corps d'armée englobant huit divisions blindées et sept divisions d'infanterie formées de personnels de carrière et du contingent. A cette structure d'active, il faut ajouter quatorze divisions d'infanterie de réserve, constituées à la mobilisation à partir des réservistes ou des personnels issus des écoles militaire.

Mais, dans le même temps, l'équipement n'a pas suivi malgré un budget de l'armée de terre — fonctionnement et équipement — qui représente 30,4 % de l'ensemble des crédits militaires pour 1981, comme l'a souligné le chef d'état-major des armées, le général Claude Vanbremeersch, devant les députés membres de la commission de la défense.

« *Ce n'est pas faute pourtant que les crédits accordés ne se soient traduits dans les faits par des livraisons importantes* », observe, pour sa part, M. Cressard, qui ajoute : « *cette distorsion entre les objectifs et la réalité ne manque pas d'être très inquiétante puisqu'elle s'insère dans une balance des forces classiques globalement défavorable à l'alliance atlantique à laquelle la France appartient.* »

La commission dresse, dans son rapport, une comparaison de l'équipement et des effectifs des divisions blindées et d'infanterie en Union soviétique, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et en France.

« *Par rapport aux divisions blindées soviétiques,* note le rapporteur, *notre infériorité en chars est certaine (rapport de 1 à 2). Elle est considérable pour ce qui concerne l'artillerie sol-sol (rapport de 1 à 4). Elle est nette, également, pour les postes de missiles anti-chars (rapport de 1 à 2,5), alors que nous fondons nos espoirs sur ce type de matériel.* »

Après avoir remarqué que l'artillerie anti-aérienne des divisions françaises est pratiquement inexistante, M. Cressard constate encore : « *Cette infériorité est plus manifeste pour nos divisions d'infanterie, faiblement dotées en artillerie, sans blindés et dont la seule supériorité réside dans les missiles anti-chars.* »

Selon le rapporteur R.P.R., la situation militaire dans le centre de l'Europe souffre, comme pour la France, de façon constante, du même « *grave déséquilibre* ».

« *Les deux alliances qui se font face sont en mesure d'opposer l'une* (le pacte de Varsovie) *quarante divisions blindées, quarante-six divisions motorisées, quatre divisions parachutistes, l'autre* (l'OTAN) *dix-huit divisions blindées, dix divisions mécanisées, onze divisions d'infanterie et deux divisions aéroportées, y compris les divisions britanniques et françaises, qui sont d'un volume moins important. Plus de 25 000 chars, non compris les forces de deuxième échelon, font face à moins de 8 000, pour l'essentiel ouest-allemands (3000), américains (1 800) et français (1 000), et 8 500 pièces d'artillerie seraient en mesure de s'opposer à moins de 3 500* », dénombre M. Cressard.

Au nom de la commission, le rapporteur s'interroge sur le fait de savoir si le système français, fondé sur des armements trop sophistiqués, et donc trop coûteux, n'a pas été élaboré, en définitive, sans tenir compte des contraintes financières, qui finissent toujours par s'imposer.

« *En ayant imaginé des structures et des équipements trop coûteux,* conclut le député R.P.R., *ne sommes-nous pas placés devant un dilemme : ou accroître davantage les crédits militaires, option qui n'est pas retenue par le gouvernement, ou étaler l'équipement dans le temps, ce qui revient à n'être jamais prêt ?* »

La tâche du successeur

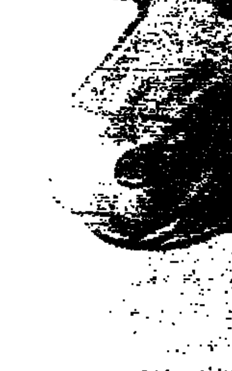
Durant cinq années et demie, le général Jean Lagarde, qui a quitté ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre au début d'octobre, a complètement remodelé les forces dont il a eu la responsabilité de la gestion et de la préparation. Succédant au général Alain de Boissieu, qui lui avait laissé une armée de terre en état de crise grave d'identité, le général Lagarde avait aussitôt entrepris de rassurer ce grand corps malade pour, ensuite, le redresser, le restructurer et le remettre au travail.

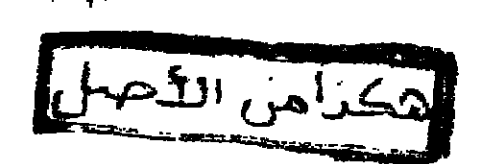
Pour faire apparaître de nouvelles divisions selon un modèle d'organisation qui a ses partisans mais aussi des adversaires déterminés, le chef d'état-major de l'armée de terre a prononcé de multiples dissolutions d'unités, procédé à des créations ou à de nombreux changements d'affectation, et il n'a pas hésité à déplacer des garnisons entières. Ce grand chamboulement, entre 1976 et 1980, s'est heurté, comme prévu, à de nombreuses résistances, et il a laissé des cicatrices dont certaines, aujourd'hui encore, ont du mal à se refermer. Mais le fait est que l'armée de terre a, durant cette période, donné l'impression de connaître comme une seconde jeunesse

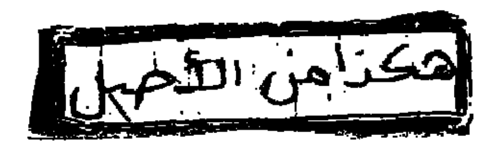
Ce faisant, le général Lagarde a-t-il porté l'attention qu'il convenait à l'équipement des nouvelles forces, et l'énergie dépensée à galvaniser l'institution était-elle épuisée lorsqu'il s'est agi de donner la priorité aux matériels sur les hommes ? Le bilan dressé par la commission des finances incite à la réflexion même si, de son côté, la commission de la défense à l'Assemblée nationale estime, de façon plus nuancée, que « 1980 est l'année charnière, celle où a commencé à se traduire concrètement, par des livraisons significatives au niveau des corps de troupe, l'effort financier des commandes effectuées depuis le début de la loi de programmation »

Sans doute, après la réorganisation de l'armée d'active par le général Lagarde, ce sera la tâche du nouveau chef d'état-major, le général Jean-Yves Delaunay, que de veiller à accélérer son équipement et, aussi, à redonner leur dynamisme aux forces de réserve.

JACQUES ISNARD.







sports

ATHLÉTISME

Le Marathon de New-York : la course au profit

Une semaine après les 20 kilomètres de Paris, le cinquième Paris-Versailles a réuni plus de dix-neuf mille concurrents, dimanche 26 octobre, sur les 16,5 kilomètres séparant la tour Eiffel du stade Montbauron. Ils étaient trois mille en 1976, six mille l'année suivante, neuf mille en 1978 et quinze mille l'an dernier. C'est le jeune britannique Goater, un étudiant londonien, deuxième l'an dernier, qui s'est imposé en 50 minutes 8 secondes.

Le même jour, le « plus grand marathon du monde » a rassemblé dans les rues de New-York plus de seize mille coureurs.

Phénomène de société, ces courses pédestres populaires ont créé un nouveau marché. En février 1980, la cinquante et unième convention internationale du marché du sport à Chicago a évalué à un 1 milliard de dollars (plus de 4 milliards de francs) le chiffre d'affaires mondial pour le jogging. Le seul marché de la chaussure de course ou de marche aurait progressé de 62 % en un an (1).

Propagandistes de ce sport, les coureurs les plus illustres étaient tenus à l'écart de ces retombées commerciales par les règlements des fédérations leur interdisant de toucher des prix en espèces sous peine de disqualification. Ce temps-là est en passe d'être révolu, puisque le 18 septembre dernier la Fédération d'athlétisme des Etats-Unis a annoncé qu'elle avait obtenu de la Fédération internationale (F.I.A.A.) le feu vert pour organiser, dès 1981, un Grand Prix des épreuves de longue distance, où les engagés recevront des prix en espèces.

Profitant de ces nouvelles dispositions, le président du marathon de Montréal entend exposer le 2 novembre à un comité spécial de la F.I.A.A. un projet de Championnat du monde des marathoniens à raison de deux épreuves organisées dans cinq zones géographiques (Océanie - Asie, Amériques, Europe de l'Est, Europe de l'Ouest et Afrique). Des droits de télévision et des accords avec des commanditaires assureraient un premier budge de 20 millions de dollars canadiens (70 millions de francs). Le conseil de la F.I.A.A. pourrait prendre une décision sur ce projet à l'occasion de sa prochaine réunion les 21 et 22 mars prochain au Caire.

(1) Agenda guide du coureur à pied et du marcheur, par Gilles Lothe, Nouvelles Editions Baudinière.

New-York. — C'était le jour des Latino-Américains. Le onzième marathon de New-York a été gagné dimanche 26 octobre par un inconnu, Alberto Salazar, un Cubain-Américain de vingt-deux ans, qui a bouclé le parcours en *2 heures 9 minutes et 42 secondes*. Le deuxième est un Mexicain, Adolfo Gomez. Le vainqueur des quatre précédentes épreuves, l'Américain Bill Rodgers, tombé au quatorzième mile, est arrivé cinquième. Il faisait froid et venteux, ce qui n'a pas refroidi l'enthousiasme de quelque trois millions de spectateurs pour la course la plus populaire et la plus gaie, sinon la plus prestigieuse des Etats-Unis.

Une popularité qui ne se dément pas au fil des années, bien au contraire : il y avait quatorze mille participants en 1979. Il y en a eu seize mille cette année, *dont deux mille cinq cents* femmes, quatre cent quatre-vingt-douze Français et, pour la première fois, trois Chinois de Pékin. Vingt mille candidats ont été refusés, la police ayant sévèrement limité le contingent de « sécurité » pour une course qui traverse les cinq districts de New-York et bloque la circulation pendant près de quatre heures.

C'est justement la popularité du marathon de New-York qui est aujourd'hui en question : annoncé par tous les médias plusieurs jours à l'avance, télévisé en direct et en différé par les principales chaînes, attirant des participants et des spectateurs du monde entier, la course est en train de devenir une grosse affaire commerciale. Il est de plus en plus évident qu'il y a deux marathons en un : celui de M. et de Mme Tout-le-Monde, qui arrivent, suants et soufflants, sous les vivats des amis et des voisins, et celui des champions. Après une cascade de rumeurs et de démentis, il est avéré maintenant que les grands *noms du jogging de compétition* suivent le chemin fructueux emprunté avant eux par les skieurs, les golfeurs et les joueurs de tennis, des sports, eux aussi très populaires : ils ne se font pas officiellement payer, mais ils tirent de leurs succès des bénéfices de plus en plus substantiels.

Cette année, le différend qui a éclaté entre les champions et la Fédération internationale d'athlétisme amateur est devenu public : Bill Rodgers et ses pairs ont menacé de ne pas courir si la fédération ne renonçait pas à offrir 250 000 dollars de prix aux clubs des vainqueurs. Les champions du jogging jugent que cet argent leur revient personnellement, car le temps qu'ils investissent dans leur entraînement — 120 à 130 miles par semaine, selon Rodgers — leur interdit toute ambition professionnelle, et ils estiment juste de recevoir une partie des énormes bénéfices que certaines firmes retirent de leurs performances.

De notre correspondante

Le *Washington Post* a révélé que 50 000 dollars auraient, en fait, été versés aux vainqueurs du marathon 1979. Fred Lebow, président du Club des coureurs de New-York, l'un des initiateurs du marathon, a démenti en précisant que 57 000 dollars avaient, en fait, été versés à soixante coureurs pour couvrir leurs frais, ainsi que le voyage de leur épouse. Mais Rodgers a pratiquement *confirmé avoir reçu* pour sa part un chèque de 10 000 dollars. Cette année, il est, en tout cas, descendu avec sa femme dans un palace proche de Central Park et, selon certaines rumeurs, il aurait exigé 15 000 dollars pour prendre part au marathon 1980.

Quatre annonceurs de poids

Bill Rodgers en a sans doute d'ailleurs à peine besoin : son nom est désormais associé à une marque de vêtements de sport, à Pepsi-Cola, à une carte de crédit, à une compagnie d'assurances, et il est propriétaire de trois magasins d'articles de jogging. Il fait, par ailleurs, de nombreuses conférences, est conseiller de plusieurs firmes d'équipements sportifs et vient de publier son autobiographie. Frank Shorter, qui a été champion olympique en 1972, n'a pas participé à la course de cette année, sinon comme commentateur pour l'une des chaînes de télévision. *Diplômé de l'université Harvard*, il fait une fructueuse carrière de journaliste sportif et est, par ailleurs, conseiller de la chaîne Hilton pour les parcours de jogging que celle-ci installe dans quelques-uns de ses hôtels à travers le monde.

Le marathon de New-York est commandité par quatre gros annonceurs dont les noms figurent de place en place sur le parcours : la banque Manufacturer's Hanover, la Compagnie du téléphone de New-York, la famille Rudin, qui a de grosses affaires immobilières, et Perrier. Les quatre firmes ont investi 400 000 dollars dans la *course*. Selon la direction de Perrier, les ventes ont augmenté de 200 % depuis que les bouteilles d'eau gazeuse sont apparues pour la première fois, étanchant la soif des marathoniens de 1979.

Il suffit de feuilleter les pages de *Runner*, le principal magazine consacré au jogging, qui a atteint en deux ans un tirage de *deux cent mille exemplaires, pour* apprécier comment la course à pied a pu devenir une grosse affaire. Les pages de *Runner* sont truffées d'annonces publicitaires allant des chaussures spéciales (une vingtaine de firmes dans le monde se livrent sur ce terrain une concurrence féroce, et Nike, la première américaine, annonce pour cette année des bénéfices de 360 *millions de dollars*) aux montres de précision, en passant par diverses embrocations destinées à repousser les crampes, des instruments de massage, la plaque d'identité (indispensable si vous avez une syncope à l'entraînement), d'innombrables adresses de camps d'entraînement et, bien sûr, une « mode jogging » toujours changeante. On a calculé qu'un « jogger » consciencieux dépense de 100 à 200 dollars par an pour son équipement, et il y a quelque *vingt-cinq millions de coureurs* réguliers aux Etats-Unis... Une chaîne de magasins spécialisés vient de s'ouvrir à l'enseigne de Philippide, le grand ancêtre grec. C'était bien le moins.

Le conseil de l'athlétisme est *scandalisé de cette évolution et* voudrait s'en tenir à la règle d'or de l'amateurisme : le sport pour le plaisir, et surtout pas pour l'argent. Si une firme veut utiliser le nom ou l'image d'un athlète connu, elle doit verser les « droits » — 25 000 dollars — au conseil. Les intéressés ne sont pas du tout d'accord. Le conseil a cependant fini par accepter que les coureurs de renom soient remboursés de leurs dépenses. Mais où commencent et où finissent les dépenses ? Les « vedettes » reçoivent couramment 4 000 à 5 000 dollars à titre de défraiement pour une course. Bénéfice net : de 3 000 à 4 000 dollars.

De toute façon, estiment les organisateurs du marathon de New-York, si on décourage les coureurs connus d'y participer, pendant combien de temps encore les foules se déplaceront-elles pour venir voir Peter, John ou *Mary X...* arriver pantelants à Central Park après un « temps » de 3 heures, X minutes, Y secondes ?

NICOLE BERNHEIM.

JUDO

La France championne d'Europe par équipes

La France a succédé à l'Union soviétique, samedi 25 octobre à La Haye, au palmarès des championnats d'Europe de judo par équipes. Très rajeunies depuis les Jeux olympiques de Moscou, les deux sélections se sont retrouvées une nouvelle fois en finale. La France, qui ne *présentait pas ses deux champions olympiques*, Thierry Rey et Angelo Parisi, était à égalité avec l'Union soviétique après les six premiers combats. Roger Vachon, Bernard Tchoullouyan, vainqueur de Habarelli, le champion olympique des mi-moyens, et Christian Dyot se sont imposés mais le plus bel exploit est revenu dans le combat décisif au jeune Del Colombo, vingt et un ans, 1,93 m pour 107 kilos, qui a vaincu, pour sa première sélection en *équipe nationale*, le Soviétique Tiourine, champion d'Europe, qui lui rendait pourtant 33 kilos.

Dans la banlieue de Strasbourg, à Schiltigheim, les *meilleures combattantes disputaient, dimanche 26 octobre, le traditionnel tournoi* international dans la perspective des premiers championnats du monde féminins qui auront lieu à New-York fin novembre. Les *sélectionneurs* ont quitté l'Alsace en n'ayant trouvé qu'une réponse aux sept questions qu'ils se posaient : Paulette Fouillet défendra les chances de la France des plus de 72 kilos.

Une avant-première féminine mondiale

Strasbourg. — Le boute-en-train, c'est Jocelyne Triadou, robuste et vive, deux fois championne d'Europe de la catégorie des mi-lourds, une battante qui ronge son frein dans les gradins. Deux longues cicatrices en *forme de fermeture éclair encadrent* son genou droit, dont les ligaments avaient lâché.

L'intellectuelle, c'est *Brigitte Deydier*, Sup. de co et faculté de droit, une, beauté calme qui cache le *tempérament explosif de la Montalbanaise*, deux fois championne de France et vice-championne d'Europe. Mais elle est aussi sur la touche en attendant de retrouver le plein usage de son genou droit (décidément, c'est une épidémie) qui la fait souffrir.

Pendant que les deux entraîneurs nationaux, Leberre et Guenier, tournent anxieusement autour des tapis en prenant fébrilement des notes en vue des débats de la commission de sélection pour les prochains championnats du monde de New-York, le boute-en-train et l'intellectuelle trépignent en encourageant l'ancienne : Paulette Fouillet.

Trente ans, un regard clair comme un lac de montagne et une méchante natte qui lui bat la nuque, elle est

De notre envoyé spécial

toute surprise d'attirer l'attention, Paulette. Pourtant, elle est un peu au judo féminin ce que Chantal Langlacé est au marathon. A seize ans, elle a poussé la porte d'un petit dojo de Segré, à côté d'Angers, où des camarades qui s'initiaient au secourisme avec elle l'avaient conduite.

Les jeunes filles vont surtout dans les salles pour apprendre le coup qui, à l'occasion, les débarrassera d'un mauvais garçon. La compétition, il n'en est pas question. Dans quelques pays voisins où le mouvement d'émancipation de la femme a été plus rapide, les jeunes filles ont *acquis néanmoins le droit de se* crêper le kimono très officiellement. Paulette, qui a passé sa ceinture *noire en 1971, s'inscrit donc l'année* suivante au Tournoi de Lausanne. Et elle gagne.

Le tempérament de Paulette

Deux ans après, lorsque la Fédération française de judo (F.F.J.D.A.) se décide à organiser des championnats féminins, son règne sur la catégorie des moyennes (moins de 66 kilos) va commencer. Elle décroche successivement quatre titres nationaux, trois titres européens, deux titres aux championnats internationaux de République fédérale d'Allemagne et deux titres aux championnats internationaux des Pays-Bas. Sans parler des places de seconde.

Dotée d'un tempérament exceptionnel, Paulette ne fait pas le détail : ses combats sont presque tous gagnés avant la limite. Rien ne semblait alors pouvoir mettre un terme à son hégémonie. Sauf une blessure. *Des vertèbres cervicales* coincées et, à vingt-huit ans, l'envie de lever le pied au côté d'Alain *Cartini, qu'elle seconde maintenant* dans les différents clubs d'Angers. Elle y a d'ailleurs formé une solide *infirmière, Cécile Tenailleau, qui rêve* de prendre sa succession, rêve en partie réalisé puisqu'elle va gagner ce dimanche la catégorie des moins de 66 kilos face à l'Autrichienne Kranzl.

Puis, l'an passé, on annonce que les premiers championnats du monde vont être organisés. Alors il lui prend l'envie d'aller défendre ses chances à New-York. Toutefois le choix de la catégorie de poids lui pose pro*blème : après avoir arrêté la com*pétition, elle s'est un peu enrobée ; or, en repassant en dessous des 66 kilos, Paulette risque de barrer les chances de sa camarade de club Tenailleau qui a déjà fort à faire avec Catherine Pierre et, en restant au-dessous de 72 kilos, elle risque de buter contre Jocelyne Triadou qui s'est imposée sans conteste dans cette catégorie. Elle tente donc l'aventure chez les lourdes. En mars dernier, elle conquiert sans difficulté le titre national. Mais, quelques semaines plus tard, Margherita de Cal, une Italienne de... *140 kilos — les spaghettis auraient-ils les mêmes vertus que les anabolisants — la privera du titre européen en « l'écrasant » en finale.*

Soixante mille licenciés

Cette expérience n'a pas découragé Paulette Fouillet. Elle sait qu'avec son judo *tranchant comme* une faucille elle peut abattre les « montagnes ».

Pourtant la perspective de tels chocs inquiète peu Paulette Fouillet, qui se préoccupe surtout de l'avenir du judo féminin en France. Les Autrichiennes, dont la championne d'Europe des moins de 52 kilos, Hrovat, a encore montré les qualités en Alsace, disposent de bourses du gouvernement pour se préparer ; les Allemandes de l'Est, qui ne sont pas encore allées dans les grandes rencontres internationales, s'entraînent comme... des Allemandes de l'Est. Et *les Françaises*, tout en étant réunies fréquemment à l'Institut national du sport et de l'éducation physique *(INSEP), restent essentiellement* à la charge de leurs clubs et doivent souvent prendre des congés sans *solde pour participer aux stages* et aux compétitions.

Dès lors, ne serait-il pas regrettable de gâcher le potentiel sportif représenté par les 60 000 filles licenciées à la F.F.J.D.A. et illustré en Alsace par le bon comportement de Marie-France Colignon, Pascale Doger, Marie-Paule Panza, Martine Rotier, Cécile Tenailleau ou Laetitia Meignan, pour d'obscures raisons financières ? Rentrant des Pays-Bas où il avait assisté à la victoire de l'équipe de *France masculine* dans les championnats d'Europe par équipes, le directeur technique national, Pierre *Guichard, nous a assuré qu'il* n'en serait rien et que la F.F.J.D.A. allait mettre les bouchées *doubles* en faveur des femmes. Bref, Paulette Fouillet peut partir pour New-York rassurée : on n'oubliera pas ses copines.

ALAIN GIRAUDO.

VOILE

Tabarly en tête de la course La Baule-Dakar

Eric Tabarly, à bord de son trimaran Paul-Ricard, *est passé en tête au large des Açores, dimanche 26 octobre, à 5 h. 45, heure locale, dans la course à la voile La Baule-Dakar, dont le départ a été donné le 18 octobre dernier. Assisté de son frère Patrick et d'Eric Bourhis, de Concarneau, le recordman de la traversée de l'Atlantique a été le seul à tirer le maximum de son voilier sur une mer hachée par des vents soufflant à 25 nœuds, qui contraignaient les autres multicoques à préserver les délicates structures de leurs « araignées de mer ». Eric Loizeau, sur son petit trimaran* Gauloises IV *(13 m 80), a viré en deuxième position avec 4 heures 29 secondes de retard sur Tabarly, suivi par Marc Pajot, sur son grand catamaran* Elf-Aquitaine, *avec un retard de 7 h 42 sur le* Paul-Ricard. *Sur le parcours qui reste à couvrir, Açores-Iles du Cap-Vert-Dakar, les concurrents vont rencontrer des vents plus établis.*

AUTOMOBILE

AU TOUR DE CORSE

La Renault 5 turbo annonce une nouvelle génération de voitures de rallye

Ajaccio. — C'est l'un des plus doués et des plus décontractés des pilotes de rallye français, Jean-Luc Thérier (Porsche 911 SC), qui a remporté, samedi 25 octobre, à Ajaccio le vingt-quatrième Tour de Corse « Rallye de France ». Jean-Luc Thérier a précédé l'Allemand de l'Ouest Walter Rohrl (Fiat 131 Abarth) vainqueur cette année des rallyes de Monte-Carlo, du Portugal, de la Confédération sud-américaine (Codasur), de San-Remo et officiellement champion du monde des pilotes de rallye depuis le 25 octobre. Tous cependant, pilotes de Porsche, de Fiat ou de Talbot, n'ont eu d'yeux que pour la Renault 5 turbo compressée de Jean Ragnotti qui prenait part pour la première fois en Corse à une épreuve comptant pour le championnat du monde.

Même contrainte à l'abandon — courroie d'alternateur — la R 5 turbo a démontré en Corse qu'une page était prête d'être tournée en rallye. L'avenir appartient désormais aux voitures de la « nouvelle génération », telles les R 5 turbo, dont les concurrentes seront à coup sûr les nouvelles Lancia turbo et l'Audi à *quatre roues motrices « Quattro »*. Dès que le développement et la mise au point de toutes ces nouvelles voitures auront été menés à bien, les rallyes, pour un temps du moins, ont toutes les chances de devenir les chasses gardées des *moteurs turbo-compressés*.

De toute évidence, la R 5 turbo (250 CV, 950 kilos) est une réussite technique et semble parfaitement adaptée aux compétitions routières. Lorsque Jean Ragnotti a dû abandonner, samedi matin, il comptait une bonne avance, plus de sept minutes, sur Bernard Darniche *(Fiat 131 Abarth) et encore* avait-il été retardé par une crevaison qui l'avait pénalisé de six ou sept minutes.

En Corse, sur les routes sinueuses et étroites rendues en

De notre envoyé spécial

outre glissantes par la pluie, le comportement de la R 5 turbo et l'habileté de son pilote Jean Ragnotti à en tirer le meilleur parti ont ôté les derniers doutes que les responsables de la Régie pouvaient encore entretenir sur l'efficacité de leur petite « bombe » routière. Renault, absent des grandes courses routières ces dernières années, a ce qu'il faut pour ambitionner d'enlever à nouveau le championnat du monde des rallyes. C'est en fait un choix politique — la priorité financière étant toujours accordée à la formule 1 — qui peut ou non différer cette possibilité.

Jean Ragnotti est allé vérifier en Corse que le moteur turbo était adapté aux pires conditions routières. Sur un terrain difficile, il a passé avec brio et sans doute plus vite que personne ne l'avait jamais fait les quinze ou vingt mille virages d'un rallye probant entre tous. La tempête qui s'est abattue sur la Corse, pendant la nuit de vendredi à samedi, a encore accru l'impression que la R 5 turbo était apte à se jouer de tous les traquenards *routiers*.

D'ici à la fin de la saison, la R 5 turbo sera engagée dans les rallyes des Cévennes et du Var, mais c'est en 1981 que la Régie la lancera vraiment dans le grand bain. Une ou deux voitures au rallye de Monte-Carlo pour procéder aux tests sur neige, puis une participation sur chacun des terrains typiques des rallyes : goudron, piste, terre. Déjà construite à six cents exemplaires dans sa version « bourgeoise » (150 CV), retenue pour les courses de promotion — la coupe R 5 turbo remplacera l'année pro*chaine la coupe R 5. — cette* étonnante R 5 suralimentée peut se prévaloir d'être « la première voiture de course produite en série ». Même si elle n'a en commun avec la R 5 traditionnelle qu'un rappel de silhouette (1), elle a déjà conquis le sport automobile. Une vingtaine d'équipages privés l'ont choisie pour prendre part au prochain *rallye de Monte-Carlo*.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La R5 turbo est équipée d'un *moteur central à propulsion arrière* et n'offre que deux places. La gamme R5 est à traction avant, moteur placé à l'avant, et offre dans toutes ses versions une habitabilité de quatre places.

LES RÉSULTATS

Automobile

CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES

Tour de Corse (Rallye de France). — 1. Thérier-Vial (Porsche 911 SC) ; 2. Rohrl - Geistdorfer (Fiat 131 Abarth) ; 3. Coppier - Mme Laloz (Porsche 911 SC) ; 4. Saby - Tilber (Renault 5 turbo) ; 5. Mmes Mouton-Arrii (Fiat 131 Abarth), etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(septième journée)

*Antibes b. Villeurbanne 88-73
*Tours b. Mulhouse 104-79
*Le Mans b. Nice U. C. 83-81
*S. F. Evry b. Orthez 102-94
*Caen b. Monaco 99-87
*Limoges b. Avignon 90-86
*Nice B. C. b. Challans 91-90

Classement. — 1. Tours, S. F. Evry et Le Mans, 19 ; 4. Villeurbanne et Caen, 17 ; 6. Orthez, Limoges, Monaco, Avignon et Antibes, 13 ; 11. Challans et Mulhouse, 11 ; 13. Nice B. C et Nice U. C., 9.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(douzième journée)

GROUPE A

*Montpellier b. Tavaux 4-0
*Besançon b. Béziers 2-0
*Montluçon b. Gueugnon *1-0*
*Toulouse b. Corbeil 3-0
Thonon b. *Angoulême 1-0

GROUPE B

**Orléans b. Thionville* 3-0
*Rouen et Châteauroux 1-1
*Limoges et Brest 1-1
*Le Havre b. Reims 2-1
*Quimper b. Rennes 2-1
*Guingamp b. Nœux 1-0
*Abbeville b. Paris F.C. 4-1
*Dunkerque b. Blois 2-0
*Montmorillon b. Caen 4-1

Classement. — 1. Rouen et Thionville, 16 pts ; 3. Brest, Le Havre et Quimper, 15 ;

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

POULE A

*Pau b. Saint-Jean-de-Luz .. 23-16
*Valence b. Béziers 24-12
*Thuir b. Nîmes 29-18
*Bayonne b. Aurillac 38-31
Oloron b. *Mazamet 22-9

POULE B

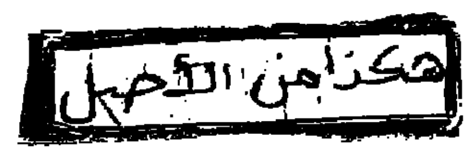
Dax b. *Nice 28-16
Agen b. *Narbonne 13-10
*Albi b. Romans 22-10
*Carcassonne b. Toulouse 21-3
*Périgueux b. Auch 16-3

POULE C

*Montferrand b. *Montchanin* *19-12*
Perpignan b. *Tarbes 19-13
*Toulon b. Biarritz 42-16
*Avignon b. Tulle 18-17
*Angoulême b. Castres *37-9*

POULE D

*Grenoble b. Boucau 13-6
*Brive b. Bagnères 3-0
*Lourdes b. *La Rochelle* *13-10*
*Bourg b. Chambéry 31-10
*Bègles b. Graulhet 18-7



Le Monde

ÉCONOMIE

Dangereuses « paroles verbales » de la campagne présidentielle

L'économie française, plus que tous autres aspects de la vie de la nation, sera dominée dans les huit mois à venir par les préparatifs de l'élection présidentielle.

Cette perspective n'est guère enthousiasmante, s'agissant d'une économie qui lutte pour son adaptation et sa survie. Mais les dégâts prévisibles de cette période ne seront sans doute pas principalement commis par les actes : ils seront la conséquence des propos échangés.

IL faut d'abord s'attendre à une sorte d'amnistie économique et financière, comme il y en a une *pour les peines*. Les finances publiques, le commerce extérieur, les prix, la santé de nos entreprises, la monnaie, en souffriront. Mais, pourvu que ces faveurs soient consenties sans excès, qu'elles n'entament pas l'essentiel du redressement qui a été opéré, on peut espérer éviter un dérapage général, c'est-à-dire un changement de cercle, de la vertu maintenant amorcée vers le vice.

L'économie, les finances et la monnaie nationales disposent à nouveau d'un peu de réserves ; de quoi s'offrir quelques menues fantaisies sans changer la ligne de la *politique économique. Ce* ne sont pas ces actes attendus par les uns, redoutés par les autres, qui devraient pervertir gravement la situation. Le projet de budget pour 1981, parfaitement conforme aux grandes orientations de la politique poursuivie depuis quatre ans, est un signe encourageant à cet égard.

Le risque est ailleurs, et il est majeur. Il intéresse le débat économique qu'animeront les divers protagonistes de la campagne prochaine.

L'échéance électorale conduit le pays à cultiver ses divisions plus qu'à rechercher son unité. Quel meilleur sujet de dispute que la gestion de l'économie ?

par MICHEL CICUREL (*)

Sur les autres grands thèmes de débat, il n'y aura guère que des nuances entre les professions de foi des grands courants politiques. On est désormais gaullien, en matière de défense et de politique étrangère, d'un extrême à l'autre de l'hémicycle. Il n'y a plus de débat sur les institutions. Et les grandes conquêtes sociales sont derrière nous : elles font partie du paysage national que personne ne songe sérieusement à bouleverser. En outre, chacun a l'intuition que, d'une façon générale, et plus encore depuis sept ans, l'économie conditionne tout le reste : *stabilité politique*, progrès social, indépendance nationale, rayonnement international... Le gouvernement en a fait depuis quatre ans son thème d'action prioritaire et ne s'en cache pas. On parlera donc d'économie.

A moins de bouleversements majeurs dans les prochains mois, l'actuel président de la République sera candidat et réélu sans peine. C'est ce que pensent les experts en la matière. A la différence des élections de 1974 et de 1978, ses adversaires ne seront pas contraints d'intégrer dans leurs manifestes la redoutable perspective d'exercer effectivement le pouvoir : les «paroles verbales» auront libre cours. Quant au président, sa marge de manœuvre et de propos n'est qu'apparente. Si l'élection est facile, ses lendemains ne le seront pas.

(*) Maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.

L'usure du pouvoir, face à notre peuple frondeur, se manifestera avec force dès les premières années du second septennat. Pour la prévenir, M. Giscard d'Estaing sera inévitablement tenté de ne pas laisser à ses adversaires le monopole de la séduction au cours des prochains *mois*.

Le risque d'une reproduction et d'une aggravation du scénario de 1974 n'est donc pas nul. La campagne présidentielle de mai 1974 avait été marquée par l'euphorie générale des propos, alors que la situation économique de la France était déjà très sérieuse. Il a fallu plus de deux ans, ensuite, pour commencer à remettre le langage officiel à l'heure de la réalité économique et quatre ans de pratique tenace de ce langage nouveau pour amorcer une sensibilisation de l'opinion à la nouvelle donne économique. La République fédérale d'Allemagne a changé le cap de sa politique économique dès la fin de 1973. C'est donc près de trois ans qui ont été gaspillés par notre pays. Ils pèsent lourd. Et le ton unanimement rose des propos électoraux du printemps 1974 y est pour beaucoup. Répéter une seconde *fois* cette erreur serait dramatique.

Les mots « commerçants »

Pour s'en convaincre, il faut admettre un postulat qui commence tout juste d'affleurer la pensée économique : l'opinion et les croyances du plus grand nombre constituent dans les démocraties occidentales développées — ce qu'Alfred Sauvy appelle joliment nos économies débonnaires — un élément décisif de l'évolution de l'économie et du succès d'une politique économique.

Ce postulat est formulé dans certains milieux universitaires de façon embryonnaire. On commence à traiter l'information comme un facteur de production, et non seulement comme une consommation. On effectue des mesures : sur la période 1900-1970 aux Etats-Unis, la part de l'information a crû au même rythme que la productivité et son plafonnement depuis quelques années serait à l'origine de celui de la productivité et de la production.

En vérité, ce facteur résiduel demeure mal répertorié. Pour simplifier, on pourrait dire que son vecteur est généralement le langage, mais qu'il en existe deux sortes très différentes, les mots producteurs — le langage des chercheurs, des techniciens, des administrateurs... — et les mots producteurs — le langage des vulgarisateurs. C'est sur la productivité du premier que les économistes ont jusqu'ici concentré leurs réflexions. Le second demeure largement à défricher, même si certaines études soulignent sans la mesurer l'influence des facteurs d'ambiance, de confiance, de niveau général des connaissances sur la croissance économique (1).

(Lire la suite page 26.)

(1) *La Croissance française*, Carré, Dubois, Malinvaud.

Franc fort et inflation

A première vue, l'évolution *des grandes monnaies* depuis bientôt deux ans est déroutante. Celles qui se tiennent le mieux sont souvent celles des pays réputés pour avoir la plus forte inflation. Le cas le plus spectaculaire est celui de la livre sterling, la devise qui a le plus monté pendant cette période. Le franc de nouveau en tête du S.M.E. est un autre exemple déconcertant.

En revanche, le deutschemark est désormais régulièrement en queue du S.M.E., et un porte-parole du gouvernement fédéral allemand a dû récemment démentir à son propos des bruits de... dévaluation. Pourtant, la hausse des prix reste en Allemagne très inférieure à la moitié de ce qu'elle est en France. Dans ces conditions, que vaut l'argument du premier ministre que la santé économique d'un pays se mesure globalement à la bonne tenue de sa monnaie ?

Une chose est certaine : le taux de change ne fournit pas à lui seul une indication suffisante. Une autre variable importante à prendre en compte est le taux d'intérêt qui tend à être le plus élevé là où les pressions inflationnistes restent les plus fortes. L'inflation américaine pouvant être considérée (à cause du rôle joué par le dollar) comme la mesure de l'inflation sous-jacente à l'économie mondiale, on peut estimer que tout pays où les taux d'intérêt sont inférieurs au niveau américain a remporté un certain succès dans sa lutte contre le mal commun. Tel n'est pas encore le cas de la France où les taux sont proches de ceux des Etats-Unis.

D'autres facteurs entrent en jeu, et notamment l'ampleur du déficit extérieur à financer. Le déficit de la République fédérale allemande sera, cette année *au moins*, deux fois plus important que celui de la France, laquelle parvient sans difficulté mais à un coût élevé à attirer les *capitaux extérieurs (environ 20 % du* dernier emprunt d'Etat a été souscrit par des banques centrales étrangères).

PAUL FABRA.

LES TRANSPORTS RESTENT D'ÉNORMES GASPILLEURS D'ÉNERGIE

par JEAN-PHILIPPE PILLET (*)

Tout reste à faire — ou peut s'en faut — dans le domaine essentiel des transports pour passer d'une société dépensant sans compter le carburant à une autre qui mettrait au premier plan le souci de préserver l'énergie.

Auteur d'un ouvrage sur « les économies d'énergie dans les transports » (1), l'auteur de l'article qu'on lira ci-dessous souligne, chiffres à l'appui, la nécessité, de son point de vue, de réduire fortement notre dépendance vis-à-vis de l'automobile et du poids lourd.

L'ENSEMBLE des transports a *absorbé environ le tiers* du pétrole consommé en France en 1979 et, à l'horizon 1985-2000, ce chiffre devrait osciller entre 40 et 50 %. Si l'on observe la politique d'économie d'énergie menée en France depuis 1974, date de création de l'Agence pour les économies d'énergie (A.E.E.), on constate la faiblesse des résultats obtenus dans le secteur des transports.

Jusqu'à présent, les économies d'énergie théoriques annuelles estimées dans ce secteur varient de 1,5 à 2,5 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) sur la période 1974-1978, soit environ équivalent pétrole (TEP) période 1974-1978. Comment d'ailleurs s'en étonner lorsque l'on *constate que les limitations de* vitesse n'ont jamais été aussi peu respectées et que leur stricte observance amènerait une économie de 500 000 TEP, pour les seules voitures particulières (2).

La France est pourtant un pays où les limitations de vitesse prescrites sont les moins contraignantes au regard, par exemple, du Danemark, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède, du Japon, des Etats-Unis. (Par contre, sur les autoroutes allemandes, il n'y a pas de limitations...) La puissance moyenne du parc automobile français ne cesse de croître, poussant la consommation de carburant à la hausse et incitant à la vitesse. Alors que, en 1968, 44,7 % du parc automobile était composé de véhicules d'une puissance inférieure à 6 chevaux fiscaux, en 1978 cette catéorie ne représentait plus que 28,6 % du parc.

En 1979, selon la gendarmerie nationale, la vitesse excessive a été responsable de la mort de près de 6 000 usagers, soit pratiquement la moitié du nombre total de morts sur la route cette même année.

(Lire la suite page 23.)

★ Economiste-consultant.

(1) *Les Economies d'énergie dans les transports* (1980), édité par ENERTRANS, 56, avenue Bosquet, 75007 Paris.

(2) Une perspective de la consommation d'énergie à long terme. Commissariat général au Plan (1980).

UN EXEMPLE RÉUSSI DE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

A Fos-sur-Mer, P.C.U.K. mise sur la formation pour créer un nouveau climat social

De notre envoyé spécial

Ils sont cent quarante-cinq **à avoir vécu une double mutation : géographique et professionnelle dans l'usine ultra-moderne et automatisée de P.C.U.K. (1) à Fos-sur-Mer. Et la direction n'est pas peu fière de raconter le « succès » de cette « épreuve difficile », donnant même à la presse la possibilité de rencontrer *les syndicats*.**

Fos-sur-Mer. — C'est un véritable Centre Beaubourg qui, au bord de la mer toujours bleue, dresse ses tuyaux, ses poutrelles, où les couleurs sont aussi provocantes que celles du musée parisien. Mais ici il faut bien regarder pour découvrir quelques êtres humains. Pas de foule, mais une présence feutrée de techniciens qui, devant des écrans de télévision, surveillent la mystérieuse transformation d'une saumure de chlorure de sodium, d'ethylène, de chlorure...

L'usine P.C.U.K. de Fos a démarré en 1976 et s'est vraiment lancée dans une production diversifiée en 1980. Et si les travailleurs y sont rares, leur *histoire mérite d'être contée :* celle d'une mutation assez réussie.

Sur les 350 salariés, 145 viennent en effet d'autres usines du groupe.

« La mobilité est une épreuve difficile si elle n'est pas préparée. Les entreprises doivent s'efforcer de limiter au maximum les inconvénients et de faire de cette mobilité un facteur de développement des hommes », déclare M. Armand, directeur des affaires sociales de P.C.U.K.

C'est en liaison avec la direction générale que M. Lelong, directeur de l'usine de Fos, s'est *efforcé*, à la fois, de servir cette mobilité et de mener à bien l'installation, puis le fonctionnement, de cette unité chimique. Une action de longue haleine, qui a *commencé* dès la fin de 1972, lorsque l'état-major donne le feu vert à l'implantation sur le site de Fos-sur-Mer. Voulant mêler étroitement le social au technique et au financier, le futur directeur constitue d'abord une équipe d'encadrement. Elle est composée de 15 hommes, puis de 30 hommes, de l'agent de maîtrise à l'ingénieur, qui se réuniront d'abord pour apprendre à communiquer avant de rédiger un programme d'action. Il s'agira d'une sorte de charte, qui va les associer à la fois à la construction de l'usine et au recrutement puis à la formation du personnel.

Commence ensuite la phase sociale. Durant vingt-deux mois, le délégué à l'embauche, M. Philippe Lapouge, responsable des relations sociales, va parcourir la France pour visiter les usines du groupe : entretiens individuels sur les possibilités de logement, de salaires, etc., précèdent des entretiens « techniques » sur les capacités des candidats avant un *déplacement*, avec femme et enfants, sur la nouvelle zone industrielle. A Fos, un « homme-accueil » pilote l'apprenti à la mutation sur le site, mais aussi dans la région, de la mairie à l'école et au centre des impôts : 250 candidatures seront ainsi examinées, 145 seront acceptées.

Débute alors, dix-huit mois avant le démarrage de l'usine, la *phase de formation*, inégale selon les postes à occuper. Mais, dans tous les cas, ce sont les gens de la hiérarchie qui, après un stage de formateur, apprendront à leurs nouveaux subordonnés les secrets de l'électrolyse, de l'oxychloration, et de tous ces « trucs » qu'on enferme derrière les murs des salles de contrôle, les claviers de commande et les écrans de visualisation. *Une formation* par petits groupes, sur le tas, qui prépare les hommes au fonctionnement complexe de cette installation et s'efforce aussi de créer un « esprit d'équipe ». Une formation qui tend également à développer la polyvalence et l'enrichissement des tâches : pour l'atelier de chlorure de vinyle monomère que l'on retrouve dans divers produits en plastique (casque, tuyaux, etc.), — l'informatisation aurait permis de confier à deux personnes seulement la responsabilité du contrôle de cette « chaîne automatisée de production » et de leur adjoindre cinq manœuvres. *« Nous n'avons pas voulu confisquer les tâches nobles au profit de deux privilégiés. C'est-à-dire séparer la tête et les jambes*, déclare M. Jean Dazin, directeur adjoint. *Les sept hommes ont reçu une longue formation.* »

La mutation, tant géographique que professionnelle, menée *par P.C.U.K. est-elle une réussite* totale ? La participation des ouvriers à la construction de l'usine est jugée, par les syndicats, comme un *« grand bluff »*, cette intervention ayant été limitée aux choix des couleurs ou de gadgets divers, le « cadre » de l'unité de production étant déjà bien délimité. En outre, une grève de trois semaines, en 1979 — *même si la direction* laisse entendre qu'elle a été déclenchée de l'extérieur, — montre que *tout* n'a *pas été réglé*. En limitant au minimum le nombre des salariés par équipe — l'usine fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, — la direction a été amenée trop souvent à rappeler au travail un salarié au repos pour remplacer un absent. Les syndicats citent le cas extrême d'un ouvrier qui a travaillé quatorze jours d'affilée.

Contre ces abus, le personnel réclame l'institution de remplaçants, et des études sont en cours pour créer des postes d'« opérateurs généraux », qui seraient disponibles pour combler les trous. La direction envisage même de créer un groupe de remplaçants qui, tout en restant chez eux, à certaines heures pourraient facilement être mobilisés. Mais ces *projets se heurtent à l'opposition* syndicale, qui veut une véritable augmentation des effectifs.

Vivre avec les automatismes

Autre sujet de revendication à l'origine de la grève : la sous-qualification. En développant la polyvalence des ouvriers — qu'on appelle *« opérateurs »*, — la direction a créé un véritable malaise chez des salariés qui restent ouvriers, mais se considèrent ouvriers qualifiés et demandent une classification et un salaire plus élevé d'environ 300 francs.

Accrocs ? Erreurs profondes ? Pour les syndicats, il s'agit d'une stratégie réfléchie de la direction. Toute la phase d'information et d'accueil consiste, pour eux, à donner l'impression que les candidats à la mobilité sont des *« mutés de luxe »*, mais, dès que l'usine tourne, les nouveaux découvrent que les postes de travail sont *« sous-qualifiés et sous-payés »* et qu'ils sont devenus des *« exploités de luxe »*. Malgré ce vocabulaire, les syndicats admettent le *« gros effort de formation »*, et l'enquête-bilan, menée par un sociologue, confirme que globalement l'opération mutation a été positive.

Ce qui n'empêche pas le sociologue de relever les insuffisances : malgré le « dynamisme » ou la « générosité » affirmée des cadres, les mutés ont souffert d'une gestion toujours trop soumise aux froids calculs de la hiérarchie, et certains agents de maîtrise, candidats pour Fos, se sont plaints des *« interrogatoires »* successifs qui les *« passent à la moulinette »*. Aussi passionnés soient-ils, les dirigeants qui ont mené de A jusqu'à Z la construction puis le démarrage de l'usine ont sans doute négligé que bon nombre des ouvriers candidats étaient des « mutés obligés » et que pour les autres — volontaires du soleil ou de la nouveauté — le travail n'est pas toujours passionnant.

La mutation du monde ouvrier à l'informatisation des unités de production est encore trop balbutiante pour en tirer des conclusions, mais ce serait une erreur d'attendre trop longtemps pour définir une véritable politique d'adaptation et de formation qui associe et les salariés et leurs représentants. Discuter de la couleur des tuyaux d'un « Beaubourg » industriel ne suffit pas. C'est sur les microprocesseurs et le contrôle des automates qu'il faudrait négocier.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Produits chimiques Ugine Kuhlmann, filiale chimique de P.U.K. (Pechiney Ugine Kuhlmann).

PRIX NOBEL DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Lawrence Klein un constructeur de « modèles »

par RAYMOND COURBIS (*)

Le prix Nobel de sciences *économiques 1980 a été décerné* au professeur Lawrence R. Klein. Ce prix consacre *le rôle qu'il a joué dans la* construction et l'utilisation de modèles économétriques, mais ignore les critiques qui sont de plus en plus souvent formulées contre les bases théoriques de ces modèles et leur aptitude supposée à fournir des prévisions.

***Dans cet article,* le professeur Raymond Courbis — qui dirige en France un *centre de recherches spécia*lisé dans la construction de modèles économétriques et *qui est, en outre, coresponsa*ble avec L. R. Klein de l'organisation du séminaire franco-*américain C.N.R.S.-N.S.F.* sur les modèles — présente l'œuvre du nouveau lauréat Nobel.**

EN décernant au professeur Lawrence R. Klein le prix *Nobel 1980 de sciences éco*nomiques pour « *la construction de modèles économétriques de conjoncture et leur application à l'analyse de la politique économique* », l'Académie royale des sciences de Suède couronne une œuvre particulièrement importante.

Né en 1920, Lawrence Klein est âgé de soixante ans. Il est titulaire, depuis 1968, de la chaire Benjamin-Franklin à l'université de Pennsylvanie, à Philadelphie. Auparavant, il avait été membre de la Cowles Commission (1944-1947); maître de conférences à l'université du Michigan (1950-1954); chargé de recherches, puis chargé de cours à l'université d'Oxford (1954-1958); enfin, professeur à l'université de Pennsylvanie en 1958.

Dès 1943, à l'âge de vingt-deux ans, L.R. Klein publie son premier article dans *Econometrica*, la revue justement renommée de la Société d'économétrie, dont il est le président en 1960. En 1977, il est le président de l'American Economic Association.

Ce premier article de 1943 fut suivi d'un grand nombre d'autres, puis de nombreux ouvrages, consacrés pour la plupart à l'économétrie, la modélisation, la théorie macro-économique, la prévision et la politique économique. En 1947, Lawrence Klein publie son célèbre essai sur *la Révolution keynésienne*, mais, surtout, en 1950, il fait paraître son livre sur les fluctuations économiques aux Etats-Unis entre 1921-1941, et, en 1955, son livre (en coopération avec A.S. Goldberger) consacré à un modèle économétrique des Etats-Unis pour 1929-1952. Ces travaux rejoignent ce qu'avait fait auparavant J. Tinbergen (premier lauréat du prix Nobel d'économie) dans son modèle économétrique des fluctuations aux Etats-Unis, publié en 1939. Comme le modèle de Tinbergen, le modèle de Klein 1950 et le modèle de Klein et Goldberger ont pour objet de vérifier empiriquement la théorie keynésienne. Mais ils eurent en même temps un impact considérable sur la communauté scientifique des économistes : ces travaux montraient l'intérêt de l'approche économétrique, tant pour la vérification de la théorie que pour l'analyse des effets de la politique économique.

Un nouveau pas

L'objet des travaux précédents était toutefois d'ordre essentiellement académique. Un nouveau pas — essentiel — est fait avec la construction en 1967 (en coopération avec M.K. Evans) du célèbre *modèle de* la *Wharton* School : celui-ci est en effet utilisé à des fins de *prévision*, et *non plus seulement pour* des analyses rétrospectives et théoriques. Le modèle de Wharton — *et les modèles qui en sont* dérivés — constitue un des instruments les plus utilisés aux Etats-Unis à des fins de prévision.

Plus récemment, L.-R. Klein a lancé (en *1968-1969*) le projet Link, qui vise à la construction d'un modèle mondial conçu comme un *système inter-relié* de modèles économétriques nationaux construits dans différents pays. Actuellement, Link analyse l'économie mondiale en une *trentaine de pays ou groupes* de pays. L'intérêt de Link est de prendre en compte les interdépendances *entre* pays.

L'apport de Lawrence Klein a, dans le passé, été reconnu par de nombreuses universités qui ont décerné au professeur Klein le doctorat honoris causa : en France, il est, depuis 1979, docteur honoris causa de l'université de Paris-X — Nanterre, — une université où la recherche économétrique est pratiquée.

De *son côté, le projet* Link a fait école, et plusieurs modèles se réfèrent explicitement à son *approche*, comme les *modèles* Interlink de l'O.C.D.E., Multilink de la Banque mondiale, Euro-*Link de* la C.E.E.

Au plan scientifique, la contribution de L. R. Klein est importante. *Elle l'est également* au plan des applications.

Un outil indispensable

Un modèle économétrique est une *représentation simplifiée et* formalisée de la réalité : il est constitué d'un ensemble d'équa*tions qui retracent les « comportements »* des agents économiques et les mécanismes *institutionnels. Par les* possibilités qu'offre le traitement mathématique, les modèles *constituent l'outil indispensable* pour prendre en compte les interdépendances complexes du système économique. De *son* côté, « l'économétrie » — qui applique les méthodes de la statistique inductive — permet de vérifier objectivement la validité des relations postulées et d'en évaluer numériquement les coefficients. Le recours à l'informatique permet de résoudre numériquement les modèles, même s'ils sont de grande taille.

Retraçant numériquement — quoique de manière simplifiée — le fonctionnement du système économique, les modèles en ana*lysent, de manière explicative*, l'évolution : ils permettent de la *prévoir*.

On voit l'intérêt que peut avoir l'utilisation de modèles économétriques. Certes, les critiques qui lui sont adressées sont courantes, notamment en France. Mais comme le déclarait le professeur Klein au colloque de Bruxelles sur les modèles multinationaux, « qui peut fournir, d'une manière suivie, des prévisions aussi cohérentes que peut le faire un modèle ? L'analyse comparée des performances des modèles montre ainsi que l'utilisation du modèle Wharton a conduit à des prévisions plus justes que celles subjectives (non fondées sur un modèle) de l'American Statisti*cal Association, et cela tant* en ce qui concerne le taux de croissance réel que le rythme d'in*flation* » (1).

En France, la construction de modèles économiques à des fins de prévision et de politique économique constitue un domaine important de la recherche en économie. Elle est cependant plus récente (au milieu des années 60) et au début, elle a été le fait seulement de l'administration (I.N.S.E.E. et Direction de la prévision). Mais, grâce à l'appui du Centre national de la recherche scientifique, la recherche universitaire est également présente maintenant : créé en 1972, le GAMA, un centre de *recherches associé* au C.N.R.S., a construit plusieurs modèles.

La modélisation économétrique est ainsi en plein essor dans de nombreux pays (y compris, depuis quelques années, les pays de l'Est). Les travaux de Lawrence *Klein y ont* largement contribué.

(*) Professeur à l'université de Paris-X-Nanterre, *Maître de conférences* à l'Ecole polytechnique, directeur du GAMA.

(1) Cf. *Commerce international et modèles multinationaux* (Paris, Editions Economica, 1980), chap. 26.

CORRESPONDANCES

Milton FRIEDMAN et le Chili

L'article de Pascal Salin publié dans « le Monde de l'Economie » du 14 octobre sous le titre « Qu'est allé faire Milton Friedman au Chili ? » nous a valu un abondant courrier. Nous en donnons ici des extraits, en nous excusant auprès de nos lecteurs dont les lettres ne seraient pas citées ici. Les mêmes arguments se retrouvent souvent sous des plumes différentes, ce qui nous a amené à faire un certain choix.

Le jugement d'un ancien ministre d'Allende

Ancien ministre du président Allende, M. Jacques Chonchol nous livre les réflexions suivantes :

Défendre Milton Friedman et ses idées est le droit du professeur Salin et nous ne le discutons pas. Mais ses affirmations « *que le Chili a adopté une politique de libéralisation économique et une politique de stabilisation d'inspiration monétariste, et ces politiques semblent effectivement connaître un certain succès* », ne mettent pas exactement en lumière quelques faits fondamentaux du modèle économique du régime Pinochet qu'il nous semble essentiel de rappeler.

Jusqu'au putsch de 1973, le Chili avait vécu un système de démocratie politique et sociale très développé... Après le putsch et jusqu'à aujourd'hui, la plupart des institutions ou sont interdites ou ne fonctionnent que d'une façon très amoindrie. Le Parlement est fermé. Pinochet est le pouvoir exécutif et lui-même et la Junte militaire sont le pouvoir constitutionnel et législatif. Pendant toute cette période, les syndicats n'ont pas pu fonctionner normalement et maintenant ils sont soumis contre leur volonté à une législation qui limite considérablement leurs droits. Et par-dessus toutes ces limitations du système politico-social les opposants au régime sentent sur eux le risque d'un pouvoir policier qui peut à tout moment les mettre en prison, les torturer, les reléguer ou les exiler, sans que les tribunaux de justice fassent rien pour les défendre.

Tout ceci vient d'être ratifié par un référendum que le régime a fait approuver dans les conditions que l'on connaît et qui lui ôtent toute légitimité démocratique.

C'est dans ce contexte qu'un certain nombre d'économistes chiliens, la plupart d'entre eux sortis de l'école de Chicago et se réclamant de Milton Friedman, ont établi un modèle économique ultra-libéral qui a réduit considérablement le rôle économique traditionnel de l'Etat, qui a transféré la plupart des entreprises publiques à de puissants groupes privés, qui a ouvert considérablement l'économie chilienne aux influences de l'économie internationale et qui a établi que le marché devait être le seul régulateur dans la destination des ressources.

Pour cela, ils n'ont subi aucune des contraintes des politiques économiques des régimes démocratiques précédents. Ils avaient derrière eux la toute-puissance du régime militaire qui brisait toute résistance à l'implantation de leur modèle. Pour l'établissement de celui-ci, il y eu une symbiose presque parfaite entre des économistes ultra-libéraux et des militaires ultra-répressifs. Tout a été imposé d'en haut sans aucun dialogue avec la société civile.

Dans ces conditions ils ont obtenu certains succès économiques : baisse du taux d'inflation, qui se maintient tout de même entre 30 % et 40 % par an, augmentation des exportations non traditionnelles, affluence de crédits externes et augmentation des réserves internationales du Chili. Mais derrière ces succès ils cachent soigneusement le revers de la médaille, pourtant essentiel pour avoir une vue d'ensemble sur les conséquences du modèle.

Les économistes du régime parlent d'une hausse importante du P.N.B. à partir de 1977, mais, quand on regarde leurs indices dans une plus longue perspective, on voit qu'une grande partie de cette hausse n'a été que la récupération de la baisse brutale du P.N.B. produite par leur politique de choc de 1975 qui a fait chuter le P.N.B. de plus de 15 % par rapport à 1974. En fait, le Chilien moyen ne dispose pas aujourd'hui de plus de biens et de services par tête qu'en 1970. Mais ceci dans l'hypothèse que le revenu soit distribué d'une façon plus ou moins égalitaire.

Au détriment des pauvres

Contrairement à cela, le modèle a produit une très forte concentration de la richesse et des revenus, en faveur des plus riches et au détriment des plus pauvres. Les 20 % les plus riches ont vu monter leur participation à la consommation nationale de 43 % en 1969 à 51 % en 1978. Les plus pauvres ont été brutalement frappés par le chômage causé par l'application du modèle. Celui-ci, qui n'avait pas dépassé 5 à 6 % de la force de travail pendant les années 60 et qui avait encore diminué sous le gouvernement Allende, s'est toujours situé à partir de 1975 (en considérant le chômage total et celui déguisé sous le nom d'emploi minimum) entre 15 et 20 % de la force de travail.

On pourrait supposer que cette concentration du revenu aurait permis une augmentation de l'investissement national. C'est le *contraire qui s'est produit. Le* taux d'investissement, qui avait été de l'ordre de 15 % du P.N.B. pendant les années 60 et les premières années 70 est de l'ordre de 10 % depuis quatre ans.

Que dire des dépenses sociales favorisant surtout les secteurs les plus démunis de la population. Elles ont diminué de 530 francs par habitant les années 1971 et 1972 à un chiffre de l'ordre de 360 francs en 1977 et 1978. Quant à la construction de logements, 132 000 habitations furent construites pendant les six ans du gouvernement Frei, 118 000 pendant les trois ans du gouvernement Allende, 45 000 entre 1974 et 1978 sous le régime Pinochet.

On pourrait penser finalement que par l'accroissement des exportations non traditionnelles (un succès évident des Chicago Boys comme on les appelle au Chili) la situation de la balance de paiements s'est beaucoup améliorée. Ce n'est pas le cas. Une grande partie de ces augmentations doit être destinée à payer la dette externe que le régime Pinochet a plus que doublée en six ans de 4 milliards de dollars en 1973 à 8.5 milliards fin 1979.

Je ne sais pas si Milton Friedman peut être considéré responsable de ce que ses disciples sont en train de faire de l'économie et de la société chilienne, mais il n'y a aucun doute que leur modèle ne peut fonctionner que sous la botte militaire et le manque conséquent de libertés sociales et politiques. Il ne pourra durer que ce que durera la dictature.

Liberté économique et liberté politique

Un autre Chilien, M. Sergio Cadiz, écrit :

Attention Français et Françaises ! : « Séparer la liberté économique et la liberté politique », *cette théorie, nous Chiliens, nous connaissons...*

M. Salin, *si vous pensez* sérieusement que dans le cas du Chili (comme dans tant d'autres pays) *on peut « séparer la liberté éco*nomique et la liberté politique », comment expliquez-vous qu'on *impose à un peuple des normes* qui règlent strictement sa vie politique, sociale, syndicale et même culturelle *(autrement dit* une dictature) pour permettre l'application et le fonctionnement de la politique économique que vous défendez ? Vous passez un peu vite sur l'accusation faite à M. Friedman par d'importantes personnalités du monde entier à propos de la relation entre le « traitement de choc » et les actions répressives et leurs conséquences subies par des millions d'êtres humains.

Je vous demande, au nom de *l'humanisme le plus primaire*, de confronter vos opinions et discours « scientifiques » avec la terrible réalité de douleurs et souffrances que l'application de ces politiques ont provoquées dans mon pays. Lisez les rapports des organisations internationales de vocation « non totalitaire ni marxiste », comme l'ONU, l'O.I.T., l'UNESCO... et les opinions et condamnations successives qu'ils ont faites du gouvernement dictatorial du général Pinochet et du modèle économique appliqué depuis 1974.

Pour ma part, étant chrétien, je citerai ici quelques réflexions (...). Les évêques chiliens (mars 1977) vous interpellent : « ... Argumenter que les problèmes économiques n'admettent plus qu'une solution, sans autre alternative, c'est établir le royaume de la science des élites scientifiques par-dessus des responsabilités humaines. C'est aussi supposer que les déci*sions prises s'inspirent* seulement de raisons scientifiques et qu'il n'y a aucune raison dogma*tique ou intérêt de groupe der*rière elles. Et ce n'est pas ainsi : les positions doctrinaires et les *intérêts des groupes* influencent très souvent, même inconsciemment, les décisions prises. »

Inflation et démocratie

M. Michel Guillaume, consultant en entreprise à Charleroi, écrit de son côté :

Le gouvernement Allende était élu sur un programme qu'il voulait réaliser... et qu'il n'a pu exécuter. L'inflation s'est déchaînée, pour une série de raisons très diverses. La politique suivie avait pour objectif avoué le bien-être prioritaire des « *plus défavorisés* », le choix socialiste était clair... et respectable. Il n'est, *a priori*, ni plus ni moins « scientifique » ou « idéologique » que celui de la junte issue du coup de force.

Ici comme ailleurs, l'inflation a tué la démocratie, achevée par quelques *officiers. M. Friedman* et son école sacrifient au moins provisoirement la démocratie à la lutte contre l'inflation, ce qu'ils reconnaissent au demeurant. L'idéologie socialiste du régime *précédent* n'a eu à *son époque* aucune « conséquence mortelle de politiques inspirées par l'idéologie ». *Débat crucial, convenons*-en, car les Chiliens avaient la liberté... dans une misère indé*niable. Maintenant, ils* n'ont plus de liberté du tout... et la misère persiste pour *la grande majorité* d'entre eux. *Est-ce là la substitution de la science à l'idéologie ?* Non...

M. Pascal Salin a raison de séparer les deux types de liberté, *que seules les démocraties libé*rales — et le Chili d'avant Pinochet — connaissent sur une *longue période.*

Mais attention, nous voyons poindre des raisonnements pas si éloignés du *mépris des marxistes* orthodoxes pour les « libertés formelles », au profit des « libertés réelles »...

Un certain totalitarisme intellectuel fait croire à la nécessité d'en supprimer une pour obtenir l'autre, il nous semble pratiqué aussi bien par les prédicateurs marxistes que par les fétichistes de la monnaie. Dans un cas, tout le monde croit ses « besoins satisfaits », et il n'y a plus ni liberté politique ni économique. Dans l'autre, il en reste une — pour quelques-uns — et la misère persiste.

On nous permettra de ne pas choisir. Ou de vouloir les deux...

Quel succès ?

Chargé de recherche au C.N.R.S., M. Philippe Grenier, géographe « qui a suivi depuis quelques années avec passion et inquiétude l'actualité chilienne » *(il a notamment présenté le Chili dans la géographie régionale de la Pléiade et composé une thèse de doctorat d'Etat sur le Sud chilien), nous adresse une longue lettre dans laquelle il cite de nombreuses revues étrangères et chiliennes (dont la revue des jésuites Mensaje), consacrée aux faits de répression. Il ajoute :*

A l'appui de ces opinions de spécialistes », rappelons un seul fait : la première grève légale organisée au Chili depuis le coup d'Etat de septembre 1973 l'a été le 3 octobre 1979... Elle a suivi l'octroi, par le régime, d'une réglementation syndicale — le « plan Laboral » de juin 1979, — que les syndicats rejettent à peu près unanimement.

Venons-en à l'essentiel : au moment où le libéralisme giscardien « privatise » de plus en plus ouvertement les services publics — c'est la version française de la « désétatisation » chilienne, — il est logique que l'on souligne les mérites de Friedman — le meilleur économiste de son pays, très probablement ?

M. Carlos Ominamis, économiste chilien, chercheur au C.N.R.S. et au CEPREMAP (Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquées à la planification), écrit :

P. Salin reprend volontiers l'idée de succès de la gestion économique des militaires sans pour autant en apporter la moindre preuve.

De prime abord, il convient de rappeler que, après le coup d'Etat, le taux officiel de chômage n'a jamais été inférieur à 11,5 %, c'est-à-dire deux fois supérieur à la moyenne pour la période 1960-1970, et presque trois fois supérieur à celle atteinte durant le gouvernement d'Allende. Or, au demi-million de chômeurs enregistrés par la statistique officielle, il faut, de plus, ajouter quelque deux cent mille travailleurs du « Programme d'emploi *minimal* », euphémisme désignant un chômage déguisé dont la rétribution ne dépasse pas le dollar par jour.

D'autre part, on a calculé que le pouvoir d'achat réel du revenu minimal était, encore en 1978, inférieur de 40 % à celui de 1972, de sorte que le nombre d'articles composant le panier de consommation populaire s'est restreint d'environ cent à moins de trente produits de toute première nécessité au cours de la même période.

De même, à partir d'une étude sur l'évolution de l'offre d'aliments de base, il a été déterminé que la consommation de calories avait diminué entre 1972 et 1978 de 15,1 % et celle de protéines de 17,6 %.

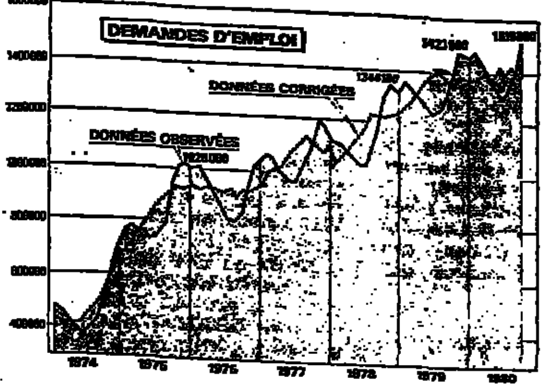
Ainsi, donc, en termes globaux, une enquête officielle sur les budgets familiaux montre qu'en 1978 60 % des ménages avaient vu leur consommation diminuer par rapport à 1968 dans la même proportion qu'elle a crû pour 20 % des foyers les plus aisés. *Cela étant*, le lecteur pourra s'interroger sur le caractère aléatoire de la répression dans la *mise* en œuvre d'une politique dont le « coût social » est même reconnu par la dictature : politique qui, enfin, contrairement à ce que P. Salin suggère, n'a obtenu que des résultats assez médiocres en ce qui concerne le propre contrôle du processus inflationniste.

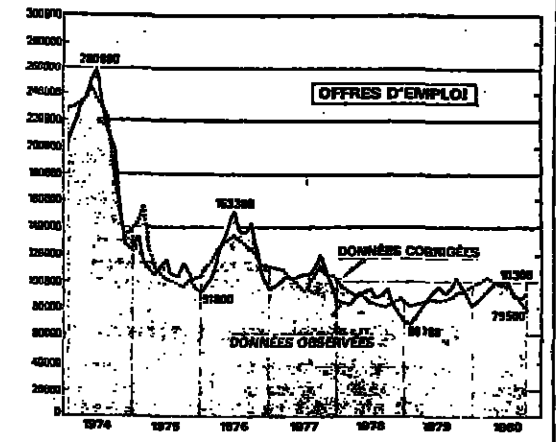
En effet, au Chili, l'inflation reste à un niveau élevé. Entre 1974 et 1979, les taux annuels d'inflation ont été les suivants : 375,9 % en 1974 ; 340,7 % en 1975 ; 174,3 % en 1976 ; 63,5 % en 1977 ; 30,3 % en 1978 et 28,9 % en 1979 (Cf. Instituto Nacional de Estadisticas.)

M. Jean-Christophe Sillard (Paris), qui se déclare « électeur socialiste », remarque :

Une évidence doit être rappelée : la liberté est pour *tous*, ou n'est pas. Elle ne peut concerner que l'entrepreneur ou l'employeur ; sans la liberté des prolétaires, sans le droit de grève, sans de puissants syndicats, sans une puissance tribunicienne qui équilibre celle des capitalistes, en un mot, sans *démocratie*, il n'y a pas de liberté économique.

Trois fois plus de demandes d'emploi et trois fois moins d'offres depuis 1974





Après la publication des statistiques du chômage pour le mois de septembre, M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, a estimé qu'« *il n'y a pas, depuis trois mois, dégradation de la situation de l'emploi, mais stabilité* ». En données corrigées des variations saisonnières, qui constituent la mesure la plus fiable, le propos n'est pas faux. Mais, en données observées, le cap des 1 500 000 demandeurs d'emploi a été, pour la première fois, largement franchi, en raison, surtout, de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail.

« *En septembre*, a assuré M. Mattéoli, *les jeunes représentent, tous les ans, environ les deux tiers des demandes en fin de mois, car il est économiquement et socialement impossible de trouver immédiatement du travail à 600 000 jeunes. L'embauche se fait progressivement — le pacte pour l'emploi y contribue, — et ces jeunes sont presque tous embauchés dans les six mois qui suivent.* »

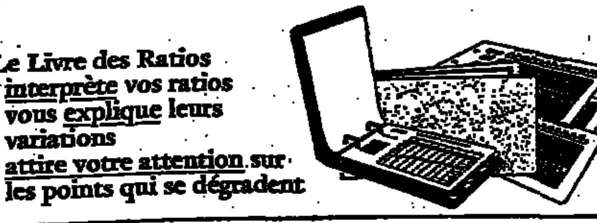
Il n'empêche que, depuis plusieurs années, la part des moins de vingt-cinq ans dans le total des chômeurs continue d'être de 40 % à la fin du printemps. Et l'on constate que, depuis le début de la crise, les demandes d'emploi non satisfaites ont triplé, alors que, à l'inverse, il y a aujourd'hui à peu près trois fois moins d'offres d'emploi qu'à la fin de 1973. En données corrigées des variations saisonnières, le stock des offres n'a jamais été aussi bas.

Autres motifs d'inquiétude : avec la part toujours élevée des femmes (55,1 %) dans le total des sans-travail, on note, en septembre, une recrudescence des licenciements pour motifs économiques (37 100 contre 26 500 en septembre 1979) et des pertes d'emploi pour fin de contrat à durée déterminée (119 900 contre 103 000 il y a un an). Pourtant, selon le ministre du travail et de la participation, « *l'économie française, malgré la crise, n'a jamais compté autant d'emplois, puisque leur nombre s'accroît chaque année de cinquante à cent mille* ».

Le tableau de bord de l'économie française

FRANCE	DATES de référence	UNITES	EVOLUTION En un mois	EVOLUTION En douze mois
PRIX :	Août 1980	257,9	+ 1 %	+ 13,6 %
PRODUCTION INDUSTRIELLE (*) :	Juillet-août	(134)	(+ 2,3 %)	(— 3,6 %)
COMMERCE EXTERIEUR (*) : — Importations	Septembre	45 464 millions (46 358)	+ 34,7 % (+ 3,5 %)	+ 23,8 % (+ 15,3 %)
— Exportations		39 978 millions (40 928)	— 38,6 % (+ 0,4 %)	+ 14,7 % (+ 6,9 %)
— Taux de couverture			87,9 % (88,3 %)	90,3 %
EMPLOI : — Demandes d'emploi : Données observées	Septembre 1980	1 519 300	+ 10,5 %	+ 6,7 %
Données *corrigées*	Septembre 1980	*1 446 000*	— 0,7 %	+ 6,5 %
— Allocataires Assedic : Données observées	Septembre 1980	959 200	+ 0,8 %	—
— Offres d'emploi : Données observées	Septembre 1980	91 300	+ 4 %	— 12,5 %
Données corrigées	Septembre 1980	79 500	— 2,3 %	— 12,5 %
— Licenciements économiques	Septembre 1980	37 100	+ 52,6 %	+ 109,3 %
— Effectifs en chômage partiel	Mai 1980	173 900	+ 70,7 %	+ 31,8 %
C.E.E. — Demandes d'emploi	Septembre 1980	7 092 080	+ 3 %	+ 18,3 %
DUREE DU TRAVAIL :			en un trimestre	
— Hebdomadaire ouvriers	1er juillet 1980	41,1	=	— 0,5 %
— Hebdomadaire employés	1er juillet 1980	40,5	+ 0,2 %	— 0,25 %
EFFECTIFS OCCUPES : — Indice 100 en décembre 1978	30 juin 1980	100,3	+ 0,5 %	— 0,8 %
SALAIRES : — SMIC	Septembre 1980	14,29	+ 2,1 %	+ 15,1 %
— Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977)	Juillet 1980	155,4	+ 4,2 % en un semestre	+ 16 %
— Gain mensuel ouvrier avant impôt	Octobre 1980	3 480	+ 4,4 %	+ 11,5 %
— Gain mensuel cadre avant impôt	Octobre 1980	9 370	+ 5,6 %	+ 11,4 %
ASSURANCE MALADIE (salariés) : Dépenses cumulées depuis janvier	Août 1980	79 462 millions de F	+ 0,4 %	+ 14,1 %
MASSE MONETAIRE : — Données corrigées (en milliards de francs)	Juillet	1 310,6	+ 0,2 %	+ 11,1 %
TAUX D'INTERET (taux moyen)	Octobre (du 1er au 23)	11,3731 %	Taux de sept. 1980 11,3729 %	Taux de sept. 1979 10,9958 %

(*) Données brutes. Entre parenthèses : chiffres corrigés des variations saisonnières.



Les transports restent d'énormes gaspilleurs d'énergie

(Suite de la page 21.)

Le respect des limites de vitesse constitue un préalable impératif à la recherche d'une conduite douce, sans lequel il est *illusoire de croire à une réelle* modification du comportement des conducteurs ; chassez le gaspi, il revient en vitesse.

Les actions engagées sont-elles à la hauteur des résultats attendus ?

Amuser les Français ou *s'efforcer de les responsabiliser*, telle est l'alternative.

Topinambour contre pétrole

Les transports sont actuellement extrêmement dépendants du pétrole : plus de 95 % pour l'ensemble des transports ; 100 % pour les seuls transports routiers, aériens et maritimes. Quelle est donc la marge de substitution aux carburants classiques issus *du pétrole dans* les *années* à venir ? Nous sommes actuellement dans une période de foisonnement intense d'idées visant à produire des substituts au pétrole, ce qui rend difficile et incertaine l'appréciation des projets susceptibles de déboucher véritablement. Quatre filières font l'objet de recherche et d'expérimentation : la biomasse (tirée des produits agricoles), le véhicule électrique, l'hydrogène et le charbon.

L'alcool d'origine végétale nécessite pour sa production une demande induite d'énergie, et à l'heure actuelle les structures de production d'alcool en France aboutissent à un rendement énergétique négatif. Même de vastes programmes de fabrication d'alcool à partir de la canne à sucre comme peut le concevoir le Brésil en raison notamment de ses immenses surfaces cultivables n'ont pas fait l'objet, à notre connaissance, d'un bilan énergétique global. Du point de vue des coûts, une étude de la société Standard Oil of California a montré qu'aux Etats-Unis l'essence produite à partir de déchets agricoles coûterait actuellement cinq fois plus cher que l'essence tirée des hydrocarbures classiques. Au titre de comparaison, et compte tenu de la *structure actuelle du prix* des carburants en France, cela porterait le litre d'essence entre 7 et 8 francs.

Il convient donc de rester très prudent sur les conclusions à tirer de ces expérimentations et être conscient de l'impossibilité de transposer de tels modèles aux pays européens.

Le petit véhicule électrique se heurte au problème bien connu de sa faible autonomie. C'est en priorité sur des véhicules utilitaires (autobus, camionnettes de livraison, bennes à ordures...) que doit s'appliquer la traction électrique.

L'hydrogène reste une forme d'énergie du siècle prochain et sa percée est probablement liée à la mise au point de la pile à combustible.

Les carburants de synthèse, issus notamment du charbon, constituent sans doute la voie la plus prometteuse de substitution à terme, mais il faudra au préalable résoudre des problèmes de pollution liés à l'exploitation du charbon lui-même. Il est peu probable que la « gazéification *in situ* », qui ouvrira une voie d'avenir à l'utilisation du charbon, soit résolue d'ici la fin de ce siècle.

Un recours accru au charbon ne résoudrait pas, pour la France, le problème actuellement posé de la *dépendance extérieure* mais conduirait à un transfert de dépendance de l'OPEP vers d'autres pays à forte réserve charbonnière (Etats-Unis, U.R.S.S., Chine).

On peut conclure de ce rapide tour d'horizon qu'il n'apparaît pas dans les diverses solutions *évoquées de concurrent* majeur aux dérivés actuels du pétrole utilisés dans les transports d'ici la fin du millénaire.

Un rapport de 1 à 4 entre la voiture et l'autobus

Trois types d'action, fortement complémentaires, doivent donc être engagés :

1) Réduire les consommations spécifiques des divers modes de transport ;

2) Développer préférentiellement les modes économes d'énergie en général, du pétrole en particulier ;

3) Diversifier autant que possible les formes d'énergie utilisées dans les transports.

Au niveau des déplacements urbains, la consommation spécifique des divers modes en présence s'établit comme suit au voyageur-kilomètre :

— Automobile, 80 grammes d'équivalent pétrole (GEP) avec 1,2 passager par véhicule ;

— Autobus, 20 GEP, en supposant un taux d'occupation de 25 % et compte tenu des difficultés de circulation qu'il connaît ;

— Métro et R.E.R., 20-22 GEP ; train de banlieue, 18 GEP (3) ; tramway, 16 GEP (3), la forme d'énergie utilisée étant l'électricité ;

— Moto, 25 GEP (3) ;

— Deux roues motorisées, 10 GEP (3) ;

Globalement, donc, le rapport de consommation entre la voiture particulière et les transports collectifs est de 1 à 4, de 1 à 8 entre l'automobile et le cyclomoteur. Si, par une politique volontariste de développement de l'usage de l'autobus, notamment par une extension des couloirs réservés qu'il conviendrait de faire respecter, on portait le taux d'occupation moyen des autobus à 50 %, tandis que l'automobile conserverait un taux d'occupation en circulation urbaine identique (1,2 passager par véhicule), l'écart de consommation passerait de 1 à 10 (80 *GEP* contre 8).

Ainsi chacun mesurera intuitivement l'intérêt que revêtira une politique de transports urbains visant globalement à développer une pluralité de moyens alternatifs, à l'usage individuel de la voiture particulière et plus précisément :

— à développer les transports collectifs ;

— à inciter au regroupement *de certains déplacements (domicile-travail* notamment) ce qui améliorerait le taux d'occupation des automobiles, comme cela se fait déjà dans certains pays anglo-saxons sous l'appellation de car-pooling ;

— redonner aux deux-roues, motorisés ou non, une place qui n'a pas cessé de décroître alors qu'elle est restée importante dans certains pays tels que les Pays-Bas ;

— favoriser la marche à pied en recréant des sites praticables par les piétons et en leur restituant les trottoirs qui servent *trop souvent de lieux de parking* sauvage, dernier recours quand les couloirs d'autobus sont déjà pleins... ;

— limiter l'usage individuel de l'automobile en ville, condition nécessaire à un véritable report vers les transports collectifs, les deux-roues et la marche à pied.

Une telle politique pour réussir devra réexaminer les conceptions d'urbanisme qui jusqu'à présent ont trop souvent, suivant le modèle américain, privilégié la notion de mobilité basée sur l'usage de la voiture particulière. Ce qui est en jeu au travers de cette approche novatrice, c'est de ne pas enfermer la ville et ses habitants dans une dépendance totale vis-à-vis du mode le plus consommateur de pétrole qu'est l'automobile.

Il faut être conscient qu'au-delà d'un certain seuil d'anarchie urbaine la situation devient irréversible, comme aux Etats-Unis où les effets structurants de la diffusion de l'automobile ont conduit à une situation bloquée, le report de l'automobile vers d'autres modes devenant impraticable. A n'en pas douter, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine.

En ce qui concerne les déplacements interurbains de personnes, l'avion est en moyenne 2,5 fois plus consommateur qu'une automobile ayant deux personnes à son bord (76 grammes équivalent pétrole contre 30 GEP). Le train en seconde classe est environ trois fois plus économique que l'automobile avec deux personnes à bord (9 GEP contre 30 GEP); le train en première classe est quatre fois plus économique que l'avion (18,5 GEP contre 76 GEP).

En matière de transport de marchandises, en ne considérant que les seuls trafics à longue distance, le fer est deux fois plus économique que la route : 12 GEP à la tonne-kilomètre transportée pour le transport ferroviaire (chiffre moyen pour les trains complets et les wagons isolés en régime ordinaire et accéléré) contre 27 GEP pour *les camions de fort tonnage* effectuant du transport pour leur compte propre ou pour compte d'autrui.

Nous contestons sur ce point le récent rapport du professeur A. Cotta (4), qui conclut à la quasi-égalité des performances énergétiques de la route et du rail.

De plus, après avoir évoqué les difficultés de substitution de nouveaux carburants aux dérivés actuels des hydrocarbures, il faut souligner que la traction ferroviaire électrique apparaît à moyen terme comme la seule voie possible de diversifications énergétiques. On peut admettre *qu'à l'horizon 1990 le kWh marginal* consommé par la S.N.C.F. sera à plus de 80 % affranchi du pétrole.

Il est clair que les choix opérés en matière de transports de personnes et de marchandises en France ont systématiquement avantagé les modes les plus consommateurs d'énergie en général ; de pétrole en particulier.

Le rôle de la traction ferroviaire doit être reconsidéré et la traditionnelle rivalité rail-route dépassée. Des applications nouvelles telles que le train à grande vitesse (T.G.V.) ou le transport combiné rail-route sont susceptibles d'infléchir les structures actuelles et d'avantager la notion de complémentarité des modes sur celle de concurrence actuellement en vigueur. Bien des débats rendus stériles par la mutation énergétique en cours doivent être définitivement tranchés. Ainsi en est-il de la polémique qui s'est instaurée entre Air Inter et la S.N.C.F., au sujet de la mise en place du T.G.V. Paris-Lyon, qui devrait, à terme, conduire au transfert d'un nombre important de passagers de l'avion et également de la voiture particulière vers le rail.

Préparer l'an 2000

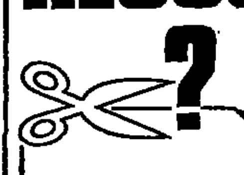
D'une société de consommation, nous devons nous acheminer vers une *société* économe d'énergie. En l'absence d'une véritable politique d'économie d'énergie dans les transports, il est probable que les objectifs de consommation d'énergie dans ce secteur fixés par la commission de l'énergie (VIIIe plan), soit 42 millions de TEP en 1985 dans une hypothèse de croissance économique annuelle de 3 %, seront dépassés.

La sous-estimation de la crise de l'énergie dans laquelle nous sommes entrés et la croyance aveugle dans les vertus curatives de l'énergie nucléaire pour détendre le marché pétrolier expliquent en grande partie le peu d'ampleur des actions engagées.

JEAN-PHILIPPE PILLET.

(3) P. Merlin, *Comment économiser l'énergie dans les transports*, Documentation française (1977).

(4) A. Cotta, *Energie et transports routiers de marchandises*, Fédération nationale des transports routiers (1980).



LE TEXTILE : une industrie

La crise reprend de plus belle pour les fibres synthétiques

La crise frappe à nouveau durement les firmes européennes fabriquant des fibres synthétiques. Elles enregistrent des pertes parfois considérables, licencient, ferment des réserves, tandis que leurs concurrents américains et japonais font des bénéfices. Comment en est-on arrivé là ?

NUMERO UN de l'industrie privée britannique, le groupe Imperial Chemical Industries (I.C.I.), qui au troisième trimestre a enregistré une perte pour la première fois *de son histoire*, est à nouveau victime de ses fibres synthétiques. Son déficit dans cette branche d'activité, dont le montant *s'était déjà élevé à 104 millions* de livres (1,04 milliard de francs) au cours des quatre dernières années, s'est encore creusé. *Rien que pour le* premier semestre, il atteint 38 millions de livres (380 millions de francs), soit 5 millions de livres de plus que pour l'exercice 1979 tout entier. Devant une telle aggravation de la situation, les dirigeants du groupe ont décidé de trancher dans le vif.

Au total, ce sont quatre mille personnes qui vont être licenciées sur un effectif total de neuf mille cinq cents employés, déjà réduit de moitié entre 1973 et la fin de 1979.

Si ces mesures draconiennes se révèlent insuffisantes, les I.C.I. pourraient être amenées à abandonner définitivement la fabrication des fibres synthétiques. Le président du groupe, Sir Maurice Hodgson, a déjà évoqué cette possibilité en juin dernier.

I.C.I., hélas ! n'est pas seule en Europe à subir des pertes sévères sur ses fibres chimiques. Après une année de rémission et un premier trimestre 1980 marqué par une reprise légère des affaires, la crise, qui décidément *n'en finit plus dans cette* industrie, s'est remise à sévir un peu partout. Les producteurs européens ont vu arriver sur eux, dès le printemps, le vent de la tempête, et tous, à des degrés divers, se débattent à nouveau dans d'incroyables difficultés, engendrées tant par la mévente de leurs produits que par la très vive concurrence des fibres « made in U.S.A. ».

La situation s'est détériorée si brutalement que les ventes faites par les divers producteurs sur leurs marchés nationaux ont baissé de 18 % en moyenne durant les huit premiers mois de l'année (30 % en Grande-Bretagne).

Le premier à donner l'alerte, Rhône-Poulenc Textiles, division fibres du groupe Rhône-Poulenc, a encaissé le choc de plein fouet, et, *pour le premier semestre*, ses pertes ont atteint la somme de 410 millions de francs. Du côté italien, la situation n'est pas plus brillante. *Elle serait même pire.* En juin dernier, M. Alfredo Mazza, le nouveau président de Montefibre (groupe Montedison), *nous avait confié que la société* perdait encore 2 500 francs par minute, soit l'équivalent de 936 millions de francs sur une *base annuelle (semaine* de cinq jours). Autant que l'on sache, l'hémorragie n'est toujours pas arrêtée.

Les Allemands sont beaucoup plus discrets sur leurs contre-performances. Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient mieux lotis. Ainsi, après une année 1979 légèrement bénéficiaire dans cette branche d'activité (60 millions *de DM), le géant Hoescht,* comme les autres, a replongé. A combien s'est élevée la facture ? On l'ignore. Mais elle doit être élevée.

A Leverkusen, les dirigeants de Bayer se retranchent eux aussi derrière un mur de silence. Quant au Hollandais A.K.Z.O., il avoue avoir perdu 34 millions de florins (72 millions de francs).

Cela va si mal que le Gesamttextil, fédération patronale du textile ouest-allemand, vient de demander aux autorités compétentes la reconduction pour dix ans de l'accord multifibre dont le renouvellement doit avoir lieu à la fin de 1981. La conjoncture doit être bien mauvaise pour que les Allemands, si attachés au libéralisme commercial, aient *déposé un an à l'avance une pareille demande.*

Selon les estimations faites par le Comité international de la rayonne et des fibres synthétiques (C.I.R.F.S.), les producteurs européens de fibres devraient enregistrer pour 1980 un déficit global évalué à 500 millions de dollars (*2,1 milliards de francs*). M. Zempelin, président du directoire d'Enka Glanzstoff (groupe A.K.Z.O.), est encore plus pessimiste, chiffrant ce déficit à plus du double : 1,1 milliard de dollars (4,4 milliards de francs). cette somme s'ajoute aux 15 milliards de francs environ déjà perdus depuis la fin de l'âge d'or en 1973.

Ne parlons même pas du personnel débauché, en passe de l'être ou qui pourrait l'être. Déjà, en l'espace de sept ans, plus de *50 000 emplois ont disparu dans* l'industrie européenne des fibres chimiques.

Les raisons de ce désastre ne sont que trop connues : changements profonds et durables observés dans la mode vestimentaire ; invasion de produits finis en provenance des pays en voie de développement, souvent confectionnés avec des fibres japonaises ou américaines, ou même fabriqués sur place dans des usines montées par les Occidentaux et très largement distribués dans *nos pays par les magasins* à succursales multiples et les maisons de vente par correspondance ; surcapacités de production ; vieillissement des installatons fréquemment obsolètes ; productivité insuffisante ; concurrence acharnée enfin des producteurs américains. Il est frappant de mettre en regard pour les comparer les déficits répétés de l'industrie européenne et les résultats de Du Pont de Nemours par exemple, numéro 1 des Etats-Unis, qui à l'inverse engrange littéralement les bénéfices dans les fibres (286 millions de dollars en 1979 dans cette seule branche d'activité, soit 31 % de ses profits globaux).

Bien que moins spectaculaires, les résultats des firmes japonaises attestent qu'après avoir beaucoup souffert, elles aussi, elles ont dû prendre le virage plus vite que leurs concurrents européens.

Les Américains ont été mieux avisés de fermer des usines dès que le besoin s'en est fait sentir. Dans certaines régions des Etats-Unis, les syndicats sont pratiquement absents. Qui plus est : la main-d'œuvre est fréquemment bien *meilleur marché qu'en Europe.* Quant aux Japonais, leurs grands groupes ont une telle souplesse que les problèmes d'effectifs ne se posent pas avec les transferts de personnels d'un secteur vers un autre.

A l'heure actuelle, en dehors peut-être de Hœchst, qui a mené l'opération d'assainissement tambour battant, aucune firme n'a encore achevé l'immense travail de ravalement exigé par la situation, dont l'achèvement définitif n'interviendra pas avant deux ou trois ans au moins (Rhône-Poulenc, Montefibre, I.C.I., A.K.Z.O.).

En attendant, il a bien fallu trouver, sinon des expédients, du moins des solutions pour sauver ce qui pouvait l'être encore.

Là encore, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs nourris. A cause d'abord des lenteurs et des réticences des autorités de la C.E.E.

Un accord multifibre mal conçu

Ensuite, parce que les intérêts particuliers ont quelquefois primé et qu'il n'y avait pas toujours coïncidence de vue sur la politique à mener. Les Italiens ont ainsi cherché à tirer la couverture à eux, tandis que les Allemands et les Hollandais, farouches adversaires du protectionnisme, irréaliste à leurs yeux pour résoudre le problème de fond, traînaient les pieds. Ces différentes entraves n'ont pas facilité la mise en œuvre des mesures que la situation exigeait de prendre, mesures fréquemment incomplètes, souvent tardives, sans véritable effet pour atténuer la vulnérabilité des entreprises.

L'accord multifibre, destiné à limiter les importations de produits textiles bon marché des pays tiers et ainsi à favoriser l'écoulement tant des articles fabriqués par l'industrie de transformation communautaire *que des matériaux dont ils sont* confectionnés, aurait pu constituer un filet de protection efficace. L'erreur de ses promoteurs a été de ne tenir nul compte du niveau de la demande. En fixant les contingents d'importation en valeur absolue et non en pourcentage, ils sont arrivés à l'effet inverse de celui qui était recherché : avec la baisse de la consommation intérieure les parts du marché des pays tiers se sont accrues. En outre, les pays sous-développés signataires *n'ont pas tous joué le jeu de la* réciprocité. Des frontières sont restées fermées aux exportations de la C.E.E.

L'accord n'ayant pas, d'autre part, été étendu aux Etats-Unis, les producteurs américains ont profité de la faille pour s'y engouffrer. Résultat : le déficit de la balance commerciale de l'Europe occidentale (tous produits confondus, textiles et habillement compris) est passé de 20 000 tonnes en 1971 à 870 000 *tonnes en 1979.*

Le cartel de crise, péniblement constitué par les producteurs européens et qui fut tout aussi pé*niblement avalisé au printemps* 1978 par les autorités de Bruxelles après bien des palabres, n'a pas non plus donné tous les résultats escomptés.

Les réductions de production volontaires (400 000 tonnes jusqu'en 1981 sur une production globale de 2,1 millions de tonnes), décidées dans le cadre de ce cartel pour tenter de résorber les capacités excédentaires, se révèlent à l'usage très insuffisantes. A telle enseigne que, pour 1985, les surcapacités de production *sont évaluées à 550 000 tonnes.*

Quant au partage du marché europeen en quotas nationaux prévu par les mêmes accords, après avoir été accepté du bout des lèvres par Bruxelles, il a été finalement rejeté, le baron Etienne Davignon craignant qu'il ne conduise à l'éclosion de nouveaux monopoles.

Pour tout dire, ces différents accords ne règlent rien sur le fond, encore moins le problème posé par les exportations américaines, dont le volume, après *avoir doublé en 1979, représente,* désormais 40 % de la production communautaire. C'est considérable, mais explique aussi bien des choses.

Très agressives, les firmes américaines ont pour elles, il est vrai, trois atouts maîtres dans leur jeu, dont elles tirent le plus large profit : un dollar faible ; un rendement industriel très supérieur à celui de leurs concurrents européens — la production par *tête* dépasse 40 tonnes par an aux Etats-Unis, contre 21,5 tonnes en France, 33 tonnes en Allemagne fédérale, 13,5 tonnes en Italie ; une matière première, le pétrole, moins coûteuse qu'en Europe et dont le prix relatif baisse à mesure que monte le prix du brut. Les spécialistes chiffrent ce dernier avantage pécuniaire à 7,5 dollars par baril en moyenne. Les fibres américaines rendues en Europe peuvent bien valoir dans ces conditions jusqu'à 25 % moins cher que les produits comparables fabriqués dans la C.E.E.

A la demande pressante des producteurs, britanniques et ita*liens surtout, la commission* de Bruxelles s'est quand même décidée, après bien des hésitations, à taxer certaines de ces importations américaines.

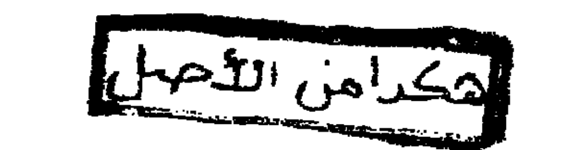
Mais elles n'y ont guère mis d'empressement. La tiédeur des Allemands, dont l'influence est grande sur son pouvoir de décision, n'est pas de nature, il est vrai à la motiver. De plus, les taxations décidées, en épargnant on ne sait pas trop pourquoi certaines firmes américaines comme Du Pont, ne correspondent pas au souhait formulé par les producteurs. Ainsi le taux de 9,6 % appliqué sur les fils texturés polyester les a fait bon*dir. La plupart le jugent* ridiculement bas et affirment qu'il constitue un fâcheux précédent.

Les commentaires sur l'attitude de la commission de Bruxelles, on s'en doute, ne sont pas tendres.

Les I.C.I. sont particulièrement dures avec elle, lui reprochant sa *« lenteur pathétique »* face au *« dumping des Américains ».*

En attendant, une nouvelle fois, le tocsin s'est remis à sonner pour donner l'alerte. Sous les coups de boutoir qui lui sont portés, l'industrie européenne va encore voir tomber des pans entiers de son édifice. Ils ne pourront sans doute plus jamais être rebâtis.

ANDRÉ DESSOT.



fortement chahutée

Un fabricant-distributeur français relève le défi

Le quarantième Salon du prêt-à-porter, qui s'est tenu du 14 au 23 octobre à Paris, s'est déroulé dans un climat morose, rien ne laissant prévoir, selon les professionnels, une reprise prochaine de la demande. Les huit premiers mois de l'année ont été, en dépit d'une légère reprise des exportations, fort mauvais. Dans cette conjoncture difficile, certaines entreprises parviennent néanmoins à tirer leur épingle du jeu. C'est le cas notamment de la société Copatex, dont le développement rapide, fondé sur une démarche originale, démontre l'importance du rôle joué par la distribution dans la crise actuelle du textile.

« NOUS sommes des *marginaux*. » On l'attendait. Il l'a dit. Pour la centième, la millième fois peut-être, M. Maintrot affirme bien net sa différence, avec aplomb et quelque superbe, comme d'autres patrons répètent *inlassablement* des devises « maison ». Orgueil, bravade, goût du paradoxe ? Dans la bouche de ce Poitevin rondouillard, ex-petit commerçant devenu en quelques années le premier fabricant français — peut-être même européen — de pantalons, les mots prennent un autre sens. C'est qu'elle est bien jolie l'édifiante histoire de ce Tartarin de la fabrique.

A l'origine de l'aventure, les idées généreuses, mais *a priori* banales, de ce petit commerçant des Deux-Sèvres qui, comme M. Edouard Leclerc, avec qui il a plus d'un point commun, décide au début des années 60 de se battre en faveur du mouvement coopératif dans la distribution textile. La coopérative Copatex, qu'il fonde en 1960 avec une poignée d'amis, regroupe très vite une centaine d'adhérents.

L'idée de « génie »

C'est à la fin de la décennie que germe l'« idée de génie ». Face à la concurrence accrue des hypermarchés, la centrale d'achats Multitextile est mal armée. J.-P. Maintrot, entouré d'une équipe réduite de jeunes managers frais émoulus des universités, décide de jouer le tout pour le tout en se spécialisant sur un seul article, le pantalon, qui sera distribué dans des magasins de détail hyper spécialisés. Ainsi naissent au début des années 70 les premiers Pantashop, qui connaissent un vif succès puisque, dix ans plus tard, trois cent soixante magasins de ce type réalisent en France un chiffre d'affaires total de près de 500 millions de francs.

Très vite, cependant, la coopérative se heurte à des problèmes d'approvisionnements. « *Nous avions une politique commerciale définie, nous ne trouvions pas de production adaptée ni en France, du fait des carences de la confection, ni à l'étranger, où les contraintes de l'importation empêchaient un approvisionnement régulier et garanti* », explique M. Desailloud, directeur de la fabrication. La parade s'impose : il faut produire. La démarche n'est pas banale : il est déjà rare que des détaillants indépendants se regroupent spontanément en coopérative, il est quasiment exceptionnel qu'ils osent assurer le risque industriel. En l'occurrence d'ailleurs, ils n'osent pas. C'est M. Desailloud, seul d'abord, puis épaulé par M. Maintrot, vite convaincu, qui crée les premiers ateliers de fabrication. Le premier, installé à Melle, dans les Deux-Sèvres, est une coopérative ouvrière de production, financée par le jeune « patron » et dix ouvrières, avec l'appui du système coopératif.

Bénéficiant d'une matière première bon marché — car achetée en très grande quantité, — d'équipements modernes, de débouchés garantis et de prises de commandes passées deux mois avant les délais normaux par des détaillants solidaires, les usines *bénéficient au maximum* des bienfaits de la production de masse. En outre, une organisation rigoureuse de la fabrication, totalement informatisée — Copatex a créé sa propre filiale de service informatique, — permet de limiter au minimum les en-cours, les stocks (deux jours et demi de production !) et... le personnel d'encadrement. Si on ajoute la suppression totale des intermédiaires commerciaux et la liaison parfaite avec le marché, qui permet d'adapter la fabrication au plus près de la demande, on comprend comment Copatex parvient à atteindre, en dépit de salaires supérieurs et de congés plus longs que la moyenne du secteur, des prix de revient — et de vente au détail — inférieurs de près d'un tiers à ceux de ses concurrents européens, et de 5 % à 6 % aux prix des marchandises, fabriquées dans les pays d'Asie, proposées par les importateurs !

Résultat : une croissance à tout va (de 15 % à 30 % l'an en moyenne), une production de 4,5 millions de pantalons, et le contrôle de 10 % du marché français du pantalon en 1980. Couronnement final de la réussite : le rattachement juridique des filiales de production à la coopérative, dont les membres se laissent enfin convaincre que le risque industriel vaut parfois la peine d'être tenté...

L'histoire est belle, elle pourrait s'arrêter là. Ce serait compter sans le dynamisme, l'ambition de la petite équipe qui, forte des positions acquises dans un créneau très limité, est fermement décidée à sortir des frontières et... du seul pantalon. L'opération n'est pas aisée. Ce faisant, Copatex s'attaque directement à des groupes internationaux puissants et bénéficiant de rente de situation confortable. Les « grands » de la distribution textile tout d'abord, tous étrangers comme « C. & A. », Eram ou même Marks and Spencer, qui, seuls jusqu'ici en France, sont parvenus à développer des structures de distribution moderne (chaînes ou magasins spécialisés). Copatex, convaincu qu'on pouvait élargir l'expérience de Pantashop, a ainsi ouvert en France cent cinquante « Vedimo », des points de vente de surface moyenne, sortes de « supérettes » spécialisées dans les vêtements — mais pas dans les seuls pantalons.

Second bastion : les grands du « jean » de marque — Lee Cooper, Levi's, Wrangler entre autres — auxquels Copatex est décidé à tailler des croupières. Premier point de friction : l'ouverture d'une nouvelle usine en *Tunisie, où Copatex, bénéficiant* des mêmes conditions de fabrication (salaires, main-d'œuvre, etc.), du même fournisseur de tissu, que *ses* puissants concurrents, parvient néanmoins, au bout du compte, à des prix de vente inférieurs à près de moitié ! Seconde gageure : l'image de marque, la création, le style, domaines jusqu'ici négligés par Copatex, qui avait axé sa politique sur les prix, mais où il compte bien rattraper l'écart qui le sépare encore de ses puissants aînés — et qui seul justifiait l'écart de prix. Dans ce domaine, l'évolution des produits, nécessaire, est dictée par celle de la clientèle.

Pour résoudre le problème, Copatex s'est d'abord attaché à prix d'or les services du styliste qui, depuis quinze ans, avait fait les collections de deux de ses principaux concurrents (New Man et Lee Cooper), lequel a revu la coupe, le patronage et l'aspect de l'ensemble de ses produits. Dans un second temps, la coopérative lancera une seconde collection, plus mode, basée sur des circuits courts d'approvisionnement et de fabrication, qui renforcera en cours d'année la collection de base, demeurée classique.

Marginal Copatex ? Gêneur plutôt, ce d'autant plus qu'il a depuis peu décidé d'exporter ses produits et sa formule en Europe, en concluant des accords avec des centrales d'achat étrangères (au Benelux, en Grande-Bretagne et bientôt en R.F.A.). Symbole de cette nouvelle aventure : Copatex vient de créer à Luxembourg sa propre holding, afin d'encaisser les redevances *versées par ses partenaires* étrangers et... de limiter les risques de change !

Cette réussite prouve que ni la confection ni le textile ne sont en France condamnés à une mort lente, s'ils savent accompagner et même provoquer une modernisation de l'appareil de distribution.

VÉRONIQUE MAURUS.

La Suède s'en tient au libre-échange malgré des importations massives

Le Parlement suédois aurait voulu que pour 30 % le marché national des textiles soit alimenté par l'industrie du pays. Ce pourcentage ne peut même plus être atteint, en dépit de l'aide accordée par le gouvernement à des *entreprises non rentables*. Les industriels se sont récemment joints aux syndicats pour réclamer des mesures protectionnistes, mais ils n'ont guère de chances d'être entendus.

De notre correspondant

Stockholm. — La campagne « *Achetez suédois* » lancée par les fabricants il y a trois ans, l'accent mis dans une abondante publicité sur la qualité scandinave et les coups de pouce financiers de l'Etat n'ont guère donné de résultat. Au mieux ces différentes opérations auront permis, en 1978 et 1979, d'atténuer les effets d'une crise qui sévit depuis 1970 ; mais l'horizon s'assombrit. Si l'industrie suédoise du textile et de l'habillement employait en 1970 près de soixante-huit mille personnes, elle ne compte plus que trente-six mille salariés, et environ dix mille nouvelles suppressions d'emplois sont à prévoir dans les cinq prochaines années.

Assistance aux « canards boiteux »

Les difficultés sont imputées principalement, comme c'est souvent le cas en Suède, au coût de revient élevé malgré une haute productivité. Les salaires versés dans le secteur du tissage et des filatures, par exemple, sont supérieurs de 30 % aux salaires français. Dans la confection, ils sont deux fois plus élevés qu'en Finlande et vingt fois plus élevés qu'en Extrême-Orient. Au niveau des prix de vente, les entreprises suédoises sont incapables de concurrencer des produits importés et regrettent que les détaillants ne modulent pas leurs marges bénéficiaires suivant la provenance et le prix d'achat de la marchandise. En dépit des arrangements bilatéraux conclus avec seize pays dans le cadre de l'accord multifibre, 73 % des vêtements vendus en Suède sont de fabrication étrangère.

Pour éviter un effondrement du secteur, le gouvernement a mis en place un système de soutien financier visant à la fois à favoriser la rationalisation et les regroupements et à protéger l'emploi. Au total, en dix ans, un milliard huit cent millions de couronnes (soit autant de francs français) ont ainsi été distribuées par l'Etat. Mais, contrairement à ce qui se passe dans d'autres branches, en particulier dans la sidérurgie, les restructurations se font lentement.

L'industrie textile est fortement concentrée dans le sud-ouest du pays, et le gouvernement, soucieux de préserver autant que possible l'emploi, hésite à donner le feu vert à la fermeture d'usines non rentables qui se traduirait par un chômage local important. Jusqu'à présent, il a préféré injecter des crédits supplémentaires pour les maintenir artificiellement en vie, avec l'espoir qu'il sera possible assez rapidement de trouver des industries de remplacement. Cette politique d'assistance aux « canards boiteux » est de plus en plus critiquée par le patronat et même par les chefs d'entreprises publiques, qui estiment que la priorité doit être donnée aux secteurs d'avenir.

Plusieurs usines seraient certainement contraintes de déposer leur bilan si le gouvernement ne continuait pas d'accorder ce qu'on appelle ici « *l'aide au personnel âgé* ». L'Etat peut ainsi payer jusqu'à 15 % du salaire annuel des employés du textile âgés de plus de cinquante ans. Toutefois, il est question de supprimer prochainement cette subvention, malgré les protestations des syndicats.

La mauvaise santé du secteur est bien illustrée par la situation financière du groupe national Eiser, le numéro un suédois. Soutenu par le gouvernement après la fusion avec la société Algot, ce groupe devait équilibrer ses comptes en fin d'année. Les dirigeants viennent de demander une rallonge de 250 millions de couronnes pour combler les déficits en 1980 et 1981.

Ce ne sont pas tellement des mesures financières que le secteur réclame de l'Etat, mais plutôt des initiatives en matière de politique commerciale. Selon les syndicats, « *aucun pays industriel n'ouvre aussi largement ses portes que la Suède aux produits textiles en provenance du Marché commun, des Etats-Unis et d'Extrême-Orient. Nous ne pouvons pas être plus libéraux que nos voisins européens* ».

De son côté, la direction de la défense économique rappelle, dans un rapport récent, que le Parlement, lors du débat sur l'avenir de l'industrie textile et de la confection, a clairement souligné que 30 % des marchandises vendues sur le marché intérieur devaient être de fabrication *suédoise. L'objectif fixé en 1979* est loin d'être atteint puisque la part des produits suédois n'est aujourd'hui que de 23 %. « *En cas de conflit international*, est-il écrit dans le rapport, *le pays dépendrait trop fortement de ses importations.* »

Les industriels font cette fois cause commune avec les syndicats et réclament du gouvernement le même type de mesures protectionnistes : l'obligation, par exemple, pour les importateurs de déposer, pendant un an, à la Banque centrale, 50 % de la valeur des marchandises importées.

Toutefois, le gouvernement tient à rester fidèle à son idéologie libérale et au principe du libre-échange. Il craint des représailles qui pourraient être lourdes de conséquences pour un pays qui, comme la Suède, dépend beaucoup de ses exportations. Dans les rangs de l'opposition social-démocrate, en revanche, on semble compter sur la compréhension de l'extérieur pour les problèmes économiques de la Suède.

ALAIN DEBOVE.

Les demoiselles d'Algot

L'entreprise de confection Algot Nord avait été créée à Skellefteaa, dans le nord de la Suède, en 1972, pour fournir un millier d'emplois dans une région défavorisée où le taux de chômage est plus élevé qu'ailleurs. Cette usine, considérée à l'époque de son inauguration comme l'une des plus modernes d'Europe occidentale, va probablement fermer ses portes définitivement l'année prochaine, malgré une série de grèves sauvages et la protection des élus locaux.

Les employés dans leur ensemble — l'usine fait travailler à 99 % des femmes — ne se sont pas laissées abattre et une cinquantaine d'entre elles, qu'on appelle ici « *les demoiselles d'Algot* », ont ouvert une coopérative autogérée pour montrer qu'une alternative est possible. *Après avoir longuement discuté* avec les ouvriers de la province, principalement les mineurs et le personnel des hôpitaux, elles ont décidé de confectionner des vêtements de travail mieux adaptés aux besoins des intéressés.

La production a démarré en avril. Les couturières ont reçu des banques un prêt d'un million de couronnes et travaillent dans les ateliers de l'entreprise qui les a licenciées. Les affaires marchent bien et plusieurs communes de la région ont passé *commande de vêtements de travail* pour les employés des centrales hydro-électriques et les femmes de ménage, ainsi que de survêtements pour les associations sportives. Les couturières vendent également par correspondance. Elles ont enfin ouvert une boutique à Stockholm.

A. D.

Un colloque franco-allemand à Lyon

Le « consensus social » menacé en R.F.A.

Lyon. — Tenu dans la foulée des élections législatives en *R.F.A., un colloque* organisé par l'Association lyonnaise France - Allemagne a récemment réuni, sous la présidence de M. Gilles Brac de la Perrière, président de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel, MM. Ernst Erdmann, directeur général de la Confédération fédérale des employeurs (le B.D.A., qui s'occupe des questions sociales), Nicolas Fasolt, vice-président de l'Association de l'industrie allemande — la branche économique du même patronat — ainsi que M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. Face aux années 80, chacun est apparu plus optimiste sur le compte de l'autre que sur le sien propre.

POUR M. Erdmann, les mauvais signes ont d'abord le déficit de sa balance des comptes, apparu en 1979 pour la première fois depuis quatorze ans et qui atteindra cette année 25 à 30 milliards de marks, le vieillissement de la population, qui se fera surtout sentir à partir de 1985 et est promis à des dimensions catastrophiques — on comptera, en l'an 2030, soixante retraités pour cent personnes actives, contre trente-trois aujourd'hui — enfin et surtout un « rétrécissement » du fameux consensus social sur lequel l'Allemagne de l'Ouest avait fondé sa prospérité. Pour le directeur du B.D.A., la jeune génération *« s'intéresse plus au conflit qu'au consensus »*, et *« l'équilibre des forces »* indispensable à la bonne marche des entreprises est en passe d'être rompu au profit du salariat. Il faut non seulement s'opposer, selon lui, à toute modification du système de cogestion qui tendrait à rendre la direction des entreprises dépendante du partenaire syndical, mais aussi *« réduire les exigences de sécurité »* qui s'affirment dans tous les domaines, et même *« ne pas avoir peur de conflits éventuels »*.

Ce langage de combat repose-t-il sur un pessimisme de commande, tenant à la fonction du « patron des patrons » allemands ? Pour M. Hans Goehringer, membre du présidium du B.D.A., le problème de l'énergie *n'a été réglé qu'en surface* en République fédérale. Certes, ce pays a du charbon, ce qui n'est pas le cas de la France. Mais Paris, par son programme nucléaire, s'est assuré à terme un net avantage de prix sur l'Allemagne. En outre, c'est maintenant aux ménages qu'il revient de réduire leur consommation d'énergie, celle de l'industrie ne pouvant l'être davantage qu'au prix d'énormes investissements. Là encore ce sont de nouveaux sacrifices qu'il faudra demander à la population.

Dans le domaine de l'innovation aussi, a rappelé de son côté M. Fasolt, la République fédérale a pris du retard sur son concurrent japonais. Certaines habitudes en sont responsables (l'on compte deux cent cinquante-six jours ouvrables au Japon par an, contre deux cent quatre en R.F.A.), mais peut-être aussi le rôle des pouvoirs publics à l'échelon central ou local, qui contrôlent déjà près de 50 % du P.I.B. M. Fasolt a en tout cas fixé les quatre conditions jugées nécessaires, *selon le patronat allemand*, pour justifier une intervention de l'Etat dans la recherche : celle-ci n'est légitime que pour un projet présentant un intérêt global pour toute l'économie, exigeant des ressources supérieures à celles que pourraient apporter les plus grandes entreprises, demandant enfin une très longue « maturation » pour une rentabilité douteuse. En gros, seules les recherches spatiales, nucléaires et sous-marines répondent, selon lui, à ces exigences.

Les participants français se sont bien gardés d'en « rajouter » sur les inquiétudes allemandes, et ont au contraire montré combien le système de leur voisin leur paraissait toujours séduisant. Pour M. Ceyrac, le fait fondamental reste que le syndicalisme allemand a *« accepté un modèle de société fondé sur l'économie de marché »*, alors qu'en France les deux principaux mouvements syndicaux n'acceptent pas ce modèle et que les autres, s'ils lui sont plutôt favorables, *« ne le disent pas clairement »*. Le président du C.N.P.F. voit la solution dans un effort d'éducation du public et dans la réduction des interventions de l'Etat, *« car il n'y a pas de formule plus dangereuse de socialisation larvée »*. Mais il a admis qu'il n'avait pas « conscience » de l'importance du rôle joué par l'Etat dans l'économie ouest-allemande.

Le seul « bon point » attribué à la France des deux côtés est celui du programme nucléaire, acquis, comme l'a dit M. Bes de Berc, directeur général adjoint de Pechiney Ugine Kuhlmann, *« grâce à la sagesse dont l'opinion publique française, pour une fois, a fait preuve »*. Le dernier contrat pour la construction d'une centrale nucléaire en Allemagne date de 1975, alors que, sur les trente-six centrales commandées dans les pays industriels depuis 1977, dix l'ont été par la France (dans le même temps, quarante-huit commandes ont été annulées, dont trente-deux aux Etats-Unis...). Aussi la part des importations d'énergie va-t-elle décroître plus vite en France qu'en R.F.A., même si le pétrole pèse plus lourd, pour le moment, dans la balance des comptes de la première que de la seconde (66 % de la consommation en France contre 50 % en Allemagne).

Pour sa part, M. Paul Dominjon, président de l'Union des organisations patronales de la région Rhône-Alpes, a mis en lumière la *« maturité industrielle »* dont sa région fait preuve face à l'Allemagne, puisqu'elle seule a des échanges équilibrés avec le grand voisin de l'Est. Il reste que les cinquante et une filiales et représentations de firmes allemandes établies à l'est du Rhône n'ont pas leur équivalent dans l'autre sens. « Maturité » n'est pas encore complètement synonyme de dynamisme.

MICHEL TATU.

Dangereuses « paroles verbales »

(Suite de la page 21.)

Pourtant, il est évident que l'usage de ces mots commerçants est devenu un facteur-clé de la maîtrise des économies modernes et décentralisées. L'Etat ne met pas en musique un projet économique précis, chiffré et daté : il orchestre les voix dissonantes du concert économique et social pour tenter de réduire la *cacophonie qui* résulte du pluralisme des pouvoirs.

Le discours économique doit donc être utilisé avec soin, surtout lorsqu'il touche un vaste public. Mais, le langage économique *gouvernemental, ou des* candidats à des fonctions gouvernementales, est particulièrement difficile à manier, même si la sincérité du messager n'est pas en cause. D'abord, parce que l'économie est le terrain d'élection des « Self fulfilling prophecies », de la méthode Coué, dirions-nous, en raison du rôle bien connu des anticipations. Il suffit de croire à l'inflation, à la dévaluation, à la récession pour qu'elles surviennent.

Ensuite, parce que les dirigeants s'adressent à une multiplicité d'interlocuteurs qu'il faut rassurer et admonester tous ensemble. Les signes n'ont pas la même signification pour tous les publics. La communauté financière, par exemple, est familière des nuances du langage officiel, des traditions de la politique économique. Elle entretient un dialogue étroit avec les autorités dont l'humour n'est pas absent. Par exemple, l'affirmation que « le franc ne sera pas dévalué » précipitait jadis la chute du franc. De même, l'existence d'une opinion étrangère offre au discours économique et financier gouvernemental une difficulté particulière qu'il serait fou de négliger, surtout dans le contexte actuel.

Heureusement, les autorités économiques jouissent d'une panoplie de moyens d'expression *pour dialoguer* avec *l'opinion*. La rumeur : la publication de l'indice des prix est généralement précédée de fuites alarmistes, abondamment commentées, auprès desquelles l'indice publié fait bonne figure. La menace : il suffit d'évoquer l'impôt foncier pour favoriser les ventes de terrain, sans qu'il soit besoin de recourir réellement à l'arme fiscale. La déclaration d'intention : la loi de finances initiale est présentée depuis le début de la V[e] République selon un équilibre que les lois de finances rectificatives défigurent régulièrement, mais qui affiche solennellement les dispositions d'esprit du gouvernement, notamment vis-à-vis de l'opinion internationale, peu attentive aux manipulations budgétaires en cours d'année. Le froncement de sourcil pédagogique : Raymond Barre se fait en paroles plus méchant qu'il n'est en actes. Le clin d'œil : le discours économique de Michel Rocard est fleuri d'œillades à l'intention de la droite, celui du président de coups d'œil à gauche.

Ces coquetteries du discours économique, particulièrement frivoles en période électorale, ce serait un grave contre-sens de ne les considérer qu'avec tendresse, indulgence ou ironie.

Les secrets de polichinelle

Les propos électoraux irresponsables jouissent, en France, d'une influence redoutable, parce que l'information économique et sociale de masse y est d'une grande médiocrité. Le rapport au président de la République sur l'information économique et sociale achevé en juin 1979 par M. René Lenoir ne laisse aucun doute là-dessus.

Ce n'est pas tant la part de l'information dans la production française qui fait défaut. Mais c'est la diffusion de l'information économique et sociale dans notre pays qui présente de graves carences. Notamment par rapport à celle des pays occidentaux développés, qui offrent aux particuliers et aux entreprises une information abondante, indépendante, diversifiée, et de grande qualité. De la sorte, chez eux, les campagnes électorales commettent moins de méfaits sur une opinion prévenue.

En France, la fabrication des données économiques et sociales de base est un quasi-monopole du secteur public (90 % du potentiel total), qui travaille essentiellement pour les pouvoirs publics, ne consacre qu'un dizième *de son activité à la diffusion* des information, et participe de cette fâcheuse tendance au secret de polichinelle de l'administration française.

Cette faiblesse n'est pas compensée par l'influence de la presse. Celle-ci consacre peu de place à l'information économique et sociale — la télévision n'accorde qu'un douzième de son temps d'antenne à ce thème — ne le fait souvent que de façon très superficielle et spectaculaire (le dernier conflit social ou le dernier indice des prix), et n'obtient généralement sur ces sujets qu'une audience limitée, qui contraste avec la boulimie d'information économique, sociale, financière et commerciale du Japon, de la R.F.A. et des Etats-Unis. L'électeur est donc à la merci du discours politique sur l'économie, qui s'exerce sans contrepoids.

Enfin, et surtout, l'enseignement économique des Français demeure quasi inexistant : deux élèves sur trois ne reçoivent plus de formation économique à compter du second cycle (2). Cette lacune est la plus grave de toutes : contrairement à l'adage, il n'est pire sourd que celui qui ne peut pas entendre.

Rien d'étonnant à ce que l'économie demeure le domaine de la croyance, non de la connaissance, même la plus élémentaire, chez un grand nombre de Français, facilement victimes de la manipulation électorale. Un sondage récent (3) *montrait* que, dans leur grande majorité, les Français étaient attachés au libéralisme économique et à la concurrence, mais rejetaient le capitalisme et le profit, séduits en même temps par le socialisme et la planification, mais hostiles au dirigisme.

Combien de ménages, convaincus de la prétendue crise, admettent-ils que le pouvoir d'achat des particuliers en France a augmenté de près de 25 % depuis 1973, année jugée bénie ?

La perspective d'une effroyable marmelade de propos électoraux dans un tel bouillon d'inculture, alors que — Michel Debré n'a pas tort *de le répéter* — la France est engagée dans une guerre économique, fait frémir. Pourtant, ce serait l'intérêt bien compris de tous — non seulement de la collectivité nationale, mais aussi des divers candidats et forces politiques en présence — de favoriser durant la campagne un débat économique sérieux et responsable. Cela va de soi pour le président actuel qui s'attend à gouverner ensuite. Mais c'est aussi le cas des oppositions. Il ne fait guère de doute que l'un des obstacles à l'accession au pouvoir de la gauche ou de l'une de ses fractions demeure sa réputation d'incompétence en matière économique.

MICHEL CICUREL.

(2) Cependant, le gouvernement vient opportunément de décider la généralisation de l'enseignement économique en classe de seconde dès la rentrée de 1981.

(3) *La Vie française* du 8 septembre 1980. Sondage SOFRES.

Le Monde

culture

THÉÂTRE

«L'ORESTIE», par la Schaubühne

La sombre saga de l'Occident

Au faîte d'un mur lisse et noir, apparemment infranchissable, on entrevoit un visage indistinct et des mains en mouvement. Un mouvement automatique qui semble chasser la nuit et rythme le monologue du guetteur. On imagine les visages de ceux qui, depuis dix ans, trois mille six cent cinquante nuits, ont attendu les feux annonçant la chute de Troie et le retour d'Agamemnon vainqueur.

Les spectateurs sont arrivés dans le noir. Ils se sont assis au hasard sur le sol, face au mur noir, de part et d'autre d'une allée où sont disposées des chaises et une table longue. Peu à peu, ils se rendent compte que sont entrés des hommes en chapeaux, en costumes élargis d'avoir été trop portés sur les dos voûtés par le temps et l'inquiétude : le chœur.

Avec des attitudes de paysans taciturnes, les choreutes s'assoient, commodément appuyés sur des cannes, vont, viennent et se regroupent en tableaux de genre, imagerie dépouillée d'un monde austère et réfléchi, régi par des rites prosaïques et très nobles : ainsi, le passage de femmes aux pieds nus, en longues jupes dont l'ampleur est retenue sur les reins et qui saupoudrent de cendre blanche le rebord de la scène. Ainsi, à chaque instant le réalisme se greffe sur des comportements inhabituels, certes, mais si naturellement intégrés par les comédiens que l'on croit reconnaître des coutumes ancestrales.

Les comédiens, la mise en scène se concentre sur eux. Ce sont eux qui portent la tragédie, c'est le chœur dont les voix se relient en un ensemble unanime, puis se séparent, trébuchent au bord du silence, coupent les phrases, les reprennent et les répètent, se répondent, transmettent les sourdes angoisses du peuple d'Argos. Le chœur est le personnage essentiel de la Trilogie, il en détermine la violence. Il en est le ventre, accouche sans heurts des protagonistes qui s'en détachent pour devenir acteurs, pour jouer la tension des faits qu'ils décrivent. Une fois leurs interventions terminées, ils reviennent se fondre en lui. Le chœur, peuple apeuré, respectueux du pouvoir légitime, pose le chemin de rails sur lequel roule le char d'Agamemnon. Le roi, déshumanisé par la cruauté de dix ans de guerre, se tient debout avec, à ses côtés, une forme accroupie couverte d'un drap blanc, Cassandre.

Une porte se découpe dans le mur noir, elle ouvre sur la mort. Elle dégorge les cadavres outrageusement ensanglantés d'Agamemnon et de Cassandre, allongés côte à côte sur une planche inclinée d'où coule un épais liquide rouge. Clytemnestre les domine, sa longue jupe repliée jusqu'au-dessus des genoux, sur ses jambes écartées, brandissant d'un geste emphatique l'épée souillée. Par vengeance, cette femme sans remords est passée à l'acte, s'est emparée du pouvoir. Le chœur gronde, il menace mais tremble.

La trivialité du crime se plaque soudain sur la noble imagerie. Cette ironie arrogante, cette vision de magazine crapuleux qui mettrait en couverture un putsch, l'assassinat d'un chef d'État, arrache les excuses esthétiques, met à nu une culpabilité qui se transfère du chœur au public... Une image jumelle ferme le second spectacle, *les Choéphores*. De la planche inclinée coule le sang de Clytemnestre et d'Egisthe, allongés côte à côte. Oreste les domine, mais l'épée souillée lui fait peur. Il se débat à coups de mouvements brefs, contre les Erinyes invisibles. Il a laissé derrière lui la porte ouverte, le palais vide, il ne s'est pas emparé du pouvoir. Le chœur des hommes a pris la place du chœur des femmes pour le conduire sous la protection d'Apollon.

***

La substitution est due à Peter Stein. Selon lui, les femmes, chez Eschyle, ne possèdent pas la force qui leur *permettrait d'agir*. Il les a traitées d'une manière peu inattendue, en pleureuses, en gardiennes des traditions. Le spectacle est d'ailleurs moins cohérent que le premier. La pièce est écrite ainsi. Dans *Agamemnon*, les partitions des protagonistes s'ajustent étroitement à celles du chœur. Dans *les Choéphores*, les scènes d'Oreste et d'Electre, d'Oreste et de Clytemnestre — scènes de comédie selon Peter Stein — sont pratiquement autonomes. Elles introduisent un élément nouveau : le sentiment. Elles introduisent l'émotion et le doute, bouleversantes retrouvailles du frère et de la sœur, déchirants affrontements du fils et de la mère.

Devant le sein dévoilé de la mère, le fils demeure interdit. Il ne s'agit pas de trouble incestueux, mais d'un vertige autre, qui dépasse l'entendement. Clytemnestre pourrait facilement dévier l'épée qui la menace. Cette reine meurtrière sans remords ne le fait pas, elle attend. Dans l'échange de répliques brèves, dans le duel d'amour désespéré, il y a déjà Hamlet, il y a déjà tout notre théâtre.

Une autre forme naît avec *les Euménides*, le théâtre à machinerie, machinerie rudimentaire. Apollon, nu, blond, tenant son arc, descend des cintres sur une passerelle, derrière lui un gros projecteur rond éblouit. L'ombre de Clytemnestre disparaît dans une trappe... Les Erinyes sont d'inquiétants animaux sans visage, couverts d'une épaisse peau noire et luisante, hérissée. Elles se déplacent (trop, d'ailleurs) lourdement, instruments aveugles, créatures sauvages, flouées, mises hors d'état d'agir, enfermées dans des bandelettes, statufiées.

Minerve, coiffée de son casque, a traversé la salle par-dessus la tête des spectateurs, debout sur une planche suspendue. Elle dirige le procès d'Oreste, le vote de l'Aréopage. Ce sont les hommes qui, dans *Agamemnon*, formaient le chœur. Ils ont quitté leurs vieux costumes, ils sont endimanchés avec des cravates, petits bourgeois étriqués, alignés là où était le mur noir, symbole du pouvoir. Ils représentent le pouvoir, mais ne le détiennent pas. Minerve organise tout, donne à chacun sa place, édifie l'harmonie d'un ordre neuf, fondé sur le compromis, le consensus, sur l'équilibre des forces. La paix, mais pour combien de temps ?

L'imagerie faussement naïve des *Euménides* porte en elle une dure critique. « *Eschyle n'était pas triomphaliste* », dit Peter Stein. Son *Orestie* déroule avec clarté la terrible saga du monde occidental. *L'Orestie* est un spectacle inégal et grandiose, plus encore : quelque chose comme la confession de Peter Stein.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Bobigny. *Agamemnon* les 28 octobre et 2 novembre, à 20 h. 30. *Les Choéphores* les 29 octobre et 3 novembre, à 21 heures. *Les Euménides* les 30 octobre et 4 novembre, à 21 heures. Le 1er novembre, à 14 heures, les trois parties. Le 31 octobre, Peter Stein parlera de sa pratique théâtrale au Centre Pompidou.

MUSIQUE

JORGE LUIS PRATS CHEZ LAMOUREUX

Bien sous tous rapports

Les Concerts Lamoureux ont entamé leur quatre-vingt-dix-neuvième saison et se préparent donc à un glorieux anniversaire : c'est en 1881, en effet, que Charles Lamoureux inaugura la célèbre Société des nouveaux concerts, qui devait tant faire pour la gloire de Wagner, même si les auditions intégrales des chefs-d'œuvre de Bayreuth se heurtaient à de violentes manifestations, voire à des émeutes, à si courte distance de la victoire de Bismarck et de la proclamation de l'Empire allemand à Versailles.

La physionomie des concerts parisiens a bien changé depuis lors et la vie des associations symphonique a souvent paru précaire, mais Lamoureux est toujours là et offre, cette saison, quatorze concerts, suivis par un public fidèle qui remplit la salle Pleyel, auxquels s'ajoutent maintenant ces récitals de l'après-midi qui ont rencontré l'an passé un si bon accueil : neuf fois dans la saison, le jeudi, de jeunes solistes français viennent présenter un même programme à 12 h 30, 15 heures et 18 h 30, à l'intention des habitants et des employés du quartier.

Dimanche après-midi, on assistait au retour de Jorge-Luis Prats, le jeune Cubain couronné il y a trois ans par le grand prix Marguerite-Long, qui jouait trois énormes concertos : le deuxième de Rachmaninov, le premier de Liszt et le fameux Si bémol mineur *de Tchaïkovski, avec une extrême facilité... Jamais il ne donne un sentiment de fatigue ou d'essoufflement. Sa virtuosité fabuleuse paraît toute simple, son toucher sensible, son jeu vivant s'accorde parfaitement avec le style de chacune de ces œuvres, dont il offre l'interprétation la plus claire et la plus juste. Vraiment un pianiste bien sous tous rapports.*

Est-ce suffisant ? On l'écoute paisiblement sans s'ennuyer, sans beaucoup se divertir, dans l'attente vite abandonnée d'un frisson nouveau. C'est dans Liszt sans doute qu'il manifeste le plus de mordant et d'intensité, avec un débit vif et primesautier, parfois « quasi improvisato ». Mais le reste du temps, l'enthousiasme ne vous monte guère au nez, sinon pour apprécier cette éblouissante technique qui se satisfait d'elle-même.

Malgré une certaine lourdeur, l'orchestre Lamoureux lui offrait une exacte et excellente réplique sous la direction précise de Jacques Mercier.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

Films afro-américains et négro-africains

Le rôle des femmes

Deux manifestations au propos et aux moyens financiers bien différents viennent de se tenir simultanément en Sorbonne et à la FNAC, toutes deux centrées sur l'expression de la personnalité de l'homme et de la femme noirs sur l'Ancien et le Nouveau Continent. Elles auront des retombées à plus ou moins long terme : les films afro-américains vont être montrés au public populaire du Théâtre noir de Belleville (27 octobre-2 novembre) et à l'UNESCO (3-7 novembre). La projection d'œuvres africaines à Paris-IV servait de préambule à un séminaire de troisième cycle sur le thème « Littérature francophone et expression cinématographique », qui débute le 14 novembre prochain.

M. Pierre Binet, sociologue, professeur en Sorbonne au Centre d'études francophone, avait organisé une semaine de projections de films du Mali, du Sénégal, du Niger, du Cameroun, du Benin, afin que ses futurs étudiants affrontent d'emblée le sujet du futur séminaire, acquièrent une première notion de la façon africaine de raconter des histoires par le film. M. Binet s'occupe depuis six ans de traiter de l'image de la culture négro-africaine à travers le cinéma ; qu'il le fasse en référence à Ingmar Bergman ou à John Ford, comme à la littérature de l'Afrique noire, témoigne d'une démarche pour le moins originale.

M. Binet vient précisément de publier deux études sur la question : l'une d'ordre général intitulée « Apport et influence du cinéma négro-africain », dans le numéro d'avril-juin de la revue Diogène, *l'autre, reprenant le sujet d'études de l'année universitaire écoulée, dans le numéro d'octobre de la revue* Positif, *sous le titre « Le sacré dans le cinéma négro-africain ». Les cinéastes d'Afrique noire discuteront peut-être certaines des prémices de l'auteur, mais apprécieront beaucoup, nous semble-t-il, l'analyse, dans ce même numéro de* Positif, *du film* Ceddo *de Sembène Ousmane et l'interview du cinéaste qui l'accompagne, où il insiste sur le rôle de la femme.*

Pour Sembène Ousmane, « dans l'Afrique actuelle la femme est toujours gardienne des valeurs qui sont encore très vivaces en nous... Je pense que ma société évoluera avec les femmes et qu'elles participeront à ce changement ». *C'est précisément des femmes cinéastes afro-américaines présentes à la FNAC, appelées à s'exprimer par les organisatrices Catherine Ruelle et Catherine Arnaud, qu'est venue la note la plus originale des rencontres sur le* Black Independent American Cinema *(qui reprenaient et amplifiaient l'initiative du Festival des trois continents à Nantes,* le Monde *du 15 décembre 1979).*

Pour Kathleen Collins, en particulier, monteuse de profession, mais aussi professeur d'histoire du film et d'esthétique au City College de New-York, auteur, curieusement, d'un film romanesque sur trois jeunes Portoricains, The Cruz Brothers and Miss Malloy, « ce qui m'intéresse dans le cinéma, c'est de raconter des histoires ». *Jacky Shearer, auteur de* A Minor Altercation, *déclare de son côté :* « Je ne veux pas me laisser piéger par les stéréotypes. Pour des femmes noires, les contradictions sont d'abord raciales. » *Jacky Shearer répondait à des militantes féministes françaises, tandis que Kathleen Collins proposait une façon originale de militer, le plaisir de la création.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Un premier choix de films afro-américains est présenté du 27 octobre au 2 novembre au Théâtre Noir, 23, rue des Cendriers à Belleville, téléphone 797-85-14 ; un second choix à l'UNESCO, salle 16, chaque soir, à 20 h. 30, du 3 au 7 novembre, avec notamment le classique muet d'Oscar Micheau, *Scar of Shame*, *Ganja and Hess*, *The Cruz Brothers and Miss Malloy* et *Killer of Sheep*.

P.S. — Au moment même où un organisme privé comme la FNAC n'hésite pas à investir quelque 100 000 F dans la visite en France des cinéastes afro-américains, le ministère de la coopération cesse à la fin de l'année de subventionner la section technique de son bureau du cinéma, qui avait permis l'achèvement de nombreux films de l'Afrique noire francophone. Décision grave, coup d'arrêt terrible au travail des futurs Safi Faye (« Lettre paysanne »), Souleyman Cissé (« Baara », montré dans le monde entier), Dikongue Pipa (« Muna Moto », « le Prix de la liberté »), Richard de Medeiros (« le Nouveau-Né »). Ne subsistera plus qu'un service de cinémathèque. — L. M.

EXPOSITIONS

Artistes allemands à Bordeaux

(Suite de la première page.)

Baselitz et Penck, dans les années 60, c'était une production impossible à regarder, inexportable, invendable. Ce qu'ils font aujourd'hui n'a pas changé, mais la mode, le goût, les besoins, le marché, eux ont changé. Les nouveaux fauves sont arrivés, les nouveaux expressionnistes sont là, et circulent les primitifs, les archaïques, ceux d'outre-Atlantique, ceux d'outre-Rhin, les Transalpins. L'actualité internationale aujourd'hui souffle dans ce sens.

A contre-courant hier, dans le vent aujourd'hui, Baselitz et Penck ne se sont pas reconnus, on peut le comprendre, dans les avant-gardes américaines déboulant en Europe. Ils se sont cherchés sur leurs propres terrains, lourd de culture, labourés par l'histoire, la mort, les mythes. Ce qui est vrai pour ces deux-là est vrai pour beaucoup d'autres Allemands, même sous des façades glacées, passe-partout. Cela on le mesurera probablement mieux prochainement à l'ARC, à Paris, qui présentera les tendances artistiques contemporaines en Allemagne de l'Ouest. Une bonne chose, qu'il fallait faire.

Baselitz (né en 1938), ouvre l'exposition de Bordeaux. C'est terriblement dur cette figuration, cette plongée à corps ouvert dans l'homme, l'homme, un grand malabar disloqué, meurtri, crucifié, errant, seul, sur le chemin de nulle part. Ou un buste qui s'encadre sur un fond de ciel bleu, nu et démuni, les bras en orant, comme une icône renversée ; la tête est en bas, comme son image que l'on regarde dans l'eau. L'eau des mythes. Ou un paysage torturé. Le trait ne fait pas de quartier. Il hache, découpe, griffe, blesse le papier, écrase de grands pans de noir où se perdent les cris. La bouche est souvent ouverte, comme le ventre. Et le tracé s'embrouille, violent, efface pour faire apparaître des idées indicibles. C'est la débâcle d'un graphisme qui s'emballe aussi en boursouflures, et plonge dans l'horreur sans nom. L'anecdote, Baselitz ne connaît pas. On est loin des froufrous du « pattern » américain. C'est quelque chose qui peut s'installer tout près de Kirchner, de Dix, parfois. Et ces dessins ne disent pas tout. Il y a le coup de poing final, quand la peinture en pâte sombre, en goudron et en terres brûlées mesure trois mètres sur quatre.

Penck (né en 1936), qui est de Dresde, est troublant pour d'autres raisons. Il n'atteint pas, dans ses dessins tout au moins, la violence de Baselitz. Son tragique est ailleurs, dans l'éclatement même du langage, dans cette quête d'expression qui fait l'effet de tentatives multiples avortées puis recommencées pour réécrire le monde, l'histoire, l'homme. L'impossible et obsessionnel désir de retour aux sources. On le voit plonger dans le cryptage d'un alphabet qui aurait du corps dans l'inventaire des signes premiers et universels ; osciller entre le formé, le formulé et l'informe et le non-dit, entre le géométrique et l'organique, l'élémentaire et le complexe. Ici, c'est un dessin parfaitement classique, là une figure schématique de préhistoire. Ici tout se brouille, bascule, s'installe dans les méandres d'un tracé spontané, et là de nouveau, c'est la mesure, la maîtrise des formes et des contre-formes en découpe nette. Ici on pense à Klee, là à Wols, là à Brauner, et là l'homme ressurgit en rang, en frise, coincé entre un grand oiseau de proie aux ailes déployées et les ondulations d'un serpent. Pas gai, non plus.

Et Beuys, en trente-cinq dessins. C'est un petit coin du chapeau, accessoire obligé du personnage, qui se soulève, pour montrer, dans le geste, le caprice, le rien, un grafitti, une tache, un trou dans une méchante feuille jaunie, beaucoup de sensibilité, ; où l'important est ce qui ne l'est pas, le signe personnel.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ C.A.P.C., entrepôt Laine, rue Ferrère. Jusqu'au 22 novembre.

ROCK

MADNESS AU PAVILLON BALTARD

Le miroir aux alouettes

Les « baggy trousers », ces pantalons très amples dans le haut et serrés dans le bas, ont succédé aux « pork-pie hats » et aux « nutty » poses. Il faut se faire une raison. Le ska s'est pris à son propre piège, réduit à n'être qu'un phénomène de mode à force de vouloir la créer. Madness en est la première victime. Il y a un an, le groupe enregistrait un premier disque, plaisant, parfaitement dans le ton du moment, parsemé d'idées originales et de galipettes instrumentales à la mesure de l'image, cocasse et turbulente. Juste un disque pour le *fun* à consommer dans l'instant. Mais rien de plus. Face au public, les musiciens s'avéraient décevants et manquaient d'envergure, en dépit d'un jeu de scène désopilant et très visuel.

Et puis tout à coup, c'est l'incroyable engouement, les morceaux passent à longueur de journée sur les ondes, Madness provoque les modes, Madness invente les danses, Madness vend en France plus de huit cent mille *singles*. C'est la gloire. Dans le feu de l'action, Madness s'est fait peu à peu dépasser par l'événement. Un an plus tard, l'effervescence du phénomène passée, Madness se retrouve dans la situation *grotesque et inconfortable de n'être* pas à la hauteur de son succès. Pourtant, rien n'a changé : la qualité du second disque, *Absolutely*, est égale à celle du premier, l'humour, l'attitude, la démarche, restent les mêmes, mais trop marqués dans le temps, ils ne bénéficient plus de l'effet de surprise. Madness est un bon groupe, honnête et constant ; simplement, de musiciens aussi populaires on attend autre chose qu'un simple divertissement.

Le samedi 25 octobre, au Pavillon Baltard de Nogent, on avait la désagréable impression de sacrifier à un rituel pathétique, tant il était éphémère. Oh ! Madness n'y était pour rien, les sept musiciens n'ont rien perdu de leur jeu de scène — peut-être trop systématique, — pas plus qu'ils n'ont fait de progrès techniquement. Dans la salle, les *rudies*, avec leurs « pork-pie hats » et leurs vestes à carreaux noirs et blancs, côtoyaient les *mods*, avec leurs parkas, et les *skinheads*, avec leurs crânes rasés, tous piégés par les modes qui se sont succédées depuis un an en Angleterre et qui ne correspondent pas à une réalité française, finalement tous démodés parce que, réunis, ils s'éliminaient les uns les autres.

Puis, il y avait les autres, le grand public, une partie des huit cent mille personnes qui, à force de l'entendre à la radio, ont acheté le disque de Madness. De toute évidence, tout le monde acclamait le groupe non pas pour ce qu'il était, mais pour ce qu'il représentait. C'est-à-dire pas grand-chose en un an. Les gens de radio ont un talent presque obsessionnel, pourrait-on dire, pour monter en épingle des produits qui n'ont pas lieu de l'être. Les poches pleines, Madness en mourra, ce ne sera pas le premier. Le show-business est un drôle de jeu. Tout de même.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Barclay.

VENTES

La collection Le Veel

La vente d'estampes japonaises de la collection Le Veel, le 24 octobre, à l'hôtel Drouot (« le Monde » du 24 octobre), a produit 3 900 000 francs, dépassant les pronostics les plus optimistes. Les principaux records ont été réalisés comme prévu sur des numéros rares comme l'épreuve de la série des « Pièces choisies » d'Utamaro (vers 1795) : 350 000 francs. Un portrait d'acteur de Sharaku a atteint 250 000 francs, une des « Trente-six vues du mont Fuji » d'Hokusai 220 000 francs. Ces trois estampes retourneront au Japon : elles ont été acquises par le même amateur d'art japonais.

RENCONTRE SOCIALISTE A RENNES

La création artistique dans la cité

De notre correspondant

Rennes. — Une rencontre était organisée vendredi 24 et samedi 25 octobre à Rennes, par la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, sur le thème « *la création artistique dans la cité* », avec une centaine de participants, dont une vingtaine de créateurs artistiques. Devant les élus locaux socialistes représentant une quarantaine de villes, M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, a présenté le double objectif de cette réunion qui se voulait à la fois bilan de l'action entreprise, notamment depuis 1977, par les municipalités à direction socialiste en matière de création artistique et aussi ouverture d'un dialogue avec les créateurs eux-mêmes, à une époque où le désengagement de l'État conduit les collectivités locales à intervenir davantage dans ce secteur, où la formation et l'information des élus se révèlent souvent insuffisantes.

Entre la nécessaire indépendance des créateurs et les exigences du pouvoir municipal, le large débat ouvert à Rennes n'a par apporté de recette miracle, tant il est vrai que le poétique et le politique empruntent rarement une voie commune. Néanmoins, les échanges sans complaisance qui ont eu lieu lors de cette rencontre auront eu le mérite d'affiner la prise de conscience du fait culturel par les élus socialistes, tout en rappelant aux créateurs les exigences inhérentes à la gestion municipale. Intervenant à un moment où, selon M. Edmond Hervé, maire de Rennes, « *le gouvernement veut gommer ce qu'il considère comme des frais généraux, c'est-à-dire la santé, l'enseignement et la culture* », le débat de Rennes se voulait hors de toute opération politicienne, même si M. Jack Lang, délégué national du P.S. à la culture, critiquant le « *comportement ouvriériste* » du parti communiste en matière culturelle et faisant référence aux origines philosophiques différentes des créateurs présents, a déclaré : « *Abandonnés par le pouvoir et par le parti communiste, les créateurs savent que leur allié naturel est le parti socialiste.* »

CHRISTIAN TUAL.

■ La fédération de Paris de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (*LICRA*) organise une projection en avant-première du film « Comme si c'était hier », de Myriam Abramowicz et Esther Hoffenberg, le 29 octobre, à 20 h. 30 (salle des Ingénieurs, *9 bis, avenue d'Iéna, 75116 Paris*). Le film, actuellement distribué en Belgique, est un document sur l'aide qu'un réseau de Belges a organisée pendant la dernière guerre pour sauver des enfants juifs.

■ RECTIFICATIF. — Sur la foi d'une dépêche d'agence, nous avions indiqué (« le Monde » du 21 octobre) que deux membres du jury du récent concours Chopin de Varsovie, Martha Argerich et Louis Kentner, avaient « quitté la salle pour protester contre les résultats ». En fait, le pianiste Dominique Merlet, présent à Varsovie, nous indique que L. Kentner a abandonné le jury avant les éliminatoires et M. Argerich avant les épreuves avec orchestre, cette dernière pour protester contre l'élimination du candidat yougoslave Ivo Pogorelic. Cela ne doit en rien diminuer la performance du *lauréat Thai Son Dang dont*, « à Varsovie, personne ne contestait la supériorité et qui a stupéfié jury et public ». Ivo Pogorelic, classé quinzième par le jury, a reçu le prix spécial de la Société de musique de *Varsovie*.







SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Framboisier, sorte de ronce.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 18 h. 30 : Une heure avec Michèle Command.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 19 h. : Revue poésie (M. Deguy).

Les autres salles

Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 : le Monte-Plats (dernière).
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : les Exploits d'Arlequin
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — II, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : *Parlons français.*
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Présent (203-02-55), 21 h. : la Moscheta.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : les Jumelles
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h 15 la Collection ; 22 h 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 E Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 Areuh = MC2 ; 21 h 30 : G. Cuvier ; 22 h 30 Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 15 : *Bruant Superstar*
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby
Le Connetable (227-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the go Lucky.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Chiche, si on leur parlait ; 22 h. : P. Moulinat.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est *pas sourd*
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui, mais les panthères pas ; 22 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 23 h. 30 : M. Felkenstein et moi.



Lundi 27 octobre

Jazz, pop, rock, folk

Café d'Edgar (322-11-02), 18 h. 30 : J. Tresse ; 22 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 18 h. 30 : A. Silva, J. *Marrug*, D. *Colin*, F. Cotinau ; 22 h. : Celestrial Communications Orchestra.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Mona Lisa.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Glenn Ferrys Quintet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Hibiscus.
Méridien-Patio (758-12-30), 22 h. : Jimmy Witherspoon.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Jerry Brown Quartet.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : Francis Bebey.
Théâtre Noir (797-15-16), 21 h. : Sacy Perere.
Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-64), 20 h. 30 : I am a poor Lone some cobaye.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Salle Gaveau, 18 h. 30 : G. Fumet, R. Siegel (Bach) ; 21 h. : B. Engerer (Beethoven, Schubert, Debussy, Ravel).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Ravel, Scriabine, Boulez, Mozart, Ballif).
Point-Virgule, 21 h. : H. Nagorsen, M.-J. Ledru, M. Dibbern (Brahms, Schumann, Mendelssohn, Rossini).
Théâtre des Champs-Elysées 20 h. 30 : Orchestre symphonique de Jérusalem, dir. G. Bertini (Avni, Prokofiev, Mahler).
Conservatoire d'art dramatique, 21 h. : Scott Ross (Couperin, Duphly, Rameau).
Théâtre 13, 21 h. : J. Bernard, J.-L. Gauch, N. Boyer (Poulenc) ; R. Tournesac (Gaubert, Tournesac) : A. Bouhey (Ibert).
Centre Mandapa, 20 h. 45 : T. Banerjee, S. Maitra (musique de l'Inde du Nord).
Alliance française, 21 h. : Ars Antiqua de Paris.
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Ensemble instrumental la Follia (Bach, Vivaldi, Boccherini).

Les chansonniers

Caveau de la République (273-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. Tricentenaire de la Comédie-Française : les Deux Timides, de R. Clair ; 17 h. : Un duel silencieux, d'A. Kurosawa ; 19 h. : Rébellion, de L.-J. Peries.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ARMES D'AMOUR (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Olympic, 14e (542-67-42)
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LA BANQUIERE (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Saint-Germain-Studio*, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
BIENVENUE M CHANCE (A., v.o.) : *U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)* ; Lucernaire, 6e (544-57-34)
BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
CALIGULA (It.-Ang., version Angl.) (**) Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
LA CHASSE (A., v.o.) U G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G.C.-Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol., v.o.) Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U. G C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — *V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).*
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, *20e (636-10-96)* ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. U G C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
EXTERIEUR-NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; *14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)*
FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GIMME SHELTER, The Rolling Stones (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e *(336-23-44)* ; *Miramar, 14e* (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KAGEMUSHA (*Jap., v.o.*) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Français*, 9e (770-33-88).
LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : U G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : *Marais, 4e (278-47-86)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : U G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.
SAUVE QUI PEUT, LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Balzac, 8e (561-10-60).
LE TROU NOIR (A., v.o.) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Bretagne, 6e (222-57-97), Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Normandie, 8e (359-41-18)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION D'ALAIN MALLET (CAFE ET THEATRE D'EDGAR) POUR DIFFAMATION PUBLIQUE A L'ÉGARD DE SYLVIE JOLY

Le 6 février 1979, Alain MALLET avait largement diffusé une lettre ouverte concernant Sylvie JOLY à la presse et à de nombreuses personnalités du spectacle

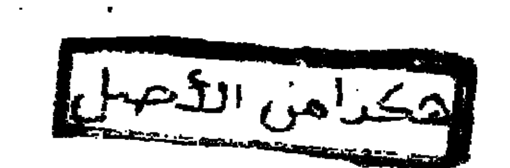
— Le Tribunal de Grande Instance de Paris (17e Chambre), par un jugement du 25 octobre 1979, a déclaré Alain MALLET coupable du délit de diffamation publique.

— La Cour d'Appel de Paris (11e Chambre), par un arrêt du 22 mai 1980, a intégralement confirmé la condamnation d'Alain MALLET pour diffamation publique.

La Cour condamne Alain MALLET à 1.000 F d'amende et à payer à Sylvie JOLY 1 F de dommages intérêts (montant qu'elle avait demandé).

Elle ordonne, à titre de réparation complémentaire, la publication de l'arrêt dans trois journaux paraissant à Paris.





SPECTACLES

TUEURS DE FLICS (A., v.f.) (**) : Miramar (320-89-52) Tourelles, 20e (364-51-98).
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
URBAN COW BOY (Am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45).
LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10, 12, 24 h.

LES FILMS NOUVEAUX

THEATRE, film français de J.-A. Fieschi : Action - République, 11e (805-51-33).
HE, TU M'ENTENDS? film français de R. Victor : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
CHA-CHA, film hollandais de *H. Curiel (v.o.) : Forum-Ciné*, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SHINING, film britannique de Stanley Kubrick (*) (v.o.) : Quintette (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (244-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
XANADU ; film américain de R. Greenwald (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE, film français d'E. Matalon : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERCHEZ L'ERREUR, film français de S. Korber : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA NUIT DE LA MORT, film français de R. Delpard (**) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
LA GUERRE DES ABIMES, film américain de J. Jameson : Les Halles, 1er (297-49-70) ; (70 mm) ; (v.f.) : Gaumont U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COMPLOT DIABOLIQUE DE FU MANCHU, film américain de P. Haggard (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Movies Halles, 1er (236-71-72) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE, film français de José Benazeraf (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), S., 0 h. 30.
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 15 et 20 h. 15.
CONTES IMMORAUX (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 et 22 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. et 12 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) (sf D.), 12 h. et 24 h.
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), S., 0 h. 15.

Les festivals

ROBERT ALTMAN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : Trois femmes.
BILLY WILDER (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Vie privée de Sherlock Holmes.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Oiseaux.
LES GRANDES HEURES DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Cri.
IMAGES ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS, Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES TROIS PREMIERS TAVERNIER, Studio 43, 9e (770-63-40) : En alternance : l'Horloger de St-Paul ; Que la fête commence ; le Juge et l'assassin.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71). (v.o.) : 12 h. : Amarcord ; 14 h. 15 : Third World ; 16 h. : Sœurs de sang ; 18 h. : Next Stop Greenwich Village ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. 10 + 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16). (v.o.) : En alternance : les Aventures de Robin des Bois ; Macbeth ; Casanova (F.) ; Dessins animés Tex Avery ; Docteur Folamour ; Dersou Ouzala.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), t.l.j. (sf L.), 19 h. 45 : le Christ s'est arrêté à Eboli ; 22 h. 30 (sf L., mar.) : le Locataire ; sam., 0 h. 30 : la Grande Bouffe.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.), 18 h. 15 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Love. — II, 18 h. : la Luna ; 20 h. 30 + S. 0 h. 20 : Jules et Jim ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson.
L. VISCONTI, Calypso, 17e (380-30-11), (v.o.), 13 h. et 21 h. 45 : les Damnés ; 15 h. 45 : Mort à Venise ; 18 h. 15 : le Guépard.
MARX BROTHERS, v.o. Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
A. KUROSAWA, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : Rashomon.

Les grandes reprises

AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BEN-HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BIBLE (A., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
CRIS DE FEMME (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., **, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o., v.f.) Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
DROLE DE DRAME (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A.), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sauf mer., sam.).
LUMIÈRE D'ETE (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA MARGE (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE I ET II (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
SCARFACE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SEPT *FEMMES* DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN JOUR AU CIRQUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; V.F : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 20) ; Du bricolage électronique (et à 14 h. 15) ; 14 h. 5, Isidore le lapin ; 14 h. 10, Variétés.
14 h 25 *Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.*
Ces chers disparus ; 14 h. 40, En direct du T.M.P. Châtelet : extrait de *la Vie parisienne* (et à 16 h. 5) ; 14 h. 55, Téléfilm : « Le Fantôme d'Hollywood » ; 16 h. 25, Le Châtelet ; 17 h. 10, De branche en branche ; 17 h. 45, A votre service.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 *Un, rue Sésame.*
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Une minute pour les femmes.
Comment mieux dormir sans se droguer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 35 L'avenir du futur.
Cinéma : « Un grand patron ».
Film français de Y. Ciampi (1951), avec P. Fresnay, R. Devillers, M. André, C. Dunamel, R. Alexandre, J.-C. Pascal (N. Rediff.)
Un chirurgien sacrifie tout à sa carrière et à ses ambitions. Ceux qui le contestent ou ont à souffrir de son comportement finissent par comprendre ses raisons, sa grandeur. Le portrait d'un « homme de caractère » selon le réalisme psychologique des années 50 dans le cinéma français. Ce film garde quelque intérêt à cause de la composition de Pierre Fresnay.
22 h 10 Débat : Vaincre le cancer
Avec les professeurs L. Israël, C. Jacquillat, M. Tubiana, D. Stehelin, et Y. Cachin, et M. P. Aigrain, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la recherche.
23 h 10 *Journal.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Chanteurs et musiciens des rues.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'allaitement maternel.
15 h Emissions pédagogiques.
Petites histoires électriques : Démarches mathématiques.
15 h 55 Itinéraires.
Destination : l'Amazonie.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les alliés du poète : René Char.
17 h 50 Récré A 2.
Zeltron ; Les voyages de Tortillard ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Les Français et le défi mondial.
21 h 55 Documentaire : Les nouveaux seigneurs.
Marc Paillet et Henri Glaser continuant leur enquête sur les nouveaux pouvoirs interrogent cette semaine : Georges Balandier, ethno-anthropologue ; Alexandre Zinoviev, écrivain soviétique en exil ; Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty International ; Nas Mahomo, cinéaste sud-africain en exil ; Bernard-Henri Lévy, philosophe, et Pierre Jakez Hélias, écrivain.
22 h 55 Fenêtre sur...
Tournage d'un dessin animé de J.-F. Laguionie ou le désert d'images.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'Islam.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Mise à sac ».
Film français d'A. Cavalier (1967), avec M. Constantin, D. Ivernel, F. Interlenghi, P. Le Person, P. Moreau, P. Ogouz, J. Verdier, J. Champion, A. Rouyer (rediffusion)
Une bande de truands organise le pillage d'une petite ville isolée dans la vallée de l'Isère et fait vivre une nuit de terreur à ses habitants.
Une action menée avec la précision et l'efficacité dramatique d'un film noir américain. Exercice de style, sans doute, mais attachant.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : L'architecture à la Biennale de Venise, avec L. Godart.
20 h., La lignée des Mercant : Le libéral et le contestataire, d'après R. Lenhardt.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Maryse Choisy.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de son : Messe et chants au monastère de Keur-Moussa au Sénégal (Enreg. M. Kremer, Paris).
20 h. 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Musique programmée » (Aveni) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur » (Liszt) ; « Symphonie n° 1 en ré majeur » dite « Titan » (Mahler), par l'Orchestre symphonique de Jérusalem, dir. : Gari Bertini, avec Y. Bronfman, piano.
23 h., Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, Georges Barboteu, cor anglais (Corrette, Schumann, Messiaen) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique (Ferrari).

Mardi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque vacances.
Dessin animé (et à 14 h. 9) ; 13 h. 55, Bricolage (et à 14 h. 6) ; 13 h. 59, Isidore, le lapin ; 14 h. 2, Variétés.
14 h 15 Féminin présent.
Mémoire en fête ; 14 h. 33, Elles en question ; 14 h. 40, Feuilleton : « Jean-Christophe » ; 15 h. 38, Mini-show ; 15 h. 47, Les recettes de mon village ; 16 h. 5, A tire d'ailes ; 16 h. 17, Tout feu tout femme ; 16 h. 15, Dossier : la vaccination ; 17 h. 7, A vos mains ; 17 h. 17, La femme insolite ; 17 h. 22, Coup de cœur ; 17 h. 50, Variétés.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial vacances : l'échiquier à l'école.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 25 Sports : Football.
Coupe du monde : France-Eire.
22 h 15 Mon général : 2) Du rassemblement au désert.
Une émission proposée par O. Guichard. Avec la collaboration de *P.-A. Boutang* et *Ph. Moret.*
1946 - 1958 De la tentative échouée de fonder un parti, de la traversée du désert à l'Indochine et à la guerre d'Algérie, comment le général de Gaulle est revenu au pouvoir. Avec de nombreux témoignages dont MM. Maurice Schumann, Alain Savary, André Jarrot, Christian Pineau, René Pleven, Edgar Faure, Jacques Soustelle, Roger Frey.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Qui a peur du mot culture ?
15 h Cinéma : « le Joueur de flûte de Hamelin ».
Film anglais de J. Demy (1971). Avec J. Wild, D. Pleasance, Donovan, J. Hurt, M. Hordern, C. Harrison, R. Kinnear, D. Dors (Rediff.)
En 1349, un mystérieux joueur de flûte débarrasse une petite ville d'Allemagne d'une invasion de rats porteurs de la peste. Dupé par les notables, il prend sa revanche. En tournant, hors de France, cette vieille légende dans son climat historique, Jacques Demy changea d'inspiration et de style tout en restant un enchanteur. Musique de Donovan, qui tient le rôle principal de cette belle fable pour enfants et adultes.
16 h 30 Itinéraires.
Spécial courts métrages.
17 h 20 Fenêtre sur...
Viollet-le-Duc ou l'ambiguïté.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Sido Rémi ; C'est chouette ; Ces sacrés parents : la fugue.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Le président est gravement malade ».
Téléfilm de J. Elleinstein, réal. Y. Ciampi. Avec A. Motet, M. Noël
Un téléfilm, bien expliqué, bien joué, qui évoque le dernier mandat de Wilson, dont la maladie a changé le cours de l'histoire.
22 h Débat : Les maladies qui ont (peut-être) changé l'histoire.
Avec le professeur Milliez, MM. A. Mathiot, professeur de droit ; P. Accoce, journaliste ; le docteur P. Rentchnick, J. Comiti, député R.P.R. des Bouches-du-Rhône, et F. Destaing, professeur de médecine à l'université de Dijon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste marxiste-léniniste.
19 h 10 *Journal.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Cycle grands westerns) : « la Dernière Chasse ».
Film américain de R. Brooks (1956), avec R. Taylor, S. Granger, L. Nolan, D. Paget, R. Tamblyn, C. Ford, J. de Santis, A. Pryor (rediffusion)
En Arkansas, en 1883, l'association puis l'opposition de deux chasseurs de bisons dont l'un est une brute sanguinaire et hait les Indiens, dont l'autre est écœuré par l'activité à laquelle il se livre par besoin d'argent.
Un film très beau, très fort, sur le massacre systématique des animaux et le problème indien dans le vieil Ouest. La mise en scène obéit à une logique morale qui fait grande impression.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (les blés de la Baltique) ; à 8 h. 32, Le miracle de Théophile. Imagerie du treizième siècle : Le diable et son vassal.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 50, La matinée des autres : Les jeunes Ivoiriens entre deux mondes.
10 h. 45, Etranger, mon ami.
11 h. 2, Visa pour la mort : Hommage musical à l'exposition du Musée de l'homme (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Nous, tous, chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : *Services de spiritualité.*
14 h. 5, Un livre, des voix : « La vie comme je te pousse », d'A. Leblanc.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 20, Actualité : Le plafond du Corrège à Parme.
16 h. 50, Départementale : en direct de Saintes.
18 h. 30, « Le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, Sciences : Les hommes sur la planète.
20 h., Dialogues : « Etre écrivain en Grèce aujourd'hui », avec J. Lacarrière et V. Vassilicos.
21 h. 15, Musique de notre temps : Avec M. Landowsky.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Entretiens avec M. Duras ; à 23 h., La monstruosité

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Telemann, Purcell) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Telemann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Claude Debussy.
12 h., Musique de table : Musique légère (Haydn, Koseluh) ; 12 h. 35 Jazz classique ; *13 h. Les musiciens ont la parole.*
14 h., Musiques : Les chants de la terre. La ballade dans les pays nordiques (Irlande, Pays de Galles) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Répertoire choral : « Messe slave glagolithique » de Janacek, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. K. Ancerl, les chœurs et les solistes ; 16 h., Musique de chambre (Rossini, Donizetti, Gounod) ; 17 h., Symphonique (Chostakovitch).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, portrait petites touches (Debussy) ; 20 h., Première loge : Ravel, Pergolèse, Granados.
20 h. 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Ludi Leopoldini » (G. von Einem) ; « Symphonie n° 36 en ut majeur K 425 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. W. Sawallisch.
23 h., Ouvert la nuit : Revue de la presse et de l'édition musicale internationale, « La Neue Zeitschrift für die Musik » en 1980 (Stravinski, Henze, Bernstein, Urbanner, Verdi, Dauner, Wagner).

● *Un concours de rock* ouvert à tous les groupes français qui n'ont jamais enregistré de disque est organisé par France-Inter. Les cassettes devront être adressées à l'émission « Loup-garou », qui en diffusera une chaque jour à partir du 27 octobre. Le même concours a lieu en Suisse, en Belgique et au Québec. Le vainqueur final enregistrera gratuitement un 30 cm.

● *France-Inter* organise, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du général de Gaulle, un concours ouvert à tous les enfants nés en novembre 1970, qui sont invités à exprimer, sous la forme d'une bande dessinée, *« comment ils voient cet homme qu'ils n'ont pas connu de son vivant et comment son épopée s'inscrit dans notre patrimoine ».* (Renseignements : tél. 306-13-13, adresser les envois avant le 9 novembre à Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e.)

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 28 OCTOBRE

— *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, candidat à la présidence de la République, participe au journal de TF 1, à 13 heures.



M. GISCARD D'ESTAING ANNONCE QUE CERTAINS COURS DU COLLÈGE DE FRANCE SERONT TÉLÉVISÉS EN 1981

Certaines leçons du Collège de France seront retransmises par la télévision à partir de l'année prochaine. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui visitait dimanche 26 octobre le Collège de France à l'occasion du 450e anniversaire de sa création, a déclaré que le président de la chaîne de télévision Antenne 2 a pris cette décision en réponse à sa « suggestion ». Le chef de l'Etat a précisé que l'assemblée générale des professeurs du Collège de France choisira elle-même les cours dont elle souhaitera la retransmission télévisée.

Evoquant l'histoire de l'établissement fondé par François Ier, M. Giscard d'Estaing a souligné l'« *esprit de liberté* » qui prévaut dans cette institution dont les cinquante professeurs cooptés sont choisis pour leur talent, dispensent les cours qu'ils veulent à des élèves venus librement et soumis à aucun examen.

Neuf professeurs ont présenté au président de la République un exposé sur leur discipline, dont M. Jean Dausset, prix Nobel de médecine 1980.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Le paiement de la nouvelle cotisation maladie

« Nous ne paierons pas cette pénalité ! » L'Association générale des retraites par répartition (A.G.R.R.) (1) est formelle. Quelle pénalité ? En envoyant à l'URSSAF le montant de la nouvelle cotisation d'assurance-maladie de 2 % instaurée sur les pensions des retraités non exonérés, l'A.G.R.R. a soustrait de son chèque les frais nécessités par ce prélèvement.

Car il lui a fallu dépenser 1 062 000 francs pour précompter 8 093 000 francs de cotisations. Bien entendu, l'URSSAF n'a pu tolérer cette « facture » inattendue. Elle a réclamé le paiement de ce million de francs augmenté d'une pénalité de 10 % — comme pour n'importe quel banal retard. L'A.G.R.R. s'est donc exécutée, mais elle paraît en revanche décidée à ne pas régler son amende.

L'A.G.R.R. justifie sa contestation par son souci de veiller aux deniers des retraités. Car le remboursement des frais de gestion de ces 2 % n'a pas été prévu par l'administration, malgré la demande des organismes de retraite. Ces frais demeurent donc à la charge des caisses et des retraités, qu'ils soient ou non exonérés. L'A.R.R.C.O. pour les non-cadres et l'A.G.I.R.C. pour les cadres (2) estiment le coût de cette opération à environ 10 F par dossier examiné pour la mise en place du système. En vitesse de croisière, les frais devraient être minimes.

Bien sûr, 5 ou 10 francs par dossier, chaque retraité peut en subir le poids sans grand dommage. La valeur du point n'en serait guère affectée. Mais, multipliés par le nombre total des allocataires, cela fait des sommes considérables qui seront imputées au budget des caisses. Par exemple, pour l'A.G.R.R., ce million de francs — *« certainement sous-estimé »*, pensent les responsables — correspond exactement à l'aide accordée *aux retraités pour améliorer leur* habitat. En 1979, presque 3 000 personnes en ont bénéficié.

Ailleurs, on ne cache pas sa colère. *« Cette histoire nous a coûté une fortune ! »*, déplore le gestionnaire d'une caisse d'environ 78 000 allocataires. *« Nous avons dû engager deux ingénieurs et un analyste pour refaire notre programme informatique. Deux personnes pendant quatre mois ont dépouillé le courrier. Un employé a été spécialement embauché pour répondre au courrier. En tout, les frais de démarrage oscillent de 300 000 à 350 000 francs pour 1 million de cotisations, soit environ 30 % des sommes prélevées. »*

Autre institution de retraite, le Groupe Malakoff (3) a versé 4 milliards de francs en 1979 à ses 750 000 allocataires. Il a investi 8 millions de francs dans la mise en place de ce prélèvement. Cette somme peut être comparée au prix d'achat « clefs en main » d'une vingtaine de lits pour personnes âgées invalides dans une clinique gériatrique. *« Cette gestion va nous revenir à environ 300 000 F par an, le prix approximatif d'un de ces lits »*, commente un des responsables du Groupe.

Une autre caisse gérant 350 000 pensionnés a dépensé 600 000 F pour recueillir 10 millions de cotisations. Chaque année, il lui en coûtera 130 000 F.

Au total, d'après les estimations du ministère de la santé et de la sécurité sociale, 4 600 000 retraités ont été « cotisés » pour la somme de 600 millions de francs — 40 % au titre du 1 % pour le régime général et 60 % au titre des 2 % des régimes complémentaires. Le ministère escompte enregistrer 1,6 milliard de francs en 1981.

« Prélevés » d'un côté, obligés de payer les frais de cette opération de l'autre, les retraités sont dans une situation qui rappelle celle du justiciable : condamné à payer l'amende infligée par le tribunal et les frais de son procès. Mais de quoi sont donc coupables les retraités ?

CHRISTIANE GROLIER.

(1) A.G.R.R., 37, boulevard Brune - 75680 Paris - Cedex 14. Tél. : 539-22-00.

(2) A.R.R.C.O. (Association des régimes de retraites complémentaires), 44, boulevard de la Bastille - 75012 Paris. Tél. : 346-13-20.
— A.G.I.R.C. (Association générale des institutions de retraites des cadres), 4, rue Leroux - 75016 Paris. Tél. : 501-53-20.

(3) Groupe Malakoff, 121, avenue de Malakoff - 75782 Paris - Cedex 16. Tél. : 502-13-10.

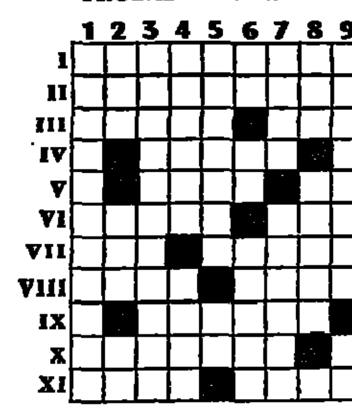
AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT DE RETRAITE DE LA C.N.R.O. — *Au 1er janvier 1981*, le point de retraite de la C.N.R.O. (Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics) va augmenter de 9,61 % et sera de 1,2360.

« POLITIQUES DE LA VIEILLESSE ». — Depuis le rapport Laroque paru en 1962, l'expression « politique de la vieillesse » est passée dans le langage courant. Avec souvent des acceptions différentes. Bien que cette notion ne soit pas dépourvue d'ambiguïté et d'arrière-pensées, comme l'écrit M. Paillat dans son éditorial du dernier numéro de « Gérontologie et Société » consacré à ce thème, il demeure intéressant et stimulant de comparer et confronter les définitions et les analyses. L'interaction « chômage-retraite » faisant partie de ces sources de confusion.

★ « POLITIQUES DE LA VIEILLESSE » - Gérontologie et Société - Cahiers de la Fondation nationale de gérontologie, nº 14, octobre 1980, 190 pages, 45 F. Disponible à la Fondation nationale de gérontologie, 49, *rue Mirabeau*, 75016 Paris. Tél. 525-92-80.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2787



HORIZONTALEMENT

I. Habille de rose une poupée blanche. — II. Quand elle cesse de fumer, ce n'est pas pour longtemps. — III. Bras long ; Tout ce qu'il a de plus coulant. — IV. Condamné pour la légèreté de sa plume. — V. Pousse du pied ; Unité de viscosité. — VI. S'allonge dans un pieu sans rester inactif ; Etait enguirlandé et mis à la porte. — VII. Supprime la salade ; Ampute des membres gangrenés. — VIII. A deux sens opposés ; Se lancer. — IX. L'ouvrier est plus sympathique que le patron. — X. Remettre certain membre en place. — XI. Pas emporté ; La faim le conduisit au marché.

VERTICALEMENT

1. Entraînent des bûches dans les descentes. — 2. Bestiole ; Points de saignées ; Possède un château ; 3. Donnent leurs lettres aux facteurs. — 4. Reprendre connaissance ; Auteur grec cinglant. — 5. Défaut désolant ; Symbole chimique. — 6. On le jette après l'avoir ramassé ; Partie de rien ; Pigeon qui se laisse attraper facilement. — 7. Mettre rapidement un train en mouvement ; Des conservateurs y sont attachés. — 8. Souverain ; Agrémenter. — 9. Tremble dans la forêt ; Eliminé de la coupe.

Solution du problème nº 2786

Horizontalement

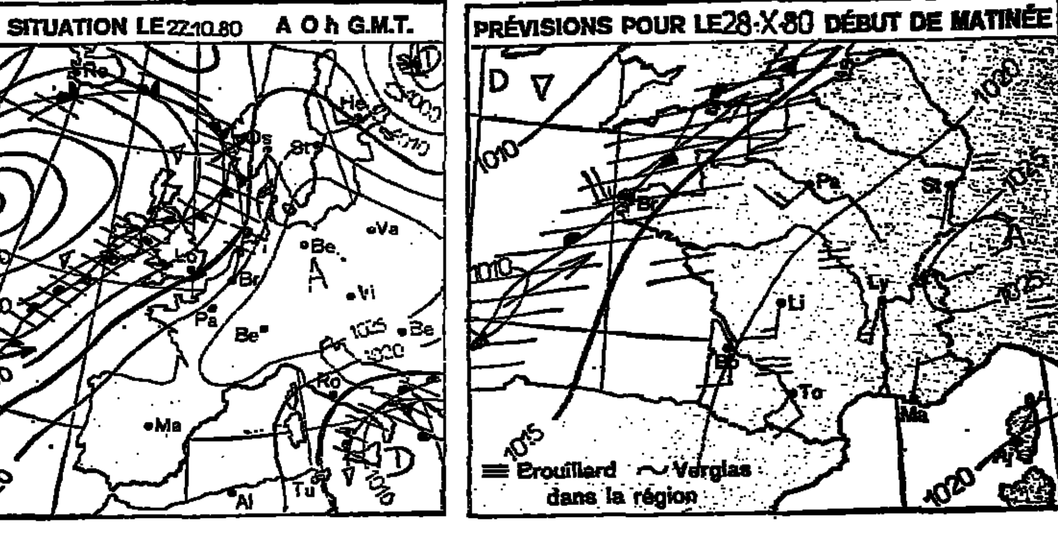
I. Combustibilité. — II. Œillères ; Amant. — III. Millet ; An ; Ecarté. — IV. Pli ; Etiage ; Girl. — V. Toron ; aère. — VI. Imagination. — VII. Maire ; Séminaire. — VIII. Erreur ; Raser ; Am. — IX. Nie ; Rapace ; Mite. — X. Te ; Gâteuse ; In. — XI. Sep ; Ecosse ; Soc. — XII. Ria ; Ag ; Etonné. — XIII. Egrenage ; Sinon. — XIV. Ire ; Ebène ; Bec. — XV. Nerf ; Ore ; Brosse.

Verticalement

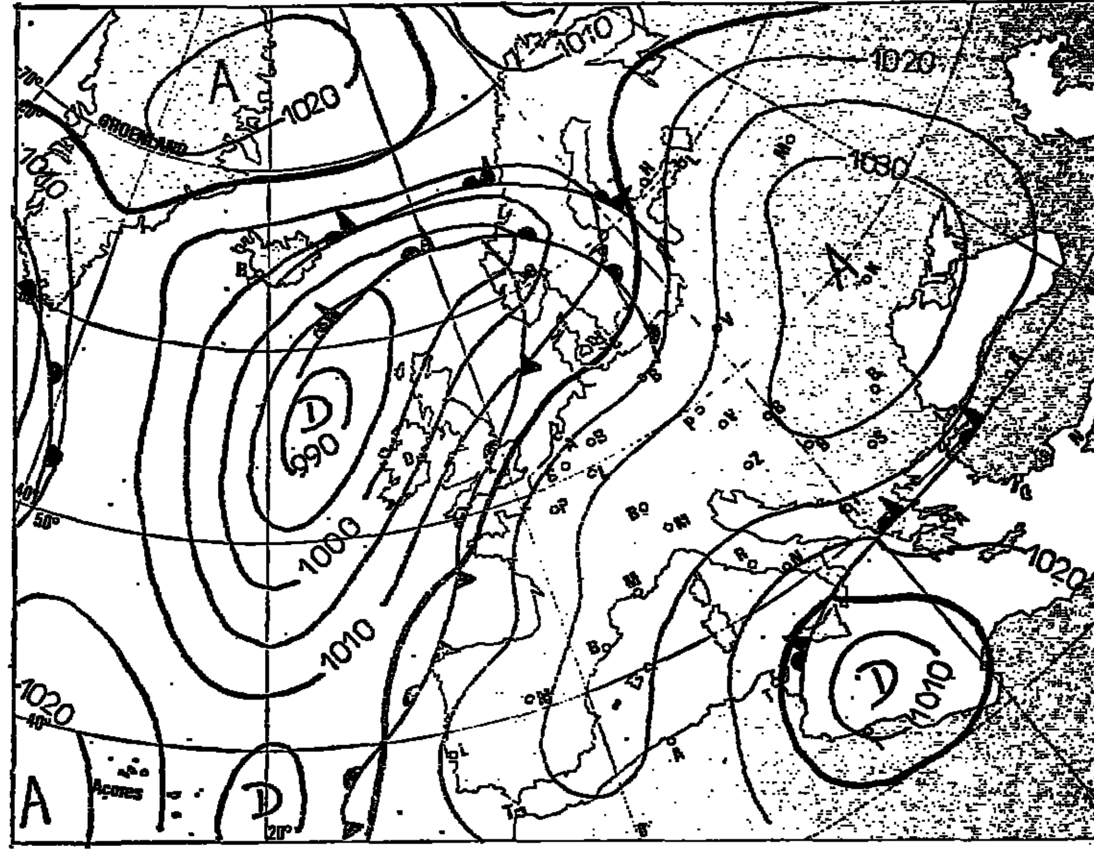
1. Compliment ; Sein. — 2. Œil ; Mariés ; Gré. — 3. Militaire ; Errer. — 4. Blé ; Ogre ; Epie. — Ultérieur ; Ane. — 6. Se ; Ton ; Rage ; Abo. — 7. Traînas ; Pacager. — 8. Iéna ; Tératogène. — 9. Bs ; Grimaces. — 10. EE ; Oiseuses. — 11. Lac ; Anne ; Sétier. — 12. Image ; Arme ; On. 13. Tarirai ; Snobs. — 14. Entre ; Rationnes. — 15. Tel ; Semence ; Ce.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en *France entre le lundi 27 octobre à 0 heure et le mardi 28 octobre à 24 heures* :

Un courant de sud-ouest persistera entre les basses pressions de l'ouest des îles Britanniques et les hautes pressions axées du sud-est de l'Espagne à l'Europe centrale. Dans ce courant, la limite frontale que l'on observe se déplacera lentement vers l'est. L'air maritime antérieur affectera nos régions septentrionales.

Mardi, au nord d'une ligne approximative La Rochelle-Strasbourg, le temps, doux pour la saison, sera très nuageux à couvert avec des pluies passagères ; ces dernières seront plus nombreuses et plus marquées près de la Manche et dans le Nord. Les vents de sud-ouest seront modérés à assez forts.

Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé après la dissipation des brumes et des brouillards matinaux, surtout localisés du Bassin aquitain au Centre-Est. Le début de matinée sera un peu frais sur le Massif Central, le Jura et les Alpes, mais les températures maximales seront agréables pour la saison.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 26 octobre* ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 21 et degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Bourges, 10 et 10 ; Brest, 15 et 14 ; Caen, 13 et 13 ; Cherbourg, 15 et 15 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 13 et 7 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 12 et 2 ; Marseille, 17 et 5 ; Nancy, 11 et 6 ; Nantes, 16 et 13 ; Nice, 21 et 11 ; Paris-Le Bourget, 11 et 11 ; Pau, 18 et 7 ; Perpignan, 21 et 8 ; Rennes, 16 et 15 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 12 et 11 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 11 et 10 ; Athènes, 23 et 16 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 11 et 8 ; Bruxelles, 11 et 10 ; Le Caire, 30 et 23 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 11 et 0 ; Lisbonne, 23 et 10 ; Londres, 15 et 15 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 12 et 1 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 9 et 6 ; Palma-de-Majorque, 21 et 5 ; Rome, 19 et 12 ; Stockholm, — 1 et — 6.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 27 octobre, à 7 heures, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 octobre 1980 :

UN DECRET

● *Relatif* à la *sécurité* des conteneurs.

UN ARRETE

● Portant création du brevet de technicien supérieur agricole (option maîtrise de l'eau en agriculture).

UNE LISTE

● Principale des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure.

UNE INSTRUCTION

● Du 29 septembre 1980 relative au réemploi de mécanismes d'armes de guerre à répétition manuelle pour la fabrication d'armes de chasse.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un poste de sage-femme est actuellement vacant au service de la protection maternelle et infantile de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Morbihan.

Les candidatures sont à adresser *au service du personnel de la* direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Morbihan, boulevard de la Résistance, 56019 Vannes.

LES CINÉASTES ET LE PATRIMOINE. — La Fédération des clubs français de cinéaste (F.C.F.C.) organise, avec le concours de la Caisse nationale des monuments et des sites, un concours réservé aux cinéastes non professionnels sur le thème du patrimoine architectural français. Les films, réalisés en 16 millimètres, 9,5 millimètres ou en super 8, devront être envoyés avant le 31 octobre 1981

★ F.C.F.C. (Ciné patrimoine), 54, rue de Rome, 75008 Paris.

EXPOSITIONS

DIX SIÈCLES D'HISTOIRE D'AUVERGNE. — Dans le cadre de l'Année du patrimoine, les archives départementales du Puy-de-Dôme et la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand présentent, avec le concours des musées de Clermont-Ferrand et de la région, « Dix siècles d'histoire d'Auvergne ».

★ Bibliothèque, 1, boulevard Lafayette jusqu'au 15 novembre, de 15 h. à 19 h., tous les jours sauf dimanches, jours fériés et 19 *novembre*.

VENTES

A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-PRISEURS DE PARIS. — Au cours de la réunion de la chambre des commissaires-priseurs de Paris, qui s'est tenue le 23 octobre, M. Michel Rostand a été réélu, le 23 octobre, président pour la quatrième année consécutive. Le bureau est composé de MM. Yannick Guilloux, syndic ; Michel *Boscher, trésorier* ; *Joël-Marie* Millon, rapporteur ; François Gridel, secrétaire.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 OCTOBRE

« Le Marais de Saint-Gervais aux Blancs-Manteaux », 14 h. 30, devant l'église Saint-Gervais, Mme Allaz.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Garnier-Ahlberg.

« Paris d'autrefois au musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Histoire de la franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« De la chambre d'Edouard Branly à l'église Saint-Jacques du Haut-Pas », 15 h., 87, boulevard Saint-Michel, M. de La Roche.

« Des arènes de Lutèce aux thermes de Cluny », 15 h., métro Cardinal-*Lemoine* (Résurrection du passé).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Tourisme culturel).

« La cour des Miracles, la tour de Jean-Sans-Peur, les Halles », 15 h., 18, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30 et 18 h. 30, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, F. Braudel, I. Calvino, P. Portoghesi, F. Quilici, M. Scaparro, F. Barra : « L'urbanité de Venise vue par un historien, un écrivain, un architecte, un cinéaste et un metteur en scène », avec projection du documentaire sur Venise de la série « la Méditerranée », de FR 3, par F. Braudel et F. Quilici » (Institut culturel italien).

18 h., 4 bis, avenue Hoche, G. Schütze : « Les opérations du maintien de la paix des Nations unies, *bilan et perspectives* » (Académie diplomatique internationale).

18 h. 30, 47 bis, avenue Bosquet, Carmen Castillo : « Présentation du livre : « Un jour d'octobre à Santiago » (Centre culturel du Mexique).

19 h., 62, rue Madame : « L'Egypte des Ptolémées aux conquérants arabes » (Arcus).

19 h. 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, Dr H Daran : « Introduction à la neurophysiologie de la perception » (Université populaire de Paris).

19 h. 30, 13, rue Etienne-Marcel : « La réalisation du sol » (Méditation transcendantale).

20 h., FIAP, 26, rue Cabanis : « L'évolution de la classe ouvrière » (Centre populaire de formation socialiste).

CARNET

Naissances

— Véréna et Jean-Christian METZ sont heureux d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 23 octobre 1980.
261, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— M. Gérard SALLIER et Mme, née Annie Glorieux, ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Corinne,

le 18 octobre 1980, à Toulouse.
Mission de coopération,
Ambassade de France,
B.P. 203, Nouakchott,
République islamique de Mauritanie.

— *M. Guy SORMAN et Mme*, née Mary-Dominique Deniau, Joy et Lorraine sont heureux d'annoncer la naissance de

Victoire,

Paris, le 27 septembre 1980.

Mariages

— Sylvie TRUC
et
Jean-Jacques
KIRKYACHARIAN

sont heureux de faire part de leur mariage le samedi 25 octobre 1980, à Grenoble.
2, *rue du Président-Carnot*,
38000 Grenoble.

Décès

— M. et Mme Richard Dartigues,
Mme Noëlle Dartigues et ses enfants,
Mme Paul Chambellan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Roger BERTHEAU,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, survenu le 19 octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Vermenton (Yonne), le mercredi 22 octobre 1980, dans l'intimité familiale.
17, rue Charles-Tuleu,
95160 Montmorency.

— Mme Louis Chaudié, née Simone Maurice, son épouse,
Les familles Legouhy, Lefèvre, Bourgin, Maurice, Infernet, Michel, Rondeau, Piquémont, Drapier, ses parents, alliés et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHAUDIÉ,
sous-préfet E.R.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le dimanche 19 octobre 1980, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Cotignac (Var), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Reclus, 83850 Cotignac.

[Né en 1916 à Paris, rédacteur au ministère de l'intérieur en 1943, nommé sous-préfet de Forcalquier en 1946, M. Chaudié a été, en 1948, chargé de mission au cabinet de M. Jules Moch, ministre de l'intérieur. Il a ensuite occupé les sous-préfectures de Barcelonnette, d'Issoire, de Ténès en 1958, et de Prades, de Segré et de Toul en 1974. En 1976, il a été nommé sous-préfet hors-cadre.]

CARNET

— Mme Guy de Coulhac-Mazérieux.
M. et Mme Olivier de Coulhac-Mazérieux et leurs enfants,
M. et Mme Alexandre Sancho et leurs enfants,
M. et Mme Michel Dargent,
Mlles Marie-Noëlle et Katia Wilson,
M. et Mme Gabriel de Galliaude et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy
de COULHAC-MAZÉRIEUX,

survenu le 12 octobre 1980, à Aix-en-Provence.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
4, rue des *Felibres*,
13100 Aix-en-Provence.

Mme André Giry et ses enfants,
Me Olivier Giry et Mme,
Mme Florence Giry-Delaire et son fils,
M. et Mme René Basquin et leurs enfants,
L'ambassadeur de France et Mme Maurice Dejean,
M. et Mme Bruno Giry et leurs enfants,
Ainsi que les collaborateurs de son étude,
ont la douleur de faire part du décès de

Me André GIRY,
avocat à la cour,
ancien avoué,
ancien membre
de la chambre des avoués,

survenu à Paris, le 23 octobre 1980.
Les obsèques auront lieu à Saint-Léger-en-Yvelines, dans la plus stricte intimité familiale.
Une messe sera célébrée *le mercredi* 29 octobre 1980, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

12, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— Brest, Saint-Malo, Karsaint.
Mme Elie Groleau, son épouse,
Jean et Catherine et leurs enfants,
Philippe, Martine, Jacques et Béatrice, Nicole, Marie, Françoise, ses enfants,
Mme Le Franc, sa belle-mère,
Mme *Carof et Mlle* Groleau, ses sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

capitaine de vaisseau
Elie GROLEAU,
officier de la Légion d'honneur,

le 24 octobre 1980, à Brest.
La cérémonie religieuse aura lieu ce jour lundi 27 octobre 1980, à 14 h. 30, en l'église Saint-Louis de Brest.

« Vous êtes nés ensemble et ensemble vous resterez pour toujours. »

— Mme Judith Guillaume, son épouse,
Daniel, Gilles, Henri, ses fils,
Sa famille et ses amis,
ont la *douleur de faire part du* décès de

M. Max GUILLAUME,
architecte-urbaniste,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu *le 19 octobre* 1980, à son domicile de Saint-Maurice.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 23 octobre à Saint-Maurice, dans l'intimité familiale.

— Mme le docteur André Jude,
M. et Mme les docteurs Jean-Pierre et Germaine Jude et leurs enfants,
M. et Mme le docteur Michel Jude et leurs enfants,
Mme le docteur Nicole Pras-Jude,
M. le docteur Pierre Pras et leur fille,
Les familles Jude, Guidat, Roure, Jourdan, Grujon-Gelin, Pras et Sirèna,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, parent et allié,

le médecin général André JUDE,

officier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile le 23 octobre 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Menard, son épouse,
M. et Mme Jean-Gabriel Menard et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Menard,
M. Gilles Menard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Menard, ses frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M René MENARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
de l'OTUA,

survenu le 23 octobre 1980, à Fontainebleau, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 octobre, à 10 h. 30, *en l'église Saint-Pierre* de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris (18e).
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris.

— 3, rue de Lyon, Sousse (*Tunisie*).
M. et Mme Jean-Marc Tanti, leurs enfants et petits-enfants,
Le général et Mme Michel Jorant, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Nicolas Bertholle,
M. et Mme Bernard Falempin et leur fille,
M. César Beltrano,
Mme François Beltrano, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile TANTI,
née Joséphine Beltrano,

survenu le 23 octobre 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Robert BOULIN,
une messe sera célébrée le mercredi 29 octobre, à 18 h. 30, en la basilique Sainte-Clotilde, rue Las-Cases à Paris.

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de
M. l'avocat général BASCHET,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— L'Alliance mondiale des religions organise un colloque sur « Le prophétisme et le prophète » les 15 et 16 novembre, de 14 heures à 20 heures, 18, rue de Varenne, 75007 Paris.

— Troisième pèlerinage international des personnes handicapées mentales à Lourdes du 16 au 21 avril 1981 *organisé par Foi et Lumière*, 8, rue Serret, 75015 Paris. Dernière limite pour les inscriptions : 15 décembre 1980.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, vendredi 14 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Catherine Durantin : « La politique française et les Roumains, 1878-1913, à la recherche d'une influence ».

— *Université de Paris-I*, samedi 15 novembre, à 10 heures, salle Louis-Liard, M. Jacques Rancière : « La formation de la pensée ouvrière en France (le prolétariat et son double) ».

— Université de Paris-III, samedi 22 novembre, à 14 heures, salle Gréard, M. Rémy Dor : « Edition des documents de traduction orale des Kirghiz du Pamir Afghan ».

— Université de Paris-I, lundi 24 novembre, à 14 h. 30, amphi Louis-Liard, M. Ljubomir Erceg : « Aspects de la phénoménologie du mal ».

PA

Directeur de production — 200.000 F

Mécanique lourde - Une société française, spécialisée dans la construction de biens d'équipement lourds (petites et moyennes séries), fortement exportatrice et jouissant d'une excellente image de marque *sur les marchés internationaux* recherche son *Directeur de Production*. Rapportant à la Direction Générale, il sera totalement responsable de l'ensemble des fonctions de production (fabrication, méthodes, ordonnancement, approvisionnements, entretien, sous-traitance), soit environ 250 personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 40 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs et disposant d'une réelle expérience de la *production dans l'industrie mécanique. De solides qualités de com*mandement et de gestion sont indispensables. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Le poste est situé dans l'Oise. La rémunération, de l'ordre de 200.000 francs par an, sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat. Écrire à J.A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2974M

Responsable technique — 150.000 F

Bureau d'études d'architecture - Henri VIDAL (TERRE ARMÉE) recherche pour son agence d'architecture à Paris un ingénieur capable d'assumer la responsabilité technique de son bureau d'études. Il sera responsable des études techniques directement réalisées ou sous-traitées auprès de bureaux d'études techniques spécialisés et collaborera étroitement avec les architectes dans la conception des ouvrages, dans l'élaboration des descriptifs et des métrés et dans la réalisation des travaux (consultations, discussion des offres, passation des marchés, contrôle et coordination des travaux). Il participera *au développement en France et à l'étranger d'un type nouveau d'habitat mis au point par l'agence*. Ce poste s'adresse à un ingénieur TP (ou équivalence), âgé d'au moins 32 ans, possédant une expérience minimum de 7 à 8 ans acquise en bureau d'études et/ou en entreprise. La pratique des problèmes de structure de bâtiment (fondations, béton, charpentes...) et une bonne connaissance des travaux TCE sont nécessaires. Une expérience des chantiers bâtiment et terrassement serait souhaitable. La rémunération annuelle, fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 150.000 francs. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2973M

Responsable développement process — Rhône-Alpes

Technologie du verre - Une importante société commercialisant et fabriquant des produits en grande série, recherche pour son unité située dans la région Rhône-Alpes, un responsable du développement des processus de fabrication des éléments verriers. Dépendant du chef de service recherche et développement, il participera, tant sous ses aspects *techniques que financiers*, à l'optimisation des moyens de production en étudiant les différents procédés possibles, en définissant les équipements et les machines et en mettant en œuvre le projet sur le terrain. A moyen terme, il doit prévoir les évolutions liées à la technologie du verre pour les adapter au plan de développement de l'entreprise. Ce poste de *conception et de réalisation nécessite* de nombreux contacts tant avec les différents services de l'entreprise qu'avec les fournisseurs extérieurs. Ce poste conviendrait à un ingénieur, de préférence mécanicien, connaissant bien le verre (propriétés physiques et process) ayant acquis une expérience de la technologie verrière d'au *moins 2/3 ans* si possible dans un service recherche et développement, ingénierie, méthodes... De bonnes connaissances de base en anglais sont indispensables. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat *retenu. Écrire à M. LE GOUEFF à Villeurbanne.* Réf. A/3549M

Ingénieur entretien-industrialisation — 120.000 F

Mécanique-électricité - La filiale *française* d'un puissant *groupe international, spécialisée dans la* production de biens de grande consommation, très largement leader sur son marché et en très grande progression, crée le poste de Responsable Entretien Industrialisation. Dépendant du Directeur Technique et assisté d'une équipe de techniciens, il sera responsable de l'entretien de l'usine orientée vers une *production très* automatisée. Il aura également le souci des améliorations techniques permettant une meilleure productivité. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur diplômé et disposant déjà d'une première expérience industrielle, essentiellement en mécanique et électricité. La rémunération, de l'ordre de 120.000 francs par an, sera surtout fonction de l'expérience du candidat. Le poste est situé dans la grande banlieue Sud. Écrire à J.A. DENNINGER à Paris. Réf. A/2929M

Responsable des ventes — 160.000 F

Mobilier contemporain et de style - Un *groupe* anglais (Chiffre d'affaires : 800 millions de francs), spécialisé dans la fabrication et la diffusion de literie, de salons ainsi que de sièges contemporains et de style, *crée pour la France*, le poste de Responsable des Ventes. *Basé à Paris et placé sous l'autorité* du Directeur européen en poste à Bruxelles, il sera responsable, pour l'ensemble du marché français, de la vente des produits de la société. Il assumera personnellement les contacts commerciaux auprès des revendeurs (groupements d'achats, grands magasins, VPC...) et participera aux actions de promotion. Il devra, par ailleurs, se tenir informé des évolutions de la profession afin de permettre l'adaptation des collections aux exigences du marché. Ce poste s'adresse à un cadre confirmé, âgé de 32 ans minimum, et ayant à son actif de solides résultats, acquis impérativement dans le secteur de l'ameublement et de préférence dans la vente des salons et des sièges contemporains et de style. La nature des fonctions exige une aptitude à travailler de façon autonome. De bonnes connaissances en anglais seraient un *avantage. La rémunération annuelle, de l'ordre de 160.000* francs, *sera fonction de l'expérience acquise.* Une voiture de fonction est fournie. Écrire à Ph. LESAGE à Paris. *Réf. A/2940M*

Spécialiste recrutement — Paris

***Industrie pétrochimique** - Un important groupe pétrolier international aux activités diversifiées* recherche pour Paris un Spécialiste du Recrutement. Au sein de la Direction du Personnel et en liaison étroite avec les unités opérationnelles à l'étranger, il sera responsable de la recherche et de l'intégration du Personnel, essentiellement expatrié, aussi bien au niveau maîtrise, qu'ingénieurs et cadres. Il contribuera au développement de la politique du Personnel (évaluation des emplois, conditions de travail, législation sociale...). Cette création de poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 28 ans, disposant d'une sérieuse pratique du métier acquise soit en entreprise, soit en cabinet mais de toutes façons dans un environnement international. A ce titre, une pratique parfaitement courante de l'anglais est exigée. Sont également indispensables une ou deux années d'expérience du secteur pétrochimique. Ses missions qui l'amèneront à voyager de façon régulière nécessitent une grande disponibilité. Des connaissances en matière de législation sociale seraient appréciées. La société offre de bonnes ouvertures d'évolution. Écrire à Paris. Réf. B/5716M

Chef des services administratifs et comptables — Rhône-Alpes

Futur directeur d'hôpital - Une association hospitalière recherche pour un de ses établissements situé dans une ville de la Région Rhône-Alpes, un Chef des Services Administratifs et Comptables. Dépendant du Directeur de l'Hôpital, il prend en charge la totalité de la fonction comptable (budget, bilan, financement...) et administrative (accueil des malades, établissement des dossiers, formalités...) liée à l'activité d'un hôpital. Pour mener à bien cette mission, il dirige un service important doté d'un matériel informatique performant. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, titulaire *d'un DECS ou équivalent et justifiant d'une solide expérience professionnelle acquise de préférence* dans le milieu hospitalier. Une licence en droit serait un atout supplémentaire. Ce poste très ouvert sur les autres services et sur l'extérieur demande un goût pour les relations humaines et une certaine disponibilité. Pour un candidat de valeur, la fonction pourra évoluer à terme vers la direction d'un hôpital. Possibilité de logement. La rémunération sera liée à l'expérience du candidat retenu. Écrire à *M. LE GOUEFF* à Villeurbanne. Réf. A/3550M

Jeune assistant direction générale — Paris

Un puissant groupe industriel français (30.000 personnes) recherche pour Paris, un assistant de Direc*tion Générale. Il assistera le Directeur Général dans la gestion quotidienne du groupe, le représentera* dans certains comités de travail et assurera des missions ponctuelles de nature très variée : préparation des dossiers, relations avec les dirigeants du groupe, informations, études économiques... La fonction nécessite le sens de l'initiative et de l'organisation. Débutant ou possédant une courte expérience, le candidat aura une formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po, ingénieur grande école...). Une formation complémentaire (MBA, INSEAD...) *serait appréciée. La pratique courante de la langue anglaise* est impérative ; celle d'une autre langue serait souhaitable. Ce poste implique une grande disponibilité. La rémunération tiendra compte de la valeur du candidat retenu. Écrire à J. MOUNIER à Paris. Réf. A/2933M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini - 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 505.14.30 — *19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25*
3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54 — 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40) 48.48.82
78, Boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg.

MEMBRE DE SYNTEC

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57.00	67.03
DEMANDES D'EMPLOI	14.00	16.46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39.00	45,86
AGENDA	39.00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9.40
IMMOBILIER	25.00	29,40
AUTOMOBILES	25.00	29,40
AGENDA	25.00	29.40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AUJOURD'HUI NOUS PRÉPARONS 1989

Une production en **EXPANSION CONTINUE** implique des hommes **AU SERVICE DU CLIENT.**

Ce service au client est, chez nous, la base d'une

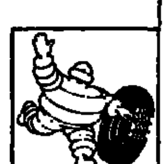
CARRIÈRE TECHNICO-COMMERCIALE

Vous êtes d'un niveau BAC - DUT - BTS ou LICENCE dégagé des obligations militaires.

- Après une **FORMATION RÉMUNÉRÉE** de plusieurs mois qui allie **THÉORIE** et **PRATIQUE**, vous aurez à conseiller et à vendre les pneumatiques de demain à une clientèle de **PROFESSIONNELS** sur un territoire correspondant le plus souvent à un département.

- L'expansion et l'importance de notre groupe pourront permettre selon vos goûts et vos aptitudes, une **ÉVOLUTION** en **FRANCE** ou à **l'ÉTRANGER.**

Adresser candidature et C.V. détaillé à :
MICHELIN
Service du Personnel - 33/9047 B
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX



Membre du comité de direction parce qu'acheteur

Sur le même plan que les responsables des finances, du commercial et de la production. En prise directe avec le Directeur Général. Pour l'aider à améliorer notre compte d'exploitation (qui déjà ne va pas mal) en dégageant des fonds immobilisés en stocks, en découvrant de nouveaux produits industriels, en saisissant des opportunités de négoce, en maîtrisant les coûts d'acquisition et d'approche...

Notre Directeur des Achats sera donc un manager travaillant en anglais comme tous ses collègues et contribuant aux résultats par son expérience des techniques d'appro. et d'achat dans une unité industrielle de transformation et de production. Nous voulons un manager de société à taille humaine qui, dès son arrivée, organise l'expression des besoins, s'engage sur des objectifs de prix, tienne un budget d'achats, négocie des contrats de longue durée, optimise les stocks, traite avec des importateurs, gère des entrepôts sous douane, échéance ses règlements. En un mot, il devra créer sa fonction et faire très vite la preuve auprès de ses collègues de l'intérêt d'organiser nos achats. Il lui suffira d'améliorer le pourcentage de nos achats dans nos prix de revient.

Ne vous autocensurez pas. Vous apprendrez avec nous l'aspect spécifique de notre métier : achats de matières premières naturelles. Nous ne vous en dirons pas davantage. L'important est que vous soyez un véritable directeur, animateur de sa spécialité. Ce qui suppose une formation supérieure. Il faut bien sûr que vous ayez envie de réussir votre vie, donc de travailler en province, à quelques kilomètres de Nantes. Ecrivez aux conseils en recrutement Sirca sous la réf. 804 485M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — SOURCES

Patron sur nos chantiers

Ingénieur ou conducteur de travaux vous avez, il y a plusieurs années déjà, choisi le chantier. Vous en avez l'esprit, vous en connaissez toutes les finesses et aussi toute la disponibilité qu'il demande.

Dans le Val de Loire, nous sommes une des premières Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics. Nos méthodes de travail et de gestion, notre développement, nous permettent d'offrir des perspectives de carrière prometteuses.

Nous cherchons des hommes d'action, des entrepreneurs, pour leur confier la direction de nos chantiers.

Adressez une candidature détaillée sous référence 7545 à rscg carrières - 64 rue La Boëtie 75008 PARIS qui nous la transmettra.

Devenir notre Monsieur Robotique

Convaincu de tout le parti que l'on peut tirer de l'automatique et de la robotique appliquées aux biens d'équipement industriels et à leur fabrication, vous avez orienté votre formation d'ingénieur dans ce sens (AM, INPG, ENSEEIHT, Sudria, etc). Deux à quatre années en entreprise vous ont conforté dans ce choix d'avenir ; vous voulez maintenant diversifier votre technique et élargir vos responsabilités.

Vous le pourrez chez nous. Au départ, dans l'une de nos activités axée sur la conception et la fabrication d'outillages et de machines spéciales pour l'automobile, l'aéronautique, le nucléaire : comme responsable de la production et de l'assistance technique au commercial. Fonction qui sera progressivement élargie à une position de spécialiste de la robotique pour nos autres activités, plus liées au secteur automobile.

Votre goût pour la technique, votre appétit de création, vous pourrez les satisfaire dans un cadre de vie de qualité, aux confins de la Vendée et des Deux-Sèvres. Les consultants de Sirca en diront davantage sur notre société (CA 550 MF) aux candidats qu'ils rencontreront. Ecrivez-leur sans tarder sous référence 802 484 M ; merci de préciser délai de disponibilité et prétentions.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — SOURCES



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

notre métier?

- Faire des routes, des ponts, des chemins de fer, irriguer des périmètres et aménager des villes.
- Planifier, Former, Contrôler.

notre force?

- Avoir une expérience dans 70 pays et réunir 400 personnes dans 4 Continents.
- Réaliser un chiffre d'affaires de 140 M.F.

Vous offrez :

- la connaissance de l'Outre-Mer et la capacité d'y poursuivre votre carrière.
- *la parfaite maîtrise de votre technique* et l'aptitude à communiquer.

Vous êtes :

- **Ingénieurs génie civil**
  Spécialisés dans le domaine de la route
- **Ingénieurs génie rural**
  Compétents en *hydraulique et en équipement rural*
- **Ingénieurs formateurs**
  Motivés pour exécuter des programmes de pédagogie active (travaux et matériels routiers)
- **Ingénieurs économistes**
  Capables d'assurer des études sur les transports
- ***Ingénieurs urbanistes***
  Aptes à mettre en œuvre des projets d'hydraulique urbaine
- **Spécialistes aménagement**
  Expérimentés dans la planification régionale et urbaine

Toute candidature sera traitée confidentiellement et recevra une réponse. Adressez-nous votre C.V., une photo, vos prétentions, les raisons de votre choix, à :

Bureau Central d'Etudes pour les Equipements d'Outre-Mer

BCEOM

Service du Recrutement,
15, square Max-Hymans, 75015 - Paris

U.S. Company selling consumer products to distributors and dealers seeks

2 SALES MANAGERS

dynamic and ambitious with proven sales record who can assume territorial sales responsibilities in Europe willing to travel extensively and could work independently.

Candidates should be fluent in English. Additional Latin languages and/or German an asset. Europe or U.S. base. Generous remuneration package for successful sales personnel.

Salary, expenses and commission.

Only qualified sales people are invited to send detailed c.v. and references to :

J D M
8, rue de l'Est, 92100 BOULOGNE (France).

Pour l'Arabie Saoudite

IMPORTANTE ENTREPRISE COMMERCIALE recherche

QUATRE TECHNICO-COMMERCIAUX

Equipement lourd et léger, travaux publics et routes.

- *Anglais, arabe indispensable.*
- Salaire intéressant.
- Logement et voiture fournis.

Envoyer curriculum vitae et prétentions ss n° T 023.047 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

TRÈS HTS SALAIRES

POUR UN

INGÉNIEUR EXPORT
TRÈS CONFIRMÉ
HARD et SOFT
LOGICIEL DE BASE
ALLEMAND COURANT

Mission : réalisation support technique en R.F.A.
Env. curr. vitae + salaire actuel
INTER COMPUTER
61, avenue de la République
75011 PARIS.

Le fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) recherche pour des postes internationaux

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

chargés de procéder à la vérification de ses diverses activités, fonctions et programmes et d'effectuer des examens de gestion et des analyses de systèmes.

Qualifications et formation requises :
Experts Comptables
ou Comptables agréés
et/ou Diplômes d'études supérieures en comptabilité ou en gestion

Essentiel de posséder couramment l'anglais et le français, devront justifier d'au moins cinq à huit années d'expérience en vérifications financières (y compris en informatique) et opérationnelles à des postes convenables.

Soumettre C.V. avant le 12 novembre 1980 à :
UNICEF, Palais des Nations, GENÈVE 10, Suisse - Ou tél. au (022) 34-60-11, poste 2048.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

recherche pour son centre de KOUROU (Guyane française)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GRANDE ÉCOLE

possédant expérience confirmée des télécommunications et mesures (au minimum 5 ans). Bonne connaissance de l'anglais.

ADJOINT AU CHEF
DU DÉPARTEMENT SUPPORT
MESURES (80 personnes)

Il sera chargé :
- du contrôle technique ;
- de l'exploitation des moyens de télécommunications du centre et de leur mise en œuvre lors des opérations de lancement.

Adresser lettre et C.V. au Service du personnel
129, rue de l'Université
75007 PARIS

Importante usine de fabrication d'électro-ménager Nord-Est recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE FABRICATION

- Aux ordres du directeur de fabrication et en liaison avec tous les chefs de service ;
- Acceptant la responsabilité des différents ateliers :
  - De transformation tôle ;
  - De laquage ;
  - Extrusion ;
  - Injection ;
  - Thermoformage ;
  - Moussage ;
  - Prémontage ;
  - Montage en grande série de réfrigérateurs et congélateurs.
- Profil : Ingénieur, expérience dans la fabrication de grandes séries, expérience approfondie des méthodes (chrono analyse, aménagement postes de travail, préparation, etc.).
- Age : trente-cinq ans minimum.
- Formation : Arts et Métiers ou école d'ingénieurs, langue allemande souhaitée.
- Nous offrons une situation intéressante et stable, rémunérations avantageuses, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, facilités de logement, une discrétion absolue garantie.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à PERCEVAL (référence MK 20), 16, rue d'Athènes, 75009 Paris.



THOMSON-CSF

Division Télécommunications CHOLET

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Débutants ou quelques années d'expérience E.N.S.T., E.S.E, E.N.S.I., pour participer à la conception, l'étude et *la réalisation de*
MATÉRIELS DE RADIOCOMMUNICATIONS.

Analogiciens de formation initiés aux techniques numériques, ils seront soucieux des problèmes d'industrialisation.

De larges opportunités de carrière seront offertes aux candidats de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. ANTOINE, *110, av. du Général-Leclerc, - B.P. 89 - 49309 CHOLET.*



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Scientific Data Processing

Importante entreprise industrielle située à TROYES, nous installons actuellement un calculateur scientifique de grande capacité (DATA GÉNÉRAL) appelé à prendre en charge les applications informatiques à la gestion de production.
Nous souhaitons relayer l'équipe américaine chargée de cette installation en recrutant un jeune

Ingénieur

ayant 3 à 4 années d'expérience en informatique scientifique ou en calcul de structures, résistance des matériaux... (connaissances du FORTRAN et du BASIC nécessaires).
L'anglais est naturellement indispensable pour s'intégrer à l'équipe et se former à l'utilisation de ce matériel.

GROUPE ETHNOS — Ce recrutement a été confié à ETHNOS, Conseil en Recrutement, 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris, qui recevra les candidatures, sous réf. 70096 M.

HAVAS CONTACT

OLDHAM FRANCE S.A.

DIVISION INSTRUMENTATION (80 Personnes) recherche son

DIRECTEUR GENERAL

280 000 + voiture de service

- Vous êtes Chef de Service dans une Entreprise moyenne
- Vous avez l'ambition de devenir votre propre patron
- Vous avez à votre actif des succès démontrables
- Vous êtes diplômé en Electronique ou en Physique.

OLDHAM FRANCE S.A. crée une division indépendante en site propre dans le NORD - PAS-DE-CALAIS, pour son activité : Détection de Gaz Electronique, et recherche pour cette nouvelle Unité, son Directeur Général qui dépendra directement du Président.

Envoyer C.V. manuscrit à l'attention de M. C.K. SMITH
Z.I. EST - BP 962 - 62033 ARRAS CEDEX

Dans le cadre du développement de son implantation française, un groupe international recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

Il dépendra directement du Directeur Général Europe et aura la responsabilité :
- de la vente, dans un réseau existant de concessionnaires, de systèmes et de produits de consommation courante destinés à des P.M.E. ;
- du développement de ce réseau sur l'ensemble de la France ;
- de la mise en œuvre de la politique, tant vente que marketing.

Après une période de formation comportant de courtes périodes à l'étranger au sein du Groupe, le poste sera basé à CAMBRAI où se trouvent bureaux et entrepôts.
Il s'agit d'un poste réellement évolutif qui suppose :
- un diplôme d'une école supérieure de commerce ;
- une expérience réussie dans le développement, la motivation et le suivi d'un réseau de concessionnaires.

Écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, sous réf. DCF, à

Bernard CLÉMENT,
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

Nous sommes une société agro-alimentaire située dans le Sud-Ouest.
Nous réalisons un C.A. de 40 MF.
Nous recherchons notre

responsable administratif

Nous lui confierons la responsabilité de :
- la comptabilité générale,
- la comptabilité analytique,
- la gestion du personnel,
- la gestion financière.

Il dirigera une équipe de 5 collaborateurs.

Ce poste conviendra à un *candidat de formation supérieure, pouvant* justifier d'une expérience de 5 à 7 ans dans une P.M.I., une P.M.E. ou un Cabinet d'Expertise, et ayant une bonne connaissance des divers aspects de la fonction administrative.

Les relations permanentes avec les Etats-Unis nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.

Nous offrons une ambiance de travail dynamique, une rémunération motivante, des possibilités de carrière au sein d'un groupe.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 241RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris. Discrétion assurée.

média-system

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE
en expansion continue
recherche pour son Siège :

attaché de direction générale

IL SERA CHARGE :
- d'assister le Directeur Général dans l'analyse des tableaux de bord
- de suggérer et de conduire des études ponctuelles concernant la gestion
- de préparer les éléments nécessaires à la prise de décisions.

IL DEVRA :
- être âgé d'environ 27 ans
- avoir une formation supérieure HEC, ESSEC, ESC, Sciences Eco ou équivalente
- avoir une expérience professionnelle de 2 ans au moins
- être ouvert aux problèmes de gestion
- posséder une grande capacité d'assimilation et un esprit de synthèse
- avoir un esprit très concret.

Ce poste permettra d'acquérir une formation très complète et ouvrira des perspectives d'avenir à un candidat de valeur.

Le poste est à pourvoir dans une grande ville universitaire de la région RHONE-ALPES.

Adresser lettre manuscrite de candidature, curriculum vitae, photo, prétentions sous référence 2085/M à CONTESSE PUBLICITE 74, rue Béchevelin - 69363 LYON CEDEX 2.

---

gestion administration finances — 200 000 maxi

Grand groupe électromécanique français de dimension internationale recherche pour l'un de ses établissements (1500 personnes - 100 km Paris) le

CHEF DE SERVICE

Responsable des fonctions
GESTION - ADMINISTRATION - FINANCES

Il est directement rattaché au Directeur de l'Etablissement auquel il fournit toutes informations de gestion nécessaires aux prises de décision.
Il a en charge avec l'assistance du Chef du Service Comptable, l'ensemble des opérations budgétaires et comptables, la gestion de la trésorerie, le suivi des investissements, la rotation des stocks... Une mission d'amélioration des procédures de gestion lui sera confiée. Il a également sous son autorité le service informatique.

De formation scientifique ou grandes écoles de gestion, le candidat que nous souhaitons est âgé de plus de 30 ans et il a au minimum une première expérience gestion réussie dans une entreprise industrielle.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 2523-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
EXPORTANT DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS HAUTEMENT SOPHISTIQUES
recherche
pour l'une de ses filiales en REGION LYONNAISE

INGENIEURS COMMERCIAUX EXPORT

Responsables :
- de la prospection et des contacts clients à tous les stades de la vente
- de la négociation des contrats commerciaux et du suivi des affaires
- de la recevabilité des demandes d'adaptation des matériels formulées par les clients.

Profil : Les candidats retenus :
- présenteront une expérience commerciale de la vente de biens d'équipements
- seront diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieur
- posséderont une excellente maîtrise de la langue allemande, et l'anglais souhaité
- seront agés d'au moins 30 ans
- seront disponibles pour de nombreux déplacements en Europe et vers l'Asie.

Larges possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe pour candidats de valeur.

Adresser lettre, C.V. avec photo et rémunération actuelle sous no 76122 à *CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

EXPANCENTRE-AUVERGNE
(Filiale de la S.D.R.-SODECCO)

SOCIETE D'ETUDE ET DE CONSEIL D'ENTREPRISES
recherche un

ingénieur-conseil confirmé

ayant une excellente connaissance de l'entreprise industrielle et apte à :
- Etablir un diagnostic d'Entreprises.
- Définir les missions d'interventions adaptées.
- Effectuer les études correspondantes (études de marchés, études financières, etc ...).

Le candidat devra avoir acquis une solide expérience dans l'étude et le conseil d'Entreprises.

Envoyer CV, photo et prétentions à
EXPANCENTRE-AUVERGNE
195 Avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND.

MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux offre des opportunités de carrière à des

INGENIEURS

DE FORMATION ARTS ET METIERS, GENIE CHIMIQUE OU EQUIVALENT

Ayant quelques années d'expérience de l'entretien en usine.

Placés sous l'autorité de Directeurs d'usine, ils assureront la maintenance des installations et la réalisation de travaux neufs.

La réussite dans cette mission pourra leur permettre d'accéder, par la suite, à d'autres responsabilités au sein d'un groupe en forte expansion.

Une pratique courante de l'anglais est souhaitée.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci de bien vouloir adresser une lettre manuscrite avec curriculum-vitaé détaillé en indiquant votre rémunération actuelle à la Direction du Personnel
200 boulevard Etienne Clémentel
63018 CLERMONT-FERRAND Cedex
Réponse et discrétion assurées.

DIGITAL EQUIPMENT CENTRE TECHNIQUE EUROPE
continue à se développer à Sophia Antipolis (près de Nice)
et crée un poste de

RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX

Outre les tâches classiques liées à la fonction, il collaborera avec nos spécialistes européens à la définition et à la réalisation de nos projets immobiliers.
Ce poste, à pourvoir immédiatement, est rattaché au Directeur Administratif et Financier. *Les candidats justifieront :*
- *d'une expérience de 5 ans dans un emploi similaire,*
- *d'une bonne connaissance du bâtiment et du suivi de projets,*
- *d'une très bonne connaissance de la langue anglaise.*

Les candidats retenus seront convoqués pour un premier entretien à Paris.
Merci d'adresser CV et photo à Patrice VENET, Direction du Personnel
Digital Equipment - Centre Technique Europe
Sophia Antipolis — B. P. 29, 06560 VALBONNE

digital

BERTIN & Cie

recherche pour consolider son développement dans les domaines de :
- *L'ESPACE*
- *des TELECOMMUNICATIONS*
- *des ENGINS SPECIAUX*

pour son CENTRE D'AUTOMATIQUE INFORMATIQUE et OPTIQUE (AIX-EN-PROVENCE)
plusieurs

INGENIEURS CONFIRMES

(X, TELECOM., GRANDES ECOLES ...), ayant assumé au cours d'une première expérience, des responsabilités à haut niveau impliquant une parfaite maîtrise de leur technique, associées à la négociation de contrats avec les organismes publics.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à P. FRIXON — BERTIN & Cie
Rue Louis Armand 13762 Les Milles Cédex

Loire Atlantique...

CHEF de FABRICATION

AM - ICAM - IDN ou équivalents

Notre société - 500 personnes - de grande notoriété, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits métalliques de grande diffusion.
Nous recherchons un ingénieur à qui sera confié la responsabilité de l'ensemble de la fabrication -planning, production et expéditions - (400 personnes).

Nous choisirons un candidat doué d'une forte personnalité, de qualités d'autorité *naturelle, de rigueur* et d'organisation, et ayant acquis une expérience confirmée dans une fonction similaire.
Une bonne connaissance de la fabrication par emboutissage et du traitement des surfaces à chaud serait appréciée.

Nous offrons d'intéressantes perspectives de carrière à un candidat de valeur.

Si vous êtes intéressé, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 1090 à R. D'OIRON.
Réponse et discrétion assurées.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche
pour la Direction chargée de la Constructions des installations pétrolières

UN CHEF DE GROUPE DE BUREAU D'ETUDES

DANS LA SPECIALITE STRUCTURES METALLIQUES, SUPPORTS D'INSTALLATIONS EN MER.

Formation de niveau BTS Bureau d'études ou B.T.S. Construction métallique.

Bonne expérience du Bureau d'Etudes charpente métallique et plus particulièrement "OFFSHORE".

Pratique de la fonction de Responsable de groupe de dessinateurs affectés à la réalisation de projets.

Expérience chantier mer souhaitée.

Pratique de l'anglais technique.

Affectation PAU - Expatriation envisageable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions No 76131 à SNEAP
D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas (Tour 12.04)
64018 PAU CEDEX.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

C.C.I. D'ABBEVILLE
ET DE L'ARRONDISSEMENT
recherche

UN SECRETAIRE GENERAL

Sous l'autorité directe du Président, il assurera la direction et le contrôle de l'ensemble des Services et sera plus particulièrement responsable de la gestion financière et administrative de la Chambre.

Ce poste pourrait convenir à un candidat :

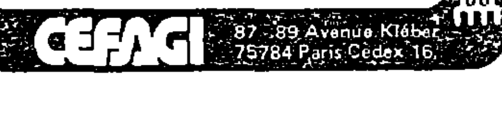
- 40 ans minimum, de formation supérieure (Ecole de Commerce, droit ou équivalent),
- ayant de solides connaissances en gestion financière, administrative et juridique,
- disposant d'une expérience acquise dans une fonction à responsabilités, soit en entreprise, soit dans un Organisme similaire,
- possédant des qualités d'organisateur, le goût des initiatives, un excellent contact humain et des aptitudes à la conduite de groupes.

La connaissance du milieu consulaire serait *appréciée.*

Prise de fonctions souhaitée début AVRIL.

Envoyez CV, photo et prétentions sous référence 684 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16.



Spécialiste des aliments préparés pour animaux familiers
(CANIGOU, RONRON, KITEKAT, PAL, FROLIC, LOYAL, BUSTER)
leader de son marché
Filiale d'un Groupe International
recherche



UN INGENIEUR SYSTEME

130.000 F./an +

pour son service informatique équipé actuellement d'un 4331 DOS/VS, gérant un réseau de terminaux à travers TRANSPAC, et dans un avenir proche d'un 4341.

- vous avez une FORMATION SUPERIEURE
- vous avez une expérience de 2 ans minimum CICS et ASSEMBLEUR
- vous êtes intéressé par les nouveaux systèmes MVS - TSO - VTAM/NCP.

Envoyer votre lettre de candidature avec C.V., photo à : UNISABI SA - BP 7 - Service du Personnel (NC) 45550 ST DENIS DE L'HOTEL.

LILLE - AVIGNON 90/110.000 F

premier de cordée

En alpinisme, son action est déterminante dans les résultats de l'équipe. C'est lui qui négocie les difficultés, fait des choix de stratégies, prend des risques, propose des chemins et oriente l'action. Mais le résultat de son ascension est conditionné par la forme et l'enthousiasme de son équipe.

Dans la grande distribution, le chef de produit est un premier de cordée. En matière d'achats, il fait des choix, sélectionne des fournisseurs, négocie *(+ de 100 MF par an) mais son rôle va plus loin :* il aide les hommes de terrain en organisant des opérations de promotion avec les fournisseurs, en les informant sur les produits et les tendances du marché. Créatif et négociateur, il propose aux chefs de rayons des actions commerciales stimulantes et novatrices.

Diplômé d'études supérieures, il a déjà prouvé son habileté dans les relations humaines et la négociation. Il a une première expérience (2 à 4 ans), mais nous le recrutons surtout pour ses potentialités : la carrière est assurée dans notre groupe en forte expansion.

Nous attendons vivement qu'il prenne contact avec Marie-Odile DEBIEVRE, en lui écrivant sous la référence M 1098 et en précisant la localisation souhaitée.

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517 avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

média-system





délégué commercial passionné par la photo et le cinéma 84.000 F/an +

Nous sommes la filiale française du groupe japonais

J. OSAWA

Auprès des revendeurs indépendants et adhérents aux centrales d'achats, nous distribuons une gamme complète d'appareils de photo, de cinéma et d'objectifs qui a acquis une grande notoriété.

Les productions de notre groupe portent les marques

Mamiya   BELL & HOWELL
OSAWA

Elles sont connues et appréciées des professionnels et du public.

Avec nous, vous partagez la passion de la photo et du cinéma

Votre force de conviction est apte à mettre en avant les caractéristiques de nos produits

Vous savez conclure et apporter une véritable assistance «clients».

Après formation, nous vous confierons le développement :

- de la NORMANDIE et du NORD

Statut assimilé cadre – voiture fournie – frais remboursés

Doc. sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C V détaillé, salaire actuel, photo (retournée) s. réf 3910 P
39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS



CRÉDIT AGRICOLE DE L'EURE
recherche

1. UN CHEF DES ÉTUDES ORGANISATION ET INFORMATIQUE

chargé de la qualité du fonctionnement et de l'organisation dans la Caisse régionale.

Il disposera d'un service de 25 personnes recouvrant les phases de conception et de réalisation des applications, dans un contexte grand système avec bases de données et télétraitement (D.L. 1/C.I.C.S.).

Profil : Ingénieur grande école (X, Centrale, Supélec) expérimenté dans la conduite de projet.

2. UN ORGANISATEUR

placé au sein du même service et chargé d'études plus directement tournées vers les procédures et circuits.

Profil : Ingénieur grande école. Débutant ou expérimenté.

Les candidatures sont à adresser avec curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. le Chef du personnel - C.R.C.A.M. DE L'EURE,
5, rue de la Rochette, B.P. 422, 27004 EVREUX Cedex.

INGENIEUR

dans un cabinet d'expertise

Un cabinet d'expertise, spécialisé dans le bâtiment et *travaillant essentiellement* avec les compagnies d'assurance, recherche un ingénieur souhaitant s'orienter vers l'expertise.

Il sera chargé, après avoir reçu une formation complémentaire au cabinet, de l'estimation des dommages après sinistre et de travaux d'expertise.

Le collaborateur que nous recherchons doit avoir, en plus *de la formation technique, une facilité de* rédaction, des connaissances juridiques, d'excellents contacts humains, le sens de la négociation et une personnalité affirmée lui permettant de s'imposer auprès des clients et de gagner leur confiance.

Lieu de travail : Lyon avec des déplacements sur la région.

Si vous êtes intéressé par ce poste, voulez-vous avoir l'obligeance de nous envoyer votre dossier de candidature (C.V., photo et rémunération demandée), qui sera traité confidentiellement, sous la référence : PR-4011 à :



ROLAND DERKUM CONSEILS
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

CABINET D'AUDIT
recherche
pour son bureau de
LYON

DIRECTEUR FISCALISTE

Formation : Licence, D.E.S. en droit, Ecole Nationale des Impôts.

Expérience : Trois ans en cabinet comptable, conseil juridique ou équivalent.

Connaissances : Anglais parlé et écrit exigé.

Orientation : Fiscalité internationale des sociétés et des individus.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° T 023.018 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

La Ville de Grenoble
recrute
(dans le cadre du service Vieux Quartiers)

UN INGÉNIEUR

(GRADE D'INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE)

Pour assurer la responsabilité d'une équipe chargée de la réhabilitation d'un secteur du centre ancien.

RECRUTEMENT :

- par mutation ou inscription sur la liste d'aptitude établie par le C.F.P.C. (Centre de formation des personnels communaux) ;
- ou sur titres ;
- capacité de maître d'œuvre en bâtiment ;
- travail d'équipe ;
- *travail avec habitants, associations et élus.*

Adresser C.V. manuscrit et photo à
Monsieur le maire de la ville de Grenoble
11, boulevard Jean-Pain - 38000 Grenoble
AVANT LE 21 NOVEMBRE 1980

Pour tous rens. tél. au 16 (76) 42-81-42 (Poste 21-57)



CROUZET VALENCE
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

débutant ou ayant quelques années d'expérience, ayant connaiss. en thermique, pour études d'architecture d'équipements soumis à sollicitations thermiques et vibrations.

Formation INSA - ENFMA
Centrale LYON
ENSMM ou équivalent

Adr. C.V., photo, références et prétentions à CROUZET Service du personnel - B.P. 1014 26010 VALENCE sous la référence n° 184.

Proximité Lyon 160.000 +

STEVENS-GENIN
(C.A. 150 millions, 35% export)

un des leaders européens des tissus industriels (verre, carbone, synthétique) se développe sur des marchés porteurs : aérospatial, électronique, loisirs...

En vue d'augmenter ses parts de marché, l'entreprise démarre une nouvelle unité et recherche un :

directeur de production

Ingénieur diplômé généraliste, il créera son poste et dépendra directement du PDG. Il aura à diriger un personnel de départ de 100 personnes. Disposant d'un outil de production moderne et performant et d'un encadrement très qualifié, il devra animer et faire implanter de nouvelles méthodes de travail.

Ce poste convient à un praticien de la gestion de production. Âgé de 35 ans minimum, il justifiera obligatoirement d'une expérience industrielle. Anglais nécessaire. Evolution ultérieure possible.

Ecrire Cabinet Gatier, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 410.

média-system



LABO INDUSTRIE
RECHERCHE
pour son
NOUVEAU DÉPARTEMENT
SYNTHÈSE et
COMMERCIALISATION
produits chimiques spéciaux

AGENT TECHNICO-CCIAL
POUR VENTE et SUIVRE
en clientèle de
- Bactéricides,
- Algicides,
- Produits anti-corrosion.

Le candidat devra avoir obligatoirement une formation de CHIMISTE.
Une expérience de la vente de ce genre de produit est souhaitée.
DISCRÉTION ASSURÉE
Ecrire avec C.V. et photo à
LABO INDUSTRIE,
département VALLUY.
1, rue Lavoisier,
92026 NANTERRE CEDEX.

UNION RÉGIONALE D'ASSOCIATIONS RHONE-ALPES
recherche un chargé de mission (position cadre)

La poste, basé à LYON, conviendrait à un ingénieur (bâtiment, génie civil ou équival.), diplômé de l'I.A.E. ou similaire, ayant un sens aigu des relations publiques et des relations humaines. Des connaissances en gestion du milieu associatif constitueront des atouts importants.

Il sera chargé, sous la responsabilité du président et du directeur, d'assurer le développem., la coordination, les relations et la mise en place de la formation du personnel des associations.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir sur la région administrative (150 kilomètres).

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 7.269 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.

SKIS DYNASTAR
Deuxième fabricant français
Sallanches (74)
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Pour service Développement produits nouveaux
Formation mécanique-physique (A.M. - INSA-ENSI ou équival.).
Débutant ou petite expérience (1 an à 18 mois maximum).

Le candidat, après une formation en fabrication d'environ un an, participera avec le directeur technique et en équipe, au développement des nouveaux produits destinés au marché à court et moyen terme, ainsi qu'aux réflexions de prospective à long terme.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 657 à IFPA, 36, avenue Maréchal-Randon, 38000 GRENOBLE.

Discrétion absolue.
Réponse assurée si enveloppe avec adresse jointe.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE à VOCATION ÉLECTRONIQUE ET PETITE MÉCANIQUE
recherche
pour une de ses unités
EN CHAMPAGNE

Jeune INGÉNIEUR ÉTUDES OUTILLAGES

Formation A.M. ou équivalent, expérience 2 à 3 ans souhaitée en unité de production ou débutant.
Homme de contact, dynamisme, sens de la créativité.

Adresser C.V., photo et prét. à N° 75.953 Contesse *Publicité*, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Important constructeur d'équipements frigorifiques industriels à STRASBOURG
recherche

Jeunes Techniciens supérieurs
Froid et climatisation

Expérience même courte de l'étude et du devis d'installation souhaitée.

MISSION : Assistance aux ingénieurs technico-commerciaux pour schéma et devis.

Poste d'avenir stable.

Logement facilité

Adr. C.V dét. sous réf. 916 B à SELETEC,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

DECOBECK
Assistance technique recrute pour CANNES

3 INGÉNIEURS THERMICIENS
Calcul sur ordinateur.
Envoyer curriculum vitae :
Quartier des Cavaliers,
06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Grand quotidien régional cherche

RÉDACTEURS LOCALIERS
très qualifiés

Bonne formation générale, ayant de préférence plusieurs années d'expérience.

Envoyer *lettre* de candidature manuscrite, photo, C.V. détaillé et *press-book* sous n° 911 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

SOCIETE MIDI-PYRENEES
recherche

INGENIEUR-CHIMISTE BILINGUE (anglais)

pour prendre en charge au plan technico-commercial le développement de produits destinés à l'alimentation et à la cosmétologie. Le poste comporte de nombreux déplacements en France et à l'étranger. La rémunération sera fonction de l'expérience réelle du candidat. Adres. C.V. + photo à EUROSUD n° 4921, 2, r. Breteuil, 13001 Marseille.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉNOVATION D'ANGERS
recherche

INGENIEUR BATIMENT

possédant une expérience confirmée de la maîtrise d'ouvrage pour conduire plusieurs *opérations importantes* de superstructures.
Adresser C.V. manuscrit à Monsieur le DIRECTEUR de la S.A.R.A. 83, rue du Mail 49000 ANGERS.

Pour seconder
CHEF DE PRODUCTION

INGÉNIEUR A.M.
ou ÉQUIVALENT

- Expérience 4-5 ans production.
- Anglais indispensable.
- Connaissance en chaudronnerie, offshore ou construction navale.

Envoyer C.V. à M. BISSERIE, 6, rue Jean-Burguet 33000 BORDEAUX.

OFFRES D'EMPLOIS

Gérer et optimiser 140 M.F. de stocks.

Ingénieur + IAE ou équivalent, votre première expérience professionnelle (3 à 5 ans) dans le domaine de la gestion industrielle vous a permis de créer et de développer, avec succès, des systèmes efficaces d'optimisation des stocks : vous savez les «faire tourner».

Technicien, mais aussi gestionnaire avisé, vous souhaitez valoriser votre acquis dans un poste opérationnel où vous pourrez prouver vos qualités de manager. Vous animerez une équipe de 20 personnes avec pour objectif permanent l'amélioration de la qualité du Service *(réduction des surplus, accélération* de la rotation des stocks etc...)

Vous aurez également à développer, en liaison avec les achats, la finance et l'informatique, des systèmes de gestion qui assureront, au moindre coût, un approvisionnement continu de la fabrication.

Votre goût pour la finance et l'informatique vous permettra d'évoluer, à terme, dans l'une de ces deux filières au sein d'une multinationale leader européen sur son marché. En France nous sommes fortement implantés (5000 personnes, 2 unités de fabrication) ; vous travaillerez au sein de l'une d'elles (1800 personnes) située à 70 kms au Nord Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence 7550 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.

média-system



recherche

• pour sa division des applications électroniques

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il sera chargé des études de raccordement et d'interfaces à des réseaux de communication. Il aura si possible une expérience dans les transmissions de données.
Lieu de travail : région de Trappes (78).
Réf. TEB

• pour sa division sous marine

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il participera à la pose et à la mise en service des liaisons téléphoniques sous marines.
Outre des connaissances en logique et informatique il devra être disponible pour effectuer des déplacements de quelques mois en France ou à l'étranger
(durée globale annuelle de l'ordre de 80 jours).
Lieu de travail : région de Monthéry (91).
Réf. SMR

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence à CIT ALCATEL Service Recrutement Cadres - 10 bis, rue Louis Lormand - BP 22 78320 LE MESNIL ST DENIS.

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son service commercial
EQUIPEMENTS ELECTRIQUES AUTOMOBILES :

ingénieurs technico-commerciaux

Auprès des **FLOTTES DE CAMIONS.**

Formation : diplômé Ingénieur.

Quelques années d'expérience dans l'automobile sont souhaitées.

Disponibilité pour déplacements sur toute la France.

Anglais courant exigé.
Notions d'allemand appréciées.

Voiture de service fournie par Société

Adresser CV détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel YM - 5, bld Galliéni 92231 GENNEVILLIERS

Important laboratoire pharmaceutique *en banlieue Sud*
recrute pour son Centre de Recherche un

chargé de recherche *HF*

pour son Service
Spectrométrie de Masse
diplômé de l'enseignement supérieur.

Il sera chargé du dosage des traces des médicaments et produits naturels, en utilisant les techniques de HPLC, GLC et GLC-MS.

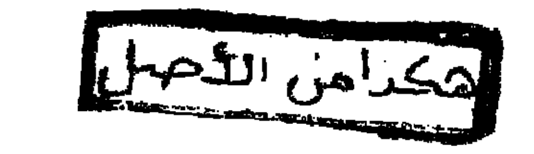
Le candidat retenu aura l'expérience de ces différentes techniques.

Contrat de 6 mois.

Avantages sociaux, 13e mois, horaire mobile, restaurant d'entreprise.

Envoyer CV et photo, sous réf. 11207, à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



FINANCES - GESTION - COMPTABILITE

CHEF DE SERVICE

Nous sommes un très puissant groupe de Sociétés, spécialisé dans la distribution d'engins de travaux publics de renommée mondiale.
Conscients que notre développement est lié à celui des hommes, nous mettons tout en œuvre pour les préparer à l'exercice des responsabilités qu'ils doivent assumer.
Dans cette optique, après une période d'intégration, le candidat retenu se verra confier des missions d'audit interne et d'assistance de gestion.
Dans un second temps, il prendra en charge la responsabilité totale sur les plans administratifs et financiers d'un de nos centres de profit en France.
Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, diplômé d'une grande école.
Sa première expérience, plutôt en tant que généraliste, a été acquise en industrie ou en conseil.
Une bonne pratique de l'Anglais ainsi qu'une mobilité personnelle sont nécessaires.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire, sous référence M 10418 A, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

CHEF DU SERVICE MARKETING

Cette Société, filiale française d'un important groupe international, est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits en laine de roche volcanique destinés à l'isolation thermique, acoustique, coupe feu ...
Son développement rapide la conduit à créer un service marketing, études et statistiques.
Rattaché directement à la direction commerciale, le titulaire du poste anime un service qui est chargé de l'ensemble des études en terme de tableaux de bord, statistiques commerciales, marché, concurrence, créneaux de distribution ..., publicité, promotion ...
En position fonctionnelle, mais avec un état d'esprit pragmatique et opérationnel, ce service participe pleinement à l'élaboration et à l'application de la stratégie et de la politique commerciale de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer un homme (30 ans minimum) de formation supérieure commerciale économique ou technique, justifiant d'une expérience significative acquise dans le domaine du second œuvre bâtiment. Imaginatif et réaliste, il est capable de positionner l'entreprise sur son marché et de la faire évoluer.
Les perspectives du Groupe, son développement en France, la jeunesse de ses équipes et les conditions offertes, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 6384 H,

egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

RESPONSABLE JURIDIQUE

Un des premiers groupes français de travaux publics et de bâtiment, en pleine expansion, crée un poste de Responsable Juridique.
Ce responsable anime et organise le service juridique central, qui comprend une douzaine de personnes et qui est divisé en quatre sections : fiscalité, droit des sociétés, assurances et contentieux. Il est en liaison permanente avec les directions opérationnelles, s'assure du respect des procédures et conduit toutes les actions de formation susceptibles d'améliorer l'application des règles du droit.
Nous souhaitons rencontrer un juriste de 35 ans minimum ayant une expérience confirmée d'animation d'un service dans une entreprise.
Le poste est à pourvoir à Paris 8e.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 177 J, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

INDUSTRIE A FEU CONTINU

JEUNE RESPONSABLE DE PRODUCTION

Après avoir fabriqué en continu et de façon très automatisée des produits de grande consommation (400 références), nous devons les convoyer, les contrôler, les manutentionner, les stocker, les emballer. C'est un des deux secteurs vitaux de l'usine.

L'ingénieur, Responsable de ce secteur, doit animer des hommes (300), étudier et faire réaliser des moyens techniques, gérer ses coûts et fournir un service impeccable aux commerciaux. Il assure des liaisons avec le marketing international.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé dont la première expérience (3/5 ans), acquise en fabrication, lui a permis d'être confronté aux problèmes techniques, économiques et humains, liés à la production, à la manutention et au stockage de produits.

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, le nombre de nos usines en France et à l'étranger permet d'offrir aux ingénieurs ayant tenu avec succès des postes opérationnels, des possibilités de carrière nombreuses.

Localisation du poste : ville universitaire de la région parisienne.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4314 L, à

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris - 359.13.82

média-system

SERVICES INFORMATIQUES

INGENIEURS D'AFFAIRES

Créée il y a 10 ans, cette société fournit de l'énergie informatique sous tous systèmes IBM : DOS, OS, VM ... en guichet, RJE, temps partagé ...

Son développement la conduit à rechercher deux nouveaux collaborateurs qui, au sein de la direction commerciale, seront chargés d'une part de suivre, de gérer et de développer les contrats en cours et, d'autre part, de négocier et de démarrer de nouveaux comptes auprès d'une clientèle potentielle. Ils sont capables de conclure au plus haut niveau, tout en assurant l'interface entre les services techniques et la clientèle.

Nous souhaitons rencontrer deux jeunes personnalités de formation supérieure, possédant soit une expérience technique, soit une expérience commerciale réussie, acquise dans la vente de conseil, de services ou de matériel informatique. Dans les deux cas, ils possèdent des qualités de contact, une ambition et un tempérament qui justifieront la formation complémentaire technique ou commerciale que nous sommes en mesure de leur apporter.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV et photo sous référence M 6294 H, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

JEUNE ORGANISATEUR

Cette Société, filiale d'un important groupe français, est l'un des leaders dans le domaine de la gestion et de l'exploitation d'installations de chauffage. Elle emploie environ 2.500 personnes à travers plus de 20 agences ou filiales réparties sur tout le territoire.
Sous l'autorité directe du chef de service, *ce jeune collaborateur participe à l'analyse* fonctionnelle d'importants projets débouchant sur une gestion informatique décentralisée.
Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement commercial supérieur, que des stages ont sensibilisé aux actions d'organisation.
De courts déplacements sur toute la France sont à *prévoir*.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et prétentions sous référence M 1285 J, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Groupe Sofresid région Parisienne recherche

Ingénieurs débutants grande école

Mines, Centrale ou équivalent

après formation, ces ingénieurs seront chargés de la gestion (coûts et délais) de grands projets industriels.
Ces postes qui impliquent des déplacements de longue durée à l'étranger, nécessitent une connaissance indispensable de l'Anglais écrit et parlé.

Les dossiers de candidature (C.V., photo et prétentions) s.réf 5345, seront traités confidentiellement par B. Mazières
sofresid 59, rue de la République - 93108 Montreuil Cédex.

conseil en immobilier d'entreprises
C.A. 2.500.000 recherche

son directeur

Le candidat devra avoir une expérience confirmée d'animation d'une équipe et de la négociation immobilière.
Adress. sous pli confidentiel, C.V. et photo, en précisant réf. 567 à :
ETRAVE, 38, av. Doumesnil, 75012 PARIS
qui transmettra.
Discrétion assurée

Vous êtes: ingénieur débutant

de haut niveau, vous parlez Anglais, vous êtes attiré par la réalisation de grands projets industriels. Notre société réunie 400 Ingénieurs *et cadres qui concourent à l'étude et à la réalisation de projets très* divers (pétrole et industrie lourde).

Nous sommes à même de compléter votre formation et de vous confier au sein d'une équipe de management l'élaboration et le contrôle des tableaux de bord de projets.

Adresser votre C.V., photo, prétention sous référence 6200 à :
S.C.S.Jonction, 9, rue des Halles 75001 Paris qui transmettra.

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
LEADER SUR LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

RECHERCHE

DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX

PARIS 100.000/150.000

Pour assurer, en France et à l'étranger, le développement de leurs divisions respectives, *le responsable de la division « Système » et celui de la division « Terminaux »* recherchent leurs adjoints directs.

Les candidats retenus se verront confier des responsabilités techniques et commerciales étendues auprès des grandes entreprises privées et des administrations.

Ils assureront la prospection de nouveaux clients et, en étroite collaboration avec les services techniques, établiront les propositions techniques et commerciales et suivront *jusqu'à leur conclusion* la réalisation des affaires.

De formation Grande Ecole (X, Mines, E.S.E., Télécom...), les candidats auront une expérience technique d'au moins deux ans, et devront avoir le désir d'évoluer vers des fonctions commerciales. Ils parleront obligatoirement l'anglais et, si possible, l'espagnol.

Pour le service Système (réf. 166), de très bonnes connaissances en électronique ainsi qu'en informatique (architecture des systèmes) et en micro-informatique sont nécessaires.

Pour le service Terminaux (réf. 167), de très bonnes connaissances en électronique sont requises.

Ecrire en précisant la référence à :
A.L. CONSEIL - 24, rue Murillo, 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recrute

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT

Ayant une expérience solide dans le domaine des pompes à chaleur, des échanges thermiques (technologie, études, réalisations) ou capables de monter des opérations «économies d'énergie» en clientèle industrielle.

Envoyer C.V. détaillé photo et prétentions s/réf. 76595 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ICL

L'INFORMATIQUE DANS TOUTES SES DIMENSIONS.

Filiale française du premier constructeur européen d'ordinateurs (34.000 personnes dans le groupe), nous recherchons un

responsable d'applications

Agé de 30 ans minimum, ce collaborateur du Département Organisation et Traitement de l'Information devra implanter des applications informatiques satisfaisant aux besoins des services utilisateurs d'ICL.

Une parfaite connaissance des techniques d'analyse et de programmation ainsi qu'une expérience de conduite de projets sont exigées.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Les candidatures, lettre manuscrite et CV, seront envoyées, sous référence 8015, à ICL France, Division des Ressources Humaines, 16 Cours Albert 1er, 75008 Paris.

ICL

média-system

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
SPÉCIALISÉ EN
AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

CHEFS DE MISSION

niveau diplôme d'expertise comptable, quatre ans de pratique en cabinet. Expérience de senior en Cabinet international appréciée.
Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous nº 10.743 PUBLICITÉ MEESTERS, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

YREL
ELECTRONIQUE & INFORMATIQUE

recherche pour sa Division Informatique
COMPUTERAUTOMATION

informaticien (ne)

pour assurer des cours de logiciel mini-ordinateurs.
EXPERIENCE : programmation temps réel, goût des contacts humains, connaissance des langages FORTRAN/BASIC/PASCAL, bonne pratique de l'Anglais.

techniciens de maintenance

pour maintenance en clientèle sur systèmes.
EXPERIENCE : 2 à 3 ans minimum d'intervention sur site sur systèmes ordinateur plus périphériques.

techniciens (nes) de laboratoire

pour réparation de cartes ordinateurs (unités centrales et coupleurs).
EXPERIENCE : 2 à 3 ans chez un constructeur, connaissance "FIRMWARE", Anglais courant souhaité.

NOUS OFFRONS : Un travail diversifié sur des produits de haute technicité. Une formation. Un travail en équipe. Des revenus motivants pour candidats de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions à :
YREL — Z.I. de BUC — B.P. 40 — 78530 BUC

Le Département ORGANISATION
d'une Compagnie d'ASSURANCES
de premier plan recherche pour PARIS

2 CHARGES D'ETUDES

Pour ces postes aux larges perspectives d'évolution, nous souhaitons rencontrer de JEUNES DIPLOMES (ingénieur, école de commerce ou 3ème cycle universitaire) ayant un excellent contact et une forte motivation.

Après formation, il leur sera confié des missions d'études et de conseil (analyse - diagnostic - proposition de solutions - négociation - application) en organisation informatique et administrative.

Nous vous remercions d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions et si possible no de téléphone sous no 76121 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

5 plants in the area you are the controller

- *Ces cinq* usines font partie d'une des régions extérieures à l'Amérique du Nord. Le Siège de la région est à Paris Ouest.
- Chaque usine a une cellule comptabilité gestion.
- L'informatisation est sophistiquée, puissante et simple.
- Votre rôle comporte également des aspects administratifs, juridiques et fiscaux (effectif 4 pers.).
- Votre expérience initiale (par exemple d'audit) a déjà été complétée par la pratique, peut-être comme adjoint, d'un poste similaire en entreprise.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous référence 97.13 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Notre Société d'

ENGINEERING

exerce dans le monde entier, en installant des usines de pétrochimie, sidérurgie-métallurgie, papier, ciment...

La programmation de nos activités d'Etudes Générales nous permet de proposer des carrières intéressantes à des ingénieurs disposant de quelques années d'expérience dans l'une des spécialités suivantes :

1°/PROCESS

Il s'agit d'un poste de responsabilité incluant la coordination des unités.

Expérience appréciée : process pétrole-chimie, mise en route ou exploitation d'usines pétro-chimiques.

2°/ UTILITES

Il s'agit d'un poste de haut niveau, impliquant autorité sur une équipe expérimentée.

Le traitement de l'eau est un des domaines les plus fréquemment abordés.

Les postes sont largement évolutifs au sein d'une Société et d'un Groupe de premier plan. La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

LES POSTES SONT BASES A PARIS MAIS IMPLIQUENT DES DEPLACEMENTS DE COURTE DUREE. LA PARTICIPATION A LA NEGOCIATION DES CONTRATS DOIT ETRE ENVISAGEE.

Nous vous proposons d'adresser votre C.V. sous réf. 76713 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Nous vous garantissons une totale discrétion.

CERGY-PONTOISE — INDUSTRIE ELECTRONIQUE

Une société américaine en très forte expansion, leader mondial sur son marché (C.A. France 200 MF, progression de 40% au cours du dernier exercice), recherche pour son siège social français un

cadre comptable de haut niveau

pour créer le poste de

cost accounting supervisor

Le titulaire dirigera une équipe de 2 personnes et aura les responsabilités suivantes :
- détermination des prix de revient par secteur d'activité et ligne de produit,
- contrôle des coûts standards et analyse des écarts,
- détermination et analyse des variances de production,
- comptabilisation des stocks,
- mise en place de procédures.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, pouvant justifier d'une expérience similaire de deux ans minimum réalisée de préférence dans une société anglo-saxonne ou un cabinet d'audit.

Compte tenu des résultats et de l'expansion de la société, les possibilités de développement de carrière, tant en France qu'à l'étranger, seront très importantes pour une personne capable de communiquer à tous les niveaux de direction.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 240 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system

Une Importante Société de
TRANSFORMATION DES METAUX
(C.A. 250 MF) située en proche Banlieue Sud, recherche un

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

pour son activité FOURNITURES INDUSTRIELLES.

Ce département fabrique et commercialise des produits destinés à l'équipement industriel (chemins de câbles, sols industriels, panneaux acoustiques, etc. . .).
Rattaché au Président Directeur Général, le Directeur aura la responsabilité complète de la gestion, de la rentabilité et du développement du Département, tant sur le plan production que sur le plan marketing et commercial.
Les candidats devront avoir une formation d'ingénieur (type A.M.) et une dizaine d'années d'expérience dans un domaine homologue de préférence.
La rémunération sera attrayante pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions sous la référence TM/11 à :
COGEPLAN SELECTION
185, rue de Bercy - 75012 PARIS,
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

COGEPLAN

Très importante société de Services recrute un

cadre administratif et comptable

Responsable du contrôle de gestion de ses unités de restauration. Il sera chargé du contrôle des procédures administratives et comptables, de l'analyse des résultats et de l'amélioration des méthodes de gestion.

Ces responsabilités pourront à terme s'étendre à d'autres secteurs de l'entreprise.

Agé d'au moins 30 ans et de formation supérieure, il devra justifier d'une première expérience similaire en entreprise de restauration, centre de vacances...

Candidatures et CV sont à adresser, sous la réf. 50.041 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Important Groupe Multinational
INDUSTRIE MECANIQUE
recherche

CHEF de SERVICE d'ACHATS

- Il aura la responsabilité des achats de produits représentant un chiffre d'affaires d'environ 250 millions francs.
- Le candidat que nous recherchons âgé de 35 ans minimum aura une experience de 7 années environ dans la fonction achat et connaitra les problèmes liés à la production de grandes séries de mécanique générale mais également en outillage.
- Il devra faire preuve de grandes qualités de négociations et d'un dynamisme réel.
- Nous souhaitons une formation d'ingénieur ou equivalente, la maitrise de l'anglais étant très appréciée.
- Nous offrons une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution et de développement au candidat qui sera retenu pour s'intégrer dans notre équipe.
- Lieu de travail proche banlieue parisienne.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à No 76.076 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---



pour étoffer notre
ÉQUIPE SYSTÈME

nous recherchons

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

expérimenté en DOS/VSE

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

expérimenté en techniques
DB/DC (MVS, DL1/1, CICS)

De formation supérieure, option informatique, les candidats devront posséder une réelle expérience et pratiquer l'Anglais.

Ecrire avec C.V. et photo (retournée) sous référence 52 a :
KODAK-PATHÉ
Service du Personnel
26, rue Villiot - 75012 PARIS

bleu



recherche

pour sa Division grande diffusion, un de ses principaux responsables :

- études supérieures complétées par une formation à la gestion,
- 5 à 6 ans d'expérience minimum,
- bonne connaissance de l'informatique, apte à établir et analyser des cahiers des charges et capable de faire des estimations de coûts matériel et logiciel en PME - PMI,
- bons contacts humains et solide culture générale en gestion pour assurer les relations avec des responsables d'entreprises et les Commerciaux de la Société,
- connaissance des problèmes organisationnels,
- aura à constituer son équipe dans le cadre d'une activité de consulting informatique et d'implantation de produits matériel et logiciel de grande diffusion.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à ANSWARE, 135 Rue de la Pompe, 75116 PARIS sous référence DOP/01.

THOMSON-CSF
INFORMATIQUE

IMPORTANT GROUPE
CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour la BANLIEUE PARISIENNE un

adjoint au chef du personnel d'usine

Capable d'assurer les liaisons avec les unités de production (fabrication, contrôle qualité, montage...) au plan de la gestion prévisionnelle du personnel, de la prise en charge des relations sociales avec les représentants du personnel, (participe aux réunions DP - CE), de la mise en œuvre des objectifs de la politique sociale définie au niveau du groupe.

Si vous avez déjà une expérience d'une dizaine d'années dans un poste analogue en secteur industriel de la métallurgie, si vous êtes un homme de terrain, passionné par la vie d'une usine en plein développement, adressez lettre, C.V. et photo avec mention de la rémunération actuelle sous le No 76.162 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour l'une de ses agences parisiennes

UN CADRE COMMERCIAL

Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante ;
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance des *marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles-titres.*
Adressez c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6415 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain Champs

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

UN EXPERT-COMPTABLE ou MÉMORIALISTE

Ayant plusieurs années d'expérience de cabinet pour seconder (dans un premier temps) le responsable du secteur agro-alimentaire.

Le poste exigera de fréquents déplacements en France.

Ecrire sous référence 100 à M. J. ADRIAN,
31, rue du Colisée, 75008 Paris.





Département VENTES VOITURES
recherche

PLUSIEURS CHEFS DE DISTRICT

Rôle :
- Animer l'action des concessionnaires sur les plans :

COMMERCIAL-ADMINISTRATIF GESTION

Ces postes conviendraient à des candidats :
- diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce,
- justifiant d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction commerciale, connaissances du marché de l'automobile souhaitées,
- ayant le goût des contacts humains et le sens des responsabilités,
- acceptant une grande mobilité en France.

Anglais exigé.
Statut CADRE - Voiture de société fournie.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions au :
Service du Personnel Y.M.
5, boulevard Galliéni
92231 GENNEVILLIERS

- Vous êtes Ingénieur formé dans une Ecole à l'Informatique industrielle.
- Vous avez au moins 1 an d'expérience de l'assembleur sur micro-processeur (Z 80, 8080, 6800,...).
- Vous avez le sens de la méthode et de réelles capacités de communication.

sema informatique

vous propose

de participer à la conception et à la réalisation d'importants systèmes temps réel (contrôle de processus, télécommunications, simulation).

Adresser votre C.V. et photo avec une courte lettre manuscrite sous réf. 10271 / M à J. Hajage, Sema - Sélection : 92126 MONTROUGE Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

(MEMBRE DE SYNTEC)

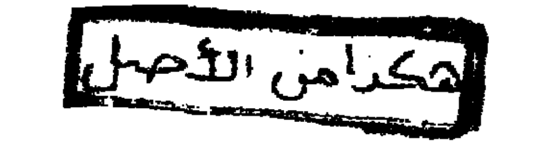
BANQUE en forte expansion
(PARIS 8ème)
Filiale d'un grand Groupe Industriel
recherche

UN REDACTEUR

CREDITS IMMOBILIERS
ACQUEREURS

Agé de 25 ans minimum.
Expérience minimum 5 ans dans services crédits immobiliers.
Diplôme BP BANQUE

Adresser candidature s/réf. 9252 à
VALENS CONSEIL
B.P. 359 75064 Paris cédex 02



Important distributeur parisien papiers impression écriture
recherche

2 ATTACHÉS CIAUX CONFIRMÉS

pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années auprès d'une clientèle d'imprimeurs.

Postes à pourvoir :
- Région Parisienne.
- Région Parisienne + départements 51. 10. 02.

Fixe + intéressement + frais déplacement.

Adresser lettre et C.V. sous réf. 4568 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES - O.T.

La filiale française d'un groupe international, leader en son domaine, dans le cadre de son expansion, recherche son

Chef du secteur industrie

(chauffage et climatisation)

PARIS-NORD — 150 000 +

Rattaché au chef de la succursale concernée, il sera chargé de poursuivre le développement de l'activité industrie en plein essor, d'établir des contacts de haut niveau dans le cadre des **économies d'énergie** et de réaliser des projets d'installations faisant appel aux techniques de pointe.
Il sera responsable d'une équipe d'ingénieurs - chargés d'affaires, actuellement en place, ainsi que de la gestion d'un centre de profit.
Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé, E.C.P., A.M. ou équivalent, spécialiste en génie climatique, justifiant de plusieurs années d'expérience dans ce type d'activité, tant aux plans commercial, conception et élaboration des projets que du suivi des affaires conclues.
Réf. 6140/M

Technicien responsable du service maintenance

ORLEANS — 90 000 F

Dépendant du chef de cette succursale, il sera chargé d'en développer l'activité « Maintenance », en secteurs *industriel et privé* dans les *domaines* du chauffage, de la climatisation, plomberie et électricité.
Responsable d'une équipe d'agents techniques et ouvriers en place et dans le cadre d'objectifs annuels définis, il aura à concevoir et à proposer les moyens nécessaires au développement et à en contrôler l'application.
Ce poste conviendrait, de préférence, à un technicien en chauffage et climatisation, capable d'animer, de coordonner et de contrôler l'équipe actuelle et de prendre en charge le programme de développement prévu.
A terme et selon sa réussite, des possibilités d'évolution de carrière sont envisageables au sein de l'entreprise.
Réf. 6141/M

sélé CEGOS Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92515 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Membre de SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE PETROCHIMIQUE
recherche
pour chantier U.R.S.S.

INGENIEUR de sécurité

durée prévue 1 an
Adresser C.V. et prétentions à :
SPEICHIM/HSH
104, rue Edouard Vaillant
93140 BONDY

Filiale d'un important groupe français ayant développé des techniques nouvelles de suralimentation des moteurs Diesel
recherche
pour en lancer l'exploitation industrielle dans sa nouvelle implantation de
TRAPPES-ÉLANCOURT

DIRECTEUR TECHNIQUE

40 ans environ, Ingénieur A.M. ou équivalent.
SENS DE L'ORGANISATION
AUTORITÉ NATURELLE
- Pour animer équipe *peu nombreuse au départ* (20 personnes) de technicité élevée.
- Rattaché Direction générale.
- Chargé de diriger :
  - Bureau d'études.
  - Atelier de mise au point.
  - Bancs d'essais.
  - Et fabrication petite série largement sous-traitée.

PROJETEURS P 2

EXPÉRIENCE DIESEL

Envoyer curriculum vitae, lettre et photo à
HYPERBAR DIESEL
57, rue de Villiers, 92200 NEUILLY.

CAP SOGETI SYSTEMES
développant ses activités en :
TELEMATIQUE
(VIDEOTEX, TELETEX, cartes à mémoires, etc...)
BUREAUTIQUE
(conception de systèmes, bureau du futur, etc...)
recherche

CONSULTANTS et INGENIEURS INFORMATICIENS

CONFIRMES
spécialistes Télécommunications et Réseaux

Ecrivez ou téléphonez en rappelant la réf. GU 80 à Mme C. JACQUEMINET
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Bd du Montparnasse 75682 PARIS cédex 14.
Tél. : 320.13.81.

Développer une organisation professionnelle

Plusieurs centaines d'entreprises du Nord, très diverses par la taille et le secteur d'activité, trouvent dans notre organisation patronale une représentativité qui *leur est précieuse. Elles utilisent largement les services* que nous mettons à leur disposition : formation, information économique et sociale, etc. Représentativité et services que nous voulons encore améliorer en accroissant le nombre de nos adhérents.

C'est la mission que nous confierons d'abord à notre Secrétaire Général ; à lui de convaincre le millier d'entreprises encore «hors les murs» de nous rejoindre. A lui, ensuite, de les intégrer dans notre organisation et de les faire bénéficier au maximum du soutien que nous pouvons leur apporter.

Peu importe que votre encore jeune carrière se soit déroulée jusqu'ici en entreprise ou en organisation professionnelle. Pour nous, l'essentiel c'est d'abord votre adhésion sans réserve à notre conception de l'entreprise et à nos objectifs. Votre formation supérieure (Sciences Po, Droit, ESC...) et une expérience minimale de cinq ans vous mettront à l'aise pour faire avancer les problèmes qui préoccupent nos adhérents. Votre réussite dans ce poste en création devrait déboucher sur un élargissement progressif de vos attributions. Les consultants de Sirca nous assistent dans ce recrutement. Faites-leur connaître sous référence 802 482 M que ce poste à Lille vous intéresse, en leur précisant vos prétentions et votre délai de disponibilité. Soyez assuré de leur discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

BOULOGNE BILLANCOURT
filiale d'un puissant groupe multinational
recherche

CHEF DU SERVICE FORMATION

pour ses 5 établissements - 1700 personnes

En étroite collaboration avec la direction du personnel à laquelle le service est rattaché :
- il centralise et analyse les besoins de formation ;
- il conseille les chefs d'établissement ;
- *il établit les programmes* ;
- il organise les formations et évalue leurs résultats ;
- il gère les budgets de la formation.

POSTE EVOLUTIF
ne pouvant convenir qu'à un diplômé de l'enseignement supérieur, ayant déjà une première expérience de la formation dans une entreprise industrielle, par exemple en qualité d'adjoint. Anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sur une base annuelle à
N. 476 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

directeur des études

HF

UNE SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PAR SONDAGE, en croissance rapide, intervenant prioritairement dans le domaine des ÉTUDES MÉDIA, PUBLICITAIRES et D'IMAGE, recherche un spécialiste des études de marché de talent.

Responsable de la qualité technique des études, il sera chargé d'introduire et contrôler des techniques nouvelles en matière de recueil et de traitement de données.

Il contribuera aussi à l'élaboration et à la commercialisation d'études totalement inédites correspondant aux attentes actuelles des plus importants annonceurs de produits de grande consommation.

Ce poste conviendrait à HEC, MAITRISE D'INFORMATIQUE, MATHÉMATIQUES ou équivalent, maîtrisant parfaitement toutes les techniques d'études par sondage – pour les avoir expérimentées dans une société prestataire de services (société d'études ou agence de publicité) –, curieux de démarches nouvelles et très motivé à conduire personnellement un travail de réflexion méthodologique.

Les dossiers de candidatures (C.V. et rémunération souhaitée) sous réf. 8047 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

DIRECTION COMMERCIALE DES LABORATOIRES
BIOSEDRA
recherche

CADRE MARKETING

débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience
ISA - ESSEC - Sup de Co
licence Sciences Eco

En liaison étroite avec les Chefs de produits. Médecins ou Techniciens et les différents services concernés y compris la Recherche : il sera chargé d'étudier les marchés des produits de la maison et d'en tirer les enseignements lui permettant de participer à la détermination de la stratégie et de la communication en découlant.
Une formation complémentaire (chimie - pharmacie) ou une expérience pharmaceutique professionnelle, sans être *indispensable, serait appréciée.*

Poste à pourvoir à **MALAKOFF.**

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 5237 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

---

directeur d'exploitation

D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE

Le centre est équipé de deux ordinateurs IBM, de nombreux périphériques et d'un important réseau télé-traitement, système DOS/VSE, CICS ; l'ensemble fonctionne en 3 × 8 avec un effectif total de 90 personnes en moyenne (y compris la saisie).

Pour assumer cette direction, il faut avoir de solides connaissances techniques, *une réelle expérience de la direction des hommes* et *le sens* des relations humaines.

La préférence sera donnée aux candidats réunissant des qualités :
● de bon sens ● d'intelligence du contact ● d'organisation matérielle du travail ● de précision dans la tenue du planning...

Situation stable et d'avenir. Rémunération en rapport.

Lieu de travail proche banlieue Sud-Est de Paris.

Adress. C.V. détaillé à M. DUMONT, 114, rue La Boétie - 75008 Paris. Discrétion totale garantie.

CONSEIL FINANCIER et ÉCONOMIQUE

A la présidence de la République recherché par important cabinet de conseil international

POSTE DE HAUT NIVEAU

Nécessitant l'expérience des milieux dirigeants africains et des organisations internationales d'aide au développement

Formation souhaitée

X OU ÉQUIVALENT

- Age minimum 35 ans.
- Résidence : une capitale africaine.
- Avantages liés à la situation d'expatrié.
- Anglais nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous n° T 023.129 à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GRAND GROUPE INDUSTRIEL TRAVAILLANT DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
recherche

CADRE CONFIRME

pour participer au développement de son département
PLANIFICATION STRATEGIQUE ET ETUDES ECONOMIQUES

L'utilisation des méthodes les plus modernes, telles que : élaboration des scénarios, informatique de décision, etc..., est une des caractéristiques de ce poste.

Formation supérieure. Expérience *industrielle d'environ* 10 années.

Qualités requises : «réalisme» et créativité, anglais parlé souhaité.

Grandes possibilités d'évolution de carrière à des postes opérationnels ou fonctionnels dans le cadre du groupe.

Merci d'adresser lettre, C.V. avec photo et rémunération actuelle à CONTESSE PUBLICITE - sous référence No 76161 - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

NIVEA S.A., filiale française du groupe international B.D.F.
recherche pour renforcer ses services financiers un

JEUNE CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

diplômé d'une école supérieure de commerce (option contrôle de gestion) ou équivalent, il sera chargé :
- de la préparation des budgets, du contrôle mensuel, de l'analyse des résultats ;
- de la mise en place d'une nouvelle comptabilité analytique ;
- du suivi des systèmes et procédures budgétaires et analytiques.

Une première année d'expérience dans une direction *financière serait un atout supplémentaire.*
Lieu de travail : 35 km sud de Paris.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
NIVEA S.A.
Boîte postale n° 20
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Honeywell Industrie
Chef de projet (Instrumentation Industrielle)

Le développement de cette Division nécessite la mise en place d'un Chef de Projet. Nos matériels de régulation de procédés industriels, de technologie avancée, sont vendus aussi bien aux raffineries, qu'aux industries du pétrole, de la chimie, du papier et du verre.

Le Chef de Projet, avec son équipe d'Ingénieurs d'Affaires et de Techniciens, prend en charge à partir de la commande la réalisation du projet : mise en forme de la configuration optimale, bon déroulement des opérations, respect des engagements, contrôle des coûts...

Ce poste peut être confié de préférence à un Ingénieur (AM, Sup Elec...) possédant une expérience confirmée soit chez un installateur soit comme Ingénieur d'Affaires dans l'Ingénierie ou dans l'industrie..., dans tous les cas c'est un spécialiste de l'instrumentation industrielle avec mise en œuvre de calculateurs.

Il est souhaité de bonnes notions d'anglais, ainsi que de gestion.
Lieu de travail : BOIS D'ARCY (78)

SEFOP remercie tous les candidats intéressés de bien vouloir lui envoyer leur CV sous référence CP 1080 M et garantit la plus totale discrétion.



SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC



Contrôleur de gestion
Service financier

Cette Société agit comme Service de financement et factoring de vente à crédit d'un groupe international premier mondial sur son marché.

Le Contrôleur de Gestion dépend directement du Président Directeur Général. Il a pour mission d'assurer la gestion interne rigoureuse et efficace des actifs. De plus, il réalise et transmet régulièrement les documents financiers nécessaires au groupe (U.S.A.). Ses moyens : une équipe de 7 personnes qu'il anime, gère et contrôle.

Ce poste peut convenir à un candidat de bonne formation (ESC, DECS...) bénéficiant d'une expérience vécue en Cabinet d'Audit, et/ou en entreprise multinationale. Il est bien au fait de la gestion informatisée et du «Reporting» anglo-saxon. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.

La rémunération est de l'ordre de 150 000 F/an.
Poste à pourvoir à PARIS.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur CV sous référance CG 1081 M.



SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



RENE GARRAUD paris

produits de beauté - parfums

Responsable ventes export

base PARIS

Rattaché au Président Directeur Général pour

Augmenter les ventes à l'exportation.

Etudier le développement des produits en fonction des marchés.

Structurer, animer, contrôler les réseaux de vente.

Expérience des circuits de distribution cosmétiques - parfums à l'exportation exigée.

Parfaite maîtrise de l'anglais.

Espagnol ou allemand très appréciés.

Excellente présentation.

Homme de terrain, efficace, très disponible pour voyager.

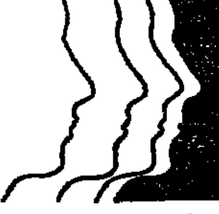
Poste évolutif en fonction des compétences et expérience du candidat.

Rémunération motivante.

Ecrire avec C.V. détaillé, téléphone privé sous référence 19822 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN



Directeur Export

Un très important groupe d'édition recherche un homme capable de développer son chiffre d'affaires à l'étranger.

Il aura pour mission de concevoir une politique commerciale adaptée à chacun des marchés, de définir les objectifs, d'animer une équipe de représentants, d'assurer personnellement certaines négociations.

Son activité s'étendra sur l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient. Il consacrera environ 30 % de son temps aux voyages.

Le candidat joint à une formation Grande Ecole de Commerce environ 5 ans de pratique à une responsabilité commerciale dans l'exportation.

La connaissance du milieu de l'édition constituera un atout.

Il est indispensable d'avoir une excellente maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1118 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département **« Recherche de dirigeants ».**

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES
offre à des

Jeunes diplomés(ées)
HEC-ESSEC-IEP

ou équivalent
dégagés des obligations militaires
la possibilité de débuter leur carrière dans son

inspection

Après une première période de formation, ils auront pour mission de porter un diagnostic sur les divers aspects de la gestion d'établissements du Groupe : sécurité, rentabilité, développement, perspectives.

Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ trois/quatre mois chacun (deux ou trois par an) alternant avec des séjours plus brefs à Paris.

Ces fonctions, qui nécessitent une forte personnalité caractérisée par de bonnes *facultés de synthèse*, le sens de la rigueur, l'aptitude à la négociation et à l'expression, peuvent conduire à terme à d'importantes responsabilités au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées du curriculum vitae détaillé avec photo et numéro de téléphone si possible, sont à adresser sous référence M2 à M. CASTETS
CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
131, avenue de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

rscg carrières

COFRAMI

Société de Services spécialisée en Mini et Micro-informatique

recrute

DEUX INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour concevoir et réaliser des logiciels de base ou d'applications pour des systèmes en temps réel.

- Formation Ecoles d'Ingénieurs ou Universitaires.
- 1 à 3 ans d'expérience.
- Travaux intéressants.
- Rémunérations motivantes.

Adr. votre C.V. à la Société COFRAMI, 27-29, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS - Tél. : (1) 341-08-80.

---

jeunes ingénieurs consultants
(X, Centrale, Arts et Métiers...)

Nous sommes une Société de Conseil en production,
FILIALE FRANÇAISE :

- d'un groupe international leader dans ce domaine,
- et d'un des principaux groupes français d'ingénierie informatique.

Nos clients sont d'importants groupes industriels répartis dans toute la France. Nos interventions en vue d'améliorer leur productivité s'appuient sur des techniques modernes et des produits originaux développés par MAYNARD.

Nous recherchons des hommes compétents et ouverts, capables d'apporter la dynamique souhaitée à ces transferts de techniques.

Notre développement permet à de véritables professionnels de trouver au sein de notre Groupe de sérieuses perspectives personnelles.

Nous demandons plusieurs années d'expérience dans un service Méthode ou Fabrication. Anglais indispensable. Expérience de consultant appréciée. Les missions impliquent des déplacements fréquents mais de courte durée.

Envoyer C.V. à MAYNARD CONSEIL,
30, quai De Dion Bouton, 92806 PUTEAUX.

Maynard Conseil

Emplois et Carrières

SMITHKLINE

Groupe mondial
18000 personnes - 50 filiales
5,5 milliards de Francs de C.A.
représenté par les Laboratoires
GREMY-LONGUET et SMITH KLINE & FRENCH

engage un nouveau

CONTROLEUR BUDGETAIRE ADJOINT

POSTE :
Intégré à une équipe de 5 personnes au Siège Social à PUTEAUX, le candidat retenu sera responsable de :

- L'élaboration des budgets et plans à long terme d'un secteur d'activité
- L'analyse mensuelle des résultats (commentaires, tableau de bord)
- Certaines études financières.

PROFIL :
Jeune diplômé (e) des grandes écoles de commerce.
Expérience souhaitée.
Connaissances informatiques et anglais indispensables.

La progression continue du Groupe autorise des perspectives d'évolution en fonction de la réussite dans le poste.

Nombreux avantages sociaux : 13ème mois - 5 semaines de congés (hiver - été).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - sous réf. AR - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez une expérience de 3 à 4 ans dans votre spécialité,

une grande Banque Privée
vous donne la possibilité de poursuivre votre carrière avec succès à Paris en tant que

EXPLOITANT CONFIRME
Clientèle d'entreprises

Le but que nous poursuivons, au-delà de la gestion quotidienne et du suivi des portefeuilles existants est bien sûr le développement de la clientèle.

En plus des connaissances techniques indispensables à votre activité, vous devrez faire preuve d'un certain sens et goût du risque, d'une capacité d'adaptation aux situations les plus diversifiées.

Vous serez autonome dans votre organisation de travail et donc... responsable de vos résultats.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions) sous réf. 6452 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

CHEF COMPTABLE

PARIS **F 130.000**

Société de services informatiques, time-sharing et software, filiale d'un important groupe américain, recherche son **CHEF COMPTABLE.**

La fonction consiste à assurer les aspects administratifs et les comptabilités de deux petites sociétés en plein développement, établir les déclarations légales, fiscales et sociales, les états mensuels anglo-saxons destinés au siège européen.

Ce poste conviendra à un (e) jeune candidat (e) pratiquant couramment l'anglais, DECS ou l'équivalent, ayant déjà acquis une solide expérience de la fonction au sein d'entreprises internationales de *préférence anglo-saxonnes.*

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.370-M à CLA RECRUTEMENT. 44, rue La Boétie 75008 Paris.



Importante société de services informatiques (600 personnes) recherche un(e)

JEUNE JURISTE

Le (la) candidat(e) devra être titulaire d'une maîtrise de droit et posséder une expérience d'au moins 2 ans en droit des affaires.
Évolution de carrière ouverte vers d'autres secteurs de l'entreprise.
Poste basé à Paris (rive gauche).

Adresser C.V. + photo, sous réf. 70218 LM, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Dans le cadre du développement de son service informatique

situé à 85 km de Paris (Seine-et-Marne)

Société industrielle
recherche

● UN CHEF DE PROJET

Plusieurs années d'expérience demandées et compétences en gestion de production des systèmes T.D.S. 64.

● UN ANALYSTE

Formation type I.U.T. informatique, même débutant. (connaissance du système T.D.S. 64 appréciée).

● UN PROGRAMMEUR

Formation A.F.P.A. ou I.U.T. informatique même débutant (maîtrise du système Cobol et C.I.I. 64 souhaitée).

Adresser C.V. à : Société B.B.G.R.
Direction des Relations Humaines
58, rue Beaubourg, 75003 PARIS.



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR D'APPLICATION
(BUREAU D'ÉTUDES)

- Pour études d'ensembles et sous-ensembles de petites mécaniques et tôleries fines destinés à l'électronique.
- Formation Arts et Métiers ou formation équivalente.
- Quelques années d'expérience en bureau d'études souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 75.999, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE, recherche

JEUNES ÉCONOMISTES

licence ou maîtrise en Sciences économiques
quelques années d'expérience
pour animation de groupes d'études économiques régionales et formation à la gestion d'entreprises.

- Aptitudes pédagogiques.
- Facilité de contacts.
- Travail en équipe.

Déplacements fréquents en province.

Adresser lettre manuscrite et C.V. + photo à : l'UNICEM, 3, rue Alfred-Roll, 75849 PARIS Cédex 17, à l'attention du Service du Personnel.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PARIS-12e
recherche
pour étude développement matériel électronique

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ
UN AGENT TECHNIQUE LABORATOIRE

Expérience circuits logiques, analogiques, T.B.F. nécessaire.

– Téléphoner pour rendez-vous : 343-05-32.

SOCIÉTÉ AGRO-ALIMENTAIRE
DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
FABRIQUANT ET COMMERCIALISANT
DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

recherche
pour renforcer sa **DIRECTION COMMERCIALE**

CHEF DE PRODUITS

(7 ans d'expérience minimum)
Formation : Ecole Supérieure de Commerce exigée.

Ce poste s'adresse à un candidat créatif, novateur, ayant la volonté de réussir, aimant la négociation et prenant en charge l'ensemble de la gamme des produits. Il implique d'étroites relations avec l'équipe de vente.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Est PARIS.

Adresser C.V. + photo + prétentions à n° 76.443 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VEPRO CONSEIL

recherche
pour son département

ÉTUDES DE MARCHÉ

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

- Collaborateur de premier plan, il prendra en charge la conception, réalisation et présentation des études.
- Une expérience confirmée, à la fois en études qualitatives et quantitatives, acquise en Cabinet d'Etudes est souhaitée.
- Il pourra évoluer dans une équipe de 35 collaborateurs et travailler sur de nouvelles méthodologies d'études.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à :

VEPRO CONSEIL
M. GREMONT
38, rue Boissière - 75116 PARIS.

INTERIM EUTELSAT

THE EUROPEAN SATELLITE TELECOMMUNICATIONS ORGANIZATION IN PARIS

is looking for a

satellite telecommunications test engineer

The Organization plays a major role in the development, introduction and management of a satellite communication system for Europe.

The successful applicant will have a sound knowledge of the test methods, procedures and equipment involved in conducting telecommunications measurements on satellites and in earth stations.

This will involve responsibility both for the activities of the Organization relating to on-ground and in-orbit acceptance of satellites from industry and for the definition and procurement of appropriate test facilities.

The place of work will be Paris.

Education and experience to a professional level is required, as well as fluency in spoken and written English.

A knowledge of French could be an advantage.

Please send full curriculum vitae, indicating relevant experience and the salary and conditions you would expect, to : Interim EUTELSAT Tour Maine-Montparnasse 33 Avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15.

IMPORTANTE ENTREPRISE PUBLIQUE

recherche pour sa FILIALE IMMOBILIERE

1 ASSISTANT DU DIRECTEUR

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Science Po, HEC, ESSEC, Sup de Co, études de droit ou de sciences éco).

- Ayant 2 ou 3 années d'expérience dans des postes de gestion d'entreprises et une certaine connaissance des problèmes de gestion immobilière.
- Ce cadre participera à l'ensemble des activités de la Société et devra avoir le sens de l'organisation.
- Perspectives ultérieures de carrière au sein de la direction financière de l'entreprise publique et plus généralement à l'intérieur *d'un grand groupe industriel.*

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à No 75.811 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMPAGNIE FRANÇAISE

membre d'un groupe international important

recherche

contrôleur de gestion

Notre préférence irait vers un homme d'au moins 30 ans, ambitieux, ayant une forte personnalité et de l'autorité.

Le candidat aura une solide expérience professionnelle acquise par une pratique d'au moins cinq ans au sein d'un groupe international et la possession d'un diplôme d'enseignement supérieur (École de Commerce, Expertise comptable, M.B.A.).

Pouvoir travailler en anglais est indispensable.

Le salaire, les avantages et les perspectives de développement de carrière seront très satisfaisants pour le candidat présentant le profil désiré.

Écrire c.v., prétentions + photo, nº 21.837 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS. *(qui transmettra)*

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système analystes analystes-programmeurs

expérimentés et débutants



pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12000 K chacun
UN 3033 - 8 000 K,
UN 370/168AP - 8000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

Envoyer CV + photo, sous réf. 10858, en précisant le poste choisi, à Gie, Service du Personnel, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

FILIALE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
RECHERCHE POUR POSTES BASÉS A PARIS

A - ING. TECHNICO-COMMERCIAL

- Formation scientifique.
- Connaissance électronique.
- Au fait de la simulation temps réel.
- Anglais courant.
- 3 a. de pratique de la vente technique.
- Voyage France et étranger 50 % du temps.

B - INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Capable de diriger une équipe de 3 à 5 techniciens-ingénieurs de service après-vente.
- Anglais courant.
- 3 à 5 ans de pratique du S.A.V. (maintenance et installation).
- Voyage France et étranger 30 % du temps.
- Grande responsabilité.
- *Capable de négocier contrats clientèle.*

C - A.T.P. ÉLECTRONICIEN (V 3)

- 2 à 3 ans de pratique du S.A.V. sur système analogique et/ou numérique.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Pour ces trois postes envoyer C.V. et prétentions sous nº 7.282, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



Branche d'activités médicales de THOMSON CSF

recherche

des TECHNICIENS ELECTRONICIENS

pour l'installation et la maintenance de ses scanographes (systèmes informatisés temps réel, utilisant des mini-ordinateurs et des processeurs spécialisés).

Formation DUT ou BTS et/ou une première expérience, de solides bases en électronique, et des connaissances en mécanique et en électrotechnique sont nécessaires.

Déplacements de courte durée en France et à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à CGR Service du Personnel B.P. no 3-93240 STAINS. Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

DIRECTION DES ACHATS

IMPORTANT FABRICANT D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES

recherche

COLLABORATEUR (TRICE)

- B.T.S. technique + bonnes connaissances d'anglais exigés.
- 5 ans d'expérience minimum dans secteur d'activité similaire.

Il lui sera confié, après formation complémentaire dans l'entreprise, un poste d'acheteur.

Adresser curriculum vitae, prétentions et références à Cie INDUSTRIELLE DE MÉCANISME (C. I. M.) 6, rue Barbès - B.P. 70 - 92302 LEVALLOIS-PERRET.

MICROSTAR

recherche

Analystes-Programmeurs

ayant au minimum deux ans d'expérience en informatique de gestion pour :

- développement de logiciels
- démarrage de systèmes en clientèle
- formation d'utilisateurs.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à MICROSTAR 87, avenue de l'Aérodrome 94310 ORLY



recherche

Pour son Bureau d'Etudes (Paris XIè)

INGENIEUR ELECTRICIEN

OU EQUIVALENT

pour concevoir et établir ses projets d'éclairage et apporter ses conseils et son assistance technique dans des affaires importantes.

Nous recherchons un ingénieur ayant acquis une expérience de 5 ans environ chez un Installateur ou un Prescripteur et capable d'évoluer vers un rôle d'encadrement. Il aura l'esprit d'équipe propre à un bureau d'études et le goût des contacts.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à MAZDA Service Recrutement 29, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.



recherche pour ses

CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT de la Région Parisienne (Argenteuil, Eragny, Pontoise)

- **INGENIEURS INFORMATICIENS**
- **INGENIEURS ELECTRONICIENS**
  Grandes Ecoles ou Formations Universitaires
  - Débutants ou quelques années d'expérience
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
  BTS - DUT ou niveau
  - pour travaux de logiciel de base en assembleur
  - pour études et mise au point de logiciel cde numérique en clientèle
- **AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS**
  BTS - DUT électronique ou niveau
  Débutants ou ayant quelques années d'expérience

Adresser C.V. manuscrit plus photo à Direction du Personnel et des Relations sociales 6, avenue d'Iéna - 75783 Paris Cédex 16

SAGEM

S.T.A.C.

(700 personnes)

recherche

en vue du renforcement de son service informatique

ANALYSTES

PL/1 DL/1 environnement DOS/VS VM/CMS, migration prévue vers MVS.

Une première expérience d'environ 3 ans est souhaitée.

Nombreux avantages sociaux.

5 x 8 x 14. Restaurant d'entreprise.

Horaire variable, etc.

Adresser CV et prétentions à S.T.A.C. Madame HORSON 2, rue du Pont-Neuf 75001 PARIS.



recherche

INGENIEUR FAISCEAU HERTZIEN

Il sera chargé de l'étude de systèmes en télécommunication hertzienne.

Dans un premier temps et pour une courte période, il devra participer à l'intégration d'équipements en cours de développement.

De formation ESNI ou ESE ou équivalent, il aura acquis plusieurs années d'expérience dans les domaines cités.

Lieu de travail : Région de MONTLHERY (Banlieue Sud)

Adresser C.V. et prétentions à CIT-ALCATEL Service Recrutement Cadres - 10bis, rue Louis Lormand - B.P. 22 78320 LE MESNIL ST DENIS

ASSISTANCE PUBLIQUE
HOPITAUX DE PARIS

recherche

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

(X, TELECOM, SUP. ELEC. OU EQUIVALENT)

Il sera chargé d'importantes responsabilités techniques dans le domaine des équipements médicaux (radiologie, ultra-sons, électronique médicale, laboratoires), définition achat et maintenance.

Anglais souhaité

Adresser curriculum vitae avec prétentions : ASSISTANCE PUBLIQUE, Direction des équipements, 3, avenue Victoria, 75004 Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

QUARTIER SAINT-LAZARE

recherche

ADJOINT A CHEF DE SERVICE

RESPONSABLE DE LA SOUSCRIPTION RESPONSABILITÉ CIVILE

ayant le goût des contacts commerciaux - formation juridique - Anglais lu et parlé nécessaires. Expérience professionnelle dans le secteur assurances serait appréciée.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo sous réf. 5333 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Succursale Française d'une **grande Banque Internationale**

recherche

cadre confirmé

POUR DÉVELOPPER LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL D'ASSURANCES

Il doit avoir au moins 4 à 5 ans d'expérience dans le secteur international d'une grande Compagnie d'Assurances.

Le candidat doit être diplômé d'études supérieures et avoir une parfaite maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence HURO (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

recherche

INGÉNIEUR

pour encadrement, département, calculs R.D.M., méca-aéronautiques.

Avec importantes responsabilités. Salaire en rapport.

Conviendrait à :
Sup. Aéro - Mines - Arts et Métiers ou équivalent.

Envoyer C.V. + photo :
RETEC 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 PARIS
Tél. : 824-87-00 ou 824-54-20.

LE PREMIER COLLOQUE SUR L'AUDIT DE FORCE DE VENTE AURA LIEU A PARIS LE JEUDI 20 NOVEMBRE

Renseignements et inscription : Catherine DESURMONT

ALIAS SA. 266.90.75

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

OFFRES D'EMPLOIS

Sté rech. à temps partiel VACATAIRE ou RETRAITE ayant expér. de l'emploi et du reclassement pour participer à lancement d'activité, connaissances en psycho-socio-grapho appréciées. Téléphone : 280-16-97.

Société Internat. de Marketing pour service promotion internationale, recherche

J.H. ou J.F.

âge minimum 26 ans
Connaissance parf. de l'anglais
Autres langues souhaitées
- Ayant participé à l'organisation de grandes manif. (congrès, exposition, etc.).
- Maturité, sens de l'organisation et des responsab. indisp.
- Disponible pour voyages éventuels.

La sélection se fera avant le 4 novembre 1980.
Envoyer C.V. et prétentions à : REGIE-PRESSE n° T 023.131 M, 85, bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE FORMATION recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour vendre stages interentreprise.
Env. C.V. + photo à : Société DENOS, 20, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

EUSELEC
TRAVAIL TEMPORAIRE
Important chantier naval recherche

INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Pour étude centrale d'énergie d'un navire.
Envoyer curriculum vitae et photo 18, avenue Victoria, Paris (1er), téléphone 233-61-19.

UN IMPORTANT GROUPE PRIVÉ D'ASSURANCES

recherche pour le Bureau d'Études de la Direction du Personnel

JEUNE DIPLOMÉ (E)

DROIT, SC. PO ou équivalent.

Ce collaborateur (trice) aura la responsabilité des études relatives à la gestion du personnel (statistiques, tableaux de bord sociaux, rémunérations) et participera à l'informatisation de certaines procédures administratives (absentéisme...)

Si vous êtes intéressé (e), envoyez C.V. photo, en mentionnant obligatoirement vos prétentions sous référence 743 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris, Cédex 09, qui transmettra.

Fondation de ROTHSCHILD recherche pour son service gériatrie

SURVEILLANT (E)

Diplômé (e) pour équipe de nuit 23 h - 7 h.

Adr. C. V., 76, rue de Picpus, Paris-12e.

ANSWARE
Importante Sté de Services et Conseil en informatique
THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche des

- **ANALYSTES CONFIRMÉS**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **PROGRAMMEURS**

Pour réalisation de nouveaux projets.

Adresser sous réf. DCA 089, C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à :
ANSWARE
135, rue de la Pompe, 75116 Paris.

INGENIEURS P1 et 2
Mécanique générale. 790-40-30.

INGENIEURS P1 et 2
Electroniciens. Tél. 733-20-46.

AGENCE 13e ARRONDISSEMENT RECHERCHE NEGOCIATEURS BONNES REF., % IMPORTANT G. PLISSON, 77, av. d'Italie, 13e

---

P.M.E. (banlieue Nord Paris) en expansion constante cherche

son

CHEF COMPT.

Minimum 30 ans.

Expérimenté, dynamique.
Anglais souhaitable.

SALAIRE 110/120.000 F.

Adresser C.V. et photo sous n° 5.429 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ORGANISME PRIVE
Enseignement à distance, cherche pour corrections à domicile copies élèves préparant le C.A.P. D'INFORMATIQUE, professeur d'informatique ou informaticien diplômé, connaissant langage COBOL.

Ecrire avec curriculum vitae à PARIS ETOILE 76, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, qui transm.

GESTION 2000
Pour engineering pétrolier

INGÉNIEUR

Machines tournantes - pompes - compresseurs. - Expér.exigées. Tél. : 264-42-01

Société française d'ingénierie recherche pour mission d'assistance technique en Afrique du Nord

INGÉNIEUR-CHIMISTE

Libre début 1981, spécialisé en traitements d'eaux industrielles, ayant dizaine d'années d'expérience, si possible dans unité de dessalement et chaudières.
Écrire avec C.V. + photo à GUIGUES, Tour Albert-Ier, bureau 1015-65, av. de Colmar 92500 RUEIL-MALMAISON.

Banque privée quartier Étoile, spécialisée dans opérations internationales recherche ADJOINT AU CHEF COMPTABLE, expér. bancaire min. 5 ans, pratique de l'anglais, niveau D.E.C.S. ou équivalent. Fournir C.V. dét. et prét. s/n° 7.265 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

IMPORTANTE STÉ FILIALE GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS RECHERCHE

INGÉNIEUR-TECHNICO-CCIAL

Ingénieur-physicien ou universitaire, niveau min. 3e cycle physique, débutant de préférence pour promotion de :
- Céramiques piezoélectriques.
- Monocristaux synthétiques.

Facilité de contacts avec interlocuteurs d'horizon très différents nécessaire.
Anglais indispensable.
Env. C. V. et photo s/n° 383 PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CANAL

Important groupe international nous a confié le recrutement, pour 2 de ses centres (Paris-9e et la Défense), de

3 ANALYSTES PROGRAMMEURS
DUT + 1 ou 2 ans d'expérience COBOL-ASSEMBL.-OS/IBM

2 JEUNES DUT OU ÉQUIVALENT
COBOL-OS/IBM
Tel. pour R.-d.-Vs. - 292-06-77 M. LESPINAS

Importante Entreprise TÉLÉCOMMUNICATIONS proche banlieue Nord-Ouest recherche

INGÉNIEURS

A.M. ou équivalent

chargés :

De la conception, du calcul et de la réalisation de structures métalliques supports d'antennes et de leur génie civil. (Réf.31)

De l'établissement des projets d'installat. dans le cadre du bur. d'études. (Réf. 55)

Quelques années d'expérience souhaitée. Disponible pour déplacem. France étranger. Anglais parlé écrit.

Ecr. avec C. V. photo, prétent. (en précisant la référence du poste) à 988 Trendances, 41, avenue Friedland, 75008 Paris qui transmettra.

ORGANISME recherche

J. F. Française titulaire Bac H indispensable
Quelque années d'expérience pour seconder cadre administratif responsable gestion service assistance technique.
Bureau Paris

Métro - Cantine

Adresser C.V., photo, prétentions s/n° 76.632 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Organisme financier PARIS (1er) recherche

COLLABORATEUR de haut niveau

Pour son service obligations françaises
- 30 ans minimum ;
- Expérience professionnelle de quelques années nécessaire.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/n° 76.402, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société en expansion région est parisien rech. pour seconder son directeur assistant de gestion, diplômé enseignement supérieur avec quelques années d'expér. Mission : préparation des éléments nécessaires à la prise de décision. Adr. C.V. Havas 77109 Meaux sous n° 1572 qui transm.

FILIALE FRANÇAISE d'une SOCIÉTÉ AMÉRICAINE recherche
COMPTABLE QUALIFIÉ
pouvant seconder le Chef comptable, bonne connaissance écrite et parlée lang. anglaise. Adresser C.V. et prétentions s/n° 863.716 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT CABINET
de révision comptable français recherche pour ses différentes équipes

COLLABORATEURS

2 ans expérience minimum
Connaissances comptables de base devant être considérées comme acquises chez un professionnel
Pratique d'une langue étrangère appréciée
Écrire à Mr KERMORVANT 66, rue Caumartin, 75009 Paris
Joindre C.V.

Pr remplacement mi-tps un an, serv. Doc. ch. documentaliste, maîtrise sc. nat. ou équival., anglais indispensable (allem. si possible). Env. C.V. Service de documentation, Unité centrale de Versailles, C.N.R.A., route de Saint-Cyr, 78000 VERSAILLES.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

- B.T.S. ou D.U.T. en électronique.
- Expérience commerciale de quelques années.

En relation avec les entreprises, il sera chargé d'étudier la mise en place d'actions de formation.
Lieu de travail : région parisienne.

Env. C.V., photo, prét., s/réf. 983, à TRENDANCES, 41, avenue de Friedland - 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE proche banlieue NORD accès par métro recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour poste de

TECHNICO-COMMERCIAL

3 à 5 années d'expérience indispensable en milieu industriel.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 76.235 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

- Vous êtes dynamique, accrocheur, organisé ;
- Vous avez une excellente présentation et le goût des déplacements ;
- Vous avez aussi :
  - 30 ans minimum environ ;
  - une expérience de 5 ans dans le transport ;
  - des connaissances précises en anglais et allemand ;
  - de plus, vous êtes attiré par le commercial.

Peut-être êtes-vous le

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Nous vous proposons :
- une rémunération très intéressante ;
- une voiture de fonction ;
- le statut cadre.

Vous êtes compétent... Alors vous pouvez espérer d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre société.
Vous voulez en savoir plus ?... Écrivez à :

M. Xavier BERTIN
3, rue Saint-Maximin
69003 LYON

Env. votre C.V. dét. + lettre man. + prét. s/réf. 108.004.
Il sera répondu à toute candidature. La discrétion sera assurée. Les entretiens se dérouleront à PARIS en présence de la direction générale.

LABORATOIRES VÉTÉRINAIRES
filiale groupe national
recherchent pour visiter cabinets vétérinaires

DÉLÉGUÉ (E) RÉGIONAL (E)
(CADRE DE LA VENTE)

pour les dépts 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95. Rémun. : fixe + comm. + F.D. (voiture néc.). Expér. vente exigée. Ecrire et envoyer C.V. manuscrit avec photo, réf. 200.847 à HAVAS, 45000 ORLÉANS, qui transmettra.

représentation offres

ICAM FRANCE S.A.
distributeur exclusif sur la France des montres à quartz
CASIO. ET RICOH™
CRÉE CINQ POSTES SUPPLÉMENTAIRES DE

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

SECTEURS CRÉÉS :

- PARIS NORD : 5 départements autour de l'axe Amiens, Creil, Montreuil.
- PARIS OUEST : 3 départements autour de l'axe Corbeil, Versailles, Nanterre.
- CHAMPAGNE-LORRAINE : 7 départements autour de l'axe Reims, Châlons, Nancy, Metz.
- CENTRE-OUEST : 11 départements autour de l'axe Limoges, Poitiers, Tours, Le Mans.
- RHONE-ALPES : 6 départements autour de l'axe Lyon, Valence, Grenoble, Chambéry, Annecy.

Homme ou Femme, vous êtes responsable à part entière du développement des ventes auprès d'une clientèle d'HORLOGERS-BIJOUTIERS.
Vous êtes déjà un véritable professionnel, vous pouvez le prouver.
Vous aimez et vous savez convaincre. Enthousiaste à l'esprit de pionnier, vous êtes organisé et possédez une grande rigueur morale.
Votre rémunération, dynamique et motivante, comprend : couverture des frais + fixe + commission + prime sur résultats.
Votre lettre manuscrite, accompagnée d'un C.V., sera étudiée par PROGRÈS ET MÉTHODES, 12, rue de Gretz, 77240 CESSON, qui vous adressera par retour un questionnaire détaillé.

secrétaires



ASSISTANTE DU PRESIDENT
DE LA FILIALE D'UNE MULTINATIONALE

TRILINGUE allemand-anglais

Voulez-vous être la secrétaire personnelle d'un grand Patron ?
Si oui, répondez-vous aux exigences suivantes :
- formation universitaire appréciée.
- facilité dans la rédaction d'un courrier personnalisé.
- frappe impeccable et sténo rapide.
- excellent contrôle émotionnel.
- intuition et diplomatie afin de bien savoir ajuster votre comportement.
- vivacité d'esprit et sens de l'efficacité.

Si vous réunissez toutes ces qualités, merci d'adresser votre CV, photo, rémunération actuelle sous la référence 740 M à

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS - Tél. 297.40.21
CSNCR

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
appartenant à un groupe international, recherche dans le cadre de la création de son Unité de Recherche Immunologique

SECRÉTAIRE DOCUMENTALISTE Scientifique ou Médicale

Ce poste exigeant indépendance et maturité peut convenir à une candidate de formation universitaire connaissant les techniques de Documentation, parfaitement bilingue français-anglais.
Écrire avec rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 70207 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante Société – Paris 1er recherche

Secrétaire du directeur général

Si vous avez 35 ans minimum, si vous êtes parfaitement bilingue Français-Anglais, si vous êtes capable par votre esprit d'initiative et votre contact de seconder efficacement un «patron», nous comptons sur vous à partir du 1er décembre.
Envoyez dès maintenant votre CV manuscrit et photo sous réf. 1129 M à :

SOURCES
108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra

Association Culturelle Près Hôtel de Ville cherche

1) SECRÉTAIRE ASSISTANTE STÉNODACTYLO
ayant expérience milieu musical ou artistique.

2) AIDE-COMPTABLE
confirmé (ée). Dactylo.

Envoyer C.V. + Photo sous n° 4.583 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARIS-7e

pour assister le directeur général d'une société de conseil en informatique en forte croissance.

Niveau d'études supérieures. Sténodactylo excellente.

Adresser C.V. et photo sous réf. 70.219 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Société de biens d'équipement (850 personnes) recherche suite à l'implantation de ses bureaux parisiens à CHILLY-MAZARIN (91)

TROIS SECRÉTAIRES TRILINGUES
pour sa division internationale, possédant expérience professionnelle à l'export. Niveau B.T.S. ou équivalent.

UNE SECRÉTAIRE TRILINGUE
Français/Anglais/Allemand

DEUX SECRÉTAIRES TRILINGUES
Français/Anglais/Espagnol

Avantages convention collective de la métallurgie.
Salaire en fonction de l'expérience + prime de vacances et 13e mois.
Possibilité restaurant d'entreprise à l'étude.

Adr. lettre manuscr., C.V. et photo s/n° 78.141 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Vous êtes AMÉRICAIN
Vous connaissez bien
L'INFORMATIQUE
et vous disposez de temps libre pour faire des traductions techniques.
Ecr. à ORDITEC, 15, rue Vignon, 75009 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER spécialisé de VILLEJUIF organise les 20 décembre 1980 et 30 janvier 1981, un examen probatoire pour l'accès aux fonctions : D'ELEVE INFIRMIER et D'ELEVE INFIRMIERE.
- Nationalité française exigée.
- Age minimum : 18 ans. maximum : 45 ans.
- Scolarité en 33 mois à l'établissement en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.
- Traitement en cours de scolarité : 3.353,48 F.
- Roulement assurant 2 jours de repos par semaine.
- Avantages sociaux, cantine, crèche.

Adresser candidature avant le 20 novembre 1980, à Monsieur le Directeur du Centre hospitalier spécialisé de Villejuif, 54, avenue de la République, 94800 VILLEJUIF.

GROUPE INTERNATIONAL PNEUMATIQUE

CHEFS DE PROJETS
Grandes Ecoles ou Equivalent 135.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈME
Grandes Ecoles ou Equivalent ayant 1 an d'expérience SYSTEMES OS-IBM 117.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈME
pour projet de Télécom. et de processus industriels sur : SOLAR, MITRA 125, PDP et MICROS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DUT + 2 ans COBOL S/OS 110.000 F/an.

PROGRAMMEURS
DUT + 1 an COBOL IBM 72.000 F/an.
INFORMATIS CONSEILS
25, r. Daubenton, 5e, 337-99-22

TECHMATION recherche

GÉOPHYSICIEN

EXPÉRIMENTÉ
pour vente en Europe d'instruments de géophysique dans les domaines :
- RESISTIVITE.
- POLARISAT. PROVOQUEE.
- RADIOMETRIE.
- ELECTROMAGNETISME, etc.

Anglais lu et écrit indispensab.
Adresser C.V. et prétentions à TECHMATION S.A., Mme RALET-ROSTAIN, 20, quai de la Marne, 75019 PARIS.

ERIN

recherche

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** minimum D.U.T.

Pour développer logiciel de base. Contrôle de processus industriels.

Formation assurée.

Ecrire avec C.V. s/réf. 6.022 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Cabinet d'expertise comptable de groupe recherche

COLLABORATEUR DE CABINET

- très confirmé (N 3) ;
- 2 ans d'expérience minimum ;
- D.E.C.S. ;
- + certificat supér. apprécié.

Ecrire av. C.V. + photo et prét. Cab. J. et M., 51, r. Cardinet, 17e

---

P.M.E. DE LUMINAIRES (35 personnes)
région NORD-EST PARIS recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

- diplômé E.S.C., D.E.C.S. complet ou équivalent ;
- 30 ans minimum.

Possédant de bonnes qualités d'organisation et capable d'assumer des tâches variées, notamment direction des services comptables et du contrôle de gestion.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 023.151 M, REGIE-PRESSE, 85, bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ÉCOLE LANGUES rech. 1 prof. dipl. anglais, expér. T.E.F.L. exigée. Env. C.V. et prét. VAL, 31, av. Alliance, 95 Eaubonne.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
sur minis transactionnels

Venez seconder un chef de projet au sein d'une entreprise moyenne pratiquant l'informatique répartie et gérant du siège (périphérie, Paris-17e) sur un 3032/MVS, les fonctions centralisées.

Vous avez une formation IUT et acquis, même depuis peu, la pratique du COBOL dans un environnement temps réel.

Écrire à Mlle A.-M. PICTET (réf. 3809 LM)
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale, 75008 PARIS.

Société industrielle franco-américaine centre Paris rech.

TECHNICIEN COMPTABLE

niveau BTS pour poste contrôle de gestion analyse des ventes et prix de revient. Expér. en comptabilité industrielle et anglais lu nécessaires.
Adr. C.V., prét. n° 42054 P.A., SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

SOCIÉTÉ DE CRÉATION DE PRODUITS de base et de conception destinés à la parfumerie, recherche COLLABORATEUR de haut niveau pour prendre en charge son bureau de Paris avec responsabilités de gestion, organisation commerciale et prospection clients. Excellente introduction auprès des marques de parfumerie nécessaire.
Envoyer C.V. à MATHESON, 74, av. de la Grande-Armée, 75008 Paris.

Syndicat de l'enseignement technique catholique recherche
COMMERCIAUX EXPÉRIM.
pour promotion et marketing des écoles adhérentes auprès des entreprises. Postes à pourvoir rapidement. Salaire : 60.000 F/an + selon expérience.
Adr. C.V. manuscrit et photo à A.S.P. 22, rue de Varenne 75007 Paris.

capitaux propositions commerciales

Serions acquéreurs d'une station-service dans les départements 77 ou 60. - Faire offre. Toute offre sera étudiée. Téléphone : (16-53) 53-26-97.

Commerçants, importateurs, grossistes en vannerie et articles en osier. Fabrique espagnole offre un assortiment complet de modèles exclusifs.
Adresser votre correspondance à Salvador Mulet, Apartado 64, Gata de Gorgos ALICANTE (Espagne).

LE CONTINENT AMÉRICAIN vous ouvre le marché de 600 millions de consommat. Nos services pourraient implanter pour vous : Représentations. Etudes de marché. Campagnes publicitaires et bureau correspondant.
1er contact et propositions à : G.B. 600 Nord-Est 36 th Street 1705 Miami Floride 33137 USA.

Recherchons
DISTRIBUTEURS EXCLUS.
en France pour scotch-whisky de très gde clas., 3 à 20 ans d'âge. Ecr. à BP 102, 92310 Sèvres.

formation professionnelle

Probatoire du DECS
cours du soir ou du jour
Téléphone : 532-32-20.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie). Demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue de Montyon, 75429 Paris cedex 09.

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réuss. entretiens, interviews.
- Les bnes répons. aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 5, sq. Mondovy, 78-Le Chesnay.

Pour mieux choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

propositions diverses

EMPLOYEURS
FAITES CONFIANCE AUX ÉTUDIANTS pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particuliers, garde d'enfants...)

TÉLÉPHONEZ AU 329-97-10.

Le service de liaison Étudiants-Entreprises du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris, placé sous l'autorité du Ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

travail à domicile

Je dactylographie sur I.B.M. vos manuscrits. Travail de mise en pages. Téléphone : 587-37-64.

SECRÉTAIRE DIRECTION confirmée, frappe tous textes et manuscrits sur I.B.M. 051-44-49.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. références. Effectue rapidem. travaux peint., décoration, coordination tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

traduction demande

TRADUCTIONS TECHNIQUES et GÉNÉRALES
Anglais, allemand, suédois, vers français, par ingénieur E.C.P. Membre S.T.Q. Téléphone : 974-99-17.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Particulier, vend CX 2.002 année 1975, très bon état général, 90.000 kms. Prix 13.000 F. Téléphone : 250-22-82 après 19 h.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements ventes

VERBIER/VALAIS/SUISSE
Changez d'air hiver-été
Ski de descente et de randonnée
(80 installations de remontées mécaniques)
Tennis - Equitation - Piscine - Curling - Golf
Promenades - Alpinisme
A VENDRE
dans Apparthôtel « LES PATURAUX »
au cœur des Alpes valaisannes
STUDIOS ET APPARTEMENTS
Gestion assurée - Crédit 60 %, taux 6 %
Agence AGIVAL - CH-1936 VERBIER, SUISSE
Tél. : 1941 26 7 40 55.

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration, petit imm., asc. Appts 2, 3, 4 P. aménagés. Charme. - Tél. : 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA - MONSIGNY
Studios, 2 et 3 P. aménagés dans bel immeuble restauré. Calme. Soleil. Ascens. - 261-27-46.

Mº 4-SEPTEMBRE
COQUET STUDIO à rénover. 90.000 F. Téléph. : 280-26-23.

3e arrdt

MARAIS - 354-95-10 - 6 Pces
MAISON 160 m² TERRASSE
Charme. Soleil. Rénovat. luxe.

4e arrdt

S/piazza BEAUBOURG
face Centre Pompidou, dans immeuble rénové, très beau double living, 3 ch., 2 salles de bains, cuisine, cellier.
150 m² + parking. Imm. façade classée. Livraison immédiate.
OFIBA
Tél. 296-53-07/53-19.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 3/5 P. duplex, calmes. Soleil. Vue sur jardin. 261-27-46.

7, RUE GUÉNÉGAUD
Elégant et raffiné 50 m², 5e ét. avec ascens. Ce jour 14-17 h.

7e arrdt

38, r. VANEAU NEUF gd stand.
Du STUDIO au 4 p. GARAGES. Sur place, 11 à 19 h. 550-21-26.

Mº BAC Imm. pierre de taille, ascenseur, 220 m², belle récept., 5 ch., 2 bains, 2 cab. toil., gr. balc. Poss. prof. libérale. Intermédiaire s'abstenir. T. 544-41-43 de 9 h 30 à 16 h.

8e arrdt

MONCEAU 150 m² BALCON
Parking, serv., Bel imm., poss. 90 m² suppl., occupé même niveau. 563-30-40 ou mardi, 14-18 h, 97, bd Malesherbes.

9e arrdt

RUE DE DOUAI - En rénovation, bel imm. pierre de taille, 3 p. aménagées, très grand confort, ou vendues en l'état. Téléphone : 555-92-72.

9e - Spécial investisseur 2 beaux studios, tout confort, jamais habités. Tél. : 555-92-72.

BUTTES-CHAUM. Très b. duplex imm. stand., gd séj. + 2 chbres, 2 s. de bs, terrasse, box fermé. Prix 735.000 F. Tél. 340-72-06

11e arrdt

De part., récent 3 pièces avec balcon plein sud, sur espace vert. parking double.
Prix 580.000 F.
Tél. : 805-28-96.

BASTILLE CHARMANT 2 pièces à aménager immeuble XVIIe rénové. Tél. : 272-40-19.

Métro CHEMIN-VERT, belle surf. 82 m² à aménag. seul à l'étage, asc. Exposition EST-OUEST. Tél. : 272-40-19.

12e arrdt

12e Proximité carrefour AVENUE SAINT-MANDÉ
ARNOLD NETTER
MAISON individuelle entièrement rénovée tout confort,
140 m² possibilité partie commerciale. Tél. pptaire : 324-32-16, le matin.

Rue Diderot, 3 pièces, cuisine, confort sur rue, occupé dame 87 ans, comptant, 240.000 F + 1.300 F/mois. Tél. 346-74-42.

13e arrdt

13, RUE REGNAULT
4 PIECES 85 m², récent + park. parfait état. Urgent. Prix : 555.000 F. Tél. 828-27-70.

14e arrdt

MONTPARNASSE - Dans rénovation de gd standg. Je vends un duplex de caractère tout équipé (marbre, cheminée, poutres, ascenseur, vidéophone).
LE PPTAIRE au 555-92-72.

15e arrdt

MONTPARNASSE - 135 m² Récept., s. à manger, 3 chambres, 2 bains. Imm. bourgeois. GARBI au 567-22-88.

MOTTE-PICQUET
95 m² AMENAGEMENTS LUXUEUX
LIVING + 2 CHAMBRES
633-28-17 - 577-38-38.

DUPLEIX COQUET STUDIO plein soleil
S/VERDURE, 130.000 F
555-82-33, soir 200-36-01.

16e arrdt

AUTEUIL - A SAISIR
Sur bd et jardin, 2e ét. Belle réception, 3 gdes chbres. bains, dches, 2 wc, gde cuisine. Box. Chambre service. 1.900.000 F. MADIMMO - 260-30-39.

RAYNOUARD - Ét. élevé, vue dégagée. Balc., belle décoration, boiseries, 5 pces. Parking. 359-58-35.

MIRABEAU 130 m² PLEIN SOLEIL, ét. élevé, stand., triple récept., 2 chbres, 2 bs, cuisine équipée. 583-30-40 ou samedi 14 h-17 h 44, avenue de Versailles, Paris.

AVENUE DE VERSAILLES
Stand., 7e ét., pl. sud, 100 m², double liv. + 2 ch., balcon + serv. 1.100.000 F. 603-60-08.

17e arrdt

RÉNOVATION 17e
rue Guy-Moquet
STUDIO au 4 PIÈCES
DANS IMMEUBLE
EN PIERRE DE TAILLE
entièrement rénové
OFIBA
Tél. : 296-53-07/53-19

18e arrdt

ATELIER DUPLEX
Au pied du SACRÉ-CŒUR
Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns-W.C., 110 m² env. à neuf Prix 850.000 F - 766-87-81.

20e arrdt

JOURDAIN, 2 bis, rue LEVERT pet. imm. briques. 4/5 p., tt conf., 1er ét. 515.000 F. 874-70-47.

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
Très beau duplex 150 m², 4 ch., séjour. Parking. Terrasses. Téléphone : 266-56-50.

NEUILLY - BINEAU
Moderne 6 P., 2 bains, 150 m² 2e ét. Parking. 1.300.000 F. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

NEUILLY Très beau studio, imm. récent. Cuis. indép., tt cft, calme, soleil. S.A. LE CLAIR : 359-69-36.

94 Val-de-Marne

RUNGIS Ville dans petite résidence calme, soleil, verdure, 90 m². Impeccable. 360.000 F à débattre. Téléphone : 280-24-49.

province

ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Station de Pra-Loup
Plein centre de la station, un appartement exceptionnel, 1 séj., 3 ch., W.C., S. de bains, coin cuisine, terrasse privat., superf. 70 m². Prix 400.000 F.

Un appartement comprenant 1 séj., 4 ch., W.C., S. de bains, lavab. dans les chamb., cuis., balc. sur tte la façade Est-Sud. Le tt sit. au 1er ét. d'un chalet. Superf. 160 m². Px 600.000 F. Tél. : 16 (92) 84-13-31.

URGENT : au cœur du vieux Dinan, (C.-du-N.), vds Appt 3 P., cuis., salle d'eau, w.-c. + grenier à aménager. Px 180.000 à déb. Tél. : (87) 29-03-41.

PART. VEND A AVORIAZ
Résidentiel, vue exceptionn. sur pistes et Morzine, 49 m², balcon, meublé 4 personnes. 350.000 F. Tél. : 89 58-75-81, après 19 h.

Part. de préférence à part. vd 1re et 2e semaine de février
Club Hôtel
VAL-THORENS, plein Sud.
1re semaine : 30.000 F.
2e semaine : 35.000 F.
Tél. heures bureau : 878-54-81.

COTE D'AZUR
5' aéroport NICE, vue sur mer et mont. MARINA pied de l'eau. Gd stand., appt 5 p., 155 m² + terr. 200 m², exposit. sud-ouest. Px except. 1.200.000 F. *Téléphoner au 954-88-00* ou 16 (93) 58-71-76.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE
(R.E.R. 200 m.)
12 APPARTEMENTS DE STANDING
3 et 4 pièces
Livraison 81.
Prix fermes et définitifs. Sur place du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures 15, qu. de la Marne ou tél. 763-96-86.

appartements achats

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75 rech. Paris-15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et imm. Paiem. compt.

URGENT, PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE, 2 à 3 pièces PARIS, avec ou sans travaux. Mme LEULIER 281-68-81 ou le soir 900-84-25.

RECH. apparts 1 à 3 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paiem. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

appartements occupés

19e Prox. av. Jean-Jaurès, dans immeuble ravalé, plusieurs 2, 3, 4 P., depuis 2.500 F le M2. Tél. propriétaire : 324-32-16, le matin.

hôtels particuliers

MUETTE VERDURE
470 m² 3 réceptions 10 chambres
Luxe, asc., calme. 354-95-10.

AVENUE FOCH
Charmant hôtel particulier parfait état, grand luxe, entièrement décoré, aucuns travaux à prévoir. 1 grand et magnifique séjour + 7 pièces + 3 salles de bains + dépendances + jardin + terrasse au premier étage.
PRIX 9.000.000 F.
Ecrire s/référ. 7.023 à I.C.M., 83, rue de Rennes, Paris (6e), qui transmettra.

NEUILLY-SUR-SEINE
(dans voie privée)
charmant hôtel particulier, séj., 6 chambres, parfait état. GARBI - 567-22-88.

pavillons

A VILLECRESNES (94)
5 km R.E.R., dominant la rivière du Réveillon, pavillon individuel 6/7 pièces, 4 chamb., 2 s.d.b., séj. 43 m², cave, terr. cl. 600 m².
Téléphone. : 569-87-81 et 060-82-91 (en semaine).

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ en 48 h. Vides Meublés
Chambres - Studios - Apparts de 450 F à 3.600 F.
874-70-38 Paris ou banlieue
49, rue Fontaine. Mº Blanche.

1.100 F 15e, beau studio cuis., bain, tt cft, 30 m². T. : 874-74-07.

2.100 F. 9e Cadet beau 2 pces, cuis. bains, 47 m² à neuf. 874-63-89.

2.500 F. 18e près Butte beau 3 pces, cuis. bains, tél., 70 m². - 874-63-89.

1.500 F Abbesses-18e 2 pièces, cuisine, bns, w.-c., 46 m². 874-74-07.

PARIS-17e
Importante société loue
SANS COMMISSION
dans immeuble bon standing
STUDIO 35 m² loyer 1.636 F. Charges 631 F.
5 Pièces 100 m² loyer 3.828 F. Charges 1.497 F.
S'adresser chez la gardienne 38-40, rue Laves, Paris-17e. Téléphone : 763-46-45.

PARIS (13e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing
5 PIECES 105 m², loyer 2.895 F, charges 859 F, parking 240 F.
S'adresser au gardien : 205, boulevard Vincent-Auriol, Tél. de 14 heures à 18 heures. **589-44-67**

Centre POMPIDOU. Bel imm. tt cft, Appart. 2 P., 2.500 F par mois sa commission. T. 544-58-38.

Région parisienne

NEUILLY, île de la Jatte studettes, studios + un 2/3 P. avec jardin, un 4/5 P. avec jardin. Visite s/pl. mardi de 14 h 30 à 18 h. 212, boulevard Bineau. Tél. : 776-42-21 poste 45-80.

VÉSINET (78) 2.800 F. 1.000 m 4/5 p. cuis., bains. 874-83-89.

Clichy-s/Bois 1.400 F beau 3 p. cuis., bains. 826-78-18.

Ris-Orangis (91) 700 F. 2 pièces cuis., dche, confort. 526-78-16.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT, part. chche gd studio. Tél. : 246-85-33 le matin ou 824-52-85 après 21 heures.

Cherche à louer dans 1er ou 2e arrdt, 2 pièces, bon standing. Cuisine aménagée, placards, tél. et parking
Ecr. s/nº 6014 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 8 ans. - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

A louer jusq. 1er août 1981, libre imméd., studio 40 m², meublé, tt cft, tél., près pl. Monge, 1.500 F/mois, charges compr. Garanties et caution exigées. Ecrire s/nº 6.011 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAIRIE 18e Studio cuis., bain, cft., 28 m². Tél. : 874-74-07.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 pièces. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. T. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

immeubles

Investisseurs Porte d'Orléans. Immeuble 1903, loué 87.500 F net. Agence bancaire, habit., marché immob. des notaires. Mº de RIDDER. 260-39-24.

Près BOIS de BOULOGNE (SURESNES)
MAISON PARTICULIÈRE
350 m² habitables + jard. Excellent état. 2.100.000 F. 206-15-30, matin 9 h à 13 h.

TROCADÉRO Vends imm. 655 m² pour cabinet médical ou Association 1901. 2/3 libéral, 1/3 commercial. 337-51-68.

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : NOËL AUFMAN, 21, r. Le Peletier, PARIS-9e.

viagers

Libre près DÉFENSE
1°) Appart. 3 P., confort, imm. récent, 8e étage, vue panoramique, 50.000 + 2.500 rente.
2°) Appartement 2 P., 8e étage, 43.000 + 2.100 rente.
Deux têtes 71-74 ans.
LODEL - 355-00-44.

16e MICHEL-ANGE-MOLITOR GD 2 P. TT CFT 5e ÉT. ASC. 150.000 F + 3.000 F. Occupé couple 68-80 ans. - F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

bureaux bureaux

TOULOUSE
plaque tournante du grand sud-ouest
8500 m² de bureaux à vendre ou à louer

Au cœur du Grand Sud-Ouest et à proximité de l'Espagne, carrefour privilégié reliant les principaux centres économiques français et européens. Ensemble homogène et fonctionnel, 1.700 m² de commerces et 8.500 m² de bureaux. Situation centre ville, parkings, proche gare. Accès facile autoroute et aéroport.



réalisé par la SINVIM et la SOPRA

SOPRA 59, allées Jean-Jaurès 31000 TOULOUSE (61) 62.93.45

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 f par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre PARIS-2e
Téléphone : 296-41-12 +.

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRÉTARIAT TÉLÉPH. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS ACTE S.A. 261-80-88.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété. 9 PIÈCES, 200 m², situation exceptionnelle, vue sur Seine. Prix : 1.700.000 F. *Téléphone : 887-08-21.*

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — siège-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.88.58 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides-prix compétitifs

fonds de commerce

Fonds de commerce prêt-à-porter enfants. Agencement neuf. Belles vitrines. Près Monaco. Tél. 78-57-69. Prix 500.000 F.

A vendre à **NOUMÉA**
MAGNIFIQUE
CABINET d'ESTHÉTIQUE
130 m², forte marge prouvée. Conviendr. : kiné, esthéticienne ou association. Tél. : 826-38-30.

boutiques

Rue du FG-ST-HONORÉ
Bout. gd luxe prêt-à-porter, parf. état. Rez-ch. + 1er ét. 300 m², cession bail. 700.000 F. Téléphone : 227-13-20 9 h 30-12 heures.

PART. à PART., ach. compt. murs de BOUTIQUE A PARIS. Tél. 722-78-99, heures repas.

locaux commerciaux

PORT-ROYAL - GOBELINS
cède bail (3-6-9) petite boutique parf. état. s/sol, tél (2 postes), idéal siège social, loyer mens. : 1.026 ; autre comm. : 1.250. Reprise 40.000 à déb. FEDELE, 44, bd de Port-Royal, 75005. Tél. : 535-91-28, le matin.

ATELIER A VENDRE
30 m². Prix : 150.000 F
149, rue de Belleville
75014. PARIS
Tél. après 20 h. Mme Wicart au 020-22-04.

manoirs

MANOIR en PERIGORD
XVIIe s., gros œuvres convenables, cheminées, salles voûtées, tour, joli, jardin, vue, situation, site classé, dans village. 150.000 F avec seulement frais de notaire. S'adr. M.D.F., B.P. 112, 24200 SARLAT. Tél. (53) 59-21-32.

domaines

SOLOGNE
PROXIMITÉ VILLE
ravissante PPTÉ, chasse, pêche, 60 ha, plan d'eau 22 ha sous fenêtres, maison de maître + communs. — LIBRE VENTE. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92.

villas

BORD DE MER
Maison 3 pièces
près 800 ha de dunes classées, accès direct à la mer. 220.000 F. Crédit possible, à CARTERET en NORMANDIE
Téléphone : 885-44-88.

Coteaux de Suresnes
Près gare, vue panoramique, propriétaire vend superbe villa 1964, 5 chbres, liv. 50 m², terrasse, entrée, mezzanine, gar. 2 voit. sur 170 m². Libre août 1981. Prix : 2.100.000 F. Tél. 506-23-01.

12 KM VERSAILLES
Terrain 900 m², séjour 40 m², grande hauteur sous plafond. Mezzanine. 5 ch., 3 bains, sous-sol. Parfait état. Prix : 985.000 F. Tél. 056-49-56.

SAINT-CYR-L'ECOLE
CENTRE. Belle villa pierre sur 700 m², beau jardin, séjour double, cheminée, bureau, grande cuisine équipée, office, 3 ch., bains, grenier 70 m² aménagé. Chauffage gaz. Garage. Prix 1.050.000 F. Tél. 954-68-00.

10 KM VERSAILLES VILLA 1972
plain-pied 175 m², séjour 40 m², cuisine équipée, 4 ch., 2 bains, garage 2 voit., chauffage gaz. Jardin 800 m², calme, soleil. Px : 735.000 F. Tél. 954-68-00.

maisons de campagne

A vendre bâtiment à rénover dans l'Aude, 200 m² au sol + terrain attenant dans petit hameau. Tél. (83) 61-03-06, h. repas.

fermettes

PART. vend en PICARDIE magnifique fermette entièrement restaurée, poutres, cheminée, 250 m² habit., sur jard. implanté 4.000 m². Calme, détente ass. *Prix : 550.000 F.* Tél. (22) 92-04-63 ou (22) 77-26-73.

propriétés

Marché immob. des Notaires de Paris (95) lisière forêt Montmorency PROPRIÉTÉ sur 4.200 m² PAYSAGÉS. Mais. princ. 8 P. belle décor. s/sol amén., pav., gard. Tél. notaire 820-63-77.

(95) lisière forêt Montmorency, propriété sur 4.200 m² paysagé, 177, rue de Paris MONTLIGNON, mais. princ. 8 P., belles décorations, s/sol aménagé, pavillon gardien. Tél. notaire 820-63-77. Vis. sur pl. (28, 29, 30, 31 oct. de 14 h 30 à 18 h 30).

châteaux

Allier, petit château, tr. b. ét., conf. Parc planté et ter. 1,50 ha. Prix raisonn. Docum. et phot. Cabinet PEZET, 03500 Saulcet. Tél. : (70) 45-35-70.

CHATEAU classique XIXe, 50 km Roissy, 35 km Soissons, Compiègne, 20 p., tt cft, pav. gard., parc 5 ha RAYNAUD, 14, rue Lincoln, 8e. 359-97-50.

terrains

Corbeil-E., part. vd 2 terr. à bât. Quart. rés., 708 m², 280.000 F ; 586 m², 260.000 F. BERGER. - Tél. : 989-79-28.

PRESLES 95, 28 km PARIS
A vendre deux terrains boisés et pittoresques de 21.906 et 23.192 m².
Gare bien desservie proxim.
Possibilités construire
DE 1 A 5 RÉSIDENCES
par terrain.
Prix 90F le m².
CIPA. Tél. : 271-57-59.

PERPIGNAN
Particulier vend terrain camping *** N.N. 215 places, piscine, tennis, plage 800 m. Téléphone : (68) 86-12-60.

DEMANDES D'EMPLOIS

MARKETING/MANAGEMENT Consultant

35 ans, allemand, résident en France, diplômé en sciences économiques, 12 ans de pratique : industrie, agence de publicité, management consulting, actuellement gérant de société.

Langues : allemand, français, anglais.

Compétences : marketing/management national et international (stratégique et opérationnel), réalisation, contrôle, formation de cadres en marketing/management, gérance d'une société en France.

Cherche position en France.

Ecrire sous le nº 7267 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

TRADUCTRICE/INTERPRÈTE
Allemand/anglais/français
membre S.F.T.
étudie toutes propositions
Téléphone : 093-02-86.

J.F., 29 ans
D.E.S.S. transport
licence anglais/espagnol
ch. poste préf. commercial, mais étudierait toutes propositions.
Ecr. s/nº T23121M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Conseillère du travail 37 ans, formation Sc-Humaines, expérience dans la direction d'un département social et dans la fonction personnel, recherche poste similaire à Paris ou proche banlieue. Ecr. s/nº T023152M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H, 25 ans, diplômé grande école gestion, cherche emploi à mi-temps. Etudie toutes propositions. Tél. 602-70-56 le matin, 241-53-47 après-midi.

DIRECTEUR USINE
750 personnes, grande série petite mécanique, huit ans activité dans ce poste, cherche situation correspondant à expérience. - POTIN, 107, rue de By, 77810 Thomery.

J. H. 18 ans 1/2 B.E.P.C. + C.A.P. électromécanique, cherche trav. indiff. le matin. 986-28-16.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Journaliste. H. 30 ans, études supérieures. 7 ans expérience presse périodique. Dominant parfaitement réalisation, rédaction rewriting cherche poste à responsabilités presse ou édition. Ecr. s/nº T023127M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et financier P.M.E., 43 ans, format. commerc. + dipl. I.C.H. et I.U.U.P., bonne expér., cherche poste simil. ttes régions, suscept. *d'être libre rapid. Ecrire ss réf.* T 023.130 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. F. 35 ans GRAPHOLOGUE cherche travail salarié temps partiel ou mi-temps avec autres graphologues et cabinet ou entreprise. Ecrire sous réf. T 023.037 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 24 ans, B.T.S. de secrétariat. Bilingue franco-anglais, cherche situation stable. Ecrire s/nº 6.012 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comptable DECS 30 ans, 6 a. audit compt. anglo-saxonne et de gestion budgétaire expér. Afrique, rech. direct. compt. étranger ou France. Ecrire sous *référ.* 98.524 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. 25 ans
D.E.A. philosophie
doctorat en cours, étudierait propositions de travail Paris.
TEMPS PARTIEL
Ecr. s/nº T023122M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. américaine, carte de travail toutes professions, 28 ans. Diplômée B.A. lettres modernes, parfaitement bilingue anglais-français, bonnes notions espagnol, expérience presse agence littéraire ch. poste à Strasbourg contacts et responsabilités. Ecr. s/nº T023036M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Contrôleur de gestion
35 ans, 6 ans pratique en technique, 6 ans pratique du contrôle de gestion, comptabilité analytique, établissement budget, suivi et contrôle, résultats, prévisions trésorerie ; analyse sur personnel, marchés et carnet de commandes cherche place.
117.000 F. 120.000 F.
Tél. (79) 65.62.91.

J. H. 23 ans, diplômé école sup. commerce, lic. de sciences éco., étudie toutes propositions, disponible immédiatement. T. 553-09-24 le soir apr. 20 h.

32 ans, 7 ans enseignant niveau agrégation lettres, bonne culture générale, connaissance parfaite anglais, dactylo, expér. biblioth. cherche emploi toute région librairie ou biblioth. Tél. après 18 h. au (16-75) 01-59-04.

J. H. 30 ANS, formation sciences humaines, bonne présentation, cherche
TRAVAUX D'ENQUETEUR
Ecr. Jean Erard, 7, av. Vavin, 6e.

JEUNE FEMME
27 ans
licence lettre économie
diplômée E.F.A.P.
3 ans expérience relations presse, relations publiques.

- très bonne rédaction ;
- sens du contact ;
- anglais, espagnol courant

recherche situation dans :
PUBLICITÉ-PRESSE
ÉDITION RELATIONS PUBLIQUES
Ecr. s/nº T023049M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cinquant., psychométric. de pts, (niv. USA), méth. sc. de sélect. prof. Construct. et adaptat. tests. Et. march. psycho-math. sur petits échant. (position.). Ttes applicat. sc. hum., bilingue allem., b. angl., ital. Inter. p. tte prop. Ecrire s/nº 2.812 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Documentaliste att. de direction, 27 ans, angl., italien, form. sup., sachant analyser, rédiger, organiser, sens des contacts, ch. situation à responsabilité. TEL. 222-72-85.

Espagnol, 39 a., comptable avec expérience très solides, base d'administration d'entreprises, ch. poste Amérique Sud pour représ. groupe fin. ou banque.
CABISTANY-VALLESPI
52, bd Voltaire, Paris.

J.F. lic. angl., expér. stés cciales, ch. poste fixe hôtesse interpr. Mle Dhamelincourt A., 24, rue des Bernardins - 75005 Paris.

JOURNALISTE 32 ANS, 8 ans expérience secrétariat général rédaction de presse magazine grande diffusion, étudie toute proposition secrétariat rédaction, rédaction en chef technique. Ecrire s/nº 2.813 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Expert-comptable c.c. 15 ans, exp., ch. pr 81 poste salarié 1/2 temps de fiduciaire ou cabinet Paris.
Ecrire s/nº 2.810 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION
33 ans - CADRE
B.T.S. Sect. dir., bil. angl. 10 ans expér. prof. dont plus de 2 en qual. d'intendante. Secr. dir. comptable dans un C.E.S 350 privé, cherche poste hautes responsab. dans entreprise Paris ou rég. Est, limitrophe Paris. Ecr. s/nº 7271 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, Paris 75009

Ingénieur autodidacte, 59 ans, gde expér. installations usines de mécanique, ch. poste responsabilité Paris, proche banlieue. Ecr. s/nº 2.814 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 24 a., infirmière de 1979, rech. poste fixe de entrepr., école Paris, banlieue - 364-50-16.

CLASSE IV BANQUE
Homme 29 ans, expér. 8 ans, spécialisé service étranger, rech. poste av. responsabilités dans banque ou service financier dans secteur privé.
Ecrire sous nº 21.883, Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Animat. de Formation
58 ans, rech. emploi animation de groupes, formation aux relations humaines.
Écr. Nº 98523 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 29 a., FRANCO-BRITAN. Expér. 3 a., professeur anglais gdes écoles, holl.-espag. parlé, étud. ttes prop. T. 345-34-55 mat. ou écr. nº 98510 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Hme, 26 ans, Britanique (français parfait)
INGÉNIEUR DIPLOMÉ (GÉNIE CIVIL)
1 an expérience géotechnique.
LIBRE DE SUITE
Téléphone le matin : 202-43-83.
Écr. nº 98511 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR DEVELOPPER VOS AFFAIRES
H.E.C., D.E.S.S., I.A.E., I.C.I., D.E.A., MARKETING, H. 32 ans, dynamique, dix ans expérience commerce international, spécialiste organisation, gestion et commercialisation des marchés étrangers, recherche situation hautes responsabilités dans *société industrielle,* commerciale ou de transit. disponibilité voyages. Etudie toutes propositions. Ecr. ss nº 76.617 à Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01

CADRE SERVICE ACHATS
Industrie génie chimique
57 ans, licenc. économique recherche emploi.
Ecrire M. MAJOREL, 12, rue de La-Pie-Voleuse, 91120 Palaiseau.

SECRÉTAIRE 42 ans, niveau Bac, bonnes référ. rech. situat. stable, temps complet ou partiel. Ecr. s/nº 76803 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS *toutes spécialisations*
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. 38 ans - Diplômé de l'enseignement supérieur - 10 ans d'expérience en cabinet de formation *d'adultes* à la gestion (Secteurs public et privé).
PROPOSE : sa collaboration pour élaboration de plan de formation - montage et gestion d'actions de longue durée - animation de stages.
RECHERCHE : poste à mi-temps (en cabinet de formation ou entreprise), contacts avec équipe de formateurs pour recherches et actions commerciales, vocations dans actions de formation. Déplacements acceptés.
(Section BCO/JV)

GÉOLOGUE - Spécialiste en mécanique du sol hydrogéologie - 45 ans - anglais, espagnol - 20 ans expérience sols et forages (géophysique par procédé électrique...).
RECHERCHE : situation similaire secteurs : pétrole, génie civil, T.P. ou création branches nouvelles en rapport avec pompes à chaleur géothermie éoliennes etc... France - Etranger.
(Section BCO/DK)

CHEF D'AGENCE D'ARCHITECTURE - 47 ans - 24 ans expérience programmation, projets, marchés, chantiers, spécialisé travaux de restauration, réhabilitation et aménagement des bâtiments.
PROPOSE : collaboration, de préférence salariée à architectes, bureaux d'études, entreprises ou organismes soucieux des problèmes d'intégration, d'environnement ou de réhabilitation de l'habitat ancien.
(Section BCO/JCB)

JURISTE D'ENTREPRISE - 18 ans expérience, licence DES droit privé, spécialiste + DES droit des affaires et des assurances - grandes facilités d'adaptation.
RECHERCHE : situation en rapport - Paris.
(Section B)

ANPE
s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Les nomades dans le désert de la ville

Sintis, roms, bohémiens, gitans, manouches, romanichels. Combien sont-ils actuellement en France, ces nomades, ces « gens du voyage » qui font depuis toujours partie de notre paysage ? Les estimations varient entre 120 000 et 180 000 ; le chiffre le plus sérieux peut faire état de 140 000, presque tous de nationalité française. La région parisienne en accueille, ou en voit passer, environ 30 000. C'est la plus forte concentration et c'est naturellement là que se rencontrent les situations les plus *exemplaires. Le* monde des gitans — désignons-les sous ce terme générique — est extrêmement délicat à appréhender et à comprendre. Jusqu'à présent, le particularisme de mode de vie de ces hommes et de ces femmes a rebuté les pouvoirs publics, qui n'ont jamais su vraiment par quel bout, si l'on peut dire, attaquer le problème. Le premier ministre, pourtant, recevra prochainement les résultats d'une enquête qui devrait dégager les grandes lignes d'une politique plus pensée — plus humaine — sur les actions à entreprendre pour aider cette mystérieuse et insaisissable population.

En Ile-de-France — mais c'est une constante sur l'ensemble du terri*toire, — les nomades se répartissent* en trois grandes catégories : les sédentaires, les semi-sédentaires (avec ou sans point fixe de leur hébergement durant l'hiver, par exemple) et les itinérants. Que font-ils ? Ils sont forains, musiciens, luthiers, commerçants, étameurs, ferrailleurs, vanniers.

On sait l'ostracisme dont ces gens « aux semelles de vent » sont victimes ; ce qu'on sait moins, c'est la situation nouvelle que le monde moderne fait peser sur ces hommes isolés et libres. Dans la région parisienne, l'urbanisation galopante les a chassés peu à peu de leur lieu de regroupement traditionnel. Ils étaient « à la rue » — et heureux de l'être, — il n'y aura bientôt plus de rues ni de terrains pour les accueillir. Mar*ginaux, la société les poussera* dans une marginalisation plus grande encore si l'incompréhension et les vieux réflexes de méfiance ne sont pas renversés.

Car ce n'est souvent pas mauvaise volonté de la part des maires de ne pas s'intéresser au cas de ces voyageurs. Mais les administrés sont restés avec leurs vieilles chimères et continuent à voir d'un sale œil l'installation sur leur commune de la roulotte gitane. Il conviendrait d'atténuer l'hostilité maintenant légendaire que le nomade fait naître sitôt qu'il s'approche du citoyen armuré dans sa respectabilité et qui a, de tout temps, envoyé ses chiens et ses gendarmes pour parlementer.

Population difficile à comprendre. Elle-même a toujours eu en face du « gadgé » — le non-gitan — une attitude très ironique, très roublarde. Tourner la loi, tourner les textes, surtout ne jamais s'installer dans une situation où l'on pourrait se retrouver dans un état d'« assimilé », d'« intégré ». Le voyage, le grand mot ; le départ, la grande pensée ; la caravane, l'unique demeure.

Bien sûr, les gens de bonne volonté sont venus, qui ont aidé et qui aident leurs amis gitans. Mais chaque famille est un cas ; chaque campement, une situation particulière. Dans une note de synthèse, l'un de ces bénévoles mettait l'accent sur l'un des points importants qui devrait être un thème de réflexion pour les autorités. « Dans tous les départements (de la région parisienne), une information est à réaliser auprès des services de police afin que leur action ne soit plus uniquement répressive, mais qu'une coopération puisse s'établir entre représentant de l'ordre public et voyageurs. »

Contre les préjugés et la discrimination

En 1975, les ministres du conseil de l'Europe adoptè*rent la résolution suivante* :

Toutes les mesures nécessaires dans le cadre des législations nationales devraient être prises pour mettre fin à toute forme de discrimination à l'encontre des populations nomades.

Les préjugés qui sont à la base de certains comportements et attitudes discriminatoires envers les populations nomades devraient être combattus, notamment par une meilleure information des populations sédentaires sur les origines, les modes de vie, les conditions d'existence et les aspirations des populations nomades.

Le patrimoine et l'identité culturels des populations nomades devraient être sauvegardés.

Des mesures appropriées devraient être prises afin d'éviter, dans toute la mesure possible, que le mode de vie des populations nomades n'ait pour conséquence de les empêcher de jouir des droits et protections et de remplir les obligations, visés par la présente résolution ; ainsi on pourrait notamment étudier la possibilité d'instaurer un système effectif de contacts pratiques avec les nomades, dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs de la présente résolution.

Le stationnement et le séjour des nomades sur des terrains aménagés de façon à garantir des normes satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de bien-être devraient être facilités et encouragés.

En règle générale, ces terrains devraient être situés à proximité des agglomérations ou, tout au moins, de façon à offrir des facilités *en ce qui concerne* l'accès aux communications, l'approvisionnement, la fréquentation scolaire des enfants, l'exercice d'activités professionnelles et autres contacts sociaux. L'installation des nomades désireux de se sédentariser, dans des logements convenables, devrait être facilitée.

La scolarisation des enfants

La scolarisation des enfants de nomades devrait être encouragée par les méthodes les plus appropriées et en tendant à l'intégration de ces enfants dans le système scolaire normal. Les *nomades* et leurs enfants devraient pouvoir bénéficier des différentes possibilités existantes d'orientation, de formation ou de reconversion professionnelles.

Une aide aussi complète que possible devrait être apportée aux personnes nomades dans le cadre des *systèmes nationaux* d'action sanitaire et sociale en coopération avec les services médicaux et sociaux de toute sorte.

Des mesures appropriées devraient être prises afin d'éviter dans la mesure du possible, que leur mode de vie n'ait pour conséquence d'empêcher, dans la pratique, les nomades de bénéficier des avantages auxquels ils peuvent légalement prétendre en matière de sécurité sociale ; ces mesures devraient tendre en particulier à faciliter l'accomplissement des démarches administratives nécessaires pour percevoir les prestations de sécurité sociale.

Les intéressés devraient avoir accès à une information appropriée sur leurs droits et obligations en matière de sécurité sociale et il conviendrait de les aider à utiliser les services offerts. evraientunde- —

Un homme se lève

Il parlait de son père, le fameux acrobate qui sautait à pieds joints beaucoup plus loin que tous les autres tsiganes ; de son père qui se glissait sous le timon pour s'endormir dans des draps de paille. Son père, *chasseur de hérissons et cuisi*nier exemplaire quand il mettait le drôle de gibier à mariner dans le givre de la nuit, sur le toit de sa roulotte.

La caravane tanguait sous le pas des jeunes filles qui desservaient la table.

Il nous avait raconté la mort de Django Reinhardt, le tsigane virtuose, *retrouvé* à la nuit dans un fossé de banlieue. Django le fantasque qui rentrait chez les *siens et donnait tout ; Django* qui s'était embusqué dans un bar et écoutait la retransmission du match Cerdan-La Motta le soir où Duke Ellington l'attendait au Carnegie Hall.

« Tout à fait nous », pouvait dire Dany Peto-Manso : aucune contrainte, jamais de chaînes. Savez-vous pourquoi la caravane est toute notre vie ? Parce que nous pouvons partir quand nous voulons, où nous voulons. Il faut comprendre, le nomadisme est un art ; le grand air la seule voûte qui puisse nous abriter vraiment.

Difficile d'être libres ? Abominablement. Mais tout ça est irréversible, nous ne changerons *plus, plus jamais. Et pourtant* nous aurons à nous adapter, à nous faire reconnaître.

Je vais vous raconter une histoire. Un jour on nous avait dit que nous pouvions assister à la cérémonie du Mont-Valérien Il nous fallait un drapeau. Un drapeau tsigane. Mais qu'est-ce que c'est qu'un drapeau tsigane ? Nous avons cherché et nous l'avons trouvé dans nos souvenirs : le triangle violet des camps de concentration, le signe par lequel on nous distinguait. Au Mont-Valérien les gendarmes ont grogné de nous voir arriver avec notre méchante bannière. *« Cette chienlit »* devaient-ils penser *« Des romanos avec un drapeau maintenant, on aura tout vu ».* Mais on est resté.

Ils étaient restés, comme ils veulent rester tsiganes ; comme ils veulent qu'on cesse de les chasser et de les pourchasser. Dany Peto-Manso savait que ce serait long et qu'il faudrait encore subir bien des humiliations. Mais le courage ne lui manquerait pas et rien ne l'empêcherait de continuer à se dresser contre l'injustice.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

Un peu plus que le stationnement...

Trappes montre l'exemple

Saura-t-on jamais pourquoi les nomades sont attirés par la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines créée de toutes pièces pour des familles bien rangées désireuses d'y jeter l'ancre dans des maisons bien à elles ? Ceux qui se sont penchés sur la question pensent que les itinérants ont tout simplement trouvé là de vastes terrains vagues achetés par les aménageurs mais non encore construits en raison du ralentissement des programmes.

Face à cette situation anarchique et à ses corollaires, la ville de Trappes a décidé de créer une aire aménagée pour recevoir une partie de ceux dont personne ne veut. Cette réalisation exemplaire a demandé quatre ans d'efforts mais le premier coup de pioche a été donné il y a quelques jours. Dans cette commune de la ville nouvelle, les nomades, nombreux à utiliser les axes constitués par les R.N. 10 et R.N. 12 pour leurs déplacements saisonniers ou religieux, faisaient de longues étapes sur le moindre espace libre. On a pu compter certains jours jusqu'à cent vingt caravanes, c'est-à-dire six cents ou sept cents personnes mêlées dans le plus grand désordre à la population locale.

Les désagréments étaient nombreux : tous les chapardages étaient mis sur le dos des « romanos ». Dans les écoles il *fallait trouver des places pour* ces enfants, pas tout à fait comme les autres. *« Une mère de famille m'a un jour agressée parce que son fils de sept ans avait des poux »* explique une jeune enseignante. Cette femme *estimait qu'une telle vermine ne* pouvait venir que des gosses de bohémiens.

Face à cette situation, il a bien fallu réagir. Même si rien n'existe dans les textes pour accueillir les nomades et si les communes ont le plus souvent tendance à rejeter le problème chez le voisin, Trappes, cité des cheminots, a donc fait l'effort d'accueillir les gens du voyage.

Souci d'humanité

« Nous avons d'abord agi par souci d'humanité, explique M. Bernard Hugo, sénateur, *maire communiste de la ville. Mais nous avons aussi voulu faire cesser les désagréments causés à la population, surtout au niveau des écoles. Notre ville de trente-quatre mille habitants compte un grand nombre d'immigrés, ce qui pose déjà des problèmes éducatifs sérieux. Il n'était plus possible de recevoir chaque hiver trois ou quatre cents enfants de nomades. »*

L'équipement en cours de réalisation aux limites de la ville, près de la zone artisanale des Bruyères, ressemblera à un camping-caravaning de quarante places. Chaque emplacement sera stabilisé et aménagé de façon normale, avec l'eau et l'électricité. Deux classes maternelles y seront ouvertes toute l'année scolaire et tenues par des enseignants volontaires. Les plus grands des enfants des quarante caravanes continueront à être mélangés aux élèves du primaire, à l'intérieur de la commune, mais leur nombre sera limité.

Outre le confort de l'aire aménagée sur ce terrain, les nomades trouveront également des ateliers pour réparer leurs véhicules et *leur matériel. Pour accéder à* l'aire des Bruyères, chaque caravane devra acquitter un prix de journée modique. L'aménagement de ce terrain coûtera en effet plus de 6 millions de francs, pris en charge par l'Etat, la région, le département, la ville nouvelle, par les ministères de l'éducation et de la santé ainsi que par la caisse d'allocations familiales. *« Le dossier financier a été très dur à monter,* précise M. Hugo. *Il a fallu persévérer. Les frais de fonctionnement seront répartis entre le syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle, le département, le fonds d'action sociale et les usagers.*

» Quarante places seulement, cela peut paraître peu de chose, dit encore le sénateur et maire, *mais il s'agit d'un effort de la collectivité. Une aire semblable fonctionne déjà à Orléans-La Source. Si chaque ville en faisait autant, il n'y aurait plus de problème des nomades. »*

DAMIEN RÉGIS.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

La tension entre Tokyo et l'Europe

(Suite de la première page.)

La mise en garde étant ainsi formulée, comment éviter que les tensions actuelle ne dégénèrent en réactions protectionnistes ?

C'est un message en cinq points que les auteurs du rapport suggèrent de délivrer, par le truchement de M. Okita, au gouvernement de Tokyo.

Premièrement, le Japon doit modérer ses exportations vers la C.E.E., surtout dans les secteurs où elles se sont le plus développées au cours des récentes années (toujours les voitures et l'électronique, mais aussi les machines-outils). Cette modération, qu'il convient d'appliquer à l'ensemble de la C.E.E. et non *pas seulement* à certains de ses Etats membres, devra persister bien au-delà de la fin de l'année.

Deuxièmement, le Japon doit ouvrir son marché aux produits manufacturés européens. A l'industrie et au gouvernement nippons de trouver ensemble les moyens de faire des progrès en la matière.

Troisièmement, le Japon doit se garder de toute différence de traitement en faveur des Etats-Unis.

Les autorités de Tokyo doivent en quatrième lieu faciliter et encourager les investissements européens au Japon. Il apparaît que la Commission souhaite tout particulièrement que les banques de la Communauté rencontrent moins d'obstacles pour s'y installer.

Enfin, la Commission, dans un rapport de juillet, proposait de « communautariser », en les globalisant, les *relations commerciales* entre le Japon et les pays de la Communauté (*le Monde* du 4 juillet). L'idée de la Commission est d'éliminer progressivement les restrictions quantitatives appliquées par certains Etats membres (France, Italie, Benelux) à charge pour Tokyo d'accepter provisoirement une autolimitation de ses exportations dans certains secteurs sensibles, telles les télévisions en couleur. Alors que les Japonais ont réagi négativement à cette initiative, la Commission les invite à faire preuve d'un minimum de souplesse.

D'autre part, la Commission se déclare prête à aider, y compris financièrement, les branches de *l'industrie* européenne qui entreprendraient l'effort de restructuration nécessaire.

La Commission ne joue pas sur le velours : il lui faut convaincre non seulement les Japonais, mais aussi les gouvernements membres. Sa proposition de nouvelle politique à l'égard du Japon a été accueillie de façon mitigée. Ceux *des Neuf qui figurent aujourd'hui* parmi les mieux protégés craignaient en effet d'être perdants en cas de « communautarisation » du régime des échanges. Toutefois apparemment, les esprits sont en train d'évoluer, notamment à Paris, où l'on devient conscient de la nécessité de protéger contre le déferlement japonais non seule*ment le marché français, mais* aussi celui des pays partenaires de la C.E.E., les principaux clients de la France.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le comité exécutif du Comecon*, qui a siégé du 23 au 25 octobre à Moscou, a enregistré l'échec des pourparlers avec la C.E.E., indique un communiqué de cet organisme, publié le 26 octobre par Tass. Selon ce document, *« il a été constaté que les propositions constructives de la part du Comecon n'ont pas trouvé de résonance correspondante du côté de la C.E.E. »*. Le Comecon *« a l'intention de poursuivre un dialogue constructif avec la C.E.E. en vue de la conclusion d'un accord qui créerait les prémisses favorables pour le développement du commerce et des relations économiques et contribuerait à la matérialisation de la détente »*. *(A.F.P.)*.

Les Neuf devraient parvenir à un accord jeudi sur le contingentement de l'acier

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Allemands n'étant toujours pas totalement convaincus, le conseil des ministres des Neuf, réuni samedi 25 octobre à Luxembourg, n'a pas encore été en mesure de donner le feu vert à la Commission pour qu'elle déclenche l' « état de crise manifeste » prévu à l'article 58 du traité de la CECA et applique un contingentement obligatoire de la production d'acier. Une nouvelle session se tiendra le 30 octobre. Compte tenu de l'indéniable rapprochement des positions auquel on a assisté samedi, les observateurs se montrent plutôt optimistes quant aux chances de parvenir à une conclusion positive jeudi.

M. Lambsdorf, le ministre fédéral de l'économie, a vite admis qu'un accord de limitation de la production fondé sur le volontariat n'était plus possible et qu'il fallait s'en remettre à la puissance publique, en l'occurrence à la Commission. C'était déjà là un changement appréciable puisque l'Allemagne ne s'opposait plus à l'usage de l'ar*ticle 58 du traité mais* en discutait les modalités. M. Lambsdorf proposa que le conseil débatte de quatre amendements à apporter, selon lui, au projet de la Commission :

— la durée du plan anti-crise serait limitée au 31 mars 1981, au lieu du 30 juin, date préconisée par Bruxelles ;

— les produits qui n'étaient pas couverts dans l'accord volontaire d'auto-limitation de la production souscrit par Eurofer seraient exclus du dispositif de contingentement autoritaire. Cela aurait pour résultat que le plan anti-crise couvrirait environ 60 % de la production sidérurgique de la C.E.E. au lieu de 90 % selon le projet de la Commission ;

— le conseil devrait s'engager à n'instaurer ni prix minima ni restriction à l'importation en provenance des pays tiers durant les neuf mois d'application du plan anti-crise ;

— le conseil des ministres et la Commission devraient attentivement veiller à ce que l'exécution des programmes de restructuration de la sidérurgie soit accélérée dans les Etats membres où du retard a été pris et à ce que le code de subvention approuvé par les Neuf soit convenablement appliqué.

Les deux derniers points furent réglés sans difficulté. En revanche, les Huit estimèrent, avec la Commission, que raccourcir la durée du plan déjà brève le rendrait inopérant. M. Lambsdorf s'inclina. Restait le problème du champ d'application du programme de contingentement obligatoire. Les Huit firent valoir à M. Lambsdorf que l'échec du plan volontaire d'Eurofer s'expliquait en partie parce que son champ d'application était trop étroit et que les disciplines édictées pouvaient facilement de la sorte être tournées. Si l'on veut être efficace, seule est envisageable l'exclusion de produits dont le marché se porte bien et qui, de surcroît sont facilement identifiables. Dans cet esprit et afin de faire un geste dans le sens sou*haité par M. Lambsdorf*, les Huit acceptèrent, comme le recommanda la Commission, d'exclure du contingentement les produits couverts destinés à la fabrication de tubes les produits destinés à la fabrication de fer-blanc et les rails.

En revanche, ils refusèrent l'exclusion des ronds à béton et surtout des aciers spéciaux. *« Nous détruisons tout le système si nous excluons les aciers spéciaux, car dans bien des cas il est difficile de contrôler si un produit est un acier spécial ou un acier ordinaire »*, commenta M. Giraud. Les Huit, suivant ainsi la Commission, se dirent prêts à introduire quelques suppléments dans le système au profit des petits producteurs d'aciers spéciaux, assez nombreux en Allemagne comme en France. S'agissant de petits producteurs, il n'y a pas en effet de tricherie importante possible. M. Lambsdorf, après avoir téléphoné à M. Schmidt, estima que ce n'était pas suffisant. Une fois de plus, il n'était pas en état de voter sur l'ensemble du projet de la Commission, et il demanda que *« la délibération continue »*.

Il a été entendu que, d'ici à jeudi, la Commission préciserait les conditions dans lesquelles les petits producteurs d'aciers spéciaux seront soumis au contingentement. Compte tenu de l'état très avancé des délibérations, il y a tout lieu de croire que, le 30 octobre, on saura à quoi s'en tenir : ou bien le ministre allemand adhérera au plan anti-crise, ou il laissera faire, ou il opposera son veto, ce qui, comme l'a observé M. Giraud, ajouterait à la crise sidérurgique une crise politique. — Ph. L.

ÉTRANGER

En Israël

Les salariés commencent à mal supporter la très forte inflation

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour mesurer *l'inflation en Israël, il suffit de* jeter un œil sur le compteur des taxis ou, plus précisément, sur l'affichette indiquant dans chaque voiture qu' *« il convient pour régler la course d'ajouter 165 % au montant indiqué par l'appareil »*. Les hausses sont tellement fréquentes qu'on ne prend plus la peine de modifier les compteurs.

Dans les magasins, les étiquettes s'accumulent sur les emballages, si rapidement que le consommateur finit par perdre la notion de la valeur des produits, ce qui est un facteur supplémentaire d'inflation.

Lors du dernier train de hausses décidées par le gouvernement, le *20 octobre, le prix du pain* a augmenté de 40 %, et les tarifs des transports en commun se sont accrus de 25 %, alors qu'ils avaient déjà été réajustés d'autant il y a moins de trois mois. Le taux d'inflation s'élève désormais à 132 % pour les douze derniers mois.

Jusqu'à *maintenant*, les Israé*liens dans leur ensemble, ont* relativement bien supporté cette situation, grâce à un extraordinaire système d'indexation des salaires et des principales prestations sociales, notamment par le versement d'une prime dite de « vie chère ». En *outre*, il existe de multiples facilités de placement pour éviter la dévaluation *de l'argent, comme* l'acquisition de bons du Trésor indexés ou l'achat de devises étrangères (qui a augmenté de 59 % en un an, soit 1,5 milliard de dollars). Le remplacement de la livre par le shekel ne saurait en tout cas redonner confiance dans une monnaie qui continue de se dévaluer fortement (*le Monde* du 2 octobre). Au cours des douze derniers mois, elle a perdu 69 % de sa valeur par rapport au dollar.

La magie de l'indexation systématique des revenus, qui a longtemps masqué les effets de l'inflation, semble toutefois avoir atteint ses limites. Il y a immanquablement des retards dans le versement des compensations et celles-ci sont accordées inégalement. Aussi, certaines catégories de salariés commencent à ressentir durement les conséquences de la crise. Un vent de révolte souffle de nouveau dans les quartiers pauvres de Tel-Aviv et de Jérusalem, où de rudes manifestations ont déjà eu lieu il y a *plusieurs mois*.

Aux dires de certains économistes, dans les milieux gouvernementaux, le salaire réel moyen aurait baissé de 9 % au cours du premier semestre de 1980. Or le ministre des finances vient de déclarer que *« les Israéliens devraient connaître l'an prochain une réduction de 6 % de leur niveau de vie »*. Il a précisé qu'il s'agissait là de la *« rançon »* qu'il fallait payer pour tenter de rééquilibrer les comptes de l'Etat et réduire le taux d'inflation. Cependant, on ne peut ignorer les signes d'une récession, font remarquer les experts : le chômage — dans un pays qui ne le connaissait pas voici peu — a atteint son niveau le plus élevé (11 000 personnes sans emploi en septembre contre 4 000 en 1979 à la même époque) ; les exportations sont en nette diminution et il y a un sensible ralentissement de la construction.

Le gouvernement, paralysé par ses dissensions, ne parvient pas à maîtriser ses décisions. M. Horowitz, ministre des finances, se heurte à l'opposition de ses collègues. Il vient de reconnaître, en présentant au Parlement un budget une nouvelle fois corrigé, qu'il n'avait pas été assez *« sévère »* dans la première version soumise au printemps. Malgré d'importantes réductions de crédits pour l'ensemble des ministères, les dépenses auraient augmenté depuis de 3 %. Aussi, pour financer un déficit croissant, a-t-on recours de plus en plus à l'impression massive de monnaie

L'impuissance des dirigeants est en partie due à un phénomène assez particulier à Israël. Comme le fait remarquer l'ancien premier ministre, M. Rabin, dans ses Mémoires publiés dernièrement, les gouvernements ont toujours mal contrôlé la situation — à plus forte raison en période de crise, — car, au fil des années, on a laissé se créer une véritable « économie parallèle » où l'évasion fiscale est la règle et la moindre vérification sérieuse impossible. Il ne s'agit là pas seulement de capitaux clandestins ou des revenus des professions libérales, mais aussi des profits d'industries, aussi importantes que celle de la taille du diamant (première industrie d'exportation), dont les entreprises ne sont pas obligées de tenir une comptabilité officielle.

FRANCIS CORNU

CONJONCTURE

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 0,9 % EN SEPTEMBRE

***La hausse des prix de détail* a encore été forte au mois de septembre : + 0,9 %, par rapport à août qui avait, lui-même, enregistré une augmentation de 1 %. En un an — par rapport au mois de septembre 1979 — l'indice de l'I.N.S.E.E. s'est accru de 13,6 %, s'inscrivant à 257,1 (base 100 en 1970).**

Les prix des produits alimentaires ont connu *la* plus forte hausse (+ 1 %), suivis par ceux des biens manufacturés (+ 0,8 %) et des services (+ 0,76 %).

Depuis les mauvais indices du mois de juillet (+ 1,5 %) et d'août (+ 1 %), les pouvoirs publics affirmaient que « la progression de l'indice des prix à la consommation ne remettait pas en cause la décélération attendue pour le second semestre ». Le fort indice du mois de septembre — au cours duquel on n'a cependant enregistré ni relèvement des tarifs publics, ni renchérissement des produits pétroliers — prouve que ces propos étaient pour le moins optimistes.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Le Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.)* est satisfait des mesures prises en faveur de l'installation des jeunes. Ces mesures, décidées par le gouvernement le 23 octobre (*le Monde* du 25 octobre), *« qui entraîneront une amélioration effective des aides à l'installation »*. Le C.N.J.A. souhaite que *« cette politique soit poursuivie et complétée (...) en particulier pour alléger le poids du foncier dans les régions difficiles »*.

● *Les viandes et abats* provenant d'animaux de boucherie ayant reçu des anabolisants interdits sont impropres à la consommation et donc désormais interdits à la vente, indique un arrêté du ministère de l'agriculture publié au *Journal officiel* du 24 octobre. Cette mesure ne devrait pas gêner les professionnels du veau qui se sont engagés, le 9 octobre en signant la « charte du veau », à ne pas utiliser d'œstrogènes.

Social

● *Eurocâble réclame 500 000 F à la C.G.T.* — A la suite de grèves pour des augmentations de salaires dans sa filiale vosgienne de Plainfaing, la société Eurocâble — une fabrique de cordons téléphoniques qui a son siège à Ivry-la-Bataille (Eure) — réclame devant le tribunal de Saint-Dié 500 000 francs de dommages-intérêts à l'union départementale C.G.T. des Vosges. Elle lui reproche le non-respect d'un accord C.G.T.-C.G.C. qui prévoyait, le 24 juillet, des hausses de salaires modérées. La C.G.T. invoque l'amélioration de la situation de l'entreprise. — *(Corr.)*

Travailleurs immigrés

● *Colloque sur l'identité culturelle des immigrés.* — Au terme d'un colloque, les samedi 25 et dimanche 26 octobre à Dijon, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) affirme *« qu'il ne peut y avoir reconnaissance du droit aux langues et cultures d'origine si, dans le même temps, les immigrés sont volontairement maintenus dans des situations précaires et répressives, face au racisme et à la politique du retour »*.

En R.F.A.

LES CINQ INSTITUTS PRIVÉS DE CONJONCTURE PRÉVOIENT UNE « CROISSANCE ZÉRO » POUR 1981

Bonn (A.F.P.) — Après avoir enregistré une croissance réelle de 2 % cette année, la R.F.A. connaîtrait une stagnation de sa production en 1980, estiment les cinq grands instituts privés de *conjoncture dans* leur rapport d'automne publié le 27 octobre. En outre, l'inflation se ralentirait à peine — de 5,5 % en 1979 à 4 % en 1981, — tandis que le chômage augmenterait d'un point en moyenne annuelle pour toucher 5 % de la population salariée, soit 1,1 million de travailleurs.

Malgré la dégradation du marché de l'emploi, la consommation *privée* resterait assez soutenue, augmentant encore en volume, comme cette année, de 1,5 %. En revanche, l'investissement dans le domaine des biens d'équipement régresserait d'un demi-point en volume l'an prochain, après avoir encore progressé de 4 % cette année. Selon les « cinq sages », dont les analyses sont suivies de très près dans les milieux politiques et économiques ouest-allemands, la balance des paiements courants verrait son déficit s'inscrire en baisse à 20 milliards de marks en 1981 contre 25 à 30 milliards de marks cette année.

● *La parité de la livre turque* a été réajustée le 26 octobre, en hausse ou en baisse par rapport à plusieurs monnaies étrangères, en raison des dernières modifications enregistrées sur les marchés financiers. Elle perd ainsi 2,53 % de sa valeur par rapport au dollar et 4,10 % par rapport à la livre sterling. Dans le même temps, elle est réévaluée (0,32 %) par rapport au mark et au franc (0,45 %). Désormais 1 dollar vaut 84,80 livres turques (au lieu de 82,70) 1 livre sterling 206,50 (198,36) 1 mark 45,40 (45,85) et 1 franc 19,67 (19,76) Il s'agit du treizième réajustement depuis le début de 1980. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Un consortium de banques ouest-allemandes* prépare un crédit de 1,4 milliard de marks pour la Yougoslavie, a annoncé le 23 octobre la Deutsche Bank. Trente-cinq banques participeraient à cette opération. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a pas pris de décision quant à la garantie du crédit. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

A Rungis

Assainir les comptes pour pouvoir investir

Premier marché de gros français, Rungis subit de plein fouet tous les aléas de la production et de la commercialisation des produits alimentaires. La paralysie des pêches françaises en août, la mévente de la viande de veau maintenant, ont mis à dure épreuve ses grossistes. Cependant, les tonnages qui transitent par le Marché d'intérêt national de Rungis recommencent à augmenter et le compte d'exploitation de Semmaris, la société d'économie mixte qui le gère, devrait, pour la première fois de son existence, être équilibré. M. Emile Arrighi de Casanova, le président directeur général de celle-ci, en dressant les bilans de l'activité de Rungis, a pu, au cours d'une récente conférence de presse, se montrer *« relativement optimiste »*.

Premier motif de satisfaction : la libération des prix de gros au début de l'été *« n'a pas entraîné un dérapage des cours »*, affirme le président de la Semmaris.

Autre raison pour lui de se réjouir : Rungis a su jouer son rôle dans l'adaptation du marché lors de la crise de la pêche. Les importations passant de 30 % à 50 % du tonnage commercialisé, le poisson n'a pas manqué et le prix des espèces les plus demandées n'a jamais augmenté de plus de 30 %. Surtout un système d'information des consommateurs a pu être mis en place avec leurs associations et les commerçants, grossistes ou détaillants, une procédure que M. Arrighi de Casanova souhaite maintenir et développer.

En revanche, l'action des consommateurs contre la viande de veau perturbe grandement le marché de Rungis par où transitent normalement 15 % du tonnage commercialisé en France. Les quantités vendues quotidiennement ont baissé de plus de 43 % et les cours de plus de 19 % *« alors que toutes les viandes passant par Rungis sont soumises à un strict contrôle sanitaire »*.

Le principal souci du président de la Semmaris est l'assainissement financier de sa société, auquel il s'était engagé lorsqu'il en avait pris la présidence en 1977. Si le budget de 1979 comportait encore un déficit de 7 millions de francs, celui de 1980 devrait être équilibré à 188 millions. Pour ce faire, une « contribution exceptionnelle » de 2,2 millions vient d'être demandée non seulement aux grossistes (ils assurent par leur redevance 67 % des recettes de la Semmaris), *mais aussi* aux diverses sociétés qui fonctionnent à Rungis, banques, restaurants, etc. Modulée selon la taille des entreprises, cette contribution varie de 250 F pour un « carreau banal » à 7 000 F pour un *gros entrepôt*.

Cet effort des utilisateurs étant fait, M. Arrighi de Casanova va pouvoir demander à l'Etat d'aider la Semmaris, par exemple en réduisant les intérêts des emprunts qu'il lui a consentis lors de la construction du marché, à effectuer les investissements indispensables après dix ans de fonctionnement pour entretenir et moderniser ses équipements. Il faut, par exemple, construire, en liaison avec les communes riveraines, une usine d'incinération pour éviter que les 60 000 tonnes d'ordures annuelles soient transportées dans des décharges lointaines.

Il faudrait transformer les deux pavillons de la viande pour que « la chaîne du froid » ne soit plus rompue (*le Monde* du 19 juillet 1980). Cela est, en effet, contraire aux normes de la C.E.E. et interdit l'exportation de viande au départ de Rungis. La décision de principe a été prise. Reste à régler les problèmes techniques et à trouver quelque 15 millions de francs.

Rungis pourrait alors devenir un centre d'exportation pour les produits de l'élevage comme il l'est pour ceux de la mer : il exporte 15 % des tonnages de poissons qu'il reçoit. C'est ainsi le marché parisien qui fournit la Rhénanie.

THIERRY BRÉHIER.

A Fougères

Une entreprise fantôme laisse 4 millions de dettes

De notre correspondant

Rennes. — C'est en sauveurs que deux hommes d'affaires canadiens, M. Ray Beaudet et son associé, M. René Lord, avaient été accueillis, voilà un peu plus d'un an, à Fougères. Dans cette ville d'Ile-et-Vilaine durement frappée, quatre ans plus tôt, par la crise de la chaussure, M. Beaudet proposait de créer cent vingt-cinq emplois dans une nouvelle société, Gant international, mise en place en octobre 1979 et qui devait rechaper les gants utilisés dans les usines ainsi que les sacs postaux et les sacs pour transports de fonds.

Initialement prévu pour le début de 1980, le démarrage de l'entreprise n'a toujours pas eu lieu, et, se saisissant d'office, le tribunal de commerce de Rennes a nommé, mardi 21 octobre, un *administrateur provisoire*, après avoir constaté l'apparition de nombreux protêts et l'existence d'un nantissement important d'outillage, d'inscriptions de crédit-bail, de nombreuses factures et de loyers impayés.

Les deux « créateurs d'emplois », convoqués par le tribunal, lui avaient en effet demandé de reporter de trois jours cette entrevue, et ils ont profité de ce court délai pour partir au Canada, le jeudi 16 octobre, officiellement *pour y réunir les fonds nécessaires* à la remise *in bonis* de la société Gant international.

Les dettes laissées à Fougères par l'entreprise fantôme sont estimées, par le procureur de la République, à 4 millions de francs, *dont* 1 450 000 francs de factures d'entrepreneurs de la région, 880 000 francs d'avances bancaires, et, ce qui apparaît plus surprenant, dans la mesure où la société n'a jamais eu d'activité industrielle, une subvention de 50 000 francs de la municipalité de Fougères et des avances sur primes de création d'emplois pour un montant de 387 000 francs.

Faisant état d'usines existant en Italie, au Brésil, au Mexique, au Japon et en R.F.A., M. Beaudet avait su gagner la confiance du député, maire de Fougères, M. Cointat, aujourd'hui ministre du commerce extérieur, et obtenu l'appui de la municipalité qui, à l'unanimité moins une voix (Mme Dulong, conseillère municipale socialiste s'était abstenue), avait décidé, le 5 octobre 1979, d'accorder sa caution pour 2,1 millions de francs sur les investissements de Gant international. Cette délibération avait été refusée par le préfet d'Ile-et-Vilaine, ce qui avait, à l'époque, particulièrement irrité M. Cointat.

Commentant, au début de l'année, son projet, M. Beaudet déclarait : *« Il y aura de la musique dans toute l'usine, et les salaires seront plus élevés que le SMIG. »*

Aujourd'hui, à Fougères, chacun s'interroge sur la disparition soudaine de ce créateur d'emplois et sur la confiance que lui ont accordée le maire et la municipalité, pendant plus d'un an, malgré une absence totale d'activité industrielle et d'embauche. Avant de statuer sur l'ouverture d'une procédure collective (liquidation de biens ou règlement judiciaire) et *« pour le cas où les dirigeants de cette société seraient de bonne foi et feraient réellement, actuellement, le nécessaire dans leur pays d'origine pour réunir les fonds nécessaires et se remettre* in bonis *en France »*, le tribunal de commerce s'est donné un délai de trois semaines.

CHRISTIAN TUAL.

La Société suisse d'industrie horlogère connaîtrait des difficultés financières

Que se passe-t-il à la S.S.I.H. (Société suisse pour l'industrie horlogère), deuxième groupe horloger de la *Confédération helvétique* et cinquième à l'échelon mondial avec 1,7 milliard de francs français de chiffre d'affaires et 25 millions de montres produites par an ?

Des nouvelles alarmistes circulent à son sujet depuis plusieurs semaines, faisant état de très grosses difficultés financières et même d'une possible vente par départements. Qu'en est-il exactement ? Pour couper court à tout, sans doute, les dirigeants de la firme de Bienne ont publié mercredi 22 octobre en fin d'après-midi un communiqué indiquant que le chiffre d'affaires du groupe avait baissé de 6,6 % pour les neuf premiers mois de 1979. Pour expliquer ce recul des ventes, ils invoquent les tensions politiques *« ressenties avec acuité »* dans les pays du Moyen-Orient ; la pression importante exercée sur les prix par l'évolution du franc suisse par rapport au yen et les mouvements de l'or. *« Cette situation*, ajoute le communiqué, *a rendu plus difficile l'écoulement des produits horlogers suisses et a contribué à une stagnation des ventes, inférieures aux prévisions. »*

N'est-ce que cela ?

En fait, derrière ce communiqué, sinon rassurant du moins assez banal, il semble se cacher bien autre chose.

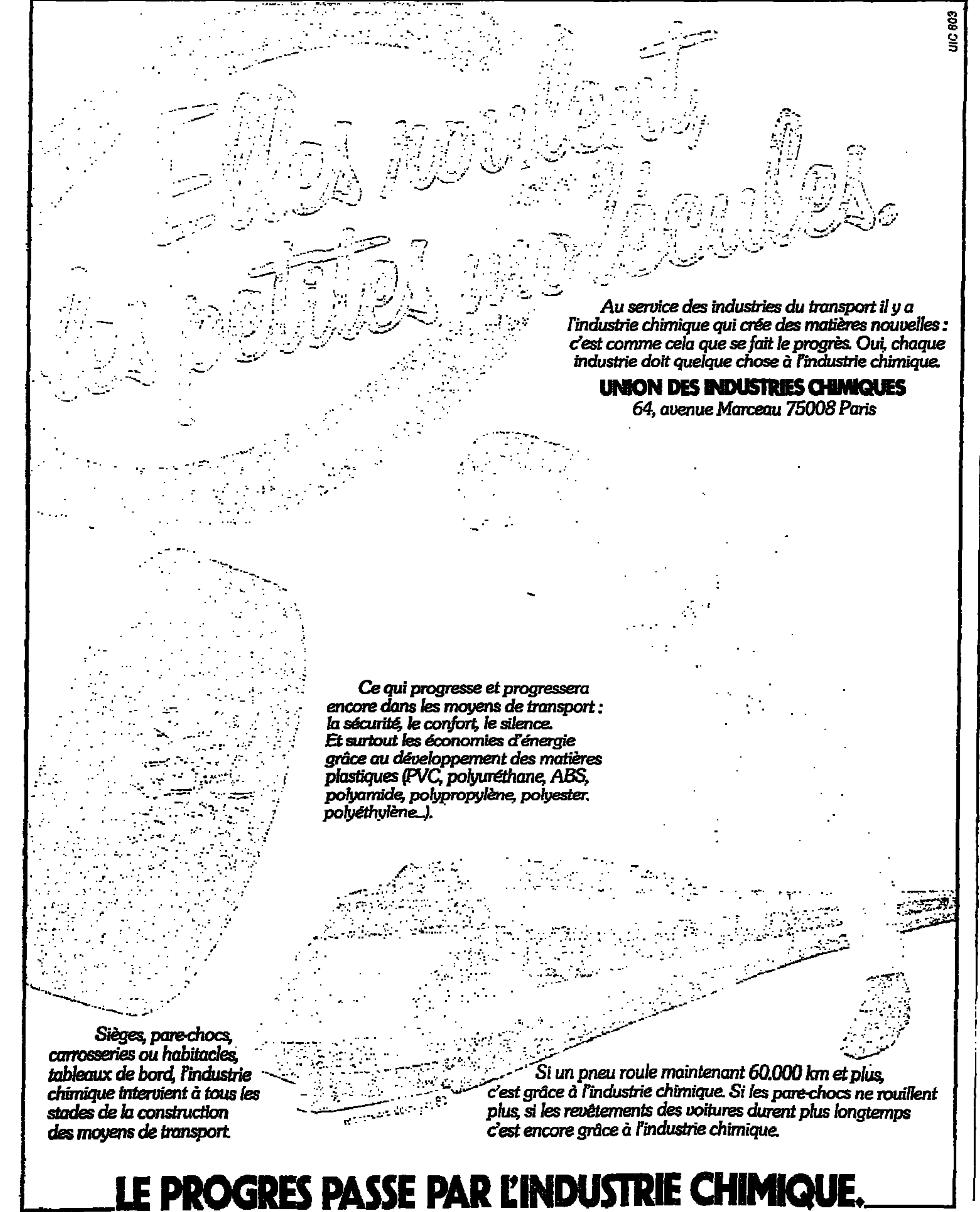
D'après les informations recueillies dans des milieux industriels suisses dignes de foi, la S.S.I.H. ne dirait pas tout, en particulier, que ses comptes arrêtés au 31 juillet dernier se solderaient par un assez lourd déficit chiffré à 42 millions de francs suisses (110 millions de francs français), qu'elle s'apprêterait à *licencier une centaine de cadres* et à décapiter son directoire à cinq têtes pour n'en conserver qu'une, M. Ulrich Doenz. Si les informations sur cette liquidation de personnel de haut rang se vérifiaient ce serait déjà la preuve que cela va assez mal à la S.S.I.H. Mais faudrait-il s'en étonner ? Le groupe a subi des revers dans ses activités de diversification (tableaux d'affichage, robots industriels, chronométrage) et sa branche « montres économiques » ne va pas fort, très concurrencée qu'elle est par les produits du Sud-Est asiatique.

Qui plus est : le tribunal arbitral horloger a récemment légitimé les revendications salariales de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, avec effet rétroactif au 1er janvier 1980.

Pour de grosses firmes comme la S.S.I.H., la note va être lourde (plusieurs millions de francs), d'autant que les sommes dépensées ne pourront être récupérées par une majoration de produits déjà vendus. A moins que la S.S.I.H. n'administre la preuve qu'elle est dans l'incapacité de payer en faisant valoir ses difficultés. La loi suisse l'y autorise.

La société utilisera-t-elle cette clause échappatoire ou préférera-t-elle resserrer les écrous un peu partout pour essayer *de faire face*. Ses dirigeants se sont, semble-t-il, ralliés à la seconde solution. C'est du moins ce que laisse apparaître le communiqué, dans lequel ces derniers précisent que *« diverses mesures de restructuration ont été arrêtées et que la décision a été prise de concentrer les efforts sur le développement des deux marques de base du groupe, Omega et Tissot »*, dont la S.S.I.H. assure désormais la distribution. Sera-ce suffisant ? Beaucoup en doutent.

ANDRÉ DESSOT.



LOGEMENT

Les journées d'étude de la CNAB

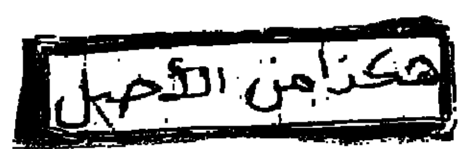
LES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ S'INQUIÈTENT DE LA RÉPARTITION DES CHARGES DE CHAUFFAGE

La Confédération nationale des administrateurs de biens, syndics de copropriété (CNAB) a tenu récemment à Paris des journées d'étude consacrées aux problèmes juridiques et techniques qui se posent aux professionnels.

Les participants ont en particulier souligné les difficultés que présente l'installation obligatoire à partir de 1985 de compteurs ou *de répartiteurs de calories dans* les immeubles à chauffage collectif ; la répartition des charges de chauffage dans les immeubles anciens en copropriété sera d'autant plus complexe que l'amélioration des chaufferies n'aura sans doute pas encore été partout réalisée et que le décret du 31 décembre 1979 ne prévoit aucune base de répartition pour ces dépenses.

Les adhérents de la CNAB se sont par ailleurs inquiétés des retards que prend le projet de loi de réforme de la copropriété, qui n'a pas encore vu le jour.





AFFAIRES

Les V^es Assises du patronat

Temps fort de la campagne du C.N.P.F. en faveur de l'innovation, les assises qui viennent de se tenir à Strasbourg n'en auront été, cependant, qu'une étape. Dans un premier temps, il s'agissait de sensibiliser les chefs d'entreprise à ce problème, puis de poser le postulat selon lequel l'économie française ne saurait survivre sans innovations. Enfin de montrer au pays, à travers ces assises et la mobilisation des moyens d'information, que le patronat était, quant à lui, disposé à bouger, à innover... à condition que les autres fassent aussi un effort !

Innovation et consensus

En insistant à de multiples reprises sur le fait qu'il ne saurait y avoir *« d'innovation dans une société conservatrice »*, en appelant de leurs vœux un *« grand dessein »* pour la France, en *« interpellant la société »*, les chefs d'entreprise ont déjà amorcé la seconde étape de leur campagne. Elle vise, à partir de l'innovation, à obtenir un certain nombre de réformes.

Pas question d'un catalogue revendicatif. Délibérément, le C.N.P.F. a placé la barre plus haut : au niveau de quelques principes qui devraient servir de fondement à la société française au cours des prochaines années. Des travaux des assises, du discours de clôture de M. Ceyrac, cinq thèmes — cinq *« cibles »* serait-on tenté de dire — se profilent, autour desquels la stratégie du C.N.P.F. va vraisemblablement s'articuler au cours des prochains mois.

● *Une meilleure formation des hommes.* Pour ne pas être nouveau, ce thème n'en est pas moins considéré comme essentiel par le C.N.P.F. *« Le monde du travail et celui de l'école ne doivent plus s'ignorer. »* Il faut que s'instaure *« l'éducation concertée et la formation en alternance »*. La première revient à faire participer les entreprises à l'éducation de base. La seconde vise à adapter le personnel au fur et à mesure des évolutions techniques.

● *Une bonne organisation et un fonctionnement régulier des services publics* (transports, énergie, communications), véritable système nerveux de la société industrielle. L'entreprise doit pouvoir compter sur leur fiabilité et leur efficacité.

● *Une meilleure adaptation des structures administratives*, afin de limiter les excès de la bureaucratie.

● *Le financement de l'innovation.* Les entreprises ne peuvent *« seules mobiliser les fonds nécessaires »*. Il faut donc accroître *« les sources de financement de la recherche »*, notamment *« augmenter l'effort public »*, ce qui *« devrait se traduire en priorité par des exonérations fiscales consenties aux entreprises qui font de la recherche »*.

● *La recherche d'un consensus social.*

Pour être de « vieux dadas » du C.N.P.F., certains de ces thèmes n'en sont pas moins d'actualité. Il en est ainsi du débat sur l'éducation ou de l'appel au *« consensus »*. Si les critiques du C.N.P.F. ne sont pas toutes, loin de là, dénuées de fondement, elles appellent cependant quelques réflexions.

N'y a-t-il pas une certaine ambiguïté à demander une efficacité, une fiabilité accrue des services publics, tout en prônant la rigueur budgétaire à leur égard... et en cherchant à bénéficier de tarifs plus que préférentiels ?

L'administration, d'autre part, n'a pas l'apanage de la bureaucratie. Nombre d'entreprises pourraient en remontrer à bien des ministères en matière d'excès bureaucratique. Combien d'idées, de talents, n'ont-ils pas été étouffés par les *« structures »* qui se mettent peu à peu en place au fur et à mesure que l'entreprise vieillit ?

Dans tous les pays, une part non négligeable de la recherche est financée sur fonds publics. En France, l'effort de l'État sera cette année de 31 milliards de francs alors que l'effort total du secteur industriel (y compris celui des entreprises publiques) est estimé entre 20 et 25 milliards de francs. La puissance publique peut certes faire mieux. Encore faudrait-il que la nation et ses représentants aient un droit de contrôle réel sur l'utilisation des fonds publics. Que l'on sache qui reçoit quoi et pour quoi faire !

Reste enfin le souhait du consensus, par exemple, à l'allemande. On oublie que les chefs d'entreprise d'outre-Rhin ont su accepter, sinon le partage du pouvoir du moins une participation qui va au-delà de la distribution de 3 % du capital des entreprises. Quelles innovations le patronat est-il prêt à réaliser dans ce domaine ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

● *Pernod-Ricard et Matra* ont pris une participation dans le capital de Soginove, une société créée en 1973 à l'initiative de la Société générale, afin de promouvoir l'innovation.

SOCIAL

Les élections professionnelles

NET RECUL DE LA C.F.D.T. A USINOR - DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Les élections professionnelles dans la sidérurgie dunkerquoise ont donné des résultats très différents suivant les usines. A Creusot-Loire (usine des Dunes), pour le renouvellement des délégués du personnel, la C.F.D.T., avec 1 146 voix dans le premier collège (+ 154 voix) a poursuivi sa progression en creusant l'écart sur la C.G.T. totalisant 619 voix (— 49).

A Usinor-Mardyck, la C.F.D.T. progresse et prend 1 siège à la C.G.T. en recul. La C.G.T. perd, de ce fait, la majorité en ne conservant que 3 sièges sur 7.

En revanche, à Usinor-Dunkerque, la C.G.T. maintient ses positions au premier collège tandis que la C.F.D.T. accuse une très nette régression dont bénéficie essentiellement Force ouvrière, qui améliore de 60 % son score de 1978 et devance désormais la C.F.D.T.

La chute de la C.F.D.T. peut s'expliquer par le conflit qui avait surgi en 1979, entre la section d'Usinor et la direction de la C.F.D.T. La section avait été dissoute par la fédération de la métallurgie C.F.D.T., qui avait invoqué des malversations dans les comptes.

Voici les résultats des élections du C.E. à Usinor-Dunkerque comparés à ceux de 1978. Premier collège : inscrits, 7 903 (moins 305) ; votants, 5 581 (moins 121) ; exprimés, 5 304 (moins 243). Ont obtenu : C.F.D.T., 1 173 voix (soit 22,11 % au lieu de 34,53 % en 1978) ; C.G.T. 2 929 voix (soit 55,22 % au lieu de 52,40 %) ; F.O., 1 197 voix (soit 22,56 % au lieu de 12,56 %).

● *Assurance-maladie : croissance accrue des dépenses en septembre.* — Selon les statistiques mensuelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, les dépenses ont augmente au rythme annuel de 15,6 % au lieu de 14,1 % en août. L'augmentation est de 16,5 % pour les soins de santé dont + 10,3 % pour les honoraires, + 19,5 % pour les frais de séjour hospitalier, + 6,6 % pour les indemnités journalières.

ÉNERGIE

LA FRANCE DEVRAIT BÉNÉFICIER DU SURCROIT DE PRODUCTION DE PÉTROLE DES PAYS DU GOLFE

Les ministres du pétrole des quatre principaux pays producteurs de brut du Golfe, à l'exception de l'Iran et de l'Irak, sont réunis à Londres pour élaborer un plan de répartition de leur surcroît de production.

L'Arabie Saoudite, le Koweït, les Emirats arabes unis et Qatar s'étaient déjà concertés, le 10 octobre, dans la ville saoudienne de Taïf pour « prendre les mesures nécessaires afin de réduire l'effet des arrêts de production de l'Iran et de l'Irak, notamment pour les pays en développement ».

Selon la revue — toujours bien informée — Middle East Economic Survey, *les détails de la répartition devraient être mis au point dans le courant de cette semaine.*

Une liste des pays les plus touchés a été dressée, qui comprendrait le Japon, la France, le Brésil, la Grèce, l'Inde, le Maroc, la Turquie et la Yougoslavie.

L'Irak et l'Iran produisaient de l'ordre de 4 millions de barils par jour (200 millions de tonnes par an) à la veille du conflit. Dans la mesure où l'augmentation de production des quatre autres pays du Golfe ne représente que 1,5 million de barils par jour, l'allocation de ces quantités supplémentaires pose quelques problèmes.

En ce qui concerne l'Arabie Saoudite, affirme la MEES, ce pétrole passera par les quatre compagnies membres de l'ARAMCO (Exxon, Texaco, Socal et Mobil) sous le strict contrôle du gouvernement saoudien tant sur la destination que sur les prix.

Mélange de bruts léger, moyen et lourd, le pétrole saoudien sera facturé sur la base d'un prix de référence de 32 dollars (soit 2 dollars de plus que le prix officiel actuellement demandé par Ryad).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3245	4,3275	— 125	— 100	— 195	— 175	— 450	— 400
$ can.	3,7010	3,7045	— 45	— 10	— 65	— 30	— 165	— 115
Yen (100)	2,0230	2,0265	+ 15	+ 40	+ 50	+ 85	+ 250	+ 290
DM	2,3010	2,3030	+ 40	+ 60	+ 90	+ 110	+ 350	+ 380
Florin	2,1275	2,1300	+ 30	+ 45	+ 65	+ 85	+ 230	+ 270
F.B. (100)	14,3850	14,3995	— 120	— 30	— 180	— 40	— 370	— 110
F.S.	2,5640	2,5675	+ 140	+ 165	+ 270	+ 295	+ 785	+ 830
L. (1 000)	4,8650	4,8735	— 385	— 305	— 705	— 630	—2325	—2130
£	10,6220	10,6315	— 525	— 460	— 950	— 850	—1755	—1640

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8
$ E.-U.	13 3/8	13 1/2	14 7/16	14 9/16	14	14 1/16	14 1/8	14 1/4
Florin	9	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/4	9 3/8	9 7/16	9 9/16
F.B. (100)	11 1/4	12 1/2	11 1/16	11 15/16	11 3/4	12	12 1/8	12 3/8
F.S.	1/4	3/4	4 1/4	4 3/4	4 5/8	4 3/4	5 7/16	5 9/16
L. (1 000)	16	17	18 1/2	19 1/2	19	20	22 1/2	22 1/2
£	18	19	17 1/8	17 3/8	16 1/2	16 3/4	15 3/8	15 5/8
Fr. franc	10 7/8	11 1/8	11 1/4	11 1/2	11 7/16	11 11/16	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

équipement

1980 : l'année la plus mauvaise pour le transport aérien international

Les compagnies aériennes vivent actuellement ce paradoxe : elles n'ont jamais acheminé plus de voyageurs ; elles n'ont jamais fait d'aussi mauvaises affaires. Depuis dimanche 26 octobre au jeudi 30 sont rassemblés à Montréal les représentants des cent six plus importants transporteurs internationaux. Leurs perspectives sont pour le moins pessimistes.

L'aviation civile aura connu en 1980 « *la plus mauvaise année de son histoire* », a déclaré M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'IATA, dans son discours d'ouverture. M. Hammarskjold attribue cette situation à la récession économique mondiale, à l'inflation, au coût croissant du kérosène, aux fluctuations des monnaies et à l'absence d'une réglementation cohérente.

En 1979, les compagnies aériennes pensaient réaliser un profit de 13 % par rapport à leurs investissements : elles ont dû se satisfaire d'un taux de 3,1 % avant paiement des intérêts ; elles sont donc en déficit. Sur l'Atlantique nord, en dépit d'une croissance de 16 % du trafic voyageurs et de 21 % des recettes, elles se sont retrouvées avec un déficit de 800 millions de dollars.

« *Mais le pire est à venir*, a continué M. Hammarskjold, *1980 devrait être l'année la plus sombre de l'histoire de l'aviation civile.* »

Comment réagir à cette situation ? Faut-il réduire les vols et les services ? Augmenter les tarifs, coûts, ou, au contraire les diminuer pour attirer une clientèle supplémentaire ? A l'arrière-plan, des discussions qui s'engagent sur ce point à Montréal, figure la polémique que continuent de susciter les initiatives de Freddie Laker (suivi par des compagnies régulières comme British Airways, il continue à vouloir casser les tarifs), et la politique de « déréglementation » qui, lancée par l'administration Carter, a voulu faire jouer à plein la concurrence dans le secteur du transport aérien. Faut-il que les Européens suivent sur ce point l'exemple américain ?

Les parlementaires européens viennent justement de débattre de cette question et ont recommandé à la commission — dont un mémorandum rédigé l'an passé paraissait plutôt favorable à une libéralisation de la concurrence et des tarifs aériens dans la C.E.E. — de ne pas chercher à copier, du moins dans l'immédiat, le modèle américain.

Deux rapports ont inspiré cette réaction : l'un de la commission économique et monétaire, présenté par M. Roger-Gérard Schwartzenberg (M.R.G.), France), sur l'application des principes de la concurrence dans les transports aériens, l'autre de M. Karl Hoffmann (démocrate-chrétien, Allemagne), au nom de la commission des transports, proposant une étude communautaire à long terme permettant d'aboutir à une baisse des prix concertée.

Tarifs trop compliqués

Après avoir rappelé la situation actuelle des transports aériens dans la communauté, caractérisée par une rigidité certaine du marché, une structure tarifaire particulièrement complexe et parfois aberrante (British Airways a décompté un millier de tarifs et a recensé dix manières différentes de calculer la longueur d'un séjour...), le coût trop élevé de certains tarifs pratiqués sur les compagnies européennes, M. Schwartzenberg se prononce toutefois pour une application prudente des mesures de libéralisation.

« *A vouloir introduire soudainement une large concurrence*, écrit-il, *la communauté risquerait, si l'on ne prend pas les précautions nécessaires, de subir des effets perturbateurs graves dont souffriraient en premier lieu les usagers.* »

Il y a lieu, par conséquent, d'apporter certaines limitations à la concurrence. « *C'est ainsi que*, toujours selon M. Schwartzenberg, *le nouveau transporteur devrait apporter la preuve de la rentabilité de sa nouvelle activité et que les autorités qui délivreraient les licences devront veiller à ce que les compagnies aient les moyens nécessaires pour faire face à l'extension de leur activité. De même, les réductions tarifaires justifiant l'accès au marché devront être d'un montant minimum.* »

Au nom de la commission des transports, le député chrétien démocrate allemand Karl Heinz Hoffmann dénonce, quant à lui, vigoureusement les options aventuristes de l'administration américaine. « *La politique de déréglementation des Etats-Unis*, écrit-il, *a démontré que des modifications irréfléchies des réglementations pouvaient avoir des conséquences désastreuses, pour ne pas dire ruineuses.* » Aussi propose-t-il que des modifications au système existant en Europe ne soient introduites « *que lorsqu'il est prouvé qu'elles comportent des avantages pour le développement du transport aérien* », étant entendu qu' « *il convient toujours de tenir dûment compte de la rentabilité des compagnies aériennes* ».

Pourtant le traité de Rome — qui vise à assurer une concurrence loyale au sein de la C.E.E. — devrait bel et bien s'appliquer au transport aérien, et certains partenaires européens — notamment les Britanniques — s'en font les ardents prosélytes. Mais selon M. Hoffmann « *cette volonté déclarée réclame toutefois que ne soient prises ou adoptées que des mesures ou des dispositions nécessaires dans l'intérêt du secteur du transport aérien et des consommateurs en Europe* ». Pour le parlementaire « *l'application intégrale des règles de concurrence* » dans l'aviation commerciale aurait des répercussions graves sur le service : toute compagnie pourrait certes desservir n'importe quelle ligne, mais aussi suspendre toute desserte qui ne lui apparaîtrait pas rentable quelles qu'en soient les conséquences économiques et humaines, réclamer aux passagers des prix « *basés sur la situation du marché* » et même pratiquer occasionnellement des tarifs de dumping pour éliminer la concurrence, ce qui irait précisément à l'encontre du but recherché.

Aux Etats-Unis, cent soixante-dix villes ont cessé d'être desservies par des services réguliers au cours des deux premières années de réglementation et, paradoxe, l'administration américaine se prépare à subventionner les transporteurs pour maintenir malgré tout certaines liaisons jugées économiquement non rentables. Est-ce là du libéralisme ?

Pour éviter un tel gâchis, M. Hoffmann préconise une grande prudence dans une démarche qui, selon lui, pourrait se dérouler en trois temps : élimination des distorsions de concurrence (suppression des aides nationales, stabilisation des taux de change, simplification des procédures douanières et fiscales), mesures d'amélioration des services aériens avec arrière-plan d'intégration (contrôle de la navigation au niveau européen, harmonisation des normes techniques des avions, promotion des transports interrégionaux...), et enfin, application totale, échelonnée, des prescriptions du traité de Rome, non seulement en matière de concurrence mais aussi de liberté d'accès au marché et de droit d'établissement.

Pour M. Hoffmann, « *l'objectif à long terme d'une politique de transport aérien favorable au consommateur doit être d'offrir à celui-ci un réseau vaste, adéquat, et englobant toutes les régions de la Communauté, à des prix acceptables du point de vue économique* ». « *Acceptables* » bien entendu non seulement pour les passagers mais aussi pour les transporteurs, qui doivent conserver « *leur capacité de fonctionnement, c'est-à-dire leur santé économique* ».

JAMES SARAZIN.

Faits et projets

RESTAURANT PRESSE-BOUTON A VALENCIENNES

Un restaurant presse-bouton vient d'être ouvert à Valenciennes, dans le Nord : sur chaque table, un clavier à touches permet aux clients de passer leurs commandes, qui apparaissent, groupées par catégories, sur des consoles de visualisation, au bar et à la cuisine.

Pour le créateur de ce restaurant, M. Georges Guillaume, un ancien polytechnicien de quarante-deux ans, le clavier à touches n'est ni un gadget ni un argument publicitaire. « L'informatique s'est très rapidement imposée à nous comme le seul moyen d'obtenir un rapport qualité-prix satisfaisant. »

Si l'introduction de l'informatique n'a pas réduit le personnel chargé de l'accueil des clients — sept hôtesses plutôt que sept serveuses, — elle a en revanche permis d'importantes économies de personnel en cuisine, où deux personnes suffisent, selon M. Guillaume, à la préparation d'une centaine de repas.

Après quelques semaines de fonctionnement M. Guillaume est rassuré sur les réactions de la clientèle qui, précise-t-il, a reçu le clavier à touches « davantage comme un jouet amusant que comme une contrainte ».

LE TOURISME ET LA CRISE.

Le rapport annuel du comité de tourisme de l'O.C.D.E. vient de paraître sous le titre « Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E.-1980 ».

Avec la crise de l'énergie, le tourisme est sorti de la période d'expansion spontanée. Le rapport étudie les ajustements des politiques gouvernementales à cette nouvelle conjoncture. Il confirme un ralentissement de la progression du nombre des touristes internationaux en 1979 : plus 2 % au lieu de plus 6 % en 1978.

Les auteurs analysent les turbulences provoquées par l'inflation et les taux de change erratiques et constatent les réductions des dépenses des consommateurs dans le domaine du transport et de l'hébergement.

LES DÉLAIS DE LA POSTE.

Présentant le 23 octobre son projet de budget à la presse, le secrétaire d'Etat aux P.T.T. a donné les indications suivantes sur les délais d'acheminement du courrier.

« *Au cours du premier semestre 1980, 68,3 % des lettres et cartes affranchies au tarif normal ont été distribuées en J + 1, c'est-à-dire le lendemain du jour de leur mise à la boîte. Ce pourcentage était de 67,5 % pour le premier semestre de 1979.*

» *Quatre-vingt-onze pour cent des lettres sont distribuées à J + 2, c'est-à-dire le surlendemain du jour où elles ont été expédiées. 89,9 % des lettres ont été distribuées dans ces conditions au cours du premier semestre 1979.* »

« *Je sais que l'on retient les 9 % restant des lettres qui ne sont pas distribuées dans les deux jours*, a ajouté le secrétaire d'Etat, *et que ce sont des délais aberrants qui motivent le plus souvent les réactions négatives sur la poste. L'action de mon administration est d'ores et déjà prioritairement consacrée à réduire ces délais anormaux.* »

● *Livraison de déchets nucléaires japonais à la Hague.* — Huit conteneurs de combustibles irradiés japonais, destinés au centre de retraitement de la Hague (Manche), ont été débarqués sans incident le 24 octobre, à Cherbourg, du cargo spécialisé *Pacific Swan*.

Il s'agit, selon les autorités portuaires, de la quatrième livraison à Cherbourg de déchets nucléaires japonais, en application d'un contrat passé entre la France et ce pays pour le retraitement à la Hague de 1 600 tonnes de combustibles irradiés dans les centrales nucléaires nipponnes. Les deux premières livraisons, en janvier et octobre 1979, avaient donné lieu à d'importantes manifestations, organisées par les écologistes normands.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Poclain

Premier semestre satisfaisant

Le conseil d'administation de Poclain s'est réuni le 23 octobre 1980 au Plessis-Belleville et a constaté les résultats du premier semestre 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'élève à 1 331 millions de francs, en progression de 11,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le bénéfice net, après constitution et reprises de provisions et dotation de 20,9 millions aux amortissements, s'élève à 58,5 millions, soit 4,4 % du chiffre d'affaires. La marge brute d'autofinancement représente 79 millions de francs.

Pour Poclain S.A., le chiffre d'affaires hors taxes est de 1 075 millions, soit une progression de 10,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les résultats nets s'élèvent à 51,1 millions.

Ces résultats, qui traduisent une augmentation en volume de 3 %, ont été obtenus grâce à une amélioration de nos positions sur des marchés en croissance comme la France et l'Italie, et à un maintien du niveau de nos ventes sur le reste du monde malgré des marchés en stagnation (Europe occidentale), voire en régression (Amérique du Nord).

Dans une conjoncture assez difficile et grâce aux efforts déployés par le réseau commercial, le carnet de commandes se maintient à un niveau satisfaisant.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Il est porté à la connaissance des actionnaires que l'assemblée générale extraordinaire qui devait se réunir le mercredi 29 octobre 1980, ne pourra se tenir valablement faute de quorum.

En conséquence, cette assemblée se tiendra sur deuxième convocation, le jeudi 6 novembre, à 14 h. 30, à la Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008-Paris.

INAUGURATION DE LA SUCCURSALE DE MILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

La Banque nationale de Paris a inauguré le 20 octobre sa succursale de Milan, 4-6 via Meravigli, qui est opérationnelle depuis quelques mois déjà.

Présente en Italie, depuis 1967 à Milan, et à Rome depuis 1973, sous forme de bureaux de représentation, la B.N.P. confirme ainsi l'intérêt qu'elle a toujours porté à l'Italie, deuxième client et deuxième fournisseur de la France.

Cette initiative lui permet d'élargir le champ de ses interventions dans ce pays en offrant des services bancaires complets aussi bien aux sociétés françaises et étrangères qu'aux affaires italiennes, et en particulier lombardes.

M. Jacques Calvet, président, accompagné d'une délégation de la direction générale, a présidé les manifestations de cette inauguration qui ont eu lieu en présence des autorités de la ville et de nombreuses personnalités du monde économique et financier.

SYNTHÉLABO

Une réorganisation des structures du groupe Synthélabo sera proposée à une prochaine assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Cette réorganisation est consécutive à la fusion intervenue entre Synthélabo et Metabio-Joullie au mois de juin dernier et répond au souci des instances dirigeantes de Synthélabo de simplifier les structures du groupe et de procéder à une redistribution des activités et des responsabilités au sein de celui-ci.

C'est ainsi qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 1980 d'approuver un ensemble d'opérations constitué notamment d'une série de fusions suivie d'apports partiels d'actifs, qui auront pour objet de structurer le groupe Synthélabo en trois sous-ensembles opérationnels regroupant des activités homogènes et ayant chacun sa direction propre. Ces sous-ensembles seront les suivants :

— L.E.R.S. (Laboratoires d'études et de recherches Synthélabo) pour la recherche ;

— Synthélabo-Pharmacie et ses filiales pour les spécialités pharmaceutiques et la chimie ;

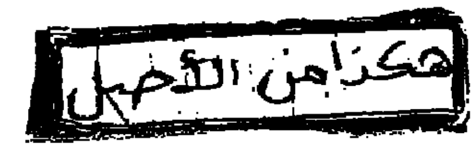
— Synthélabo-Biomédical et ses filiales pour la biophysique médicale.

La société Synthélabo, société mère, aura pour principaux actifs ses participations, représentant la quasi-totalité du capital, dans chacune des trois sociétés précitées, ainsi que la propriété des actifs immobiliers et des droits de propriété industrielle du groupe. Elle détiendra en outre quelques participations dans des affaires qui n'entrent pas directement dans le champ d'activité de ses trois grandes filiales.

SYNTHELABO-PHARMACIE aura pour principales filiales : en France, les Laboratoires DAUSSE, Laboratoires EGIC, Laboratoires JOULLIE, Laboratoires LELONG, Laboratoires ROBERT et CARRIERE, Institut RONCHESE ; à l'étranger, ROBERT et CARRIERE BELGIQUE et ATEM en Belgique, KARLSPHARMA en Allemagne, SYNTHELABO A.E. en Grèce, SYNTHELABO-PROMESA en Espagne. SYNTHELABO-BIOMEDICAL aura pour filiales ROBERT et CARRIERE BIOMEDICAL, PORGES, ROBERT et CARRIERE LEDERLE et, en Australie, TELECTRONICS.

La mise en place de cette nouvelle structure implique des fusions entre SYNTHELABO et certaines de ses filiales, lesquelles seront suivies d'apports partiels d'actifs. Ces fusions, à l'exception de celle qui concerne les Laboratoires LELONG, portent sur des filiales dont plus de 95 % du capital sont déjà détenus par SYNTHELABO. Elles entraîneraient une augmentation de capital de 154 950 F par création de 3 099 actions de 50 F.

En ce qui concerne la fusion entre SYNTHELABO et les Laboratoires LELONG, il sera proposé aux actionnaires de LELONG d'échanger leurs titres sur la base de 1 action SYNTHELABO pour 5 actions LELONG non amorties et 1 action SYNTHELABO pour 10 actions Laboratoires LELONG amorties de 20 F. Sous réserve de l'approbation de cette parité par l'assemblée, il serait procédé à une augmentation supplémentaire de capital de SYNTHELABO de 1 256 600 F, représentée par 25 132 actions de 50 F. Au total, si l'assemblée approuve l'ensemble des opérations qui lui sont soumises, le capital de SYNTHELABO serait porté de 145 000 800 F à 146 412 350 F par création de 28 231 actions nouvelles, soit moins de 1 % du capital actuel.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 OCTOBRE

Liquidation gagnante

Après une séance de réajustement technique, le marché s'est stabilisé lundi. Après avoir enregistré une légère baisse à l'ouverture, l'indicateur de tendance a terminé en faible hausse (+ 0,03 %). Sur l'ensemble du terme d'octobre, la liquidation est gagnante (+ 0,80 %).

En cette fin de mois boursier, les investisseurs se montrent très prudents. L'horizon international reste incertain. L'issue des élections américaines devient de plus en plus difficile à prévoir. Au plan intérieur, la multiplication des candidatures dans la majorité risque d'affaiblir la position du président de la République, et certains opérateurs commencent à s'en inquiéter, même si cela ne se traduit pas encore dans leurs interventions sur le marché.

Parmi les hausses les plus sensibles, on note Manhurin + 5 %), Creusot-Loire (+ 4,1 %), qui casse son plus haut de l'année, Penhoët (+ 3,63 %), Paris-France (+ 2,74 %), Sanofi (+ 2,63 %), Dumez (+ 2,08 %). Matra, apr.s sa chute brutale de la semaine dernière se redresse légèrement (+ 0,22 %). La Caisse nationale de l'énergie retrouve un nouveau souffle (+ 2,25 %).

Les écarts les plus importants à la baisse sont enregistrés sur Navigation Mixte (— 3,84 %), Frassinet (— 2,32 %), Perrier (— 2,11 %), Pricel (— 2,10 %), D.M.C. (— 2,02 %), Kléber (— 2 %), Carrefour (— 1,95 %). L'engouement pour Olida retombe un peu (— 0,35 %).

Les pétroles sont diversement traités. Elf gagne 0,65 %, Sogerap 1,90 %. Esso perd 0,76 %. C.F.P. est inchangé.

A Londres, le cours du métal jaune est stable (633,5 dollars contre 633 dollars). A Paris, en revanche, le lingot perd 1 060 F à 88 940 F. Quant au napoléon, il gagne 3 F à 799,90 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ESSO S.A.F. — Cette filiale française du groupe américain, précise que l'augmentation de ses profits pour le premier semestre (+ 159 %) a été gonflée par la plus-value sur stocks restant dans le bénéfice imposable après provisions légales (fluctuation des cours). Elle fait d'autre part remarquer que la marge brute disponible des activités « raffinage-distribution » s'est fortement contractée (145 millions de francs contre 263 millions) et que le résultat, après déduction des amortissements, est à peu près égal à zéro. Un résultat qui est moins mauvais que ceux des autres compagnies (Mobil excepté), dont les comptes d'exploitation dans le raffinage ont été dans le rouge hors effets de prix.

CARREFOUR. — Après le Brésil, le groupe de distribution cherche à s'implanter dans un autre pays d'Amérique du Sud, l'Argentine.

LA HENIN. — L'exercice 1979-1980 se solde par un bénéfice net de 68,7 millions de francs, en hausse de 16,12 %. Le dividende proposé est de 18,50 francs par action. Compte tenu des actions gratuites émises en 1979, la distribution marque ainsi une progression de 13,05 %.

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — La B.N.P. pourrait bientôt procéder à une augmentation de capital contre espèces dont la souscription sera réservée au public.

SICOTEL. — Au 30 juin 1980, les résultats marquent une progression de 16 %. Ce rythme de progression devrait être maintenu pour l'ensemble de l'exercice. Le dividende, quant à lui, devrait se situer entre 12,75 F et 12,90 F (contre 11,25 F pour 1979).

FRANCAREP. — Actuellement cotées au compartiment spécial du hors-cote, l'action sera introduite le 29 octobre sur le marché officiel de la Bourse de Paris. La société spécialisée dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures devrait enregistrer pour l'exercice 1980 un bénéfice de 25 millions de francs (contre 13,5 millions).

FIVES-LILLE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net, après amortissements et provisions, s'élève à 29,3 millions de francs (contre 25,5 millions).

INTERNATIONAL MINERALS AND CHEMICAL. — Le bénéfice par action de l'exercice 1980-1981 devrait progresser de 15 à 20 %.

GALERIES LAFAYETTE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice s'élève à 5,84 millions de francs (contre 8,42 millions de francs).

CARBONE-LORRAINE. — Le bénéfice net semestriel se monte à 2,1 millions de francs (contre une perte de 1.4 million).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	17 oct.	24 oct.
Indice général	138,5	137,9
Assurances	237,3	234,2
Banq. et sociétés financ.	97,8	96,8
Sociétés foncières	152,1	151,4
Sociétés investiss. portef.	136,5	138,3
Agriculture	174	172,3
Aliment., brasseries, distill.	153,8	154,1
Autom., cycles et l. équip.	65,6	64,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	188,7	188
Caoutchouc (ind. et comm.)	58,2	58,2
Carrières salines, charbon.	136,8	137
Constr. mécan. et navales	141,7	145
Hôtels, casinos, therm.	174,2	171,6
Imprimeries, pap., cartons	116,3	115,7
Magas., compt. d'exportat.	101,9	102,8
Matériel électrique	153,7	152,2
Métall., com. des pr. métal.	42,2	41,6
Mines métalliques	156,1	148,5
Pétroles et carburants	180,1	179,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	160,6	156,7
Services publics et transp.	119,2	110,4
Textiles	89,7	85
Divers	161,7	163,5
Valeurs étrangères	174,3	172,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	200,6	197
Rentes perpétuelles	34	33,3
Rentes amort., fonds gar.	520,6	503,5
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,8	88,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	368,5	380
Secteur libre	97	96,6
INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	351,5	345,1
Val. franç. à rev. variable	959,8	955,6
Valeurs étrangères	1 288,3	1 274,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	115,4	115,8
Produits de base	105,4	105,8
Construction	171,2	173,2
Biens d'équipement	122,9	124,3
Biens de consom. durables	76,8	75,7
Biens de cons. non durabl.	84,6	83,3
Biens de consom. aliment.	119,8	119,6
Services	174,9	175,4
Sociétés financières	118,1	118,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	221,8	221,3
Valeurs industrielles	106,6	106,8
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	142,9	144,4

(*) Cours rectifié.

Taux du marché monétaire

Effets privés du 27 10 ..... 10 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/10	27/10
1 dollar (en yens)	212 55	214 20

BOURSE DE PARIS - 27 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 10	1 222
5 %	40 50	3 589
5 % 20-60	.. ..	3 898
3 % amort. 45-54	71 ..	0 723
4 1/4 % 1963	85 ..	0 351
Emp. N.Eq.6%66	100 50	0 444
Emp. N.Eq.6%67	97 .	2 449
Emp. 7 % 1973	9996 ..	. ...
Emp. 8,80 % 77	96 85	3 809
Emp. 9,80 % 78	93 05	2 980
EDF 7,80 % 61	112 50	5 983
EDF 14,5 % 80-92	99 10	5 435

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	199 ..	200 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	770 ..	770 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	345 ..	349 ..
Epargne France	348 ..	358 ..
Financ. Victoire	370 ..	375 ..
France I.A.R.D.	161 ..	..
Gan (Sté) Centr.	716 ..	713 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	283 ..	200 ..
U.A.P.	56. ..	562 ..
Actibail	155 ..	155 ..
— (obl. conv.)	...	... ..
Alsacien. Banque	366 ..	365 ..
Banque Hervet	208 10	215 ..
Bque Hypot. Eur.	316 ..	318 ..
Bque Nat.Paris	267 50	268 50
B.O.I.C.	27 60	28 70
(Li) B. Scalb. Dup	135	134
Banque Worms	225	223 ..
C.G.I.B.	43 ..	
Cie Crédit Univ.	379 .	381 ..
C.A.M.E.	108 ..	102 .
Créditel	113 20	113 50
Créd. Gén. Ind.	268 .	269 .
Crédit Lyonnais	275 50	275 80
Electro-Banque	160	160 50
Eurobail	140	138 60
Financière Sofal	330 .	328 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	145 ..	143 ..
France-Bail	384	384 ..
Hydro-Energie	21 10	22
Immobail B.I.P.	222	221 50
Immobanque	326 10	328 ..
Immofice	282 .	282 ..
Interbail	265 ..	263 ..
— (oblig. conv.)	256 ..	256 ..
Laffite-Bail	188 .	190 ..
Locabail Immob.	359 ..	388 ..
Loca-Expansion	141 40	141 50
Locafinancière	190 .	190 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct.	174 50	175
Marseille Créd.	274 ..	274 ..
Paris-Réescompte	500 ..	442 ..
Séquanaise Banq.	265 ..	263 ..
Sicotel	135 ..	133 10
SLIMINCO	315	312
Sté Cent. Banq.	79 ..	80 ..
Société Générale	266 ..	258 ..
SOFICOMI	261 ..	261 ..
Sovabail	335 ..	338 ..
Unibail	307 ..	307 ..
Un. Ind. Crédit	265 ..	265 ..
Cie Foncière	170 ..	... ..
C.G.V.	205 10	205 10
Fonc. Ch.-d'Eau	800 ..	810 .
(M.) S.O.F.I.P.	90 60	90 50
Fonc. Lyonnaise	1390 ..	1445 ..
Immob. Marseille	1661 ..	1661 ..
Louvre	22 ..	228 .
SINVIM	161 ..	151 30
Cogifi	213 ..	215 .
Foncina	171 50	171 50
Gr. Fin. Constr.	189 50	190 10
Immindo	185 ..	185 10
Immlnvest	160 ..	160 ..
Cie Lyon. Imm.	140 ..	140 ..
UFIMEG	112 ..	112 ..
U.G.I.M.O.	179 20	179 20
Union Habit.	285 50	286 10
Un. Imm. France	244 20	243 20
Acier Investiss.	145 ..	144 30
Sofragi	266 ..	270 ..
Applic. Hydraul.	273 ..	274 50
Artois	311 ..	309 ..
Centen. Blanzy	440 ..	445 10
(NY) Centrest	113 70	113 70
(NY) Champex	118 90	118 80
Char. Réun. (p.)	3750 ..	3700 ..
Comindus	560 ..	550 ..
Cie Industrielle	340 ..	345 ..
(Li) Dév. R. Nord	128 ..	125 ..
Electro-Financ.	374 ..	375 .
(M) Et. Particip.	71 o	72 40
Fin. Bretagne	88 ..	89 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	610 ..	611 ..
Fin. et Mar. Part.	90 ..	92 ..
Fin. Senelle-Maub.	106 ..	107 ..
France (La)	622 ..	620 ..
Lebon et Cie	285 ..	285 ..
(NY) Lordex	114 ..	113 90
Cie Marocaine	28 60	.
Nord		.. ..
OPB Paribas	180 50	180 ..
Paris-Orléans	107	105 80
Part.Fin.Gest.Im.	231	23. 80
Placem. Inter.	104 70	103
Providence S.A.	382	345
Rosario (Fin.)	281 80	2.3 10
Santa-Fé	76 10	.. ..
Saffo	135 ..	130 ..
Cambodge	208 ..	206
Clause	445 ..	450
Indo-Hévéas	176 10	175
Madag. Agr. Inc.	27 50	27 50
Padang	340 ..	340
Salins du Midi	355 ..	356
Allobroge	330 ..	330
Bauzaie	215 ..	210
Fromagerie Be!	275 50	275
Bougrain	593	594
Cedis	1090	1088
(M.) Chambourcy	490	476
Coiradel	570	570
Economats Centr.	475	470
Epargne	305	303
Euromarché	729	734
From. P.-Renard	461	469
Générale Biscuit.	400	398
Genvrain	180	185
Goulet-Turpin	202 50	2.2 5.
Gr. Moul. Corbeil	138	130
Gr. Moul. Paris	318	319
Nicolas	495	495
Piper-Heidsieck	345	344 8.
Potin	920	93.
Promodès	1290	1200
Rochefortaise	190	185 50
Roquefort	650	640
Taittinger	419	415
Unipol	135	132
Bénédictine	815	812
Bras. et Glac. Ind	598	60.
Dist. Indochine	405 90	...
Ricqlès-Zan	119	
Saint-Raphaël	113 50	109
Sogepal	490	498
Union Brasseries	80 20	81
Française Sucr.	485	485
Sucrerie Bouchon	237	240
Equip. Véhicules	50	49
Borie	442	455
Camp.-Bernard	263	265
Cérabati	272	275
Ciments Vicat	238 30	238 60
Cochery	74	73 70
Drag. Trav. Pub.	334	330
Fougerolle	155 90	155
G. Trav. de l'Est.		
Herlicq	117	116
Lambert Frères	136	135
Leroy (Ets G.)	81	81
Origny-Desvroise	203	205
Porcher	322	335
Rougier	107	11.
Sablières Seine	147	147
S.A.C.E.R.	42	42
Sainrapt et Brice	182	187
Savoisienne	90	9.
SMAC Aciéroïd	148	150 20
Spie Batignolles	73	67
Dunlop	12 10	12 40
Hutchinson	52 30	52 10
Safic-Alcan	220	221
Comiphos	142 10	142 10
Gaumont	375	382
Pathé-Cinéma	69 10	63 50
Pathé-Marconi	38	36
Tour Eiffel	152 20	152 2
Air-Industrie	17 60	17
Applic. Mécan.	28	
Arbel	172 10	175 10
Bernard-Moteurs	54	54
B.S.L.	170	168
C.M.P.	80	
De Dietrich	610	600
Duc-Lamothe	370	356
E.L.M.-Leblanc	647	649
Ernault-Somua	59 50	59 90
Forges Strasbourg	140 50	141
(Li) F.B.M. ch. fer		
Frankel	949	
Huard-U.C.F.	113 50	113 50
Jaeger	181	183
Jaz	106	109
Luchaire	282	286
Métal Déployé	332	345 60
Madelia	26	24
Nodet-Gougis	230	239
Peugeot (ac. ent.)	190	191
Ratier-Forges S.P.		
Ressorts Ind.	150 10	161 80
Satam	101	100
Sicli	68	68
Soudure autog.	153	154 90
S.P.E.I.C.H.I.M.	188	190
Trailor	379	378
Virax	55 10	53
A. Ch. Loire	45 30	44
Ent. Gares Frig.	156	152 50
Indus. Maritime	323	321
Mag. gén. Paris	208	206
Cercle de Monaco	95	93
Eaux de Vichy	1012	1015
Saftal	65	. 65
Vichy (Fermière)	338	
Vittel	475	475
Aussedat-Rey	59	59 60
Darblay S.A.	45	
Didot-Bottin	381	381
Imp. G. Lang	5 80	5 55
Papet Gascogne	118 90	119
La Risle	22	23 85
Rochette-Cenpa	36	36
A. Thiery-Sigrand	81	84 20
Bon Marché	113	112
Damart-Servip	1 23	1050
FNAC	286	286
Mars. Madagasc.	55	53
Maurel et Prom.	4.	
Optorg	151 10	151
Palais nouveauté	302	302
Uniprix	56	57
Europ Accumul.	194	192
Ind. P (CIPEL)	295	292
Lacques	151	152 10
Merlin-Gerin	315	315
Mors	115	118
Piles Wonder	25.	...
Radiologie	131	131 50
SAFT Acc. fixes	981	806
S.F.I.M.	1510	1558
S.I.N.T.R.A.	333	332
Unidel	170	169
Carnaud S.A.	94 50	94 50
Escaut-Meuse	225 50	225
Guengnon (F. de)	42	42
Profilés Tubes Es.	2.	
Tissmétal	58 80	57 20
Vincent-Bourget	22 30	21 70
Huaron	301	
Kinta	353 50	368
Mokta	382	390
Amrep E.	1808	1895
Elf-Antargaz	375	375
Hydroc. St-Denis	247	247
Lille-Bonnières-C.	359	357
Carbone-Lorraine	72	73
Delalande S.A.	210	217 80
Finalens	72	71
FIPP	118	121 50
(Ly) Gerland	382	383
Gévelot	86 80	84 20
Grande-Paroisse	126 10	129
Ripolin-Georget	86 50	88 10
Rousselot S.A.	383	384
Soufre Réunies	158	198
Synthelabo	130	130
Thann et Mulh.	76 80	77
Ufiner S.M.D.	87	87
Agache-Willot	320	320
Filés-Fourmies	6 40	6 20
Lainière-Roubaix	37	37
Roudière	220	220
M. Chambon	160	
Gén. Maritime	25 20	25 20
Delmas-Vieljeux	385	385 80
[illegible]	87	
Navale Worms	120	119 50
S.C.A.C.	214	215
Steni	379	381 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	151	153
Trans. et Industr.	122	122
Blanzy-Ouest	235	233
La Brosse	129	117 50
Conte S.A.	46	48
Degremont	130	130 .
Duquesnes-Purina	193 50	193
Ecco	2537	2547
Ferrailles C.F.F.	282	266
Havas	67.	684
Locatel	405	399
Lyon-Alemand	252	258
G. Magnant	57	54
M.I.C.	177	179
O.F.P.-Om.F.Paris	365 ..	365
Publicis	690	690
Safaa	78	
Sellier-Leblanc	360	363 50
Waterman S.A.	222 20	...
Brass. du Maroc		
Brass. Ouest-Afr.	52	52 20
A.E.G.	51 50	..
Akzo	42	
Alcan Alum.	155 70	154 10
Algemene Bank	645	639
Am. Petrofina	280	
Arbed	181 20	181 20
Asturienne Mines	47	44 15
Bco Pop. Espagn.	71	75
B. N. Mexique	34 40	32 50
B. Régl. Inter.	46650	45100
Barlow-Rand	44 50	40 10
Bell Canada	71 35	
Blyvoor	87 50	105 20
Bowater	19	19 60
Bowring C. I.	13	12 40
British Petroleum	47 50	43 30
Br. Lambert (GBL)		
Caland Holdings	57 20	57 10
Canadian-Pacific	187 10	188 30
Cockerill-Ougrée	27	27 20
Cominco	255	255
Commerzbank	338	330
Courtaulds	-	
Dart. Industries	177	178
De Beers (port.)		
Dow Chemical	133	130
Dresdner Bank	422	
E.M.I.		...
Est-Asiatique	52	
Femmes d'Auj.		
Finoutremer	124 ..	
Finsider		
Feseco	16 1	16 10
Gén. Belgique	170	
Gevaert	177	177
Glaxo	22	25
Goodyear	69	71 10
Grace and Co.	215	210
Gulf Oil Canada	117	118
Hartebeest	426	456
Honeywell Inc.	352	
Hoogovens		
I.C. Industries	135	123
Int. Min. Chem.		
Johannesburg	...	
Kubota	8	7 30
Latonia	188 10	189 60
Mannesmann	239	259
Marks-Spencer	10 50	11
Matsushita	18	18 10
Mineral-Ressourc.	73	75
Nat. Nederlanden	257 50	265
Noranda	188 50	112 20
Olivetti	11 30	14
Pakhoed Holding	88	
Petrofina Canada		
Pfizer Inc.	187	182
Phoenix Assurance		
Pirelli	4 70	5 10
President Steyn	282	280
Procter Gamble	314	3 4
Rolinco	413 50	410
Robeco	417 30	415
Shell fr. (port.)	47 50	
S.K.F. Aktiebolag	68 50	70
Sperry Rand	212 50	224
Steel Cy of Can.		
Stilfontein	125	135
Suéd. Allumettes	108	98
Tenneco	219	207
Thorn Electrical		
Thyss c. 1 000		
Vaal Reefs	400 10	417
Vieille Montagne	..	
Wagons-Lits	132 10	133 50
West Rand	33 05	33 20
HORS COTE		
Intertechnique	1050	1122
Sicomur	179	179
Alser	152 50	150
Banq. Fin. Bur.		
Cellulose Pin	34	38 70
Coparex	558	584
Général Aliment.		
Iéna Industrie		
La Mure	...	152 90
Métall. Minière	...	
Océanic	17 40	17 40
Pétrofigaz	439 50	... ..
Pronuptia	289	... ..
Sab. Mer. Corr.	228	... ..
Bq Fin. Burx Us.		... ..
Total C.F.N.	..	.. ..
Ufinex	235	...
Voyer S.A.	2 50	.
Rorento NV	243 80	243 70

SICAV 24 10	Émission frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8699 34	8259 51
Actions France	185 49	167 89
Actions Sélec.	208 28	198 84
Additicandl	247 44	235 22
A.G.F. 5000	286	198 57
Agfimo	316 63	301 22
Altefi	148 45	141 72
A.L.T.O.	180 84	171 80
Amérique Gestion	262 46	250 56
Bourse-Invest.	200 16	191 08
C.I.P.	592 37	565 51
Convertimo	171 81	183 26
Cortexa	582 92	555 89
Credinter	222 22	212 14
Croiss. Immobil.	259 38	247 62
Drouot-France	195 96	187 07
Drouot Invest.	417 17	398 25
Energie	213 28	203 63
Epargne-Croiss.	758 10	723 72
Epargne-Industr.	329 06	314 13
Epargne-Inter.	393 15	375 32
Epargne-Oblig.	142 25	135 78
Epargne-Unie	497 69	475 12
Epargne-Valeur	262 56	250 65
Euro-Croissance	246 32	235 15
Financière Privée	543 62	518 97
Foncier Investiss.	478 86	456 95
France-Epargne	262 22	250 33
France-Garantie	256 08	251 06
France-Invest.	237 73	226 95
Fr.-Obl. (nouv.)	344 08	328 48
Francic	200 45	191 36
Fructidor	176 62	168 52
Fructifrance	335 85	320 41
Gestion Mobilière	302 94	288 34
Gestion Rendem.	403 98	385 66
Gest. Sél. France	296 25	282 82
I.M.S.I.	260 85	248 28
Indo-Suez Valeurs	393 83	375 97
Intercroissance	178 18	170 02
Interoblig.	5757 53	5496 45
Interselect Fr.	214 40	204 68
Inter Valeurs Ind.	322 10	307 49
Invest. St-Honoré	378 78	361 58
Laffitte-France	164 90	157 12
Laffitte-Oblig.	136 97	130 76
Laffitte-Rend.	147 91	141 20
Laffitte-Tokyo	383 64	366 24
Livret portef.	291 09	277 89
Multi-obligations	315 44	302 09
Multirendement	133 15	127 11
Mondial Invest.	239 45	228 59
Natio-Inter	491 28	469
Natio-Valeurs	394 29	377
Oblisem	135 31	129 17
Paribas Gestion	286 60	273 68
Pierre Investiss.	305 89	292 02
Rothschild-Exp.	465 92	444 79
Sécur. Mobilière	376 08	359 03
Sélec. Mobil. Div.	224 32	214 15
S.P.I. Privinter	159 63	152 39
Sélection-Rend.	145 61	138 91
Sélection val. fr.	188 72	181 87
S.F.I. FR et ETR.	262 20	250 31
Sicavimmo	408 74	382 57
Sicav 5 000	156 33	149 24
S.I. Est.	606 84	578 50
Silvafrance	260 79	248 96
Silvam	176 56	168 55
Silvarente	165 80	158 28
Silvinter	183 53	175 21
S.I.G.	437 07	416 77
S.N.I.	685 76	654 68
Sogépargne	262 80	250 22
Sogevar	525	501 19
Sogiaco	173 49	165 22
Soginter	568 96	544 11
Soleil-Investiss.	318 82	304 36
U.A.P. Investiss.	196 13	187 28
Unifrance	183 14	174 84
Unifoncier	465 97	444 84
Unigestion	351 21	335 28
Uni-Hoche (Vern.)	364 76	348 22
Uni Japon	428 12	399 16
UNI-M.T. (Vernes)	1106 68	1056 58
Uni-Obl. (Vernes)	2213 93	2128 78
Uniprem (Vernes)	2290 97	2202 86
Unirente	1212 86	1172 98
Unisic (Vernes)	243 10	232 10
Valorem	234 40	223 77
Worms Investiss.	388 99	371 35

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2653	4,5 % 1973	2415	2415	2430	2416 ..
3470	C.N.E. 3 %	3480	3515	3555	355.
395	Afrique Occ.	412	415 ..	416	415
465	Air Liquide	541	54.	542	542
111	Als. Part. Ind	130	129 50	129 50	127
430	Als. Superm.	462	460	450	458
77	Alsthom-Atl.	100 ..	100	100	10.
240	Appliq. gaz	255 80	265	254 50	25 20
150	Arjom. Prioux	162 ..	159	159	161
600	Aux. Entrepr.	607	608	6 8	608
830	Av. Dass-Br.	980	980	980	980
210	Bail-Equip.	191	192	192	195
225	— (obl.)	222	222 50	222 50	222 50
375	Bail-Invest.	365	358	358	355
153	B. Rothschild	161 50	161 ..	161	160 20
95	Bazar H.-V.	99	99	99	99 3.
105	B.C.T.Midi.B.	110	111 90	111 50	113 50
220	Beghin-Say	280	282	282	248
570	Bic	572	568 ..	568	464
520	Bis	660	669	669	669
680	Bouygues	752	765	765	765
900	B.S.N.G.D.	995	1016	1018	1016
1010	— (obl.)	1011	1028	1028	1028
1790	Carrefour	1841	1810	1805	181.
310	— (obl.)	320	315	315	314
1430	Casino	1440	1420	142.	1401
51	CEM	48 10	48 60	48 50	47 50
186	Cetelem	191 50	196	195	193
210	Charg. Réun.	188	187	187	185 10
13 40	Chiers-Chât.	12 25	12 06	12 40	12
143	Chim. Rout.	132 4	131	131	131
152	— (obl.)	143 70	142 ..	142 ..	140 ..
165	Cim. franç.	166	165	168 50	164 50
166	— (obl.)	162 10	163 10	163 10	163 10
1090	C.I.T. Alcatel	995	992	990	1005
410	Club Méditer	420 ..	415 10	417	415 10
505	C.M. Industr.	517	520	520	520
505	— (obl.)	511	512	512	512
110	Cadetel	116 50	117	117	116 50
153	Cofimeg	152	151 50	151 50	149 10
370	Cie Bancaire	338	329	329	329
350	C.G.E.	379	38.	382	380
400	— (obl.)	420	430	420	426
125	C. Entrepr.	116 20	116 50	117	116 5.
430	Comp. Mod.	468	460 80	469	460 4.
193	Créd. Com. F	195 40	196 90	195	196 90
270	— (obl.)	288	288	280	288
425	Créd. Fonc.	438 50	460	455	450
250	C. F. Immob.	260	259	257 90	259
276	Cr. Ind. Al.-L	292	292	298	292
154	Créd. Indus.	163	163	166	163
131	C. Ind. Ouest	144	145	143	145
345	Créd. Nat.	350	344	35 50	344
72	Créd. Nord	73 80	74	73 50	74
382	Creusot-Loire	85	88	83 70	88 50
530	Crouzet	312	310	316	31.
10	C.S.F.	581	586	447	6.3
585	— (obl.)	577	579	575	579
585	Darty	549	545	527	545
1030	Docks France	1194	1200	1200	1208
56	Dollfus-Mieg	49 50	48 50	48 50	48 50
370	Dumez	912	931	939	931
465	Cie Gle Eaux	480	482	468	492
1120	Elf-Aquitaine	1388 .	1389	1389	1391
205	— (certific.)	284 80	285 50	265 50	263 .
280	E. J. Lefebvre	268	260	260	265 .
134	E. Sau.-Duval	137 90	139 8	139 80	137 20
1010	Essilor	48.	465	46.	484
250	Esso S.A.F.	288	285 80	285	285 80
365	Eurofrance	358 .	358 50	358 60	.
960	Europe n° 1	1076	1095	1090	1095
455	Facom	440	440	440	440
70	Fin. Dév. Ent.	73 .	74 50	74 50	74 40
255	Fin. Paris BP	251 50	251	251 50	250 90
305	— obl. conv.	3 8	298	298	295 30
160	Finextel	154	163	163	160 10
138	Fives-Lille	145 50	146 50	145 50	.
46	Fraissinet	43	42	42	42
230	Fr. Pétroles	221 50	221 10	221 10	222
230	— obl conv.	218	220	220	220
57	— (certific.)	54 50	54 05	54	54
136	Galeries Laf.	125 50	124	124	124
220	Gle d'Entr.	235 10	226	234	225 20
205	Gle Fonderie	197 50	196 40	196 40	196 40
151	Gle Ind. Par.	158 50	157	157	155 ..
345	Générale Oc.	348	348	348	340 .
51.	Gr. Tr. Mars.	485	485	485	.. .
385	Guyenne-Gas.	386 .	400	400	400 .
250	Hachette	291 .	291	293	291
93	Imétal	93 ..	93	93	93
840	Inst. Mérieux	836	863	863 .	846
131	J. Borel Int.	128 ..	126	127	126 .
142	Jeumont Ind.	14.	141 50	141 50	138 .
112	Kali Ste-Th.	119 .	120	12. .	119 60
50	Kléber-Col.	49 80	49	48 50	50
415	Lab. Bellon	448	450	450	450 .
295	Lafarge	300 .	296	297 ..	292
320	— (obli.)	312 .	312	312	312
425	La Hénin	431 .	444 90	444 90	444 90
1630	Legrand	1847	1853	1849	1870
2440	— (obli.)	2500	2550	2550	2554
590	Lesieur	583 .	595	596	589
210	Locafrance	281	280	28.	280
400	Locindus	377 20	374 80	374 60	370 10
675	L'Oréal	668	667	667	667
3330	— obl. conv.	3220	3230	3230	3230
390	Lyonn. Eaux	391	392	392	390
55	Mach. Bull	51 20	50 80	51	5 95
665	Mais. Phénix	625	630	630	623
1520	(Ly) Majorat.	1590	1570	1570	1578
860	Manurhin	785	825	825	825
42	Mar. Wendel	41 10	41	41	40 60
47	Mar. Ch. Réu	45 50	46 50	45 60	44 60
575	Martell	589	578	578	589
550	— (obl.)	561	56	580	570
785	Mat. Téléph.	784	786	795	785
9750	Matra	9070	9090	9130	9130
48	Mét. Nav. N.	48	48 20	48 10	47 90
840	Michelin	787	787	781	787
545	— (obl.)	541	541	541	541
980	Midi Cie	1036	1030	1033	1036
540	Moët-Hennes	534	535	530	518
610	— (obl.)	613 50	614	614	614
830	Mot. Leroy S.	832	828	828	835
65	Moulinex	60 80	60 10	60 10	60
440	Mumm	428	425	425	425
2480	Nancéien. Cr.	279 50	279 50	279 50	279 50
198	Navig. Mixte	208	200	204	204 ..
50	Nobel-Bozel.	48 50	48	48 ..	48
39	Nord-Est	34 10	34 20	34 20	34 ..
70	Nouvel. Gal.	61 20	58 80	58 80	60
245	Olida-Caby	279	278 50	28.	278 90
38	Om. Part. Int.	42	42	42	42
121	OPFI-Paribas	120	119 80	119 80	121
155	Paris-France	142 10	146	146 ..	145 10
109	Pechelbronn.	110 10	108 50	108 50	108 50
105	P.O.K.	98 20	97 10	97	97 10
125	— (obl.)	121 50	120 10	120 10	120 .
93	Penarroya	90	89 2.	90 30	88 55
266	Penhoët	275	285	285 80	285
330	Pernod-Ric.	328 10	327 10	329 70	327 10
206	Perrier	189	185 50	186 50	185
122	Pétroles B.P.	133	134 50	134 80	134
198	Peugeot S.A.	173	171	172	171 50
320	— (obl.)	308 10	308	308	307
70	P.L.M.	73 50	72 80	72 10	71 60
235	Poclain	217	225 ..	227 ..	228 50
425	Poliet	459 50	461	461	465
98	Pompey	98 50	97	97	97 90
385	P.M. Labinal	319 .	315	315	315
370	Presses Cité	398	4 1	400	400
470	Prétabail Si.	485	480	48	485
195	Pricel	195 10	191	193	187 20
355	Primagaz	435	436	435 ..	445
117	Printemps	112 50	112 90	112 60	113 50
565	Radar S.A.	541	538	541 .	537
540	— (obl.)	530	590	59.	590
310	Radiotech.	305 50	307	307	305 10
147	Raffin. (Fse)	161 20	16. 8.	161	158
445	Redoute	442	439	439	433 20
585	Révillon Frè.	848	848	848	848
115	Rhône-Poul.	97 40	96 50	96 80	96 80
240	Roussel-Ucl.	225 10	220	222	220
470	Rout. Coles	492	499	498	490
425	Roche Pic.	54	543	543	543
880	Rue Imp.	915	920	920	92.
13 50	Sacilor	13 05	13 20	13 20	13 45
174	Sade	168	168	168	168
1000	Sagem	1030	1010	1015	1001
125	Saint-Gobain	138 .	137	137	138 ..
195	St-Louis-B.	220	220	223	220
385	Sanofi	380	380	39.	380
425	SAT	423 10	423 50	423 50	423 60
68	Saulnes	65 50	65 50	66 50	66
325	Saupiquet	299	284 50	284 50	284 50
165	Schneider	163 50	163	163	163
45	S.C.O.A.	55 30	55 95	55 80	56
90	— (obl.)	83 .	83	81 55	83
170	Sen	134 50	131 90	131 80	131 90
200	Sefimeg	195 ..	195 50	196	192 5
410	S.I.A.S.	461	449	449	449
705	Sign. E. El.	682	678	678	685
275	S.I.L.I.C.	275 20	275	275	270 10
285	Simco	270	267	267	265
120	S.I.M.N.O.R.	130	130	130	130
800	SkiRossignol	850	830	839	825
195	Sogerap	236 50	241	244 .	241
360	Sommer-All.	310	316	316	316
300	Suez	310 50	319	31	31.
275	Talc-Luz.	296	31 ..	298	282 80
840	T.R.T.	835	829	835	835
1040	Tél. Electr.	1180	1190	1190	1190
138	— (obl.)	142	142 50	142 50	142 50
240	Thomson-Br.	256 80	252 50	254 .	253
288	— (obl.)	302 20	303	303	303
355	O.I.S.	358	359 90	369 80	358
175	U.C.B.	165 50	161	161	158
181	Un. F. Bque	178	175 .	175	171 50
179	U.T.A.	158	165	165	168
10 50	Usinor	9	9 05	9 05	9 06
105	— (obl.)	101 .	100 20	100 20	100 20
360	Valeo	329 .	324	325	330
420	— obl. conv.	407	410	410	410 ..
67	Vallourec	60 05	60	60	59 10
900	V. Clicq.-P.	905	904	904	903
450	Vimprix	440 10	436 50	436 50	428
935	Elf-Gabon	1880	1900	1900	1900
210	Amax	211 60	196	195 .	194 20
156	Amer. Expr.	165	146 70	146 70	146 90
230	Amer. Tél.	215 10	216 70	218 70	216 70
85	Ang. Am. C.	85	85 10	86	85 10
330	Angold	543	552	552	548
540	B. Ottomane	504	495	495	495
300	BASF (Akt.)	287	285	285 .	281 ..
265	Bayer	243 50	244 30	244 30	244 .
275	Buffelsfont.	261	264	264 20	264
25	Charter	28 70	28 85	28 85	28 85
181	Chase Manh.	176	176	176	174 10
139	Cie Pétr. Imp	158 50	159 40	158 50	16 50
50	De Beers	52 10	52 5	52 60	62 35
676	Deuts Bank	631	633	633	629
546	Dome Mines	502	499 90	501	500
195	DuPontNem.	172	178	178 .	174 50
280	East Kodak	290 50	296 50	295	296 40
197	East Rand	145 9.	153 80	153 90	158 80
84	Ericsson	93	93 50	93 50	92 50
290	Exxon Corp.	336	334	337	340 5.
123	Ford Motor	108	109 20	109 20	111 40
400	Free State	365 10	363	365 50	360 80
111	Gencor	114 20	116 ..	117 50	113 80
230	Gen. Electr.	225	226	228	224
240	Gen. Motors	213 .	220	220 .	215 50
64	Goldfields	66 30	67 65	67 70	68 30
137	Harmony	126 20	132 50	131 50	132 50
6 50	Hitachi	6 90	6 85	6 80	6 90
260	Hoechst Aktl.	241 10	242	242	242
36	Imp. Chem.	35 30	36 00	36 00	36 20
105	Inco Limited	92 70	92 60	92 60	93 65
275	I.B.M.	281	285 20	285 20	285 20
138	I.T.T.	126 10	127 30	126 90	127 10
335	Merck	32.	319	320	319
256	Minnesota M	24. ..	239 50	241	235 10
285	Mobil Corp.	34. ..	355 50	353 ..	353 ..
8430	Nestlé	8150	8000 .	80(8	80 8
500	Norsk Hydro	542 .	538	535	538
475	Pétrofina	764	754	758	756
180	Philip Morris	19 6.	190 50	190 60	188 10
36	Philips	35 30	35 10	35 10	36 ..
310	Pres. Brand.	296	297	298	299 .
555	Quilmès	587	597	611	601 ..
450	Randfontein.	432	444 ..	442	448
365	Royal Dutch.	425	424 ..	424 ..	424 90
45 50	Rio Tinto Zin	48 70	49 55	50	48 ..
280	St-Helena Co.	235	240	241	240 50
630	Schlumberger	721	721	717	477 10
41	Shell Fr.	48 50	49	49	48 40
655	Siemens A.G	623	63.	630	630
64	Sony	62 10	58 90	58 90	6. .
288	Unilever	281	281 10	261 10	259 80
104	U. Min. 1/10	10. 50	99	99 50	98 10
215	Unit. Techn.	217	219 80	219 80	219 80
510	West Drief.	431	458	456	456 ..
360	West Deep.	306	313 ..	315	314 .
475	West Hold.	484	481	479 80	480
265	Xerox Corp.	276	285	286	285 .
4 36	Zambia Corp.	4 14	4 19	4 17	4 19

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 10	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 312	4 328	4 190	4 400
Allemagne (100 DM)	230 350	230 370	224	236
Belgique (100 F)	14 393	14 390	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 960	212 970	206	217
Danemark (100 krd)	75 815	75	72	77
Norvège (100 k.)	87 580	8. 620	84	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 583	10 578	10 250	10 800
Italie (1 000 lires)	4 870	4 876	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	257 280	256 040	253	265
[illegible]	102 240	102 420	98 500	101 400
Autriche (100 sch.)	32 610	32 550	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	5 769	5 772	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 480	8 475	7 500	8 400
Canada ($ can. 1)	3 682	3 696	3 570	3 800
Japon (100 yens)	2 027	2 027	1 940	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 10
Or fin (kilo en barre)	90 000	89 500
Or fin (en lingot)	90 000	88 940
Pièce française (20 fr.)	796 90	799 90
Pièce française (10 fr.)	465	465
Pièce suisse (20 fr.)	648 90	641
Pièce latine (20 fr.)	625 50	618 10
Souverain	786	792
Pièce de 20 dollars	3240	3222 ..
Pièce de 10 dollars	1590	1590
Pièce de 5 dollars		...
Pièce de 50 pesos	3749 50	3739
Pièce de 10 florins	695	630 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

M. Barre demande au ministre des universités de rétablir les habilitations à délivrer le diplôme de docteur-ingénieur

En recevant les représentants des présidents d'université le 18 septembre, M. Raymond Barre avait demandé à trois présidents, M. Michel Guillou (Paris-XII), M. Jean-Claude Martin (Toulouse-III) et M. Roland Omnes (Paris-Sud), un rapport sur les habilitations des universités à délivrer le diplôme de docteur-ingénieur (D.D.I.). Cette démarche faisait suite aux décisions prises par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, au mois de juillet, de supprimer toutes ces formations de troisième cycle. Dans leur rapport, remis le 9 octobre, les présidents d'université souhaitent « que soient habilitées, pour le doctorat d'ingénieur, les formations qui ont reçu mission de former des docteurs de troisième cycle ».

Dans la réponse qu'il vient de leur adresser, M. Barre informe les présidents qu'il a écrit à Mme Saunier-Seïté pour lui demander de « faciliter l'accès des ingénieurs aux formations de troisième cycle ». *Le premier ministre recommande de retenir trois critères pour accorder les habilitations :*

« ● pour les sciences de l'ingénieur et l'informatique, habilitation au doctorat ingénieur des formations des universités déjà habilitées au doctorat de troisième cycle ;

» ● pour les sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, sciences de la terre), reconduction des habilitations au D.D.I. qui existaient en 1975-1980, si les habilitations ont été renouvelées pour le troisième cycle correspondant ;

» ● pour la biologie, un effort particulier d'habilitation est demandé en retenant les propositions faites dans le rapport ».

Le premier ministre n'a pas répondu à la suggestion formulée par les présidents de créer un doctorat unique d'ingénieur que nous présentons ci-dessous. Sur ce sujet, « la réflexion doit se poursuivre », *indique M. Barre.*

Le rapport des présidents d'université fait d'abord une critique en règle des mesures prises au cours de l'été « *dans la précipitation* » et selon « *des principes inadaptés* ». *Les auteurs* reprochent au ministère de n'avoir retenu « *que les formations à finalité technologique* », comme si le diplôme de docteur-ingénieur ne sanctionnait que des études d'ingénieur faites dans une école spécialisée.

Cette nouvelle orientation, ajoutent les auteurs du rapport, aboutit à « *une grande incohérence* ». Ainsi, sur soixante-sept habilitations de troisième cycle données aux universités dans le secteur des sciences de l'ingénieur, n'y a-t-il que vingt-sept habilitations à délivrer le doctorat d'ingénieur. « *Comment l'un peut-elle aller sans l'autre ?* », demandent les présidents. Même dans les secteurs qui relèvent de la recherche fondamentale — spécialité universitaire, — ce sont encore les écoles qui se taillent la part du lion : soixante-huit habilitations contre dix-neuf aux universités.

Le résultat ? « *Un important désordre* », conclut le rapport. Un tiers des étudiants-chercheurs devront s'inscrire dans une autre ville que celle où ils travaillent. Surtout, « *les relations entre les universités et les grandes écoles se trouvent faussées* », car l'habilitation est systématiquement donnée à l'institut polytechnique ou à l'école d'ingénieurs sans tenir compte de l'importance des laboratoires. Or certaines universités ont un potentiel de recherche *supérieur. En tout état* de cause, le « double sceau » — habilitation conjointe université-grande école — permettait la mise en commun des moyens de recherche, ce que la nouvelle habilitation supprime. C'est, finalement, « *une perte nette pour la recherche et l'innovation* », constatent les présidents

Un doctorat en trois ans

Que propose donc la conférence des présidents d'université ? Qu'on en revienne d'abord à certains principes : premièrement, développer davantage les sciences de l'ingénieur en vue de l'innovation. Deuxièmement, encourager le passage des ingénieurs par des laboratoires de sciences fondamentales. Troisièmement, éviter à tout prix un cloisonnement qui découragerait les élèves des écoles d'ingénieurs de se diriger vers la recherche fondamentale lorsqu'ils *en* ont la vocation.

« *Les formations de recherche débouchant sur l'innovation technologique doivent être ouvertes aux maîtres ès sciences et aux ingénieurs* », souligne le rapport.

Etant donné que le titre de docteur-ingénieur sanctionne une double formation (ingénieurs et chercheur), la thèse doit être évaluée par un « jury mixte » qui appréciera sa valeur scientifique et ses possibilités d'application au *monde* industriel.

Les présidents d'université — comme les directeurs d'écoles d'ingénieurs — proposent la création d'un doctorat unique pouvant devenir « un véritable PhD français » pour les sciences et la technologie. Ce doctorat demanderait trois ans de préparation aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.). Ce PhD français, selon les présidents d'université, aurait un double *avantage : il permettrait d'attirer* à nouveau les étudiants étrangers, actuellement rebutés par une formule déséquilibrée (le doctorat de troisième cycle n'est pas un diplôme terminal et le doctorat d'État est trop long à obtenir).

Deuxième avantage : un doctorat en trois ans favoriserait l'insertion des diplômes français dans l'industrie et donc dans l'innovation technologique. « *Œuvre d'une vie, la thèse d'Etat a l'inconvénient d'être, le plus souvent, le seul objectif du chercheur pendant ses années de plus grande productivité scientifique* », note le rapport. Le PhD au contraire garantit en même temps la compétence scientifique et la « fraîcheur » indispensable à toute recherche active... et productive.

ROGER CANS.

Le Conseil constitutionnel annule l'une des dispositions du projet de loi sur les magistrats « volants »

Le Conseil constitutionnel vient d'annuler l'une des dispositions du projet de loi sur le *recrutement* des magistrats. Ce projet prévoit la création d'un corps de magistrats « volants » chargés, dans le ressort géographique de chaque cour d'appel, d'assurer temporairement le remplacement de leurs collègues absents. Cinq causes d'absence sont énumérées par ce projet de loi qui du fait de son caractère organique, a été soumis, avant promulgation, au Conseil constitutionnel : les congés de maladies, les congés de longue maladie, les congés de maternité, l'adoption et les stages de formation.

L'annulation du Conseil constitutionnel porte uniquement sur le remplacement des magistrats du siège en congé de longue maladie. A propos des juges « volants » amenés à les remplacer, le texte censuré par le Conseil constitutionnel déclare qu'« *un changement de leur affectation peut intervenir à l'expiration d'un délai de six mois suivant la date à laquelle ils ont été appelés à effectuer le remplacement considéré* ». Le Conseil déclare, pour justifier l'annulation de cette phrase, que « *ce changement facultatif d'affectation, qui n'est subordonné ni au consentement du magistrat concerné ni à aucune condition légale, autre que l'expiration* d'un *délai, n'offre pas de garanties suffisantes au regard de l'article 64 de la Constitution* ». Cet article souligne que « *les magistrats du siège sont inamovibles* ». La décision du Conseil constitutionnel est publiée au *Journal officiel* du 25 octobre.

***

Les vacances de postes posent, chaque année, un problème insoluble aux chefs de cour, qui doivent faire face à l'augmentation des congés de maladie, liée à la féminisation de la magistrature, et aux stages que les magistrats nouvellement nommés doivent effectuer à l'issue de leur scolarité. Ces absences répétées et parfois simultanées perturbant le travail des juridictions.

La solution imaginée par la chancellerie consiste à créer dans le ressort de chaque cour d'appel un corps de magistrats volants chargés, jusqu'au retour du titulaire du poste, de remplir ses fonctions. Cette solution a fait néanmoins au Parlement l'objet de critiques. Des députés et sénateurs se sont notamment demandé si la faculté de déplacer, au gré des vacances de postes, des magistrats du siège réputés inamovibles, n'était pas contraire à la Constitution. Repoussant cette argumentation, le Conseil constitutionnel juge que le projet gouvernemental ne menace pas l'indépendance de la magistrature. Sans le dire explicitement, il semble qu'il ait été sensible à la possibilité pour ces magistrats « volants » d'obtenir, à leur demande, au bout de deux ans, un poste fixe de leur choix dans le ressort de la cour d'appel où ils ont exercé leurs fonctions.

S'il censure le passage relatif aux magistrats assurant le remplacement d'un collègue en congé de longue maladie, c'est que contrairement aux autres hypothèses — maternité, stage — le terme de ce remplacement n'est pas subordonné à la fin d'un stage ou d'un congé de maternité, mais à une décision du chef de cour qui pourrait intervenir au bout de six mois. Il y a là, pense le Conseil constitutionnel, une atteinte à l'inamovibilité des magistrats du siège garanti par la Constitution.

Cette décision décevra ceux qui attendaient de lui qu'il annulât la totalité des dispositions relatives aux magistrats « volants ». Ceux-là faisaient notamment observer que certains tribunaux pourront désormais être composés de magistrats volants et de juges habituellement affectés à ces juridictions. Cela en contradiction avec le principe constitutionnel d'égalité devant la justice qui voudrait que les décisions rendues par ces juridictions « panachées » soient composées de magistrats bénéficiant du même « degré » d'inamovibilité. — B. L. G.

A Vernon (Eure)

M. AZÉMIA (ex-S.F.I.O.) RETROUVE SON MANDAT DE MAIRE

M. Georges Azémia, centre gauche, ex-S.F.I.O., a été élu le vendredi soir 24 octobre, par treize voix contre douze à M. André Goudeau (P.S.) et deux abstentions, maire de Vernon (Eure). Il avait occupé cette fonction jusqu'aux élections municipales de mars 1977 lors desquelles sa liste n'avait obtenu que douze sièges sur vingt-sept. M. Azémia succède à M. Lucien Pommier (P.C.) qui avait donné sa démission pour raisons de santé (*le Monde* du 15 octobre).

Le choix de M. Pommier comme maire résultait d'un accord passé entre les deux tours du scrutin de mars 1977 entre P.C. et P.S., qui s'étaient entendus sur le nom du maire, quel que soit le nombre de sièges revenant à l'un et l'autre parti. Au soir du second tour, douze socialistes avaient été élus et seulement trois communistes.

Pour la désignation du successeur de M. Pommier, le P.C. avait présenté au premier tour de scrutin la candidature de M. Desbordes. Celui-ci avait recueilli 3 voix contre 13 à M. Goudeau et 10 à M. Azémia. Il y avait eu un bulletin blanc.

L'Humanité du 27 octobre estime qu'en présentant leur propre candidat, « les élus socialistes ont pris la responsabilité de la division ». Le quotidien communiste ajoute : « *L'un des deux conseillers communistes présents, signataire en 1978 avec Jean Elleinstein d'un texte contre la politique du parti communiste, a retiré la candidature communiste. C'est ce qui a permis que la liste de droite, composée d'anciens socialistes, se partage les postes de maire et adjoints. Dès vendredi soir (...) le secrétaire de la fédération de l'Eure du P.C. Jean-Pierre Pinot (...), a rappelé que les deux élus communistes qui participaient à la séance avaient reçu un mandat clair : voter jusqu'au bout pour un maire communiste ; il a souligné que le parti ne tolérerait pas qu'un de ses membres serve le pouvoir.* »

● *Deux attentats à la bombe* ont blessé seize personnes dimanche 26 octobre en Israël. Le premier attentat, contre une station de transport de soldats, a fait quinze blessés à Jérusalem. La seconde bombe, qui a explosé près d'une station d'autobus à Tel-Aviv, a blessé une personne, et la police a arrêté trois Arabes trouvés en possession d'autres charges. Ces attentats ont été revendiqués par le commandement général des forces de la Résistance palestinienne.

● *Baisse du taux d'escompte danois.* — La Banque nationale du Danemark a annoncé le 24 octobre qu'elle abaissait son taux d'escompte de 13 % à 11 % à partir du lundi 27 octobre. Le 19 septembre, ce taux avait déjà été ramené de 13 % — taux maximum jamais enregistrée — à 12 %. Les premiers à se féliciter du nouveau pas seront certainement les agriculteurs, qui sont, pour la plupart, couverts de dettes. — *(Corresp.)*

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera la sélection de la République d'Irlande le 28 octobre au Parc des Princes aura la composition suivante : Dropsy ; Battiston, Specht, Lopez, Bossi ; Larios, Tigana, Platini (cap.) ; Rocheteau, Lacombe et Six. Le match se jouera à guichets fermés, mais sera retransmis en direct par TF 1.

Le numéro du « Monde » daté 26-27 octobre 1980 a été tiré à 534 841 exemplaires.

AU SÉNÉGAL

La police disperse par la force une manifestation syndicale

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — La police a dispersé par la force, samedi 25 octobre à Dakar, un meeting public, non autorisé du syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES), faisant plusieurs blessés parmi les manifestants.

Au début de l'été, une consigne générale de boycottage de la surveillance et de la correction des examens avait tourné court, un personnel de remplacement ayant pu être mis en place, en particulier grâce au concours de l'assistance technique française ; mais le gouvernement en avait profité pour tenter de briser ses adversaires, licenciant vingt-huit grévistes, dont plusieurs animateurs du SUDES, en suspendant cent dix autres et procédant à de nombreuses mutations de la capitale dans des localités éloignées du pays.

C'est notamment pour protester contre ces mesures qu'avait été convoqué le meeting de samedi, auquel avaient été invitées des délégations importantes de toutes les régions du Sénégal ainsi que de plusieurs autres organisations syndicales amies. Au total, près d'un millier de personnes (quatre fois plus même selon un tract du syndicat) avaient répondu à l'appel du SUDES, et en dépit de l'interdiction qui avait été signifiée aux organisateurs par le gouverneur du Cap-Vert, elles se trouvaient déjà rassemblées sur une place du centre de Dakar, lorsque les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser la manifestation à coups de gourdins.

Finalement, des consignes de non-riposte ayant été données par les responsables du meeting, l'affaire ne s'est soldée, semble-t-il, que par une demi-douzaine de blessés, mais quatre dirigeants du SUDES, dont son secrétaire général, M. Mamadou N'Doye, ont été interpellés pendant quelques heures et priés, avant d'être relâchés, de se tenir à la disposition de la justice. — P. B.

En Formule 1

RENAULT POURRAIT PRÉFÉRER GOODYEAR A MICHELIN

La régie Renault est placée devant un choix difficile. Il s'agit pour elle de décider, dans les tout prochains jours, si ses voitures de course de formule 1 continueront d'être équipées de pneumatiques français Michelin ou si, au contraire, il sera fait appel au manufacturier américain Goodyear pour 1981.

Renault, dont l'équipe de course procède au *Castellet, dans le Var,* à des essais comparatifs extrêmement discrets, a semblé convaincu que cette saison les pneumatiques Goodyear avaient été plus compétitifs et surtout appréhende que les pneus radiaux de Michelin ne soient handicapés dans l'avenir, pour la formule 1, par leur architecture radiale.

Si une telle décision est éventuellement difficile à prendre, c'est que sa portée va bien au-delà d'un simple choix sportif. Elle touche à la fois l'économie et la politique.

Régie nationale, Renault est moins que d'autres à l'abri des pressions des pouvoirs publics dès lors que des intérêts français sont en jeu. La Régie n'aurait cependant d'autre option que de quitter Michelin si elle obtenait la preuve formelle que la conquête du titre de champion du monde passait pour une bonne *part par la fourniture d'une autre* marque de pneumatiques. — F. J.